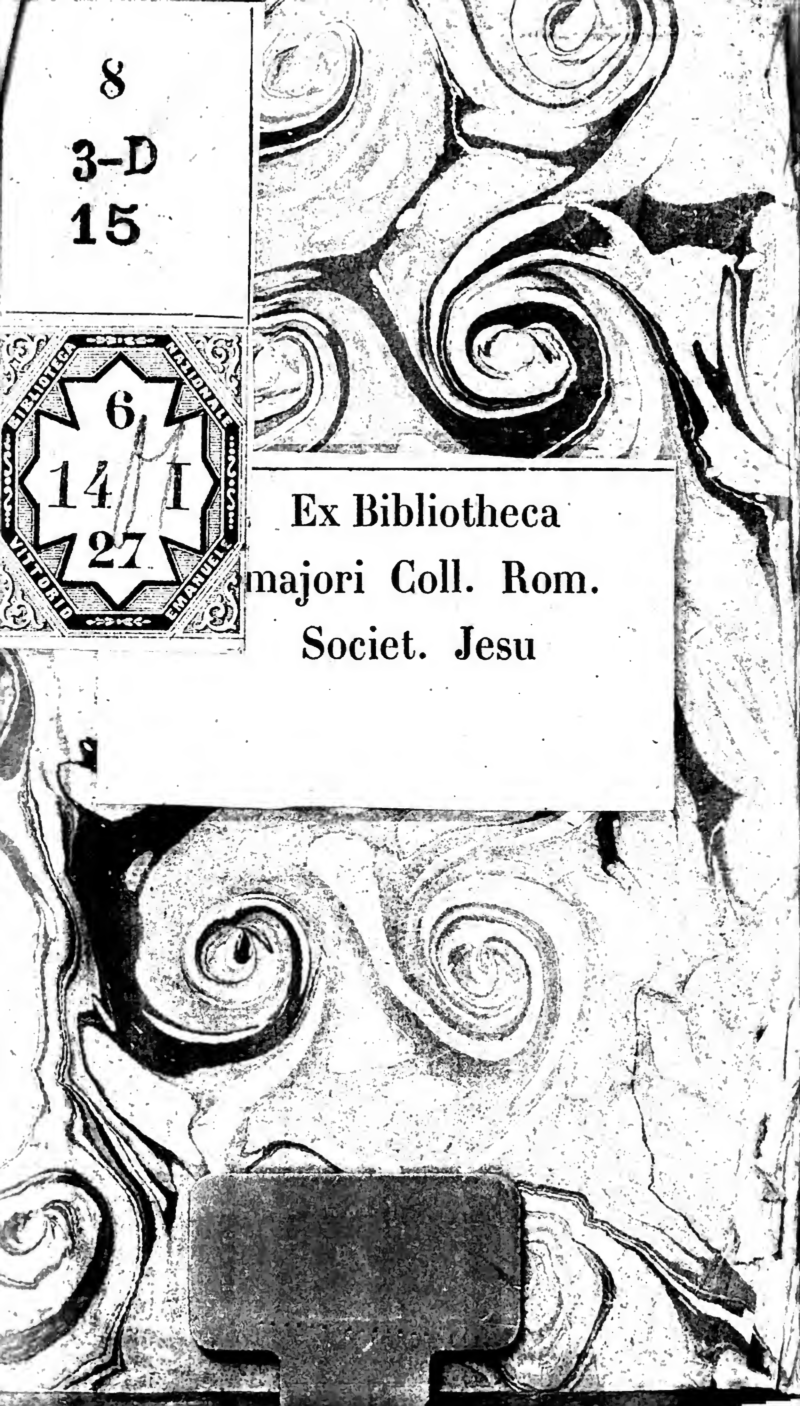



8
3-D
15
BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE
6
14 I
27
Ex Bibliotheca
majori Coll. Rom.
Societ. Jesu



HISTOIRE DU REGNE DE LOUIS XIV.

SURNOMMÉ LE GRAND, ROY DE FRANCE.

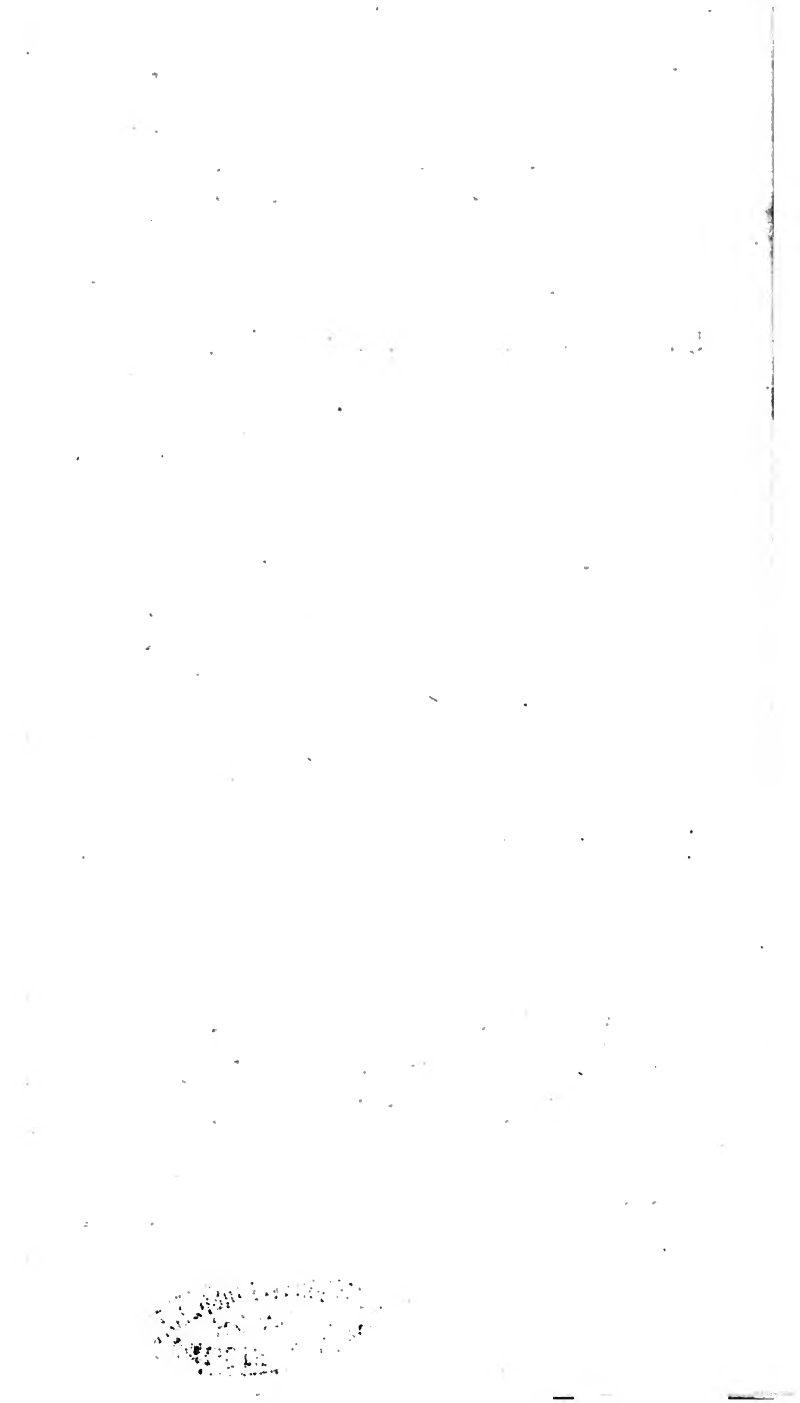
Par M. REBOULET Docteur ès Droits.

TOME SEPTIÉME.



A AVIGNON,
Chez FRANÇOIS GIRARD, Imprimeur-Libraire, Place Saint Didier.

M, DCC. XLVI.
AVEC PERMISSION DES SUPERIEURS.





SOMMAIRES
DU TOME VII.
DE L'HISTOIRE DE LOUIS XIV.



faire du Quiétiſme. Erreurs de Michel Molinos, 13.

1698. *Il ſe fait un grand nombre de Partiſans. Le Roy le fait déférer à l'Inquiſition*, 16. *Quiétiſme introduit en France & par qui*, 17. *L'Abbé de Fénelon s'intéreſſe pour Madame de Guyon*, 18. *Madame Guyon ſoumet ſes écrits au jugement de l'Evêque de Meaux. Madame de Maintenon ſe déclare contre Madame Guyon*, 19. *Madame Guyon ſe plaint de l'Evêque de Meaux, & demande qu'on lui donne des adjoints*, 20. *Madame de Maintenon ſe plaint de l'Abbé de Fénelon*, 21. *Mécontentemens de l'Evêque de Meaux contre l'Abbé de Fénelon*, 22. *Conférences d'Iſſi*, 23. *Nouveaux ſujets de plainte de Monſieur de Meaux contre l'Abbé de Fénelon*, 24. *L'Archevêque de Cambray refuſe de ſigner l'Inſtruction Paſtorale de l'Evêque de Meaux contre les Ouvrages de Madame Guyon*, 25. *Nouveaux ſujets de plainte de Madame de Maintenon contre l'Archevêque de Cambray*, 26. *L'Archevêque de Cambray compoſe ſon Livre intitulé*, Explication des Maximes des Saints. *L'Evêque de Meaux ſe déclare contre cet Ouvrage. Le Roy prend connoiſſance de cette affaire*, 29. *L'Archevêque de*

& dans toutes les autres parties de la Monarchie Espagnole, 100. *Le Comte de Harrach proteste à Madrid contre le Testament de Charles II*, 101. *Sentimens du Roy Guillaume sur le Testament & l'acceptation que le Roy en avoit faite*, 102. *Le Roy de France fait part aux Hollandois des raisons pour lesquelles il avoit préferé le Testament au traité de partage*, 104. *Ils ne sont pas satisfaits de ces raisons*, 105. *Le Roy Guillaume & les Etats différent de répondre aux lettres du Roy de France sur l'avénement de Philippe V. à la Couronne*, 106. *Philippe part de Versailles pour passer dans ses Etats*, 107. *Il fait part aux Hollandois de son avénement à la Couronne. Il se sépare d'avec les Princes ses freres, qui l'avoient accompagné jusqu'à l'Isle des Faisans*, 108.

1701. *L'Empereur tâte inutilement de gagner le Prince de Vaudemont, Gouverneur du Milanez*, 110. *Liaisons du Duc de Baviére avec la France & l'Espagne*, 112. *La plûpart des Princes de l'Empire paroissent ne vouloir prendre aucune part à la guerre*, 114. *L'Empereur érige la Prusse Ducale en Royaume. Le Duc de Baviére & les Etats voisins du Rhin se déclarent pour la neutralité*, 115. *L'Empereur se dispose à la guerre, & fait pas-*

mande des subsides, 187. *L'Empereur fait avancer des troupes Angloises & Hollandoises vers les Etats de Cologne*, 188. *L'Electeur appelle dans ses Etats les troupes Françoises qui étoient dans les Pays-Bas*, 189. *L'Empereur s'empare de la Ville de Cologne. Il cite l'Electeur & son Ministre à comparoître & à se justifier*, 190. *Plaintes de l'Electeur de Cologne*, 192. *Les Impériaux reçûs à Bercello & dans la Mirandole*, 194. *Projet formé sur Crémone par le Prince Eugéne*, 195. *Il est reçû dans la Ville*, 196. *Les Impériaux chargent les François, & sont chargés à leur tour. On combat dans tous les quartiers de la Ville*, 198. *Les Impériaux sont forcés d'abandonner la place*, 199. *Derniére maladie du Roy Guillaume. Disposition de ce Prince. Son discours à la Princesse de Dannemarck*, 200. *Il donne ses derniers ordres à ses Ministres, & meurt*, 203. *Le Roy de France fait une derniére tentative auprès des Etats Généraux pour les engager à la paix. Dispositions de la Reine Anne à l'égard des affaires de l'Europe*, 205. *Elle informe les Hollandois de ses dispositions*, 207.

1702. *Le Roy continue ses préparatifs de guerre & rétablit la Capitation*, 208. *Etat des forces de la France. Motifs qui engagent*

partent pour aller attaquer la flotte Espagnole à Vigo, 231. Ils brûlent cette flotte. L'Amirante de Castille soupçonné & convaincu de trahison, 232. Le Roy de Portugal suspect aux Rois de France & d'Espagne. Les Impériaux font le siége de Keiservert, 234. Le Maréchal de Boufflers manque l'occasion de les battre, 235. Le Duc de Bourgogne pousse les Alliés jusques sous les remparts de Nimégue, 236. Il fait des détachemens pour fortifier les garnisons des principales Villes de Flandre, & retourne à Versailles, 237. Le Comte de Marlboroug se met à la tête de l'Armée des Alliés, 238. Il prend la Ville & la Citadelle de Liége, 240. L'Empereur somme le Duc de Baviére d'entrer dans la grande Alliance, 241. Le Duc de Baviére refuse d'entrer dans la ligue, 242. L'Empereur fulmine contre lui des Mandemens Impériaux & fait déclarer la guerre, guerre de l'Empire, 243. Griefs de la Diette Impériale contre la France & l'Espagne, 244. Réflexions sur cette déclaration, 246. Le Duc de Baviére prétend que cette guerre ne pouvoit pas être déclarée guerre de l'Empire, 248. Le Roy de France transporte à ce Prince la Souveraineté des Pays-Bas au nom du Roy d'Espagne, 249. Les Im-

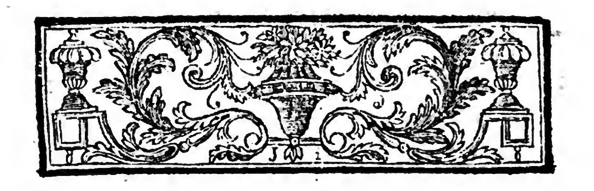
troupes du Duc de Savoye, 270. Le Duc de Savoye fait arrêter l'Ambassadeur de France à Turin & tous les François qui étoient dans ses Etats, 271. Le Duc de Vendôme bat le Général Visconti qui alloit au secours du Duc de Savoye, 273. Le Marquis de Légal bat le Duc Christien de Brunsvvick Lunebourg, 275. Le Duc de Baviére vient rejoindre le Maréchal de Villars. Ils vont attaquer le Comte de Stirum, 276. Il se dispose à le recevoir, 277. Premiére bataille d'Hocstet, gagnée par les François, 278. Le Comte de Marsin va remplacer le Maréchal de Villars. L'Electeur fait le siége d'Ausbourg, & de Possavv, & se rend maître de ces deux Places, 279. Le Duc de Bourgogne arrive sur les bords du Rhin, ayant sous lui le Maréchal de Tallard, 280. Il fait le siége de Brisac & se rend maître de cette place, 281. Siége de Landau par le Maréchal de Tallard. Bataille de Spire gagnée par les François, 282. Campagne des Pays-Bas, 285. Les Hollandois demandent de nouveaux secours à l'Angleterre, 286. Conditions sous lesquelles le Parlement consent à leur accorder ce qu'ils demandent. Les Hollandois se soumettent à ces conditions, 287. Les Alliés investissent la

Fin des Sommaires du ſeptiéme Volume.

HISTOIRE



PHILIPPE DE FRANCE
V. DU NOM,
Roi des Espagnes, Et des Indes.



HISTOIRE DU REGNE DE LOUIS XIV. SURNOMMÉ LE GRAND, ROY DE FRANCE.



PENDANT que le Roy Louis XIV. forçoit ainsi pour la seconde fois ses Ennemis à accepter la paix, il eut le désagrément de voir échoüer les mesures qu'il avoit prises pour placer le Prince de Conti sur le Trône de Pologne, vaquant par la mort de Jean III. Frederic-Auguste Electeur de Saxe prétendoit à cette Couronne. Le Pape & l'Empereur l'appuyoient ouvertement; l'Empereur pour exclure le Prince de Conti, & se faire un Roy de Pologne à sa devotion; le Pape dans la vûë de retenir Auguste dans la Communion Ro-

1697.

Le Roy de France travaille à faire élire le Prince de Conti Roy de Pologne L'Empereur & le Pape proposent l'Electeur de Saxe,

maine qu'il avoit embrassée deux ans auparavant, & de procurer par là aux Catholiques de Saxe un peu plus de liberté dans l'exercice de leur Religion.

1697.

Supplement au Journal de Verdun, Tome 1.

Mem. Chronologiq. pour servir à l'Histoire Universelle de l'Europe depuis 1600. *jusques en* 1716.

De Vita & rebus gestis Clementi XI. Lib. 1.

Outre cette double protection, qui ne pouvoit être que d'un très-grand poids, l'Electeur s'aidoit encore de tous les moyens les plus propres à aplanir les difficultés qui auroient pû faire obstacle à son élection. Il ne se lassoit pas de faire sentir aux Polonois, que non-seulement elle ne pouvoit jamais leur être à charge, ses Etats Héréditaires le mettant en situation de n'avoir pas besoin de grands secours pour se soûtenir avec dignité; mais encore que la Republique ne pouvoit que trouver de grands avantages à l'avoir pour Roy. Ces avantages consistoient en ce qu'il s'obligeoit à donner immédiatement après qu'il seroit élû, dix millions en argent comptant pour payer les dettes de la Couronne, promettant outre cela de faire à ses frais & avec ses seules forces, le siége de Kaminiek; de réünir à la Couronne de Pologne la Moldavie & la Valachie, & d'entretenir continuellement à ses dépens six mille Saxons au service de la Republique. Ses Partisans faisoient valoir outre cela la bravoure dont ce jeune Prince avoit donné des preuves sur le Rhin, sur le Mein, dans les Païs-Bas, & en Hon-

grie où il commandoit actuellement les Troupes de l'Empereur contre les Turcs. Cet article n'étoit pas d'une petite consideration, dans ce tems où la Pologne, qui continuoit à être en guerre avec la Porte, avoit besoin d'un Roy vaillant, & qui fût en état de remplacer le grand Sobieski; & comme plusieurs affectoient de publier qu'il étoit encore Protestant, & tâchoient de l'exclure par cet endroit, on produisoit pour dissiper ces soupçons, des Certificats qui faisoient foi, que s'étant fait instruire dans un voyage qu'il avoit fait deux ans auparavant à Rome, il y avoit abjuré le Lutheranisme entre les mains de l'Evêque de Janarin, Christien Auguste Prince de Saxe Zeitz son parent, ce qui étoit encore attesté par le Nonce. Enfin Auguste avoit répandu de grandes sommes qu'il avoit fait distribuer aux principaux Seigneurs Polonois, & s'étoit attaché par-là une partie considerable d'entr'eux. 1697.

Le Prince de Conti est élû Roy de Pologne.

Cependant nonobstant toutes ces pratiques, François-Louis de Bourbon Prince de Conti, n'ayant pour lui que sa naissance, son merite personnel reconnu de toute l'Europe, & la protection du Roy de France, fut élû Roy de Pologne le vingt-sixiéme du mois de Juin, & fut en même tems proclamé par le Cardinal Radiejouski Evêque de Gnesne & Pri-

1697.

Les Partisans de l'Electeur de Saxe font une seconde élection & le choisissent.

mat du Royaume. Cette affaire qui avoit été ménagée par Melchior Abbé de Polignac pour lors Ambassadeur de France à la Diette, & depuis Cardinal & Archevêque d'Auch, sembloit entierement consommée, & on la regardoit si fort comme telle, que le Primat, suivi d'une foule de Senateurs & de Gentilshommes, étoit allé à l'Eglise de St. Jean chanter solemnellement selon la coûtume, le *Te Deum* en action de grace, lorsque les Partisans du Duc de Saxe l'élûrent, le firent proclamer par l'Evêque de Cujavie, & allerent ensuite chanter le *Te Deum* en action de grace de cette seconde élection.

Auguste Electeur de Saxe entre en Pologne & signe les *Pacta Conventa.*

Les Partisans de l'un & de l'autre Prince leur dépêcherent des Couriers, pour leur faire part de ce qui venoit de se passer. Auguste plus à portée se rendit incessamment en Pologne, & signa le vingt-deuxiéme du mois de Juillet, ce qu'on apelle les *Pacta Conventa*, c'est-à-dire le Contrat entre le Prince & la Nation, contenant les conditions sous lesquelles on veut bien le recevoir pour Roy, ce qui fit que le Primat apréhendant les désordres que ces deux élections alloient causer, convoqua une seconde Diette, où l'on examineroit laquelle des deux élections devoit avoir lieu, comme plus conforme aux Loix du Royaume. L'As-

ſemblée ſe tint en effet le vingt-ſixiéme du mois d'Août. Les Partiſans du Duc de Saxe refuſerent de s'y trouver, ſous prétexte que l'élection de ce dernier ne pouvoit pas être conteſtée, mais dans le fond, parce qu'ils apréhendoient de voir confirmer celle du Prince de Conti. 1697.

Lettre du Prince de Conti au Primat de Pologne. La Diete confirme ſon élection.

On lut dans l'Aſſemblée les Lettres que le Primat avoit reçûës de ce Prince, par leſquelles il le remercioit, & en ſa perſonne, la Republique, de l'élection qui s'étoit faite en ſa faveur. » Ajoûtant » que s'il avoit ſuivi les mouvemens de » ſon cœur, il ſeroit parti ſur l'heure mê» me, pour ſe rendre en Pologne, afin de » faire voir par ſes ſervices, qu'il ne ſe » rendroit pas indigne du choix dont on » l'avoit honoré; mais qu'aprenant en mê» me tems l'élection irréguliere du Duc » de Saxe, & la prudence avec laquelle » Son Excellence agiſſoit pour diſſiper » ces ſemences de diviſion, & voulant ſe » mouler ſur ſon exemple, il n'avoit pas » voulu prendre le titre de Roy de Po» logne, juſques à ce qu'il eût reçû avis » de ſon élection par les Lettres de la Re» publique, qui ſeule avoit droit de le lui » donner, & de l'appeller dans un Royau» me dont elle l'avoit crû digne d'être le » Chef; qu'alors il ſe rendroit en diligen» ce où ſon devoir l'appelloit, réſolu d'ex» poſer ſon ſang & ſa propre vie pour le

1697. » maintien des Libertés, & l'augmenta-
» tion de cette même Republique. « Ces Lettres ayant été lûës, la Diette confirma unanimement l'élection de ce Prince, après quoi les Senateurs & la Noblesse qui la composoient, jurerent une confédera-tion, par laquelle ils s'obligeoient de défendre leur Religion, qu'ils disoient être en danger par l'élection du Duc de Saxe, Catholique depuis deux ans seulement, & s'obligerent encore à défendre leurs Libertés & leurs Privileges, blessés par l'élection de ce Prince.

Auguste s'empare de Cracovie & se fait sacrer.

Ces déliberations ne déconcerterent pas Auguste, qui continua à prendre des mesures pour assûrer ses prétentions. Comme il ne se lassoit pas de répandre des sommes très-considerables, son parti grossissoit à vûë d'œil. Il s'empara de Cracovie, & s'y fit sacrer par le même Evêque de Cujavie qui l'avoit proclamé. Dès que le Primat fut informé de cette derniere démarche, il publia des Lettres Circulaires pour convoquer toute la Noblesse, l'exhortant à s'opposer de toutes ses forces à l'usurpation du Duc de Saxe; après quoi il se retira en grande hâte à Lowicz avec quelques Troupes, pour éviter d'être surpris à Warsovie où Auguste se disposoit à se rendre incessamment.

Les choses en étoient là lorsque le

Prince de Conti, qui sur les pressantes instances du Primat, des Senateurs, & d'une grande partie de la Noblesse, étoit parti de Dunkerque vers le milieu du mois de Septembre, sur une Escadre que le Roy avoit fait armer, arriva à la rade de Dantzik. Il ne tarda pas à reconnoître les dispositions peu favorables où les Habitans de cette Ville étoient à son égard, & dès-lors il augura mal de son élection. Non-seulement les Magistrats n'allerent pas le complimenter, comme il étoit de leur devoir; mais soit prévention en faveur du Duc de Saxe, soit qu'ils apréhendassent l'inimitié de ce Prince, qui alloit visiblement l'emporter sur son Concurrent, ils défendirent à leurs Chaloupes d'aborder les Vaisseaux François, & d'y aporter des rafraîchissemens.

1697.

Le Prince de Conti arrive à la rade de Dantzik.

Cependant l'élection du Prince de Conti, malgré la faction Saxonne, fut confirmée pour la seconde fois le dix-septiéme du mois d'Octobre; néanmoins comme ce Prince aprit en arrivant qu'Auguste avoit été couronné, il refusa encore de prendre le titre de Roy, ne voulant pas le porter jusques à ce qu'il lui eût été déferé du consentement libre & unanime de la Nation. Ce refus n'empêcha pas que la Diette ne lui envoyât une Ambassade solemnelle, pour lui présenter les *Pacta*

Son élection confirmée pour la seconde fois.

1697. *Conventa*. Le Prince, qui descendoit tous les jours à terre quoiqu'il allât toutes les nuits coucher dans son bord, reçut les Ambassadeurs dans l'Abbaye d'Oliva, où le Primat, l'Abbé de Polignac, & une foule de Seigneurs Polonois étoient venu le trouver. Il les régala tous, tant les Ambassadeurs que les autres, & leur fit des présens considérables. Les Ambassadeurs l'assûrerent que l'Armée du Grand Duc de Lithuanie, s'avançoit pour recevoir ses ordres, & qu'elle devoit être renforcée dans sa marche par quantité de Regimens Polonois qui avoient ordre de se joindre à elle; mais il sçut bientôt à quoi s'en tenir. Sans parler de divers avis qui lui venoient de differens endroits, il fut informé en particulier que l'Armée dont on lui parloit n'étoit pas encore partie de Grodno; que plusieurs grands Officiers de Lithuanie avoient fait leur racommodement secret avec Auguste; que ce Prince avoit eu moyen de faire glisser dans le Parti du Primat divers Seigneurs, qui, sous prétexte de zéle pour le Prince de Conti, devoient l'engager à s'avancer dans le Royaume pour le faire enlever; & que la plûpart de ceux qui paroissoient les mieux intentionnés, n'agissoient que pour leur interêt particulier, & dans la vûë que le Prince leur distribueroit l'argent qu'il avoit aporté de France.

La connoiſſance certaine qu'il eut de tous ces points le fit ſonger à la retraite. Il s'en expliqua avec les Ambaſſadeurs, & leur déclara, qu'il n'avoit jamais penſé à entrer en Pologne, autrement que par la voye preſcrite par les Loix, & par le conſentement libre de la Nation, ce qu'il avoit aſſez fait connoître par le peu d'empreſſement qu'il avoit eu à partir de France ; que la Nation l'ayant élû, & ayant perſiſté dans l'élection qu'elle avoit faite, juſques à la confirmer deux fois, il avoit crû que brave comme elle étoit, & jalouſe de ſa liberté, elle ſoûtiendroit des réſolutions & des ſermens ſi ſouvent & ſi ſolemnellement réïterés ; que c'étoit dans cette confiance qu'il avoit expoſé ſa perſonne pour venir ſe mettre à la tête de cette brave Nobleſſe, & lui aider à défendre ſa liberté ; mais que ne le pouvant pas faire malgré elle, & ſans ſon ſecours, informé qu'il étoit d'ailleurs que la plûpart ſongeoient bien moins aux interêts de la Republique qu'aux leurs propres, il n'avoit ni la penſée ni la volonté de gêner leur inclination ; que ne voulant pas être la cauſe d'une guerre civile dans un Royaume qu'il auroit ſouhaité ſur toutes choſes de rendre heureux & floriſſant, il étoit réſolu de retourner en France, après les avoir néanmoins aſſûtés, qu'il ſeroit toûjours prêt d'executer

1697.

Il déclare aux Ambaſſadeurs Polonois la réſolution où il eſt de ſe retire.

1697. en leur faveur tout ce qu'il leur avoit promis, pourvû qu'ils se disposassent de leur côté à effectuer les offres qu'ils lui avoient faites; que du reste il ne convenoit ni à sa naissance ni à son honneur de se laisser amuser par des promesses trompeuses, & qu'il ne lui convenoit pas non plus d'employer les sommes qu'il avoit aportées pour le payement des Armées de la Republique, à des largesses inutiles, envers des gens dont les démarches paroissoient si suspectes.

Il retourne en France.

Après cette déclaration il disposa toutes choses pour son départ. Il avoit eu des avis positifs de la marche des Troupes Saxonnes, qui s'avançoient pour venir l'enlever, & elles arriverent en effet à l'Abbaye d'Oliva, le lendemain du jour qu'on eut achevé d'embarquer ses équipages; en sorte que ceux de l'Abbé de Polignac, qui étoient encore à terre, furent pillés. Enfin, il mit à la voile le sixiéme du mois de Novembre, abandonnant les Polonnois à leur inconstance, de laquelle nous les verrons amplement punis, lorsque nous parlerons des calamités qui désolerent leur Royaume pendant le Régne de Frederic-Auguste. Le Prince de Conti ne lui auroit pas cedé si facilement la Couronne, s'il avoit été aussi aisé de conduire des Troupes Françoises en Pologne, que d'y faire

passer des Troupes Saxonnes. Il arriva à Nieuport le neuviéme du mois de Decembre, & le douziéme à la Cour, qu'il trouva toute occupée des réjoüissances qui se faisoient à l'occasion du mariage du Duc de Bourgogne. 1697.

Cérémonie du mariage du Duc & de la Duchesse de Bourgogne.

Supplement au Journal de Verdun. Tome 1.

La cérémonie en avoit été faite le septiéme de ce mois. La jeunesse du Prince, qui n'avoit que quinze ans, & celle de la Princesse, qui n'en avoit que douze, furent cause qu'on garda des ménagemens, dont il n'auroit pas été question s'ils avoient été dans un-âge plus avancé. Après avoir reçû dans la Chapelle de Versailles la Bénédiction nuptiale, qui leur fut donnée par le Cardinal de Coalin Grand Aumônier de France, on les mit au lit sur le minuit, en présence du Roy & de toute la Cour, & on les y laissa pendant une heure, les rideaux ouverts; on les fit ensuite lever, & lorsqu'ils furent habillés, ils s'avancerent pour saluer le Roy, qui après les avoir tendrement embrassés se retira, amenant avec lui le Dauphin, le Duc de Bourgogne, & tous les autres Princes qui passerent dans leurs apartemens, & laisserent la Duchesse de Bourgogne dans le sien. Depuis ce ne fut plus que fêtes, & que réjoüissances à la Cour, qui, malgré l'épuisement où la guerre l'avoit jettée, n'avoit jamais paru ni plus

1697. magnifique, ni plus brillante. Tout l'hyver se passa ainsi en des divertissemens qui continuerent pendant tout le reste de l'année, & que le Roy termina enfin par le fameux Camp de Compiegne.

Camp de Compiegne. *Ibid.*

Il se proposoit dans cette fête de faire voir à toute la Cour, & principalement aux Princes ses Petits-fils, une image de la guerre, tournant ainsi leurs divertissemens à leur profit. Le Duc de Bourgogne faisoit les fonctions de Généralissime, sous la direction du Maréchal de Boufiers. Il avoit une Armée de cinquante-quatre Bataillons, & de cent trente-deux Escadrons; on ne vit jamais de si belles Troupes, ni si lestes, ni si bien mises. Cette Armée étoit formée de tous les differens Corps qui composoient la Maison du Roy, auxquels on avoit joint les plus anciens & les meilleurs Regimens du Royaume.

La Cour s'étant renduë au Camp vers la fin du mois d'Août les opérations Militaires commencerent. On y représenta l'attaque d'un Camp retranché, une Bataille générale, un enlevement de Fourrageurs, & un Siége. Quoique ce ne fût ici qu'un pur divertissement, dont les Etats voisins de la France ne devoient certainement prendre aucun ombrage, le Roy Guillaume voyant un si grand nombre de Troupes sur le chemin de la Flan-

dre, en conçut de la jalousie; tellement qu'il envoya sous divers prétextes, le Général d'Ompré en Lorraine, avec ordre de passer jusques à Compiegne, comme par curiosité; mais dans le fond pour pénétrer si cet appareil de fête Militaire ne cacheroit pas des desseins d'une plus grande conséquence. Guillaume ne fut pas long-tems à reconnoître que ses craintes étoient mal fondées; la Cour partit de Compiegne vers le milieu du mois de Septembre, & arriva à Versailles le vingt-quatriéme du même mois. 1697.

Affaire du Quietisme.

Le Roy étoit pour lors occupé d'une affaire importante, & qui depuis près de deux ans faisoit grand bruit dans l'Eglise de France. Il s'agissoit de la condamnation d'un Livre de l'Archevêque de Cambray, intitulé : *Explication des Maximes des Saints sur la vie interieure.* Pour entendre de quoi il étoit question dans cette affaire, où les passions humaines, quoique ménagées avec art, ne laisserent pas de paroître dans tout leur jour, il faut reprendre les choses depuis le commencement.

Erreurs de Michel Molinos.

Mem. Chronolog. servant à l'Histoire Ecclesiastique depuis l'année 1600. jusques en 1716.

Il y avoit plus de dix ans que l'héresie des Quietistes avoit été condamnée à Rome, à la sollicitation du Roy de France. Michel Molinos Prêtre Espagnol, regardé comme un personnage d'une éminente pieté, avoit donné naissance à cette

1697. Secte, au milieu de Rome même, & sous prétexte d'oraison de Quietude, ou de repos de l'ame, c'est-à-dire, de l'anéantissement des Puissances, dans lequel il faisoit consister toute la voye interieure, il détruisoit d'abord l'exercice de toutes les vertus Chrétiennes, incompatible avec cette Quietude absoluë, & cet état purement passif, qui, selon lui, constituoit l'homme parfait. * Il ne s'en tenoit pas là, & poussant ce principe aussi loin qu'il pouvoit aller, il prétendoit que l'ame une fois élevée à cet état de perfection ne raisonnât plus; qu'elle fût dans une inaction entiere, en sorte qu'elle ne reflechît ni sur Dieu, ni sur elle-même; qu'elle ne souhaitât pas son salut, & qu'elle ne craignît pas l'Enfer; qu'elle ne s'informât aucunement si elle agissoit selon la volonté de Dieu; qu'elle ne fît attention ni à Dieu, ni à elle-même, parce que tous ces actes étoient contraires au parfait repos & à l'anéantissement des Puissances; en un mot, qu'elle demeurât immobile comme un corps sans

* La premiere & la seconde des soixante-neuf Propositions que le Pape Innocent XI. condamna contre Molinos, renferment tout le fond de sa Doctrine: la premiere dit: *Oportet hominem suas potentias annihilare & hac est via interna.* La seconde: *Velle operari activè est Deum offendere, qui vult esse ipse solus agens, & ideò opus est se ipsum in Deo totum, & totaliter derelinquere, & postea remanere velut corpus exanime.*

ame. Selon lui, l'homme élevé à la perfection devoit oublier ses péchés; il n'y avoit pas même de moyen plus sûr d'en obtenir le pardon. Rien de tout ce qui lui arrivoit ne devoit lui faire de la peine, parce qu'il se conformoit en tout à la volonté de Dieu; les pensées impures, les blasphêmes, les murmures contre Dieu, la révolte contre les Ministres de la Religion, quand même il y auroit succombé, ne devoient pas non plus troubler sa tranquillité, puisqu'il devoit les regarder comme des moyens dont Dieu se servoit pour purifier son ame. Enfin, il prétendoit que pour achever de perfectionner ces ames ainsi élevées, Dieu permettoit & vouloit, que le Demon usât de violence à leur égard, & se servît de leurs corps comme d'instrumens propres aux actions les plus honteuses, qui pour lors ne leur étoient pas imputées à péché; ainsi la fornication, l'adultere, & les plus abominables impudicités, non-seulement n'avoient rien de criminel, pour ceux que Dieu élevoit à cet état de sublime contemplation: mais devoient être regardées comme le moyen le plus propre, & même l'unique, pour achever leur transformation entiere, & le parfait anéantissement des puissances de leurs ames.

1698.

1698.

Il se fait un grand nombre de Partisans.

Quelque abominable que fût cette Doctrine, Molinos s'étoit conduit avec tant de circonspection, & il l'avoit envelopée sous les dehors d'une spiritualité si relevée, qu'il s'étoit fait un grand nombre de Sectateurs, même parmi les personnes les plus qualifiées. Son air modeste & composé, ses discours en aparence pleins de pieté, ses Ouvrages, dont on ne sentoit pas d'abord les consequences, son attention à ne les découvrir à ceux qui s'étoient mis sous sa direction, que par parties, & selon qu'il croyoit ne risquer rien en s'ouvrant à eux, avoient tellement prévenu les esprits en sa faveur, qu'il auroit été dangereux de se déclarer contre lui.

Le Roy le fait déferer à l'Inquisition.

Paul Segneri Jésuite, célébre par le talent qu'il avoit pour la Chaire, & encore plus par la sainteté de sa vie, fut le premier qui perça cet abîme d'impureté, & qui dans un Ouvrage qu'il publia, sous le titre de *L'Accord de l'action & du repos dans l'Oraison*, osa attaquer le Livre de *La Guide Spirituelle*, Ouvrage que Molinos avoit fait paroître quelque tems auparavant, & que la plûpart ne faisoient pas difficulté de comparer à tout ce que les Mistiques du premier ordre ont jamais écrit de plus excellent. Le Livre du Pere Segneri excita en paroissant

1698.

roiſſant un ſi grand ſoûlevement contre ſon Auteur, que peu s'en fallut qu'il ne lui en coûtât la vie; la moitié de Rome s'éleva contre lui, & comme il dirigeoit un grand nombre de conſciences, on l'accuſa de jalouſie; il fut regardé comme un homme aveuglé par ſes paſſions, & prêt à calomnier ceux qui couroient une même carriere avec lui, d'abord qu'il ne trouvoit pas d'autre voye pour les effacer. Segneri, ainſi pouſſé, fit part de cette diſpoſition des affaires au P. de la Chaiſe qui en parla au Roy, & ce Prince donna ordre au Cardinal d'Eſtrées, pour lors réſident à Rome, de déferer Molinos à l'Inquiſition. Cette dénonciation produiſit l'effet qu'on en attendoit; il fut arrêté dans le Palais du St. Office, où il demeuroit depuis pluſieurs années, & on commença à inſtruire ſon Procès. Il ſe reconnut coupable de toutes les erreurs qu'on lui imputoit, & témoigna en avoir un grand regret; ſur quoi il fut condamné à en faire une abjuration publique, & à une priſon perpetuelle; punition aſſez douce ſi l'on fait attention à l'énormité de ſes crimes, & aux abominations qu'il avoit commiſes & fait commettre.

Quietiſme introduit en France, & par qui.

Il ſembloit que cette héréſie, ainſi étouffée dans ſa ſource, ne fût plus à craindre; lorſqu'on reconnut quelques

1698.

Histoire de la Vie & des Ouvrages de Messire François de Salinac de la Mothe-Fenelon Archevêque de Cambray.

années après qu'elle s'étoit glissée en France. Jeanne-Marie Bouvieres de la Mothe, si connuë sous le nom de Madame Guion, & élevée, comme on prétendoit, à une très-haute spiritualité, avoit composé, sous la conduite du Pere la Combe Religieux Barnabite son Directeur, divers Ouvrages de pieté, qui s'étoient répandus dans le monde, & qui en paroissant, avoient donné lieu à de grandes plaintes. Elles n'étoient que trop fondées, puisqu'ils contenoient précisément la même Doctrine que celle des Quietistes d'Italie, si l'on en excepte les abominations dont Madame Guion ne fut jamais soupçonnée. A cela près c'étoient les mêmes principes, desquels on tiroit les mêmes conséquences; cependant malgré tout le bruit que ses Ouvrages faisoient, elle ne laissoit pas d'avoir beaucoup de Partisans, parmi lesquels il y en avoit même de fort éclairés.

L'Abbé de Fenelon s'interesse pour Madame Guion. *Ibid.*

François de la Mothe Salignac, Abbé de Fenelon, pour lors Precepteur des Enfans de France, & l'un des premiers génies de son siécle, étoit de ce nombre; plusieurs autres personnes de la Cour estimoient aussi Madame Guion, Madame de Maintenon elle-même l'appelloit souvent à St. Cir, & lui témoignoit beaucoup de confiance; cependant comme il falloit faire finir tous ces bruits auxquels

ſes Ouvrages donnoient lieu, l'Abbé de Fenelon lui conſeilla de remettre ſes Ecrits & ſon Oraiſon entre les mains de l'Evêque de Meaux; qu'il regardoit comme ſon ami particulier; mais qui dès-lors nourriſſoit des chagrins ſecrets contre lui, qui n'éclaterent que trop dans la ſuite. 1698.

Madame Guion ſoûmet ſes Ecrits au Jugement de l'Evêque de Meaux. *Ibid.*

Il auroit été difficile de s'adreſſer à un Juge moins prévenu en faveur des Miſtiques: Boſſuet avoit ſouvent expliqué ſes ſentimens ſur ce qu'on appelle le pur amour, c'eſt-à-dire, celui par lequel on aime Dieu uniquement pour lui-même, ſans aucun retour ſur ſoi, & il le regardoit comme une chimere. Madame Guion lui ayant remis ſes Ecrits, au commencement du mois de Septembre de l'année mil ſix cens quatre-vingts-treize, il les emporta à Meaux, où il paſſa à les examiner juſques vers la fin du mois de Janvier de l'année ſuivante, c'eſt-à-dire, environ cinq mois.

Madame de Maintenon ſe déclare contre Madame Guion. *Ibid.*

Cependant le déchaînement croiſſoit contre cette Dame, & il devint ſi fort, que Madame de Maintenon, qui juſques alors lui avoit été favorable, changea totalement à ſon égard. Ces nouvelles impreſſions lui avoient été données par Paul Godet des Marais, Evêque de Chartres, ſon Directeur, que des pratiques ſecrettes avoient engagé à s'élever contre le Quietiſme naiſſant. Ce Prélat de

1698. tout tems ennemi irréconciliable des Jansenistes, les poursuivoit à toute outrance; ceux-ci persuadés que s'ils pouvoient l'occuper d'ailleurs, il ne lui resteroit peut-être pas assez de loisir pour les inquiéter, prirent des mesures pour l'allarmer sur cette nouvelle hérésie, & y réussirent si bien, que ne s'apercevant pas de leur dessein, il ne songea plus qu'à la combattre, & à décrier Madame Guion, qu'il représentoit comme une personne extrêmement dangereuse, & dont les Ouvrages renfermoient le Quietisme le plus affreux.

Madame Guion se plaint de l'Evêque de Meaux, & demande qu'on lui donne des adjoints.

Il n'en falloit pas tant pour allarmer Madame de Maintenon, qui souhaita qu'on examinât la Doctrine de cette Femme. Elle en parla au Roy, & l'examen fut commis à l'Evêque de Meaux. Madame Guion se plaignoit de lui, & ce n'étoit pas sans fondement. Le Prélat l'avoit traitée avec beaucoup de rigueur; & soit qu'il n'eût agi de cette sorte que dans la vûë de l'éprouver, soit qu'il y eût été porté par quelque autre motif particulier, elle en étoit très-peu satisfaite. Elle ne le recusa pourtant pas tout-à-fait; mais elle souhaita que Louis-Antoine de Noailles Evêque de Chaalon-sur-Marne, & l'Abbé Tronson Superieur Général de St. Sulpice, lui fussent donnés pour adjoints. On lui accorda sans peine la grace

qu'elle demandoit, & Madame de Maintenon voulut encore que l'Abbé de Fenelon prît connoissance de cette affaire, comme quatriéme Examinateur. Ce n'étoit pas dans la vûë de lui faire plaisir, ni dans la pensée de le distinguer honorablement, qu'elle souhaita qu'il eût part à cet examen ; Madame de Maintenon étoit fâchée contre lui, & l'on a toûjours crû que ce n'étoit que pour parvenir à ses fins qu'elle l'avoit associé aux trois autres Examinateurs. Ses chagrins venoient de ce qu'elle lui avoit trouvé en plusieurs occasions beaucoup plus de fermeté qu'elle n'auroit souhaité, ce qui lui faisoit craindre que cet homme, dont elle ne pouvoit pas s'assûrer, & qui devenoit tous les jours plus puissant auprès du Roy, ne se servît de son crédit contre elle, & ne lui résistât à l'avenir encore plus fortement que par le passë, & peut-être dans des occasions plus importantes.

1698.

Madame de Maintenon se plaint de l'Abbé de Fenelon. *Ibid.*

Ces sujets de plainte connus à la Cour, & tout ce qui arriva dans la suite, firent croire qu'elle ne cherchoit dès-lors qu'à compliquer l'Abbé dans les affaires de Madame Guion ; car on lui avoit fait naître de violens soupçons sur ce sujet. Les Jansenistes, après lui avoir donné des défiances contre cette Dame, lui en avoient donné contre l'Abbé de Fene-



1698. lon. Ils étoient d'autant plus choqués contre lui, qu'après s'être flatés qu'ils l'engageroient dans leur Parti, non-seulement il avoit toûjours témoigné un très-grand éloignement pour le Jansenisme, mais encore il diminuoit, autant qu'il pouvoit, le nombre de leurs Partisans, & venoit de leur enlever tout récemment le Duc de Chevreuse, qui avoit été nourri à Port-Royal, & qu'ils regardoient comme leur étant inséparablement attaché. Ce dernier trait les avoit irrités au dernier point, & c'étoit pour s'en venger, qu'ils lui avoient fait un crime de l'estime qu'il témoignoit pour Madame Guion.

Ces soupçons de Quietisme étoient ce qui pouvoit arriver de plus favorable à Madame de Maintenon, supposé qu'elle songeât, comme on l'a prétendu, à l'éloigner de la Cour: cependant comme il falloit avoir contre lui des preuves plus positives, on conjectura qu'elle ne l'avoit engagé dans l'examen de la Doctrine de Madame Guion, que dans la pensée qu'il pourroit dans le cours de cet examen, s'expliquer un peu plus ouvertement sur les sentimens où l'on le soupçonnoit d'être.

Mécontentemens de l'Evêque de Meaux contre l'Abbé de Fenelon. *Ibid.*

Les mécontentemens de Madame de Maintenon, qui n'étoient pas inconnus à l'Evêque de Meaux, lui donnerent oc-

1698.

casion de laisser paroître les peines secrettes qu'il nourrissoit depuis long-tems contre l'Abbé. Ces peines lui venoient d'un sentiment de jalousie, dont il semble qu'avec une réputation aussi établie que la sienne, il n'auroit pas dû être susceptible; mais les plus grands Hommes ne sont que trop souvent capables des plus grandes foiblesses. Ce Prélat, regardé jusques ici comme la lumiere de l'Eglise de France, ne pouvoit souffrir que l'Abbé de Fenelon eût attiré sur sa personne les regards de toute la Cour, & ne voyoit plus en lui qu'un concurrent, dont le merite trop connu lui étoit devenu odieux. Ce fut là la premiere source de son inimitié; elle étoit si vive, que ne pouvant pas la renfermer entierement en lui-même, il lui étoit souvent échapé des plaintes & des traits contre l'Abbé, qui faisoient voir à quel point il avoit le cœur ulceré.

Conférences d'Issi. *Ibid.*

Il étoit dans ces dispositions lorsque lui & les Commissaires commencerent l'examen dont ils étoient chargés. Les Conférences se tenoient à Issi, Maison de campagne du Seminaire de St. Sulpice. Comme l'Evêque de Meaux avoit fort peu de connoissance des asletiques, l'Abbé de Fenelon élevé dans une tendre pieté, fut chargé d'en faire des extraits; & il accepta cette commission avec d'au-

1698. tant plus de plaisir, que ne s'interessant en aucune sorte aux Ecrits de Madame Guion, il craignoit toûjours qu'on ne donnât atteinte aux sentimens des vrais Mistiques; ainsi toutes ses vûës alloient à faire voir, que non-seulement la tradition ne leur étoit aucunement contraire, mais qu'elle établissoit en plus d'un endroit le Dogme du pur amour, pour lequel il s'interessoit principalement.

Nouveaux sujets de plainte de M. de Meaux contre l'Abbé de Fenelon. *Ibid.*

L'Evêque de Meaux accoûtumé à dominer en fait de Doctrine, & qui continuoit à penser sur le pur amour comme il avoit toûjours fait, souffroit impatiemment qu'un homme qu'il regardoit comme son Disciple voulût le forcer à en rabattre, & à reconnoître que ce sentiment n'avoit rien de contraire à la créance de l'Eglise. Ce fut ici une seconde source de division. Enfin après des discussions qui avoient duré près de sept mois, ce Prélat, qui étoit convenu avec les Examinateurs de fixer la créance Catholique sur les matieres dont il s'agissoit, leur présenta un Ecrit divisé en trente-deux articles, dans lesquels il prétendoit l'avoir toute renfermée, & leur proposa de les signer. L'Abbé de Fenelon, après les avoir examinés en retrancha divers points, & voulut qu'on y ajoûtât quatre autres articles, qu'il jugeoit nécessaires pour mettre à couvert

la

la Doctrine des Mystiques. L'Evêque de Meaux contesta pendant quelque tems : enfin il fallut s'accommoder des changemens proposés. Le contenu des quatre articles fut renfermé dans deux ; en sorte qu'au lieu de trente-deux articles que le Prélat avoit proposés, il y en eut trente-quatre. Ils furent signés le dixiéme du mois de Mars de l'année mil six cens quatre-vingts quinze, & Madame Guion les signa sans difficulté. Quelque tems après les deux Prélats examinateurs publierent des Instructions Pastorales, dans lesquelles ils proscrivoient le Quietisme; & l'Evêque de Chartres en publia pareillement une dans son Diocèse. 1698.

L'Evêque de Meaux dans l'Instruction dont nous venons de parler, en avoit promis une autre plus étenduë : il la composa en effet, & souhaita avant que de la publier, que l'Abbé de Fenelon, qui venoit d'être sacré Archevêque de Cambray, joignît son approbation à celle de l'Evêque de Chalons devenu Archevêque de Paris, & à celle de l'Evêque de Chartres, qui avoit approuvé cet Ouvrage. Le nouveau Prélat, à qui on la présenta dans le tems qu'il se disposoit à partir pour son Diocèse, ne fit qu'en parcourir les marges à la hâte; & voyant que cet Ouvrage sembloit n'être fait que dans la vûë de ternir la réputa-

L'Archevêque de Cambray refuse de signer l'Instruction Pastorale de l'Evêque de Meaux contre les Ouvrages de Madame Guion.
Ibid.

1698. tion de Madame Guion, il déclara, qu'il ne pouvoit approuver un Ouvrage composé uniquement pour diffamer une personne qu'il avoit publiquement estimée, & qu'il croyoit n'être repréhensible, que parce qu'elle ne s'étoit pas exprimée avec assez de justesse.

Outre cette raison, il en avoit une autre dont il ne parloit pas, mais qui le retenoit encore plus puissamment. L'Evêque de Meaux s'étoit vanté sourdement d'avoir obtenu de lui dans les Conférences d'Issi, une rétractation de ses erreurs, & faisoit entendre à ses Confidens, que sous le titre spécieux d'une approbation, il en alloit tirer une rétractation encore plus éclatante. Après ces discours, dont l'Archevêque avoit été informé, il n'étoit guéres possible qu'il accordât ce qu'on lui demandoit; aussi le refusa-t'il constamment. Ce refus choqua Madame de Maintenon, que de nouveaux sujets de plainte indisposoient contre lui encore plus fortement que par le passé. Voici, selon ce qu'on en publioit dans le monde, quelle en avoit été l'occasion.

Nouveaux sujets de plainte de Madame de Maintenon contre l'Archevêque de Cambray.

Cette Dame, peu satisfaite de la haute élevation où elle étoit parvenuë, avoit souvent prié le Roy de déclarer son mariage. Le motif sur lequel elle fondoit sa demande, étoit le prétendu scandale que la familiarité dans laquelle elle vivoit

avec lui pouvoit donner à plusieurs. Ce Prince après avoir long-tems résisté, lui promit d'examiner cette affaire, & d'en conferer avec son Conseil. Il en parla en effet à son Confesseur; mais le Pere de la Chaise, qui sentoit l'importance de la décision, évita adroitement de répondre, & proposa l'Abbé de Fenelon, comme très-capable de décider un point d'une si grande conséquence. L'Abbé, à qui il en alla parler par ordre du Roy, ne sentit pas moins que le Jésuite, le danger qu'il y avoit à décider, & lui répondit tout émû; *Que vous ai-je donc fait, mon Pere? Vous me perdez*. Sur quoi le Pere lui ayant dit que le Roy l'attendoit, *Hé bien*, reprit l'Abbé, *allons le trouver, je parlerai selon ma conscience, & il en sera ce qui pourra*. Ils partirent en effet sur le champ, & allerent trouver le Roy. L'Abbé en arrivant se jetta à ses pieds, lui promit de lui parler ouvertement, mais en même tems le pria de ne le point sacrifier. Le Roy l'ayant pleinement rassûré, il s'expliqua nettement contre la déclaration: alors le Pere de la Chaise s'unit à lui; & quoique l'Archevêque de Paris, à qui le Roy avoit déja parlé, eût décidé d'une maniere differente, l'Abbé & le Confesseur rabattirent si bien le motif de scandale, qui ne pouvoit pas avoir lieu, le mariage du Roy, quoi-

1698.

Histoire du Régne de Louis XIV. par le Sieur de Limiers. Tome 3.

1698. qu'il ne fût pas déclaré, n'étant ignoré de personne, que ce Prince ne jugea pas qu'il fût nécessaire de passer outre, & déclara à Madame de Maintenon, qu'elle lui feroit plaisir de ne lui en plus parler. Ce refus ne pouvoit que la chagriner infiniment, elle y fut tout à-fait sensible; mais dissimulant son chagrin, elle se ménagea si adroitement auprès du Roy, qu'il eut la foiblesse de lui déclarer par le conseil de qui il s'étoit déterminé.

Voilà ce qu'on disoit publiquement des derniers sujets de mécontentement de Madame de Maintenon contre l'Archevêque de Cambray. Quoiqu'il en soit de cette anecdote, au moins est-il certain que Madame de Maintenon étoit fâchée contre lui encore plus qu'elle n'avoit été par le passé, lorsqu'il refusa de souscrire l'Instruction de l'Evêque de Meaux. Elle prit prétexte sur ce refus, pour se déclarer ouvertement contre lui. L'Evêque éclata avec encore moins de ménagement, publiant que l'Archevêque de Cambray ne pouvoit refuser de signer son Ordonnance, sans rompre toute union dans l'Episcopat.

L'Archevêque de Cambray compose son Livre intitulé, *Explication des Maximes des Saints.*

Ces plaintes, qui alloient à rendre suspecte la foi du Prélat, l'engagerent à publier un Ouvrage qui fit connoître ses véritables sentimens. Le plan qu'il se proposa étoit d'expliquer les articles accordés à Issi, & tout seroit bien allé

s'il s'en fût tenu là; mais il poussa les choses plus loin, & voulant justifier les sentimens des Mystiques, il avança diverses Propositions, dont quelques-unes établissoient la réalité d'un état, dans lequel on aime Dieu ici-bas uniquement pour lui-même, & dont les autres vouloient qu'une ame peinée, pût dans le tems de ce qu'on appelle les dernieres épreuves, faire à Dieu un sacrifice absolu du Paradis, & de son salut.

1698.

Histoire de l'Archevêque de Cambray.

Cet Ouvrage parut au commencement de l'année quatre-vingts-dix-sept. A peine fut-il publié, que les Partisans de l'Evêque de Meaux s'éleverent de toutes parts. Les Jansenistes se joignirent à eux, & tous ensemble n'oublierent rien pour soûlever la Cour & tout le Royaume. Pendant qu'ils agissoient ainsi, l'Evêque de Meaux ne se manquoit pas à lui-même. Il alla trouver le Roy, & au lieu de l'adoucir, comme il auroit pû le faire fort facilement s'il avoit voulu, il se mit à genoux devant lui, & lui demanda pardon de n'avoir pas plûtôt révélé le fanatisme de son Confrere.

L'Evêque de Meaux se déclare contre cet Ouvrage. *Ibid.*

Ce Prince, qui avoit été si vif à poursuivre le Quiétisme d'Italie, voyant dans cette posture un Evêque si distingué par ses talens & par sa science, crut le mal incomparablement plus grand qu'il n'é-

Le Roy prend connoissance de cette affaire. *Ibid.*

1698. toit, & en fut infiniment alarmé. L'Archevêque de Cambray informé dans son Diocése de ce qui se passoit, se rendit incessamment à Paris; & pour faire cesser toutes ces clameurs, qui augmentoient d'un jour à l'autre, proposa d'abord de prendre toutes les mesures qu'on jugeroit convenables pour arrêter le scandale, offrant de retoucher son Ouvrage, & d'en retrancher tout ce qu'on trouveroit devoir être supprimé. Il se borna à demander que l'Evêque de Meaux, qu'il regardoit comme sa partie, ne fût pas du nombre des Examinateurs. Le Roy approuvoit ce projet; mais l'Evêque qui ne vouloit pas se voir exclus, travailla si bien, qu'il empêcha que la proposition ne fût acceptée, publiant que des explications ne suffisoient pas, mais qu'il falloit des rétractations formelles.

L'Archevêque de Cambray défend son Ouvrage contre l'Evêque de Meaux. *Ibid.*

L'Archevêque ne convenoit pas de ce point, & refusa de les faire, ne voulant pas s'avoüer coupable des erreurs dans lesquelles il ne croyoit pas être tombé; il entreprit même de défendre son Ouvrage. L'Evêque de Meaux lui fit à ce sujet une rude guerre la plume à la main, tandis que d'un autre côté, on lui faisoit un crime à la Cour des nouveaux Ecrits qu'il publioit pour sa défense. Madame de Maintenon, qui auroit pû dissiper très-facilement, ces impres-

ſions qu'on donnoit au Roy, ne fit rien qui pût lui faire changer de ſentiment; ſur quoi le Prélat, voyant que ſes adverſaires ne ceſſoient de déclamer contre lui, pria ce Prince de lui permettre de porter le jugement de ſon affaire au Pape, promettant de s'en rapporter entierement & ſans réſerve, à ce qu'il décideroit. 1698.

Le Pape condamne le Livre de l'Explication des Maximes des Saints. *Ibid.*

Cette propoſition fut agréée, mais les tems qui ſe paſſerent depuis qu'elle fut acceptée, juſques à ce que Rome eût décidé, furent extrêmement durs pour ce Prélat. On engagea le Roy à l'exiler dans ſon Diocéſe. Dans le même tems tous ſes parens furent privés de leurs emplois, ſes amis furent bannis de la Cour; enfin, la perſecution fut telle, qu'on ne pouvoit s'intereſſer en ſa faveur ſans ſe rendre coupable, & ſans participer à ſa diſgrace. En tout ceci le Roy agiſſoit de la meilleure foi du monde, mais ſans s'en appercevoir, & n'étant pouſſé que par un pur zéle de Religion, il ſervoit les ennemis de l'Archevêque. Enfin le Pape s'expliqua; & après un examen qui fut fort long, il condamna le Livre, & vingt-trois Propoſitions qui en avoient été extraites.

Soûmiſſion de l'Archevêque de Cambray. *Ibid.*

L'Archevêque, qui avoit promis de ſe ſoûmettre, ne fut pas plûtôt informé de la déciſion, qu'il déclara par un Man-

1698. dement, qu'il y adhéroit simplement, & sans restriction; mais ses ennemis ne furent pas contens, & il n'étoit pas encore au bout de ses épreuves. Le Bref de condamnation ayant été remis au Roy par le Nonce, ils engagerent ce Prince à le faire accepter d'une maniere jusques alors inusitée, & obtinrent de lui un ordre à tous les Métropolitains du Royaume, d'assembler leurs Suffragans, pour l'accepter chacun dans l'Assemblée de sa Province.

Les Prélats de France accepterent solemnellement le Bref du Pape. *Ibid.*

Cet ordre qui mettoit en mouvement tout le Corps Episcopal, & qui devoit faire regarder le Livre dont il s'agissoit, comme l'Ouvrage le plus dangereux qui eut paru dans l'Eglise depuis long-tems, ne pouvoit que mortifier extrêmement celui qui en étoit l'Auteur. Le Prélat se soûmit sans se plaindre, & assembla ses Suffragans. On remarqua que tout ce qu'il y avoit d'Evêques attachés à la Cour, furent ceux qui éclaterent le plus contre lui dans ces Assemblées Provinciales. Tous les autres louerent sa soûmission sans bornes, & donnerent à son humilité les loüanges qu'elle méritoit; mais Dieu lui réservoit encore, jusques dans son propre Palais, un calice d'amertume qu'il devoit boire jusques à la lie. Il ne fut si maltraité en aucun endroit. L'Evêque de St. Omer le poussa

1698.

ſans ménagement ; il prétendit qu'outre la condamnation du Livre, on devoit condamner encore les Ecrits que l'Archevêque avoit publiés pour la défenſe de ſon Ouvrage. Ce Prélat réſiſta quelque tems, alléguant qu'ils n'étoient aſſemblés que pour accepter le Bref du Pape ; mais l'Evêque ayant entraîné ſes Comprovinciaux qui ſe rangerent de ſon côté, l'Archevêque ſe conforma au ſentiment de ſes Suffragans ; & en qualité de Préſident de l'Aſſemblée, conclut comme il étoit déterminé par la pluralité des voix. Ainſi finit cette grande affaire, au moyen de quoi le calme fut rétabli dans l'Egliſe de France, au moins par rapport au Quietiſme ; car les conteſtations entre les Janſeniſtes & leurs Adverſaires continuoient toûjours, & donnerent lieu dans la ſuite à des évenemens dont nous parlerons vers la fin de cette Hiſtoire. Quoique la condamnation du Livre des Maximes des Saints eût dû n'être rapportée que vers la fin de l'année ſuivante mil ſix cens quatre-vingts-dix-neuf, puiſqu'elle ne fut portée que pour lors, il a été néceſſaire de prévenir ce tems, pour n'être pas obligé d'interrompre le fil des évenemens dont nous allons parler maintenant.

Le Roy réforme une partie de ſes Troupes.

Après que la paix eut été concluë à Ryſwik, le Roy qui l'avoit recherchée

1698. *Supplement au Journal de Verdun. Tome 1.*

en partie, pour donner du soulagement à ses Peuples, commença par faire une grande réforme de ses Troupes. Quantité d'Officiers Irlandois, qui avoient suivi le Roy Jacques dans sa retraite, & qui alloient se trouver sans emploi, représenterent que cette réforme, si elle avoit lieu, les réduiroit à la derniere misere, la paye d'Officiers réformés ne pouvant pas leur donner moyen de subsister, & d'entretenir leurs familles, qui avoient mieux aimé passer la Mer, & perdre tous leurs biens, que de manquer de fidélité à leur Prince. Ces représentations étoient trop justes, pour n'être pas écoutées favorablement. Le Roy conserva divers Regimens Irlandois, quoique moins anciens que plusieurs autres des Troupes Françoises qui furent réformés; la plûpart des Soldats de cette Nation qui avoient été cassés, furent incorporés dans divers autres Regimens, tant François qu'Etrangers, d'où ils furent tirés peu après pour former de nouveaux Corps Irlandois: enfin, le Roy envoya des ordres aux Intendans, & à ceux qui commandoient dans les Provinces, & dans les Villes, par lesquels il leur enjoignoit de favoriser, autant qu'il seroit possible, l'établissement des Familles Angloises & Irlandoises, qui se trouveroient dans leur district.

La réforme lui donna moyen de diminuer les Impôts. Il commença par supprimer la Capitation, selon les engagemens qu'il avoit pris en l'imposant. Il supprima pareillement les Milices, & l'Ustencile. Ces trois articles qui étoient les plus onéreux, alloient à plus de trente-neuf millions toutes les années, ausquels il renonça à la décharge de ses Sujets; sur quoi un Seigneur de la Cour lui ayant représenté, qu'il auroit dû laisser subsister ces Impositions au moins pendant l'année courante mil six cens quatre-vingts-dix-huit, appuyant son sentiment sur ce que le produit auroit servi à dégager une partie des revenus de la Couronne ; à quoi il ajoûtoit, que le Roy Guillaume ne laissoit pas de demander à son Parlement pendant la paix, les mêmes subsides qu'on lui accordoit en tems de guerre ; le Roy lui répondit, qu'ayant tenu exactement parole à ses Ennemis sur les conditions de la paix, il lui paroissoit encore plus juste de la tenir à ses Peuples, qui lui avoient donné tant de marques de leur fidélité & de leur zéle dans les besoins de l'Etat ; & tout de suite s'adressant à quelques-uns de ses Ministres qui étoient présens : *Vous me ferez un vrai plaisir*, leur dit-il, *de chercher tous les moyens possibles de soulager mes Sujets, afin qu'ils goûtent*

1698.

Il diminuë les Impôts.

1698. *au plûtôt les fruits de la paix, n'ayant que trop long-tems été abreuvés de l'amertume de la guerre.*

En effet, il ne s'en tint pas aux suppressions qu'il venoit de faire, il diminua encore les droits établis sur plusieurs sortes de denrées & de marchandises, ce qui en fit rabaisser le prix; il abolit diverses autres impositions, dont le produit alloit à plusieurs millions, & il en auroit fait davantage, si le cours des dispositions favorables où il étoit, n'avoit été arrêté par les ennemis de la paix, qui prenoient déja sourdement des mesures pour recommencer la guerre.

Le Roy Guillaume III. mécontent du Parlement d'Angleterre cherche des prétextes pour conserver son Armée.

Memoires Chronologiques pour servir à l'Histoire Universelle de l'Europe depuis 1600. jusques en 1716.

Le Roy Guillaume étoit mécontent de son Parlement, qui depuis la conclusion de la paix ne cessoit de le contrarier dans tous ses desseins. Les Anglois en l'élevant sur le Trône, avoient donné des bornes fort étroites à son autorité. Guillaume s'étoit pour lors soûmis d'autant plus facilement à tout ce qu'on avoit voulu, qu'outre qu'il s'estimoit trop heureux de devenir Roy à quelque prix que ce fût; se trouvant armé, & n'y ayant pas apparence que la paix fût si-tôt rétablie, il ne doutoit pas que la guerre ne le mît bientôt en état d'être le maître dans son Royaume, sur-tout ayant avec lui un grand nombre de Troupes Hollandoises, sur lesquelles il

pouvoit compter. En effet, il fit à-peu-près tout ce qu'il voulut pendant que la guerre dura; mais immédiatement après la paix, il eut lieu de reconnoître que la Nation n'étoit pas d'avis de se relâcher sur ses prétentions, & que les Anglois n'ayant plus d'occupation au dehors, ils ne tarderoient pas à l'inquiéter, & à vouloir le réduire sous la dépendance de laquelle il s'étoit tiré. Il chercha d'abord à parer ce coup, en prenant des mesures pour conserver son Armée; & ce fut pour ce sujet, qu'en faisant part à son Parlement de la conclusion du Traité de Ryswik, il ajoûta que quoique la paix fût rétablie, il ne croyoit pas l'Angleterre en sûreté, à moins qu'elle ne demeurât armée, affectant de faire naître des craintes au sujet du Roy Jacques & de ses Partisans, qu'il désigna d'une maniere assez claire: mais le Parlement, qui ne voyoit aucun sujet de crainte, ne prit pas le change, cette proposition lui parut suspecte; & trouvant d'ailleurs que si les Armées demeuroient sur pied, les Peuples seroient aussi foulés durant la paix que pendant la guerre; les deux Chambres demanderent qu'on fît sortir incessamment d'Angleterre cette foule d'Etrangers, qui y ayant d'abord été introduits contre les Loix, n'avoient été soufferts que par 1698.

1698. pure tolérance, & insistérent qu'on réduisît le reste des Troupes sur le même pied où elles étoient pendant la derniere paix.

Il cherche à exciter une nouvelle guerre en Europe.

Supplement au Journal de Verdun. Tome 1.

Lettres Politiques d'un Suisse à un François. Tome 1.

Guillaume dissimula le chagrin que cette Déliberation lui causoit; mais sentant de plus en plus à quoi il devoit s'attendre s'il congédioit son Armée, il refusa de le faire, sous prétexte qu'il étoit dû aux Troupes des sommes considerables, dont il falloit qu'elles fussent payées; il cassa ensuite le Parlement, dans le dessein d'en convoquer un autre qui lui fût moins opposé, & comprenant qu'il ne parviendroit jamais à se maintenir dans l'indépendance où il vouloit être, s'il ne venoit à bout d'exciter une nouvelle guerre qui embrasât toute l'Europe, & au moyen de laquelle il pût occuper l'inquiétude naturelle de ses Peuples, en les forçant à y prendre part, il n'hésita pas à embrasser ce parti.

La mort prochaine du Roy d'Espagne, dont la santé s'affoiblissoit de plus en plus, alloit lui fournir bientôt les moyens d'exécuter ce dessein, par les nouvelles divisions qu'elle causeroit infailliblement entre la Maison de France & la Maison d'Autriche; mais il falloit que toute cette entreprise fût conduite avec beaucoup d'adresse. Il avoit à se ménager avec l'Empereur, avec le Roy de

France, avec le Duc de Baviere, avec les Etats Généraux, & avec les Anglois. Ces derniers étoient les plus difficiles à manier. Ils témoignoient ſur-tout un éloignement infini pour une nouvelle guerre, qu'ils ne jugeoient pas convenable à la ſituation de leurs affaires. Ils étoient épuiſés par les dépenſes prodigieuſes qu'ils avoient faites pendant la guerre précédente: ils avoient beſoin de la paix, pour regagner ſur leur Roy l'autorité qu'il s'étoit arrogée inſenſiblement; & ils étoient ſi déterminés à ne prendre aucune part aux troubles qui pourroient ſurvenir en Europe, qu'il ne paroiſſoit pas poſſible de leur faire changer de ſentiment. Guillaume avoit prévû toutes ces difficultés, & il compta de les ſurmonter en propoſant un Traité de Partage de la Monarchie d'Eſpagne entre l'Empereur, le Roy de France, & le Duc de Baviere, au moyen duquel, feignant de n'avoir en vûë que de prévenir les troubles que la mort de Charles II. pouvoit faire naître, & de maintenir l'Europe dans la tranquillité où elle étoit, il prenoit des meſures infaillibles pour exciter la plus rude guerre dont elle eût encore été déchirée, ſe réſervant de trouver en tems & lieu les moyens d'amener les Anglois où il vouloit.

1698.

1698.

Premier Traité de Partage de la Monarchie d'Espagne. *Ibid.*

Quoiqu'il ne se proposât en aucune sorte l'agrandissement de la France, qu'il ne trouvoit que trop puissante, le Traité assignoit au Dauphin en Italie les Royaumes de Naples & de Sicile, toutes les Places dépendantes de la Couronne d'Espagne sur les Côtes de la Toscane, en y comprenant le Marquisat de Final; du côté des Pyrenées la Province de Guipuscoa, & nommément les Places de St. Sebastien, de Fontarabie, & du Port du Passage. Ce même Traité donnoit à l'Archiduc le Milanez, & assignoit le reste de la Monarchie Espagnole au Prince Electoral de Baviere, comme à celui qui, après les Princes de la Maison de France, étoit le plus proche parent du Roy d'Espagne. Selon ce projet, Guillaume obtenoit tout ce qu'il s'étoit proposé. Il vouloit la guerre, & elle étoit immanquable, n'étant pas possible que l'Empereur consentît à voir passer la Couronne d'Espagne dans la Maison de Baviere, sans s'y opposer par la voye des armes. Il vouloit que la succession de Charles II. passât en entier dans la Branche de la Maison d'Autriche qui régnoit en Allemagne, & il en venoit à bout en assignant à la France une portion de cette même succession; car si Louis XIV. refusoit d'accepter le partage, il soûlevoit contre lui toute l'Europe,

pe, en faiſant voir à découvert ſes prétentions ſur toute la Monarchie d'Eſpagne, & il y avoit lieu d'attendre que toutes les Puiſſances jalouſes de ce Prince, s'armeroient pour s'oppoſer à ſes deſſeins, & s'il l'acceptoit il révoltoit les Eſpagnols, qui ne voulant pas ſouffrir, ſelon toutes les apparences, le démembrement de leur Monarchie, refuſeroient de la voir paſſer entre les mains de la France & du Duc de Baviere, qui auroit pareillement conſenti au partage, & ne manqueroient pas de ſe donner à l'Empereur. Il ſatisfaiſoit les Hollandois en ne donnant rien à la France dans les Païs-Bas. Enfin, il trompoit les Anglois en leur faiſant voir qu'il n'avoit que des penſées de paix, & pourtant obtenoit d'eux ce qu'il avoit principalement en vûë; car la guerre venant à s'allumer entre l'Empereur & le Roy de France, ce qui étoit inévitable, il n'y avoit pas à douter que ſans paroître l'avoir excitée lui-même pour ſes propres interêts, il ne forçât enfin ſes Peuples à y prendre toute la part qu'il ſouhaitoit. 1698.

Guillaume méditoit ce projet depuis qu'il avoit reconnu qu'il étoit inévitable aux Alliés de conclure la paix à Ryſwik, c'eſt-à-dire, que lorſqu'il donnoit les mains à finir la guerre, il prenoit des meſures pour la rallumer. Mi-

1698. Guillaume envoye à Paris Milord Portland pour faire au Roy la proposition de ce Traité. *Ibid.*

lord Portland qu'il avoit envoyé Ambassadeur en France peu après la conclusion de la paix, y fit les premieres ouvertures de ce partage. Le projet fut agréé. Le Roy lassé de toutes les guerres qu'il avoit faites, auroit été ravi de prévenir celle que l'ouverture de la succession d'Espagne pouvoit exciter; d'ailleurs il sentoit tous les inconveniens ausquels son refus auroit pû donner lieu; ainsi quoique la portion assignée au Dauphin ne fût rien en comparaison du total de la Monarchie d'Espagne, sur laquelle il avoit des prétentions si légitimes, d'abord que la succession ne passoit pas dans la Maison d'Autriche, à qui elle auroit donné une continuation de puissance qu'il ne vouloit pas lui accorder, il aimoit mieux abandonner la plus grande partie de ses droits, que d'entreprendre une nouvelle guerre pour les soûtenir. De cette sorte le Traité fut conclu entre la France, l'Angleterre & la Hollande, de la maniere qu'il avoit été proposé. Il y étoit dit, qu'il seroit communiqué à l'Empereur & au Duc de Baviere, par le Roy Guillaume, & par les Etats Généraux immédiatement après l'échange des ratifications, & que s'ils refusoient de l'approuver, les Rois contractans, & les Etats, les empêcheroient de se mettre en possession des portions

qui leur étoient assignées, lesquelles demeureroient en sequestre entre les mains des Vice-Rois, Gouverneurs, & autres Regens, jusques à ce que l'acceptation eût été faite. 1698.

Ce Traité conclu entre la France, l'Angleterre & la Hollande révolte toute l'Europe.
Ibid.

Les facilités que la France apporta à la conclusion de ce Traité, déconcerterent les vûës du Roy Guillaume, qui auroit mieux aimé un refus, comme plus propre à lui faire obtenir ce qu'il souhaitoit. A cela près, le Traité produisit tout l'effet sur lequel il avoit compté, c'est-à-dire, qu'il soûleva toute l'Europe. L'Empereur, l'Espagne, les Anglois, & tous les Princes d'Italie, le rejetterent hautement. Ces derniers, ausquels on représentoit la France comme une Puissance ambitieuse, toûjours prête à envahir les Etats de ses voisins, ne vouloient pas qu'elle s'établît en Italie. Le Duc de Savoye en particulier, s'y opposoit plus que tous les autres. Il trouvoit que les Places adjugées à cette Couronne sur les Côtes de la Toscane, & en particulier le Marquisat de Final, qui lui ouvroient le Piémont, alloient le livrer à la merci des François; ce qui fut cause qu'il sollicita fortement le Pape d'entrer dans une Ligue que les Princes d'Italie projettoient, pour empêcher que cette Puissance ne s'établît dans leur voisinage.

1698.

Indignation du Roy d'Espagne à ce sujet.

Mémoire présenté par le Marquis de Canales aux Régens d'Angleterre.

Ces mêmes établissemens donnoient de la jalousie aux Anglois, qui craignoient que les François, maîtres des Côtes de la Toscane, du Royaume de Naples & de la Sicile, ne devinssent trop puissans dans la Méditerranée, & ne traversassent leur commerce. D'un autre côté l'Empereur regardant la succession à la Couronne d'Espagne comme son bien propre, & qu'il ne devoit partager avec personne, faisoit grand bruit de l'entreprise des Hollandois, & du Roy Guillaume, se plaignant hautement de ce qu'ils s'arrogeoient des droits qui ne leur appartenoient pas; enfin, le Roy d'Espagne en fut offensé au dernier point, & ne croyant pas devoir souffrir que des Puissances étrangeres se donnassent la liberté de disposer de ses Royaumes, lui vivant, & sans l'avoir consulté, il en témoigna fortement son indignation à Londres, où le Marquis de Canales son Ambassadeur, eut ordre de présenter aux Regens du Royaume, à l'absence du Roy, qui étoit passé en Hollande, au Parlement & à la Nation Britannique, un Mémoire plein de reproches, & extrêmement vif, par lequel Charles se plaignoit de l'ingratitude de Guillaume, qui se mêloit de disposer de la Monarchie d'Espagne, & d'en faire le parta-

1698.

ge, quoique cette Monarchie se fût sacrifiée depuis dix ans à soûtenir une guerre commencée & continuée pour le porter, & pour le maintenir sur le Trône d'Angleterre, sans aucun partage pour le Roy Jacques son Beau-pere, que l'Europe entiere avoit reconnu pour le véritable Monarque des Anglois. Le Mémoire poursuivoit en disant, que Guillaume perdant tout-à-coup le souvenir de tous ces services importans, n'avoit pas plûtôt été tranquille sur le Trône, qu'il avoit cherché à troubler le repos de l'Espagne, & à obscurcir la gloire d'une Nation de laquelle les Ancêtres de ce nouveau Roy se faisoient honneur d'être les Sujets.

Son Ambassadeur est chassé de Londres.

Quelque éloignement que les Anglois eussent pour le Traité de partage, la hauteur & la vivacité de ces plaintes ne laisserent pas de leur faire beaucoup de peine; elles en firent encore plus au Roy Guillaume, à qui ce Prince reprochoit aux yeux de toute la terre, l'indignité de son usurpation, en se chargeant lui-même de l'avoir soûtenuë contre la justice. Les Regens d'Angleterre n'eurent pas plûtôt reçû ce Mémoire, qu'ils en firent part à Guillaume, & tout de suite, sans attendre ses réponses, firent signifier à l'Ambassadeur d'Espagne un ordre de sortir d'Angleterre dans dix-huit jours, ce qui attira par maniere de représailles, de

1698. la part du Roy d'Eſpagne, un pareil ordre à l'Ambaſſadeur d'Angleterre, de ſortir inceſſamment de ſes Etats.

Guillaume diſſuade ſous main l'Empereur d'accepter le Traité.

Lettres Politiques d'un Suiſſe à un François.

Mem. Chronologiques ſervant à l'Hiſtoire générale de l'Europe depuis 1600. juſques en 1716.

Supplement au Journal de Verdun. Tome 1.

Cependant nonobſtant toutes ces clameurs de l'Eſpagne, des Anglois, & des Princes d'Italie, le Traité de Partage auroit pû ſubſiſter, ſi le Roy Guillaume avoit pris, ſelon ſes engagemens, des meſures convenables pour le faire agréer à l'Empereur; mais comme il ne l'avoit pas propoſé, afin qu'il eût lieu, bien loin de ſolliciter ce Prince à s'y conformer, il l'en détournoit de tout ſon pouvoir, l'aſſûrant ſous main de toutes les forces de l'Angleterre & de la Hollande, & le preſſant de faire paſſer à bonne heure des Troupes dans le Milanez & dans le Royaume de Naples, afin de ſe trouver en poſſeſſion de ces Etats lorſque le Roy d'Eſpagne viendroit à mourir. Leopold, quelque fâché qu'il fût contre lui, ne laiſſoit pas de lui ſçavoir gré des diſpoſitions où il le voyoit; mais outre que l'épuiſement où il étoit, & le beſoin qu'il avoit de Troupes pour les employer con-
1699. tre le Turc, avec qui il n'avoit pas encore fait la paix, ne lui permettoient pas de faire paſſer des forces en Italie, il ne jugeoit pas devoir s'engager ſi-tôt dans une démarche d'un ſi grand éclat; ainſi il ſe contentoit d'agir ſourdement auprès du Roy d'Eſpagne, par la voye des négociations.

1699.

L'Empereur continuë ses négociations à Madrid par rapport à la succession d'Espagne. *Mémoires du Comte d'Harrach. Tome 1.*

Le Comte d'Harrach, qui n'avoit pas pu engager Charles à nommer avant la fin de la guerre l'Archiduc pour son Successeur, continuoit à agir pour obtenir au moins qu'il ne renvoyât pas cette Déclaration plus loin, & mettoit tout en usage pour l'y engager; mais elle pouvoit donner lieu à de si grands inconveniens, & elle devoit avoir vraisemblablement des suites si fâcheuses pour le Roy d'Espagne, qu'il n'y avoit pas apparence qu'il consentît jamais à accorder ce qu'on souhaitoit; ses infirmités ne lui permettoient en aucune sorte de s'engager dans une nouvelle guerre, qui suivroit infailliblement de près la déclaration, n'étant pas possible que le Roy de France, irrité de cette démarche, ne prît les armes pour venger le tort qu'on lui auroit fait. Dans cette supposition il étoit évident qu'il se seroit rendu maître d'une partie de l'Espagne avant qu'on pût s'y opposer, l'épuisement des Espagnols, qui étoit extrême, les mettant hors d'état de résister à une Puissance si redoutable. Pardessus cela, les divisions du Conseil d'Espagne étoient notablement augmentées.

La Reine & l'Amirante de Castille étoient toujours très-portés en faveur de l'Archiduc; mais le crédit de l'un & de l'autre étoit diminué par les intrigues du Cardinal Porto-Carrero, qui après

1699. s'être broüillé avec l'Amirante, & à son occasion avec la Reine, n'étoit plus dans les interêts de la Maison d'Autriche. L'ambition de ce dernier, & la protection trop ouverte que la Reine lui accordoit, aussi bien qu'à quelques Seigneurs Allemands qui abusoient de sa faveur, avoient donné lieu à ces divisions. Ceux dont on se plaignoit le plus étoient la Comtesse de Perlips, le Pere Gabriël Capucin Confesseur de la Reine, Adam Selder & quelques autres. La Comtesse, d'une naissance obscure, mais d'un esprit très-insinuant, s'étoit acquis une autorité si entiére auprès de la Reine, que tout cédoit à ses volontés; elle se servoit de ce crédit principalement pour satisfaire son avarice; tout étoit à vendre à la Cour, Charges, Dignités, Emplois. Le Cardinal choqué de tous ces désordres, qu'il ne pouvoit plus souffrir, avoit cru devoir faire à la Reine des représentations; il le fit avec beaucoup de force, déclarant qu'il ne voyoit point d'autre reméde, pour faire cesser des abus si crians, que d'ôter à l'Amirante la direction des affaires, & de renvoyer en Allemagne les personnes dont on se plaignoit; mais ces représentations avoient été mal reçûes, la Reine s'en étoit tenu offensée, & pour faire voir au Cardinal le mépris qu'elle faisoit de lui & de ses remontrances, après lui

lui avoir répondu séchement, elle lui avoit tourné le dos dans le tems qu'il sembloit avoir encore quelque chose à lui dire. Dès-lors le Cardinal avoit songé à abandonner le parti de l'Archiduc, & peu après s'étoit mis publiquement à la tête de ceux qui favorisoient le Prince Electoral de Baviere. Il faut ajoûter à tous ces obstacles qui s'opposoient à la réüssite de la négociation du Comte d'Harrach, la haine que les Espagnols avoient conçûë contre la Nation Allemande, à l'occasion des excès dont nous venons de parler. Cette haine, qui étoit passée de la Cour dans tout le Royaume, étoit parvenuë à un tel point, que le nom Allemand étoit publiquement détesté, & il paroissoit peu convenable de vouloir faire agréer au Roy un Prince de cette Nation pour lui succéder. 1699.

Ce concours de circonstances étoit si contraire aux prétentions de la Cour de Vienne, que le Comte d'Harrach désespérant du succès de sa négociation, avoit prié plus d'une fois l'Empereur de le rappeller, le suppliant très-instamment de lui donner un successeur. Louis Comte d'Harrach son fils fut nommé pour le remplacer; & comme l'Empereur n'osoit plus se flater que le Roy d'Espagne consentît de son vivant à faire la déclaration qu'on lui demandoit,

Il sollicite le Roy de faire un testament en faveur de l'Archiduc. *Ibid.*

1699. le nouveau Ministre eut ordre de solliciter un Testament en faveur de l'Archiduc, dans lequel le Roy le déclareroit héritier de tous ses Etats.

Selon ces instructions il représenta à ce Prince, que quoique l'Empereur souhaitât avec passion de le voir gouverner ses Royaumes encore long tems, il le prioit de considerer que son peu de santé donnant de tems en tems lieu de craindre pour sa vie, il étoit de sa prudence & de son amour pour ses Peuples, de prévenir les inconveniens qui arriveroient, s'il venoit à mourir sans avoir nommé celui qui devoit lui succeder; qu'en ce cas le Roy de France ne manqueroit pas de faire valoir ses prétentions les armes à la main, & que dans un tel désordre, la proximité de ses Etats lui donneroit moyen d'envahir toute l'Espagne, avant qu'on eût pû se mettre en état de s'y opposer; que pour prévenir ce danger l'Empereur, comme son parent & fidéle Allié, se croyoit obligé de l'exhorter & de le prier même de faire un Testament en faveur de l'Archiduc, dans lequel il le déclareroit héritier de toute sa Monarchie; ajoûtant, qu'en ce cas il paroissoit convenable qu'il appellât de son vivant ce Prince en Espagne, autant pour lui donner moyen de s'instruire à bonne heure des

Loix & des Coutumes de la Nation, que pour accoutumer la Nation à voir chez elle celui qui devoit la gouverner un jour. Il finit en représentant au Roy que cette disposition autoriseroit l'Empereur à faire de nouvelles alliances avec le Roy de la Grande-Bretagne, & avec d'autres Puissances, qui lui donneroient moyen de maintenir sur le Trône celui qu'il se seroit choisi lui-même pour successeur. 1699.

Le Roy est fâché de cette demande. *Ibid.*

Ces représentations ne furent aucunement agréables à Charles, qui répondit froidement qu'il attendoit de la bonté & de la misericorde de Dieu, des jours plus longs que ceux que l'Empereur sembloit lui prescrire; que néanmoins il réfléchiroit sur les propositions qui lui avoient été faites, mais qu'il prioit l'Empereur & son Ministre de ne lui en plus faire de semblables.

La Cour de Vienne fut très-mal satisfaite de cette réponse, qui lui donna d'autant plus d'inquiétude, que les François sembloient commencer à prendre le dessus à Madrid, où ils étoient vûs d'un œil bien différent que par le passé. Quoique pendant les Conférences de Ryswik le Roy d'Espagne eût déclaré si souvent, qu'il ne vouloit la paix que sur le pied du Traité des Pyrenées, non-seulement il ne comptoit pas que le Roy de Fran-

1699. ce se relâchât jusques à ce point, mais encore il avoit été tout-à-fait sensible à la générosité avec laquelle ce Prince lui avoit restitué tous les Pays qu'il occupoit à titre de réunion, & tous ceux qu'il avoit conquis pendant la guerre, & cela dans un tems où par la superiorité de ses armes, il lui étoit si facile de les retenir. La Nation entiere n'en avoit pas été moins touchée; cette générosité lui avoit donné une très-haute idée de la magnanimité de ce Prince, & de sa moderation, & avoit totalement changé les cœurs des Espagnols, dans lesquels on commençoit à ne trouver plus cette ancienne antipathie qu'ils avoient euë pour les François.

Le Roy de France envoye le Marquis d'Harcourt en Espagne. *Ibid.*

L'arrivée du Marquis d'Harcourt, que le Roy avoit envoyé à Madrid en qualité d'Ambassadeur, avoit achevé de les confirmer dans ces dispositions. Les manieres douces & engageantes qu'il avoit avec tout le monde, ce qu'on lui avoit recommandé sur toutes choses avant son départ, son attention à ne faire de la peine à personne, & à rendre service à tous ceux qui s'adressoient à lui, le bon ordre qu'il avoit établi dans sa Maison & parmi ses Domestiques, sa liberalité, qui alloit presque jusques à la profusion, son respect pour tout ce qui avoit quelque rapport à la Religion; enfin son attention pour les Pauvres, à qui il fai-

ſoit diſtribuer des aumônes abondantes, lui avoient gagné tous les cœurs. 1699.

Il y eſt reçû avec de grands témoignages d'amitié. *Ibid.*

Les progrès qu'il avoit déja faits à la Cour & ſur l'eſprit du Peuple, parurent principalement le jour qu'il fit ſon entrée publique. Elle avoit été fixée au quinziéme du mois de Septembre, & l'on peut dire que les Eſpagnols eux-mêmes n'oublierent rien de ce qui pouvoit contribuer à en relever l'éclat. Les Officiers du Roy, ſes Gentilshommes, ceux des Miniſtres étrangers, & généralement tous les Seigneurs qui devoient lui faire cortége, ſe rendirent à ſon Hôtel ſur les neuf heures du matin. Ils y furent reçûs dans cinq grandes Sales de plein-pied, où ils trouverent des tables chargées de toute ſorte de mets. On y ſervit avec profuſion des liqueurs de toute eſpece à tous ceux qui ſe préſenterent : le Peuple même ne fut pas oublié, on eut ſoin de faire couler pendant tout le jour des fontaines de vin & de chocolat devant le Palais.

Il va à l'Audience du Roy. *Ibid.*

Un peu après dix heures l'Ambaſſadeur commença à ſe mettre en marche, les Gentilshommes des Miniſtres étrangers, montés ſur des chevaux de grand prix, paroiſſoient les premiers ; après eux venoient vingt-quatre Gentilshommes de l'Ambaſſadeur, vêtus de Juſte-au-corps de velours, chargés d'une ri-

1699. che broderie d'or, & montés comme les premiers. Ils étoient suivis de plus de cent Officiers du Roy pareillement à cheval. Trente Valets-de-pied de l'Ambassadeur venoient ensuite, & après eux autant de Pages, dont les Livrées répondoient à la solemnité de la Fête. Après tout ce cortége paroissoit l'Ambassadeur. Il étoit à cheval, & avoit à l'un de ses côtés le Majordome du Roy, qui étoit de semaine, & de l'autre l'Introducteur des Ambassadeurs; le Carrosse du Roy venoit immédiatement après, & étoit suivi de cinq Carrosses de l'Ambassadeur; le train du premier, d'une sculpture admirable, étoit tout doré, & les quatre autres ne cedoient pas beaucoup à la magnificence de celui-ci.

Le concours du Peuple, que la beauté du spectacle avoit attiré, étoit si grand, que ce cortége avoit de la peine à passer, & fut obligé de s'arrêter plus d'une fois. Les ruës étoient bordées d'échafauds, & toutes les fenêtres, dont la plûpart avoient été loüées à très-haut prix, étoient occupées par les Dames les plus qualifiées, & par tout ce qu'il y avoit de plus brillant à Madrid. Pendant tout le tems de la marche, on n'entendoit que des acclamations du Peuple, qui crioit, *Vive le Roy*, *vive la France*; *vive son Ambassadeur*, tandis que les

Dames jettoient des eaux odoriferantes ſur l'Ambaſſadeur, qui recevoit tous ces témoignages de bienveillance, d'une maniere à charmer tout le monde. 1699.

Ce fut au milieu de toutes ces marques publiques d'eſtime, de conſideration, & d'amour pour la Nation Françoiſe, qu'il arriva au Palais. Le Roy entouré de tous les grands Officiers de la Couronne, & de tout ce qu'il y avoit de Grands-d'Eſpagne à Madrid, lui donna audience debout. L'Ambaſſadeur paſſa enſuite chez la Reine, qui ſe conformant, au moins exterieurement aux ſentimens du Roy, & aux empreſſemens de la Nation, lui fit plus d'accuëil qu'on n'avoit lieu d'en attendre d'une Belle-Sœur de l'Empereur, & d'une Tante de l'Archiduc.

Le Peuple donne de grands témoignages d'amitié pour la Maiſon de France.

Supplement au Journal de Verdun.

Après cette audience, il eut chez lui pendant pluſieurs jours, un concours étonnant & de Nobleſſe & de Peuple, qui y étoient attirés autant pour lui rendre leurs reſpects, que pour voir la magnificence de ſes ameublemens, bien au-deſſus de tout ce qu'on avoit vû juſques alors en ce genre. Sur quoi s'étant aperçû que ce qui amenoit principalement chez lui la plus grande partie de ceux qui n'étoient pas d'un rang à faire de pareilles viſites, étoit le deſir de voir le Portrait du Roy, celui du Dauphin, &

1697. ceux des trois Princes ses Enfans, qui étoient placés dans la principale Chambre de l'Ambassade, où le Peuple n'osoit pas entrer, il ordonna qu'on mît ces Tableaux dans la grande Sale, où tout le monde étoit admis indifferemment.

Tracasserie du Roy Guillaume. Remontrances de l'Ambassadeur de France faites au Roy d'Espagne à ce sujet. *Ibid.*

Ces démonstrations d'estime de la part du Roy, & de la part du Peuple, ne pouvoient qu'exciter infiniment la jalousie de l'Empereur. Une tracasserie du Roy Guillaume vint encore l'augmenter, & donna même quelque inquiétude à la France. Ce Prince, qui ne cherchoit qu'à semer des divisions, avoit fait publier par ses Emissaires, que le Roy d'Espagne venoit de faire un Testament en faveur du Prince Electoral de Baviere, par lequel il l'instituoit héritier universel de toute la Monarchie Espagnole: Le Roy de France négligea d'abord ces bruits; mais comme ils se fortifierent dans la suite, & qu'ils étoient confirmés de divers endroits, il jugea à propos de s'en éclaircir, & ordonna à son Ambassadeur à Madrid d'en faire des plaintes au Roy d'Espagne. Le Marquis d'Harcourt lui présenta à cet effet un Mémoire, dans lequel il lui disoit d'abord, qu'après les assurances que S. M. C. avoit données au Roy T. C. de ne faire aucune démarche contraire à la paix, & capable de ralumer la guerre,

il ſeroit difficile que ce Prince ajoûtât foi aux bruits qui couroient, d'un Teſtament fait en faveur du Prince Electoral de Baviere; il lui repréſentoit enſuite qu'une pareille démarche ſeroit contraire à l'amitié, dont les deux Rois s'étoient donnés de mutuelles aſſurances, & que la parole Royale, qui doit toujours être ſacrée entre les Souverains, en ſeroit violée; que le Roy ne pouvoit pas croire que la pieté & la juſtice de S. M. C. lui euſſent permis d'oublier ce que les Princes doivent aux Loix, & aux Coutumes inviolables des Pays qui leur ſont ſoûmis; que le principal objet du Roy ſon Maître étoit de voir S. M. C. joüir en paix pendant longues années des Etats que Dieu lui avoit donnés à gouverner; qu'il ſçavoit fort bien lui-même que le Roy de France ne lui avoit jamais fait aucune propoſition qui eût le moindre rapport à la ſucceſſion d'Eſpagne, & que cette attention déſintéreſſée, & ſi oppoſée aux droits que la nature avoit tranſmis au Dauphin, avoit dû lui faire connoître le deſir ſincere que le Roy avoit d'entretenir une parfaite intelligence avec lui. Enfin, il finiſſoit en diſant, qu'il ne doutoit pas que S. M. C. ne fût diſpoſée à y contribuer de tout ſon pouvoir; mais que ſi par malheur tous les ſoins du Roy de France ne pou-

1699.

1699. voient pas empêcher que la tranquillité publique ne fût troublée, toute l'Europe seroit au moins convaincuë, qu'il n'avoit aucune part aux malheurs qui pourroient suivre, n'ayant rien à se reprocher à cet égard.

Réponse du Roy d'Espagne à l'Ambassadeur. *Ibid.*

Le Roy d'Espagne, qui n'avoit pas songé au Testament dont on lui parloit, fut surpris des plaintes de l'Ambassadeur, & lui fit répondre, que n'ayant pas moins de zéle que le Roy de France pour maintenir la tranquillité publique, il ne feroit jamais rien qui fût capable de la troubler; que du reste, il étoit d'autant plus surpris des représentations qu'on lui faisoit, qu'elles lui venoient dans un tems où sa santé paroissant rétablie, il n'étoit aucunement obligé de prendre des résolutions prématurées.

L'Empereur fait sa paix avec la Porte. *Traité de Corlovvitz.*

Ces représentations de la France, & les réponses du Roy d'Espagne, qui donnoient si bien à connoître à l'Empereur les dispositions des deux Cours, le déterminerent à se rendre aux sollicitations du Roy Guillaume, qui depuis le Traité de Ryswik le pressoit fortement de finir la guerre de Hongrie. Les Armes de l'Empereur, depuis qu'elles n'étoient plus occupées par la France sur les bords du Rhin, avoient repris le dessus, & il avoit fait des conquêtes considérables sur les Infidéles; mais comme cette guerre au-

toit fait une puiſſante diverſion en faveur de la France, ſi elle avoit continué à la mort du Roy d'Eſpagne, Guillaume voulant prévenir tous les obſtacles qui pouvoient ou s'oppoſer à la guerre que la mort de ce Prince devoit cauſer, ou en rendre le ſuccès douteux, ne ſe laſſoit pas d'offrir aux deux Empereurs ſa médiation & celle des Hollandois. Les Turcs l'accepterent avec grand plaiſir, & l'Empereur l'accepta auſſi, préferant de s'aſſûrer la Couronne d'Eſpagne, à toutes les conquêtes qu'il auroit pû faire ſur les Infidéles. De cette ſorte leurs differens furent bientôt terminés. Par le Traité ſigné & conclu à Corlowitz, Village ſur le Danube entre Peterwaradin & Belgrade, les deux Empereurs convinrent d'une treve de vingt-cinq ans, moyenant quoi les Infidéles cederent à l'Empereur la Tranſilvanie, & tout ce qu'il avoit fait de conquêtes en Hongrie. 1699.

Differend appaiſé entre l'Empereur & le Pape au ſujet des Fiefs d'Italie. *Supplement au Journal de Verdun. Tome 1.*

Cette paix, qu'on regarda dans la ſuite comme un point important de la politique de Guillaume, avoit été précedée par un autre ſervice de même nature qu'il avoit rendu quelque tems auparavant à l'Empereur, & toujours dans les mêmes vûës d'aſſûrer le ſuccès de la guerre qu'il méditoit contre la France. Il s'étoit élevé un differend conſiderable

1699. entre Leopold & le Pape, à l'occasion de quelques Fiefs d'Italie dont le Pape demandoit qu'on lui fît foi & hommage. Le Fief dont il s'agissoit principalement, étoit celui de Farnese, possédé par Dom Livio Odescalqui neveu du Pape Innocent XI. L'Empereur avoit fait sommer Dom Livio de lui rendre hommage à peine de confiscation, & le Pape lui avoit défendu de reconnoître d'autre Souverain que le St. Siége. Cette affaire commençoit à s'échauffer, & pouvoit avoir des suites, Guillaume les fit sentir à l'Empereur: il lui représenta que dans les circonstances où il se trouvoit, il ne pouvoit lui convenir en aucune sorte de s'attirer des affaires sur les bras, & que la santé chancelante du Roy d'Espagne donnant à chaque instant tout à craindre pour sa vie, il étoit de la bonne conduite de ne choquer aucune Puissance de l'Europe, & moins encore le Pape, qu'on devoit regarder comme le premier mobile des Puissances d'Italie, & qui avoit un si grand crédit à la Cour d'Espagne. L'Empereur se rendit à ces considerations, & renvoyant à faire valoir ses droits, quels qu'ils fussent, dans des circonstances plus favorables, il ne songea plus qu'à continuer ses pratiques auprès du Roy d'Espagne, tandis qu'il tâchoit d'amuser la France

ſous les dehors d'une feinte négociation, que ſes Miniſtres avoient entamée à Vienne avec l'Ambaſſadeur de cette Couronne. 1699.

Cet Ambaſſadeur étoit le Marquis de Villars, déja connu dans les Armées de France, où il avoit ſervi avec beaucoup de réputation, & fameux dans la ſuite ſous le nom de Maréchal de Villars. Il avoit été reçû à Vienne d'abord aſſez froidement, & il continuoit à être traité de la même maniere, lorſque les Miniſtres de l'Empereur changerent tout-à-coup de conduite à ſon égard, & lui propoſérent d'entrer en négociation ſur les affaires d'Eſpagne. Leur but étoit de l'amuſer juſques à la mort de Charles II. ſans rien conclure, & cependant de broüiller le Roy de France avec l'Angleterre & la Hollande, qui ne manqueroient pas d'être choqués en le voyant négocier au préjudice du Traité de partage. Selon ce plan ils propoſerent à l'Ambaſſadeur une négociation directe, ſans qu'il fût queſtion de la médiation de l'Angleterre & de la Hollande. Le Comte de Kinski Premier Miniſtre de l'Empereur, après lui avoir fait ſentir combien une bonne union pouvoit être avantageuſe aux deux Maiſons d'Autriche & de France, ajoûta qu'il ſembloit peu convenable à la dignité de ſon Maître, & à celle du Roy, de traiter ſur le projet propoſé, & pour-

Feinte négociation des Miniſtres de l'Empereur avec le Marquis de Villars Ambaſſadeur de France.

Memoires du Maréchal de Villars.

1699. ſuivoit en diſant que ces deux Princes, les plus puiſſans de l'Europe, n'avoient que faire de Tuteurs pour les diriger; que le Roy d'Eſpagne ſe portoit bien, mais que quand il arriveroit que Dieu voulût l'enlever de ce monde, de ſi grands Princes, & auſſi proche parens qu'étoient l'Empereur & le Roy de France, pouvoient bien s'entendre eux-mêmes ſans avoir beſoin d'aucun ſecours étranger; que même dans ce cas il ne ſeroit avantageux ni à l'un ni à l'autre d'agir ſur le plan qui avoit été propoſé, les Médiateurs n'ayant eu en vuë en le dreſſant que leurs propres interêts, qui étoient d'empêcher également l'agrandiſſement de la Maiſon d'Autriche, & celui de la Maiſon de France; que de cette ſorte, il convenoit de regarder le Traité comme s'il n'en avoit jamais été queſtion, & de négocier à nouveaux frais. Le Marquis de Villars, qui n'étoit pas aſſez autoriſé pour traiter un point de cette importance, après avoir témoigné au Comte combien il étoit ſenſible aux ouvertures qu'il venoit de faire, lui répondit qu'il en donneroit avis au Roy, & qu'il lui feroit part des réponſes qu'il recevroit.

L'Envoyé de Hollande cherche à traverſer cette négociation. *Ibid.*

Quelque ſecrette qu'eût été cette entrevûë, Hoop Envoyé d'Angleterre & de Hollande, qui avoit ordre d'obſerver

de près les démarches des Miniſtres de l'Empereur, ne tarda pas à avoir connoiſſance de celle-ci, il pénétra même dans le fond du myſtere: or comme il avoit grand interêt d'interrompre cette négociation, directement contraire aux vûës du Roy Guillaume, il fut ſoupçonné d'avoir contribué à ſuſciter une affaire au Marquis de Villars, qui non-ſeulement accrocha la négociation, mais qui pouvoit aller juſques à rompre tout commerce entre la France & la Cour de Vienne; voici à quelle occaſion. 1699.

Il devoit y avoir un Bal dans le Palais Impérial, au ſujet des réjouïſſances qui ſe faiſoient, tant à cauſe de la paix qui venoit d'être concluë avec les Turcs, qu'à cauſe du mariage du Roy des Romains avec la Princeſſe Amelie-Guillelmine fille de Jean-Frederic Duc de Brunſwik Hannover. Comme il n'y avoit pas dans le Palais de lieu plus convenable pour ces ſortes de fêtes, qu'une grande Sale qui faiſoit partie de l'apartement de l'Archiduc, elle fut choiſie pour celle-ci. L'occaſion parut ſi ſolemnelle, qu'on voulut bien, pour cette fois & ſans conſéquence, y admettre les Miniſtres étrangers, quoique ſelon la coutume, ou comme on l'appelle à la Cour Impériale, ſelon l'étiquette du Palais, ils n'aſſiſtent pas ordinairement aux fêtes que la Cour

1699. donne, & cela pour prévenir les disputes sur la préséance.

Le Marquis de Villars est insulté au Palais par le Prince de Lichtenstein. *Ibid.*

Le Marquis de Villars n'avoit pas encore eu audience de l'Archiduc, à cause de quelques difficultés sur le cérémonial, cependant il ne laissa pas, sur la liberté accordée aux Ambassadeurs, de se rendre au Palais comme les autres. A peine fut-il placé que le Prince de Lichtenstein, Gouverneur de l'Archiduc, alla à lui avec précipitation, & soit qu'il agît de lui-même, soit qu'il fût poussé d'ailleurs, lui dit d'un ton vif & fort échauffé, que n'ayant pas eu audience de l'Archiduc, il ne devoit pas assister à une fête qui se donnoit dans son apartement. Il faut remarquer que le Marquis de Villars n'étoit pas le seul des Ministres étrangers qui n'eût pas eu audience de ce Prince, & que quoique l'Envoyé de Hollande, avec qui il étoit pour lors, se trouvât dans le même cas, on ne lui dit rien. Le Marquis sans s'émouvoir répondit, qu'il croyoit être non chez l'Archiduc mais chez l'Empereur, que c'étoit là tout ce qu'il avoit à dire dans un lieu si respectable; *néanmoins*, poursuivit-il, *comme il faut se montrer le plus sage, je me retire chez moi, où j'espere que vous viendrez bientôt, me parler differemment de ce que vous venez de faire.* Sur cela il

sortit

sortit de la Sale, & l'Envoyé de Hollande demeura. 1699.

Le lendemain le Marquis de Villars alla parler au Comte de Kaunits de l'insulte qu'il avoit reçûë, le priant d'en informer l'Empereur, de la justice duquel il attendoit des satisfactions convenables; cependant il avoit déja dépêché un Courrier en France, pour informer le Roy de ce qui s'étoit passé. L'Empereur désaprouva hautement la conduite du Prince, & ordonna même des satisfactions; mais comme on ne les trouvoit pas suffisantes, elles furent rejettées. Le Roy avoit ressenti l'injure faite à son Ministre, & voulant qu'elle fût réparée amplement, lui avoit fait sçavoir ses intentions, qui étoient de ne faire aucune plainte à l'Empereur, mais d'en parler une seule fois au Comte de Kinski, & de lui dire qu'il avoit ordre de ne pas solliciter de réparation, le Roy ne doutant pas que l'insulte ayant été faite en présence de l'Empereur, la réparation n'eût suivi de près, & que le Prince de Lichtenstein n'eût déja reçû ordre d'aller chez l'Ambassadeur, l'assûrer du déplaisir qu'il avoit, d'avoir manqué au respect dû à son caractére.

Il demande réparation de cette insulte.

Le Roy en demandant ainsi la satisfaction la plus ample qu'on pouvoit lui faire, agissoit à deux fins; premiérement

L'Empereur a quelque peine à l'accorder.

1698. il vouloit venger avec éclat l'injure faite à son Ministre; & en second lieu, il avoit en vûë de faire voir aux Anglois & aux Hollandois, que malgré la négociation que les Ministres de l'Empereur avoient entamée avec le Marquis de Villars, il ne s'entendoit aucunement avec ce Prince, puisqu'il le ménageoit si peu. Ces mêmes raisons qui faisoient agir le Roy, mettoient l'Empereur en consideration, & étoient cause qu'il se faisoit une peine d'accorder ce qu'on lui demandoit, craignant que ces deux Puissances ne regardassent la facilité avec laquelle il auroit donné satisfaction au Roy, comme une marque de son inclination à le rechercher. Ces interêts que les deux Cours avoient, l'une à ne pas se relâcher dans ses prétentions, & l'autre à refuser ce qu'on souhaitoit, firent traîner l'accommodement en longueur. Enfin, l'Empereur qui vouloit bien accorder quelque chose, mais qui ne vouloit pas tout accorder, ordonna que le Prince de Lichtenstein se rendroit dans l'apartement de la Princesse sa sœur, où le Marquis de Villars se trouveroit comme par hazard, & qu'à l'occasion de cette visite, il lui feroit des excuses de ce qui s'étoit passé.

Il l'accorde enfin. *Ibid.*

Ces offres furent rejettées. Le Roy vouloit que la satisfaction fût pleine &

entiere, & pour être telle, elle devoit se faire chez l'Ambassadeur lui-même, qui tint ferme à ne vouloir des excuses que chez lui, déclarant qu'il ne pouvoit donner que quinze jours pour s'y résoudre, passé lequel tems, il avoit ordre de se retirer & de repasser en France. La crainte de ce départ étoit capable plus que tout au monde de déterminer l'Empereur, qui par là se seroit vû à la merci de l'Angleterre & de la Hollande, sans qu'il lui restât aucune voye pour traiter avec la France, supposé que ces deux Puissances n'eussent pas agi de bonne foi avec lui, ce qu'il craignoit fortement, malgré les protestations du Roy Guillaume; cependant il ne pouvoit pas se résoudre, & il recula jusques au dernier instant. Le quinziéme jour étoit déja fort avancé, une partie des Domestiques du Marquis de Villars étoit hors de Vienne, il alloit lui-même monter en carrosse pour se retirer, lorsqu'on vint lui dire que le Prince alloit arriver. Il vint en effet un moment après, & lui portant la parole en présence de l'Ambassadeur de Savoye & de plusieurs autres Seigneurs, lui dit en propres termes: *Je serois au desespoir, Monsieur, si j'avois manqué au respect qui est dû à S. M. T. C. & aux égards qui sont dûs à votre Caractére, en ce qui s'est passé entre nous, chez*

1699.

1699. *Son Altesse Sérénissime Mgr. l'Archiduc, puisque j'ai toujours eu, & j'aurai toute ma vie, une profonde vénération pour S. M. T. C. & j'espere que vous voudrez me rendre auprès d'Elle, la justice que méritent ces véritables sentimens.* Sur quoi l'Ambassadeur prenant la parole, lui répondit : *Je ne manquerai pas, Monsieur, de rendre un compte fidéle à S. M. des sentimens pleins de respect & de vénération que vous me marquez avoir pour Elle. Je ne doute pas qu'Elle ne reçoive avec plaisir, les témoignages que vous m'en donnez.*

Continuation des négociations entre l'Ambassadeur de France & les Ministres de l'Empereur.

Cette affaire étant ainsi terminée, les négociations recommencerent. Le Comte de Kinski étoit mort, & le Comte de Kaunits, qui lui avoit succédé en qualité de Premier Ministre, eut de nouvelles conférences avec le Marquis de Villars ; mais elles n'eurent pas un grand succès. Le Roy sçavoit, à n'en pouvoir pas douter, que l'Empereur n'étoit pas, à beaucoup près, aussi bien intentionné pour la paix, que ses Ministres vouloient le faire entendre, & que toute cette feinte négociation n'avoit été entreprise que pour le commettre avec les Anglois & les Hollandois. Le Marquis de Villars ne ménagea pas sur cela le Comte, & s'expliqua clairement avec lui, sur les raisons que la

France avoit de douter de la ſincerité des ouvertures de l'Empereur. Ces raiſons conſiſtoient en ce qu'on étoit très-bien informé de toutes les démarches que la Cour de Vienne avoit faites depuis la paix dans les principales Cours de l'Europe, ſoit pour renouveller une ligue contre la France, ſoit pour inſpirer aux Etats Proteſtans des défiances contre cette Couronne, à quoi l'on pouvoit ajoûter les dernieres démarches du Chancelier d'Autriche, qui venoit tout recemment de demander aux Etats de cette Province, ſous les yeux même de l'Empereur, de nouveaux ſecours, comme pour les préparer à une nouvelle guerre, qui ne pouvoit être que contre la France. Le Comte de Kaunits éludoit autant qu'il lui étoit poſſible la force de ces conjectures, & vouloit toujours en venir à une négociation directe, ſans qu'il fût queſtion de la médiation de l'Angleterre; mais le Roy ſe tenoit toujours au Traité de Partage, & n'oublioit rien pour le faire accepter à l'Empereur, qui en étoit toujours plus éloigné. 1699.

Mort du Prince Electoral de Baviere.

La mort du Prince Electoral de Baviere, enlevé fort bruſquement de ce monde, vint changer tout-à-coup la ſituation des affaires. Ce Prince qui n'étoit encore que dans ſa ſeptiéme année mourut à Bruxelles le ſixiéme du mois

1699.

Manifeste publié par le Duc de Baviere en l'année 1704.

de Février de cette année mil six cens quatre-vingt-dix-neuf, d'une maladie qui sembloit assez légére, & dont il avoit été attaqué plusieurs autres fois sans danger. On raisonna beaucoup sur cette mort, qui pouvoit être naturelle, mais qui ne parut pas telle à tout le monde, & dont l'Electeur de Baviere parla dans la suite d'une maniere peu honorable à la Cour de Vienne; quoiqu'il en soit, l'Empereur regarda cet événement, qui diminuoit le nombre des Prétendans à la Couronne d'Espagne, comme lui étant très-favorable. Le Roy de France n'ignoroit pas ses sentimens, il n'ignoroit pas non plus avec combien peu de bonne foi le Roy Guillaume, qui ne tarda pas à lui proposer un nouveau Traité de Partage, s'étoit conduit dans ses dernieres négociations avec la France; mais trouvant qu'à tout prendre le plus avantageux pour lui, étoit de s'assûrer par un Traité, une portion de la Monarchie d'Espagne, qui sans qu'il fût besoin d'en venir à une nouvelle guerre, auroit ajoûté à sa Couronne des Etats encore plus considérables que le premier, il consentit pour la seconde fois, à abandonner la plus grande partie de ses prétentions, s'estimant heureux de pouvoir à ce prix maintenir la paix dans ses Etats.

Ces pensées étoient bien éloignées de celles du Roy Guillaume. Ce Prince étoit infirme depuis quelque tems, & presque aussi malade que le Roy d'Espagne ; cependant il persistoit dans ses anciennes vûës, & ne proposoit ce nouveau Traité que dans les mêmes vûës qu'il avoit proposé le premier. Il souhaitoit avec d'autant plus d'ardeur de voir ralumer la guerre, que les Anglois le poussoient encore plus vivement qu'ils n'avoient fait jusques alors. Il avoit refusé, comme nous avons vû, de congédier son Armée, sous prétexte qu'elle n'étoit pas entierement payée des sommes qui lui étoient dûës. Le Parlement qui ne vouloit pas lui laisser ces Troupes, lui fournit les fonds qu'il falloit pour les satisfaire, & demanda de nouveau qu'elles fussent licentiées. Guillaume qui sentoit les conséquences d'un refus, consentit à ce qu'on vouloit ; il se flata néanmoins que les Anglois useroient de quelque condescendance à son égard, & qu'ils lui permettroient au moins de retenir ses Gardes Hollandoises, & les Régimens formés des Protestans François, qu'il avoit recueillis après la révocation de l'Edit de Nantes. Il souhaitoit avec passion de conserver les uns & les autres, & il en écrivit à la Chambre des Communes d'une ma-

1699.

Le Parlement d'Angleterre chagrine le Roy Guillaume.

Supplement au Journal de Verdun. Tome I.

1699. niere si soumise, qu'il avoit lieu d'attendre qu'on ne lui réfuseroit pas cette grace; mais les esprits y étoient si peu disposés, que la Chambre indignée lui fit un crime de sa demande, & lui présenta une adresse, dans laquelle elle lui disoit sans ménagement, que c'étoit par de mauvais conseils qu'il proposoit une chose si contraire aux Constitutions & aux Loix qu'il étoit venu rétablir lui-même; ajoûtant que quiconque étoit d'avis de garder ces Troupes dans le Royaume, étoit ennemi de la Couronne & de l'Etat, & qu'on ne pouvoit accorder ce point, sans qu'il parût que le Roy manquoit de confiance envers ses Sujets, quoiqu'ils eussent signalé leur zéle pendant la derniere guerre, en exposant si souvent leur vie pour la défense de sa personne.

Il reçoit de nouveaux chagrins du Parlement. *Ibid.*

Quelque mortifiante que fût cette maniere de refuser, Guillaume reconnoissant de plus en plus combien il seroit dangereux de se roidir, non-seulement ne parla plus de conserver les Gardes, mais il s'humilia jusques à faire des excuses à la Chambre, ce qui la rendit encore plus hardie.

Quelques jours après elle lui adressa des plaintes, sur la mauvaise administration des fonds destinés pour les frais de la Marine, plaintes qui en taxant ses Ministres

Miniſtres de malverſation, retomboient en quelque ſorte ſur lui. Enfin il fut recherché lui-même directement, & réduit à revoquer ce qu'il avoit accordé longues années auparavant, au ſujet des confiſcations qui avoient été faites en Irlande pendant la derniere guerre. 1699.

On y avoit confiſqué les biens de ceux qui après la Bataille de la Boine, avoient ſuivi le Roy Jacques dans ſa fuite. Guillaume avoit diſpoſé de ces confiſcations, & les avoit adjugées pour la plûpart, aux Etrangers tant François que Hollandois qui l'avoient ſuivi en Angleterre. La Chambre des Communes prétendit qu'il avoit excédé ſes pouvoirs dans cette diſtribution, & lui repréſenta d'une maniere aſſez dure, que la Nation Britannique ayant contracté des dettes immenſes pour l'établir ſur le Trône, il auroit fallu vendre ces biens, dont le produit auroit donné des ſommes aſſez conſidérables, pour acquiter, ſinon toutes ces dettes, au moins une partie.

Guillaume fut infiniment choqué de ces repréſentations; mais il étoit bien juſte qu'une uſurpation auſſi criante que la ſienne, fût aſſaiſonnée d'un peu d'amertume. Il répondit que ſon inclination & la juſtice, l'avoient porté à récompenſer ceux qui l'avoient fidélement ſervi, & qu'il avoit cru pouvoir diſpo-

1699. ser en leur faveur des biens confisqués pour fait de rébellion.

Il propose un second Traité de Partage.

Cette réponse étoit ce qu'il pouvoit dire de plus raisonnable en parlant à des Anglois ; cependant les Communes en furent si peu satisfaites, qu'elles déclarérent que quiconque l'avoit conseillée au Roy, étoit ennemi du Roy & du Royaume, & qu'elle tendoit à semer la mésintelligence entre le Prince & son Peuple ; ajoûtant que pour prévenir de pareils inconveniens, la Chambre trouveroit bientôt des moyens propres à éloigner d'auprès du Roy de si mauvais Conseillers. Sur cela le Parlement dressa un Acte, qui ordonnoit que les biens dont il s'agissoit seroient vendus, & que le prix seroit employé à payer les dettes de l'Etat. Quelque injurieuse que cette Déliberation fût au Roy, il y souscrivit malgré la répugnance qu'il y avoit ; mais sa condescendance ne rendit pas les Anglois plus complaisans. Il fut informé qu'on lui préparoit une nouvelle adresse, par laquelle on devoit lui demander qu'il éloignât de ses Conseils tout Etranger, quel qu'il fût, excepté le Prince Georges de Dannemark, mari de la Princesse Anne Belle-Sœur du Roy, ce qui ne se faisoit que pour l'obliger à renvoyer en Hollande Milord Portland, dont la faveur éxcitoit de plus

en plus la jalousie des Anglois, & à ne se servir du Marquis de Rouvigni, & de quelques autres Etrangers qui avoient toute sa confiance. Ce dernier trait, qu'il prévoyoit depuis quelque tems, le poussa à bout ; & croyant ne devoir plus tant ménager des Sujets qui le ménageoient si peu, il cassa le Parlement, & passa en Hollande, pour mettre la derniere main au nouveau Traité de Partage, quoiqu'il n'ignorât pas que ce dernier ne dût être désaprouvé par le reste des Puissances de l'Europe, pour le moins autant que le précédent.

1699.

1700.

Conditions de ce Traité.

Il differoit de celui-ci, en ce qu'outre les Etats assignés au Dauphin, tant en Italie que du côté des Pyrenées, on lui assignoit encore la Lorraine, en dédommagement de laquelle le Duc de Lorraine devoit avoir le Milanez. Le reste de la Monarchie Espagnole, c'est-à-dire, l'Espagne, les Indes, & les Pays-Bas, avec le titre & la qualité de Roy d'Espagne, étoit le partage de l'Archiduc. Et comme il pouvoit arriver que ce Prince vînt à mourir sans enfans, il étoit déterminé, qu'en ce cas l'Empereur pourroit lui donner pour successeur, tel autre de ses enfans qu'il lui plairoit, mâle ou femelle, pourvû toutefois que le Roy des Romains demeurât exclus ; en sorte que comme on ne

1700. vouloit pas que la Couronne d'Espagne pût jamais passer sur la tête d'un Roy de France, ou d'un Dauphin, on ne vouloit pas non plus qu'elle pût passer sur la tête d'un Empereur, ou d'un Roy des Romains. Il étoit ajoûté, que ce Traité seroit communiqué à l'Empereur, & au Roy des Romains, immédiatement après l'échange des ratifications; que ces deux Princes seroient invités d'y adhérer dans le terme de trois mois; & que si dans ce tems ils refusoient d'y entrer, & de convenir du partage assigné à l'Archiduc, les Rois de France, d'Angleterre, & les Etats-Généraux, conviendroient d'un autre Prince, à qui cette portion seroit donnée.

Le Roy consent à ce second Traité de Partage.

Quoique ce Partage, en adjugeant à l'Archiduc les Pays-Bas Espagnols, renversât les vûës de la France, le Roy content des Etat cedés au Dauphin, ne balança pas de sacrifier au bien de la paix cet interêt, tout considérable qu'il étoit, & il acquiesça de si bonne foi à ce Traité, qui fut signé en son nom à la Haye le quinziéme du mois de Mars, par les Comtes de Tessé & de Briord, qu'après avoir déclaré vouloir s'y tenir, il invita d'une maniere pressante toutes les Puissances de l'Europe à concourir à sa garantie, & principalement l'Empe-

1700.

teur, dont le Marquis de Villars eut ordre de solliciter les Ministres encore plus vivement que par le passé; & comme l'échange de la Lorraine contre le Milanez en auroit pû retarder l'éxécution, supposé que le Duc de Lorraine eût refusé d'y consentir, le Roy se chargea de ce point, & obtint en effet du Duc un acquiescement à tout ce que l'on demandoit, se servant à cet effet des dispositions favorables de ce Prince envers la France, pour laquelle il paroissoit être dans des sentimens tous differens des derniers Ducs son Pere & son grand-Oncle. Leopold, c'étoit le nom de ce Prince, avoit reconnu par une expérience fatale à sa Maison, qu'il n'étoit nullement des interêts des Ducs de Lorraine de se broüiller avec la France; aussi depuis qu'il etoit rentré dans ses Etats, il avoit paru n'avoir rien tant à cœur, que de témoigner au Roy le desir sincere où il étoit, de se maintenir dans l'honneur de ses bonnes graces.

Le Duc de Lorraine prête en personne foi & hommage pour le Duché de Bar.

D'abord après son rétablissement en Lorraine, il avoit épousé Elizabeth-Charlotte de Bourbon, fille du Duc d'Orleans, & niéce du Roy. Quelque tems après il passa en France, où il prêta en personne foi & hommage pour le Duché de Bar; la cérémonie s'en fit le vingt-cinquiéme Novembre de l'année

1700. mil six cens quatre-vingt-dix-neuf, dans le grand Salon de Versailles. A mesure que le Prince parut, les Huissiers ouvrirent les deux battans des portes par où il devoit passer. Il trouva le Roy qui l'attendoit assis dans un fauteüil & couvert, ayant à ses côtés le Dauphin, les trois Princes ses fils, le Duc d'Orleans, le Duc de Chartres, les Princes de Condé & de Conti, le Duc de Bourbon, le Duc du Maine, & le Comte de Toulouse, tous découverts & debout. Le Duc de Lorraine en arrivant fit une profonde révérence, & ayant remis au Duc de Gesvres, premier Gentilhomme de la Chambre faisant l'Office de Grand Chambellan, son chapeau, ses gans & son épée, il alla se mettre à genoux aux pieds du Roy sur un carreau qu'on avoit préparé à ce sujet. Le Chancelier débout derriere le fauteüil du Roy, & ayant à ses côtés deux Secretaires d'Etat, lut à haute voix l'Acte de foi & hommage, portant que le Duc de Lorraine, en qualité de Duc de Bar, juroit & promettoit obéïssance au Roy, s'obligeant de le servir envers & contre tous, en toutes les guerres que lui & ses successeurs pourroient avoir contre les Ennemis de leur Couronne, & de ne permettre jamais qu'il fût fait dans ses Terres aucune chose au préjudice du Roy & de son Etat.

Pendant tout le tems de cette lecture, le Duc tenoit ses deux mains jointes entre les mains du Roy, & répondoit à chaque article, *Oui, Sire, & je promets d'observer réligieusement mon serment.* Après que la lecture fut faite le Roy le fit lever, il se leva lui-même, se découvrit, & salua ce Prince; il remit ensuite son chapeau, fit couvrir le Duc, & tous les Princes se couvrirent. Cette cérémonie étant achevée, le Roy le mena dans son Cabinet, où il lui donna toutes les marques possibles d'estime & de bienveillance. Il eut ensuite, tête-à-tête avec lui, un entretien fort secret. Plusieurs ont cru qu'il lui communiqua dans cette occasion le nouveau Traité de Partage qu'on méditoit pour lors. Quoiqu'il en soit, il obtint, comme nous avons déja dit, le consentement de ce Prince; en sorte que quoique toutes les Puissances de l'Europe fussent encore plus mécontentes de ce nouveau Traité que du précédent, elles auroient été néanmoins obligées de s'y conformer, si l'Empereur avoit voulu l'accepter; mais il témoigna encore plus d'éloignement pour celui-ci, qu'il n'avoit fait pour le premier.

L'Empereur réfuse de consentir au Traité de Partage.

Outre le desir qu'il avoit toujours eu de ne partager la Monarchie d'Espagne avec personne, le Roy Guillaume qui continuoit à lui promettre sous-main tou-

1700. tes les forces de l'Angleterre & de la Hollande, & qui auroit voulu l'engager même dès-lors, s'il avoit été possible, dans des démarches qui rendissent la guerre inévitable, ne se lassoit pas de lui représenter combien il lui importoit de faire entrer incessamment des Troupes dans les Etats d'Italie appartenans à la Couronne d'Espagne, ce qui lui étoit d'autant plus facile, qu'après la Tréve qu'il venoit de conclure avec la Porte, il pouvoit fort aisément y faire passer celles qui avoient servi jusques alors en Hongrie; ainsi bien loin que Leopold songeât à s'accommoder d'un Traité qui lui étoit d'ailleurs si avantageux, il étoit dans des sentimens tout-à-fait opposés, & il se ménageoit si peu à cet égard, que le bruit se répandit qu'il alloit faire marcher des Troupes dans le Royaume de Naples, d'où il comptoit d'en faire transporter en Sicile.

Il se propose de faire passer des Troupes dans le Royaume de Naples.

Il est certain qu'il en avoit la pensée, & il ne manqua à éxécuter ce dessein, que parce qu'il appréhenda de s'engager trop avant. On étoit si assûré que c'étoient là ses dispositions, que le Roy crut devoir en faire des plaintes au Roy d'Espagne. Le Comte de Blecourt, Envoyé extraordinaire de France à la place du Marquis d'Harcourt, lui présenta à ce sujet un Mémoire, dans lequel après

Le Roy de France en fait des plaintes au Roy d'Espagne.

1700.

lui avoir déclaré, que quoique le Roy de France ne souhaitât rien tant que d'observer le Traité qu'il avoit conclu avec le Roy d'Angleterre & les Etats-Généraux, dans la vûë de maintenir la tranquillité de l'Europe, néanmoins comme il apprenoit que les Troupes de l'Empereur, & plusieurs autres Troupes étrangeres, devoient marcher incessamment vers les Royaumes de Naples & de Sicile, il ne pourroit pas, supposé que ce dessein s'éxécutât, se dispenser de s'y opposer conjointement avec l'Angleterre & la Hollande, qui devoient se joindre à lui suivant le Traité. Charles, n'ignoroit pas les vûës de l'Empereur, & voyoit avec indignation l'invasion qu'il méditoit. Il répondit à l'Envoyé, qu'il n'avoit fait aucune démarche qui pût donner la moindre atteinte à la paix; & que pour ce qui regardoit l'avenir, il prendroit, par rapport à sa Succession, des mesures convenables, & telles qu'il les falloit pour conserver les droits de ceux dont les prétentions seroient les mieux fondées dans l'équité, & qui ne troubleroient ni le repos de son Régne, ni la tranquillité de ses Peuples.

Le Roy d'Espagne songe à faire un Testament en faveur d'un Prince de la Maison de France.

C'étoit là en effet ce qui l'occupoit tout entier depuis quelque tems. Le second Traité de Partage lui avoit fait incomparablement plus de chagrin que

1700. le premier, & il voyoit avec tout le déplaisir imaginable l'obstination du Roy Guillaume & des Hollandois, à vouloir disposer de ses Etats comme s'ils en avoient été les maîtres. La Nation Espagnole n'en étoit pas moins offensée, & le Conseil d'Espagne ne cessoit de travailler auprès de ce Prince, pour le porter à prévenir par une sage disposition, le démembrement de sa Monarchie, également nuisible & injurieux à ses Peuples. Il paroissoit difficile de l'empêcher, & l'on ne le pouvoit qu'autant que le Roy feroit choix d'un Successeur assez puissant, pour la conserver en entier malgré la guerre qu'il lui faudroit soûtenir à cette occasion; outre cela, Charles souhaitoit, comme il s'en étoit expliqué, de ne porter aucun préjudice au droit de ceux qui étoient les mieux fondés. Il ne trouvoit pas qu'il pût obtenir ces deux points, autrement qu'en jettant les yeux sur un des Princes de la Maison de France. Leur droit, fondé sur la proximité du sang, étoit si certain, que personne ne le contestoit; & pour les moyens de se maintenir, les forces de la France, jusques ici si redoutables à toute l'Europe, jointes aux forces de l'Espagne, sembloient les mettre incontestablement en état de résister à tout ce que l'Empereur pourroit faire,

& par lui même ; & par ses Alliés.

Ces considerations jointes à l'éloignement que le Roy d'Espagne avoit pris pour l'Empereur ; éloignement qui lui étoit venu principalement de l'avidité avec laquelle ce Prince sembloit dévorer sa succession, inclinoient fortement le Roy d'Espagne en faveur de la France. Le Conseil de Madrid, où les François avoient gagné le dessus, pensoit de la même maniere que le Roy. Le Comte de Monteray avoit insensiblement grossi leur Parti, & l'adhésion du Cardinal Porto-Carrero l'avoit rendu dominant. Ce Prélat étoit toujours plus indigné contre le Parti de la Reine, & en particulier contre l'Amirante, & contre tout ce qu'il y avoit d'Allemands à la Cour. Depuis la mort du Prince Electoral de Baviere, le Comte de Monteray s'étoit appliqué à le gagner à la France, & il en étoit venu à bout sans beaucoup de peine ; en sorte que les deux Factions réünies, emportoient presque toute la Cour : le Cardinal que le Roy considéroit plus qu'aucun autre de ses Ministres, acheva bientôt de le déterminer. Il n'y a pas à douter que le Conseil de France n'entrât dans cette intrigue ; le Roy avoit découvert toute la manœuvre du Roy Guillaume auprès de l'Empereur ; il sçavoit que le principal

1700.

Le Conseil de Madrid le confirme dans ces sentimens.

1700. motif de l'Ambassade de Hoop à la Cour de Vienne, étoit d'assûrer Leopold de la part de Guillaume & des Hollandois, que ces deux Puissances qui s'étoient si bien trouvées des avantages qu'elles avoient retirés de leur derniere alliance avec l'Empire, souhaitoient non-seulement de la continuer, mais encore de la resserrer plus étroitement s'il étoit possible. Le Marquis de Villars s'étoit conduit si adroitement, qu'il avoit eu le moyen de voir les Lettres que Guillaume écrivoit à l'Empereur, & d'en retirer des copies qu'il avoit envoyées en France. Tout cela faisoit comprendre au Roy à quoi il devoit s'attendre de la part de ce Prince, & de celle des Etats-Généraux, malgré les engagemens qu'ils avoient pris dans le Traité de Partage; ainsi il n'hésita pas à se prévaloir des circonstances, & à profiter des dispositions où étoit le Roy d'Espagne de se choisir un Successeur parmi les Princes de la Maison de France. Charles y étoit tellement porté, qu'il n'auroit pas hésité à se déclarer en faveur de l'un d'eux, si les rénonciations des deux Reines, Anne & Marie-Therese, n'y avoient mis un obstacle qui lui paroissoit difficile à surmonter.

Il consulte les Théologiens & les Canonistes d'Espagne.

Cette difficulté suspendit pendant quelque tems ses résolutions; mais ayant re-

connu dans la ſuite, ſoit dans les differens Conſeils qu'il tint avec ſes Miniſtres, & avec ſes principaux Officiers de Juſtice, ſoit ſur les avis de tout ce qu'il y avoit de plus ſçavant en Eſpagne, & parmi les Théologiens, & parmi les Canoniſtes, que ces rénonciations n'avoient été faites que pour empêcher que les Royaumes d'Eſpagne & de France ne fuſſent jamais réünis ſur une même tête, & reconnoiſſant outre cela que ce motif unique & fondamental venant à ceſſer, les rénonciations ceſſoient pareillement, & que l'ordre ordinaire de la ſucceſſion établi par les Loix du Royaume, ne pouvoit être légitimement interrompu ni changé, il ſe détermina en faveur de Philippe Duc d'Anjou fils de France, qui, en qualité de fils puiſné du Dauphin, ne pouvoit pas être regardé comme Succeſſeur immédiat à la Couronne: & comme il pouvoit arriver que ce Prince vînt à mourir ſans enfans, ou que le Duc de Bourgogne appellé à la Couronne de France, vînt pareillement à mourir ſans enfans, & qu'en ce cas Philippe, en faveur de qui la ſucceſſion ſeroit ouverte, voulût préferer la Couronne de France à celle d'Eſpagne, Charles pourvut à ce double inconvenient, & aux diſſenſions auſquelles il pourroit donner lieu, en appellant dans l'un & dans l'autre cas à 1700.

1700. la Couronne d'Espagne Charles Duc de Berry troisiéme fils du Dauphin, aux mêmes conditions que le Duc d'Anjou, lui substituant l'Archiduc Charles à l'exclusion du Roy des Romains son Frere aîné, & substituant à Charles le Duc de Savoye, le tout dans la vûë d'empêcher que la Couronne d'Espagne ne passât jamais, ni sur la tête d'un Empereur, ni sur la tête d'un Roy de France.

Il consulte le Pape. *De vita & rebus gestis, Clementis XI. Lib, 1.*

Quoique cette disposition parût la plus prudente, & la plus équitable qu'il fût possible de faire, Charles ne voulut pas s'en rapporter entierement à ses propres lumieres, & à celles de son Conseil; & jugeant que dans une affaire d'une si grande importance, il ne pouvoit pas prendre trop de mesures pour ne pas se tromper, il trouva à propos de consulter le Pape, à qui il communiqua ses résolutions, & les motifs sur lesquels elles étoient appuyées, le rendant en quelque sorte arbitre de sa disposition. Innocent XII. vivoit encore, & ce fut à lui à qui il s'adressa. Ce Pape après avoir examiné mûrement cette affaire en son particulier, la communiqua à son Conseil secret, composé des Cardinaux Spada, Panciatici, & Albano, ausquels il ajoûta le Cardinal Spinola, Camerlingue de la Ste. Eglise Romaine, & sur leurs avis répondit, que les vûës du

Conseil d'Espagne étoient justes & équitables, & qu'il y entroit d'autant plus volontiers, qu'on ne pouvoit pas prendre des mesures plus propres, pour empêcher le partage qu'on vouloit éviter. 1700.

Il fait son Testament, & institue le Duc d'Anjou son héritier.

Sur cette réponse Charles ne fit plus de difficulté, & signa son Testament, dans lequel il disposoit de ses Etats en faveur du Duc d'Anjou, de la maniere que nous avons rapporté, & cela, dit le Testament, *nonobstant toute sorte de rénonciations, & Actes faits au contraire*, PARCE QU'ILS MANQUENT DE JUSTE RAISON ET DE FONDEMENT. Il ferma ensuite & cacheta lui-même cet Acte, sur l'envelope duquel il écrivit de sa propre main, que sa derniere volonté étoit renfermée dans cet Ecrit. Il signa cette Déclaration, & la fit signer au Cardinal Porto-Carrero, au Cardinal Borgia, à Dom Emmanuel d'Arrias, Président du Conseil de Castille, au Duc de Medina Sidonia, au Duc de l'Infantade, au Duc de Cessa, & au Comte de Benevent, après lesquels signa Dom Antoine Dubilla en qualité de Sécretaire d'Etat & des Dépêches Universelles.

Le Roy de France sollicite l'Empereur pour l'engager à accepter le Traité de Partage.

Pendant que le Roy de France s'assûroit ainsi de la Cour d'Espagne, & prenoit des mesures pour n'être pas trompé par les infidélités du Roy Guillaume, il

1700. continuoit ses sollicitations auprès de l'Empereur, résolu de s'en tenir au Traité de Partage, s'il pouvoit par ce moyen éviter d'en venir à une nouvelle guerre; mais on eut beau se donner des soins pour amener la Cour de Vienne où l'on souhaitoit, l'Empereur résista constamment à toutes les sollicitations qu'on lui fit, & il ne fut jamais possible de le gagner. Outre les assûrances que le Roy Guillaume lui donnoit, de ne se départir jamais de ses interêts, il croyoit fortement, sur les avis qu'il recevoit du Duc de Moles, Ambassadeur d'Espagne à la Cour de Vienne, que Charles gagné par les sollicitations de la Reine, disposoit de ses Etats en faveur de l'Archiduc; d'ailleurs le Traité de Partage contenoit divers articles, qu'il étoit résolu de ne jamais accepter, & en particulier l'article du Milanez, qui devoit être donné en échange de la Lorraine, & celui qui excluoit à perpetuité, le Roy des Romains de la Monarchie d'Espagne, même dans le cas où l'Archiduc venant à mourir sans enfans, il ne resteroit plus d'autre Prince de la Maison d'Autriche, que le seul Roy des Romains.

Mémoires du Maréchal de Villars. Tome 1.

Supplement au Journal de Verdun. Tome 1.

Mem. Chronolog. servant à l'Histoire générale de l'Europe depuis l'année 1600. jusques en 1716.

L'Empereur differe à s'expliquer.

Ibid.

A la place du Traité de Partage, la Cour de Vienne revenoit toujours à offrir une négociation directe; & soit que les Ministres de l'Empereur la proposassent

ſent de bonne foi, ſoit qu'ils ne cherchaſſent qu'à amuſer, comme ils avoient fait par le paſſé, ils parurent ne rien oublier pour la faire goûter, & pour perſuader à l'Ambaſſadeur que leur Maître & le ſien, n'avoient rien à faire de plus important que de s'entendre, moyennant quoi, ils n'auroient beſoin ni de l'Angleterre, ni de la Hollande, qui ſe mêloient de trop de choſes. Ils lui repréſentérent en particulier, qu'il y avoit peu à compter ſur le Roy Guillaume; que ſon crédit en Angleterre étoit perdu ſans reſſource; que ce Prince, broüillé auſſi ouvertement qu'il l'étoit avec ſon Parlement, ne devoit pas en attendre de grands ſecours; que les Anglois avoient déclaré hautement ne vouloir plus entendre parler de guerre, pour laquelle ils témoignoient un éloignement infini; que d'ailleurs la ſanté foible & délicate de Guillaume, n'étoit pas moins dangereuſement attaquée que celle du Roy d'Eſpagne; mais que quand ſa vie ne ſeroit pas menacée, le Roy de France ne pourroit jamais faire beaucoup de fonds ſur les promeſſes de ce Prince infidéle, puiſque malgré tous ſes Traités avec l'Empereur, & malgré les obligations importantes qu'il lui avoit, il n'avoit pas héſité à l'abandonner à Ryſwik, quoique la guerre n'eût été entrepriſe & 1700.

1700. soûtenuë pendant si long tems, que pour l'établir en Angleterre, & puisqu'il continuoit encore à manquer à tous ses engagemens, en insistant si fortement sur le Traité de Partage.

Il rejette ouvertement le Traité de Partage.

Mémoires du Maréchal de Villars, Tome I.

Le Marquis de Villars ne manquoit pas d'informer le Roy de tout ce qu'on lui disoit; mais ce Prince ne prit jamais le change sur la sincerité de la Cour de Vienne; il rejetta jusques à la fin toutes ces propositions, déclarant qu'il ne vouloit s'écarter en aucune sorte du Traité de Partage, sur lequel il pressa encore plus fortement l'Empereur de s'expliquer. Enfin Leopold, après bien des remises, & ne pouvant plus reculer, fit délivrer sa réponse au Marquis de Villars. Elle portoit que la vie du Roy d'Espagne n'étant ménacée d'aucun danger, il croiroit manquer à toutes les régles de la bienséance, & à ce qu'il se devoit à lui-même, si pendant la vie de ce Prince, qui pouvoit encore avoir des enfans, & dont, à défaut de posterité, il étoit le plus prochain héritier, il donnoit les mains à partager sa succession. Ce fut à quoi aboutirent toutes les sollicitations de la France, que la Cour de Vienne éluda jusques à la fin, sans vouloir jamais entendre aux propositions qu'on lui faisoit.

Outre cet article important, que le

1700.

Marquis de Villars avoit ordre de folliciter, il étoit encore chargé de porter à l'Empereur, de la part du Roy de France, les plaintes de ceux des Princes de l'Empire qui continuoient de s'opposer au neuviéme Electorat. Ensuite d'une Assemblée qu'ils avoient tenuë dans la Ville de Neuremberg, ils s'étoient adressés à lui & au Roy de Suede, comme garans des Traités de Westphalie, les priant de les appuyer de toute leur puissance, & de s'opposer à une nouveauté contraire à ce Traité & aux Constitutions de l'Empire, selon lesquelles le nombre des Electeurs ne pouvoit être augmenté ni diminué, sans le consentement des trois Colléges.

Remontrances faites à l'Empereur de la part de la France, au sujet du neuviéme Electorat.

Le Roy reconnoissant la justice de leurs plaintes, fit faire des remontrances à la Diette de Ratisbonne par son Ministre, & à l'Empereur par le Marquis de Villars. Leopold fut fâché de voir la France prendre part à cette affaire, sur laquelle il ne pouvoit se relâcher sans commettre son autorité, & sans indisposer contre lui une des Maisons de l'Empire qu'il avoit le plus besoin de ménager: il dissimula pourtant son chagrin, & fit répondre à l'Ambassadeur, que l'érection dont on se plaignoit n'avoit été faite qu'après avoir été communiquée au Collége Electoral; qu'a-

1700. près l'Assemblée de Neuremberg, on avoit déclaré aux Princes opposans, que l'introduction de l'Electeur ne se feroit que de leur consentement; qu'ayant donné à l'Electeur de Mayence la commission de conférer avec eux, on leur avoit déclaré, que si les expédiens proposés par cet Electeur ne leur convenoient pas, ils pouvoient proposer eux-mêmes ceux qui leur paroîtroient praticables, & que l'Empereur y apporteroit toute sorte de facilités; qu'ainsi il se promettoit que le Roy de France voudroit bien leur insinuer de ne pas troubler le repos de l'Empire, & qu'il ne se serviroit jamais lui-même de cette occasion pour y causer quelque trouble. Cette affaire ne fut pas pour lors poussée plus avant. La guerre du Nord qui commençoit dans ce tems-là, & dont nous parlerons dans la suite, ne permit pas au Roy de Suede de prendre part à ce differend, & le Roy de France en fut détourné par les affaires d'Espagne, qui lui donnerent des occupations plus importantes.

Mort du Roy d'Espagne.

Depuis que Charles avoit signé son Testament, sa santé avoit paru se rétablir; mais cette foible lueur ne dura que peu de tems. Ce Prince qui pendant toute sa vie avoit honoré le Trône par ses vertus morales & chrétiennes, mais en qui on trouvoit peu de ces qualités né-

ceſſaites à ceux qui ſont deſtinés au gouvernement des Peuples, après avoir langui encore pendant quelques jours, retomba dans un état plus fâcheux qu'auparavant, & l'on vit qu'il ne lui reſtoit plus que fort peu de tems à vivre ; en effet il mourut dans ſa trente-neuviéme année, le premier jour du mois d'Octobre de l'année mil ſept cens, & avec lui fut éteinte la poſterité de Charles V. Peu de momens après ſa mort, la Junte ou Conſeil de Régence, qu'il avoit établie pour gouverner le Royaume, en attendant l'arrivée de ſon Succeſſeur, fit l'ouverture du Teſtament, & immédiatement après dépêcha un Courrier au Roy de France, pour lui faire part de la mort du Roy, & de la maniere dont il avoit diſpoſé de ſes Etats. Deux jours après elle dépêcha un ſecond Courrier avec de nouvelles Lettres, pour ſolliciter le départ du nouveau Roy, & le ſeptiéme du même mois elle en fit partir un troiſiéme, pour réïterer ſes inſtances.

La Junte d'Eſpagne informe le Roy de France de la mort de Charles II. Elle lui demande ſon nouveau Roy.

La Reine, qui étoit à la tête de la Junte, perſévéroit dans ſes ſentimens pour la Maiſon d'Autriche; elle ne laiſſa pourtant pas de ſigner avec les autres Régens toutes ces Lettres, qui déclaroient en termes exprès, que les vœux de la Nation entiere s'accordoient par-

1700.

faitement avec les dernieres volontés du feu Roy, & que les Grands & les Peuples ne souhaitoient rien tant, que de vivre sous la domination de leur nouveau Maître qu'ils avoient unanimement souhaité d'avoir pour Roy, depuis qu'ils avoient reconnu qu'il n'y avoit pas lieu d'attendre que Charles laissât de posterité pour régner après lui.

Le Roy délibere sur l'acceptation du Testament.

Supplement au Journal de Verdun.

Mém. Chronologiq. pour servir à l'Histoire Universelle de l'Europe depuis 1600. jusques en 1716.

Quelque sensible que fût le Roy à l'empressement des Espagnols, il ne laissoit pas de se trouver dans des circonstances embarrassantes, ce qui fit qu'il ne s'expliqua pas tout-à-fait si-tôt sur le parti qu'il avoit à prendre. Il étoit question de déliberer s'il accepteroit le Testament, ou s'il s'en tiendroit au Traité de Partage : il voyoit des difficultés de part & d'autre, & il n'avoit jamais eu à se déterminer sur une affaire d'une si grande conséquence. Il est certain qu'à ne regarder que les avantages présens de la Couronne, le Partage qui assignoit au Dauphin les Royaumes de Naples & de Sicile, toutes les Places dépendantes de la Couronne d'Espagne sur les Côtes de la Toscane, la Province de Guipuscoa du côté des Pyrénées, & la Lorraine, étoit incomparablement plus avantageux à la France, & qu'elle en auroit reçû dès le moment de l'acceptation un accroissement de puissance que le Testa-

ment ne pouvoit pas lui donner; mais d'un autre côté, il y avoit tout ſujet de croire que ce partage ne pourroit jamais avoir lieu. L'Empereur n'en vouloit point : on ſçavoit que le Roy Guillaume & les Hollandois n'en vouloient pas non plus : les Eſpagnols y étoient encore plus oppoſés que toutes ces Puiſſances; & après avoir déclaré pluſieurs fois qu'ils étoient déterminés à périr en corps, plutôt que de conſentir à un démembrement ignominieux, on ne pouvoit pas douter qu'à défaut du Duc d'Anjou, qui auroit refuſé d'être leur Roy, ils ne ſe fuſſent donnés à l'Archiduc appellé par le Teſtament après les Princes de France, & que ce Prince ne les eût reçûs ſans partage. Le Duc de Savoye qui avoit auſſi interêt à ſoûtenir le Teſtament, en vertu duquel il étoit appellé à la Couronne, à défaut des Princes de la Maiſon d'Autriche, ſe feroit immanquablement uni à lui; la plûpart des Princes d'Italie en auroient fait autant, & dans ce cas il auroit fallu néceſſairement, ou que le Roy de France abandonnât la portion aſſignée au Dauphin, ou qu'il ſongeât à l'acquerir l'épée à la main, & en renouvellant la guerre, ce qui étoit contraire au but qu'on avoit eu en vûë dans le Partage, qui n'avoit été propoſé que pour la prévenir.

1700.

1700. D'ailleurs le succès de cette guerre auroit été fort incertain pour la France. Le Roy ne pouvoit gueres se flater de conquerir tant de Pays si éloignés les uns des autres, à moins qu'il ne fût puissamment secouru par ses Alliés : or n'ayant rien à attendre des Anglois & des Hollandois, & le Duc de Savoye ayant interêt à se liguer contre lui, il y avoit fort à craindre que cette guerre ne lui fût pas avantageuse.

Il faut ajoûter à toutes ces considérations, qu'on auroit pû douter si elle étoit juste; car enfin, dans le cas dont il auroit été question, l'Archiduc n'ayant été élevé sur le Trône d'Espagne, que sur le refus des Princes de la Maison de France, ausquels toute la Monachie étoit dévoluë, sur quel fondement ces Princes, après l'avoir réfusée toute entiere, & y avoir renoncé en rejettant le Testament, qui établissoit si bien leur droit, auroient-ils pû prendre les armes pour s'en approprier une partie ?

Enfin, il auroit été tout-au-moins contre toute sorte de bienséance que le Roy, à qui les Espagnols venoient d'offrir leur Monarchie toute entiere pour le Duc d'Anjou, & qui l'auroit refusée, allât ensuite leur faire la guerre pour obtenir une portion de cette même Monarchie.

Toutes ces raisons étoient fortifiées par des

des confidérations plus profondes, & qui faifoient voir le repos de toute l'Europe, & celui de la France en particulier, intéreffé à ne fonger plus au Partage. L'acceptation du Teftament abbattoit tout d'un coup la puiffance de la Maifon d'Autriche : elle rempliffoit parfaitement le but que la France fe propofoit depuis près d'un fiécle, & en mettant un Prince François fur le Trône d'Efpagne, elle alloit faire ceffer la vieille antipathie qu'il y avoit entre la Nation Françoife & la Nation Efpagnole, & coupoit pour l'avenir la racine à toutes les guerres entre les deux Monarchies. 1700.

Il accepte le Teftament & en donne avis à la Junte d'Efpagne.

Cependant, malgré tous ces motifs, qu'il y avoit pour l'acceptation du Teftament, le Roy étoit encore indéterminé. Les raifons qui étoient favorables au Partage, & celles qui vouloient qu'on le rejettât, furent long-temps débattuës dans un Confeil d'Etat fort nombreux que ce Prince affembla le onziéme du mois de Novembre. Le fentiment du Dauphin, qui étoit pour l'acceptation du Teftament, & la maniére dont il s'expliqua, firent ceffer toutes les difficultés. Il repréfenta, que puifque l'Empereur avoit rejetté le Traité de Partage; que la plûpart des Princes d'Allemagne & ceux d'Italie y étoient oppofés; que les Anglois le jugeoient contraire à leurs intérêts;

1700. que les Espagnols aimoient mieux périr que de s'y soûmettre, il ne falloit plus y penser, l'opposition de toutes ces Puissances le rendant impraticable. *De cette sorte*, poursuivit-il, *il ne reste plus d'autre parti à prendre que d'accepter le Testament. Quant à moi, quoique la Succession à la Couronne d'Espagne me regarde uniquement, comme étant le plus proche parent du feu Roy, je n'ai aucune peine à y renoncer, & aprés avoir sacrifié à la tranquillité publique la meilleure partie de mes droits, en acceptant le Traité de Partage, je sacrifierai volontiers le reste en faveur de mon Fils, ravi de pouvoir dire pendant toute ma vie,* LE ROY MON PERE, LE ROY MON FILS. Cette maniére d'opiner entraîna tous les suffrages, & le Conseil conclut unanimement à l'acceptation. Cette détermination demeura secrette pendant cinq à six jours. Le Roy le souhaita ainsi par considération pour la Régence d'Espagne, voulant qu'elle fût informée de la résolution qu'il avoit prise, avant qu'elle devînt publique en France. Il la lui fit sçavoir par une Lettre qu'il lui écrivit: elle étoit adressée à la Reine & aux autres Régens du Royaume. Après leur avoir témoigné avec combien de douleur, il avoit apris la mort du feu Roy, il leur déclaroit que se conformant aux intentions de ce Prince,

& voulant contribuer de sa part à maintenir la tranquillité publique, il acceptoit au nom du Duc d'Anjou son Petit-Fils, le Testament dans tous ses points, leur promettant de faire partir incessamment ce Prince, pour donner au plutôt à ses Sujets, la consolation qu'ils souhaitoient de recevoir leur Roy. Il s'y disposa en effet, & après l'avoir reconnu en qualité de Roy d'Espagne, sous le nom de Philippe V. il fixa son départ au quatriéme du mois de Décembre. 1700.

Il reconnoît le Duc d'Anjou en qualité de Roy d'Espagne sous le nom de Philippe V.

La reconnoissance se fit le seiziéme du mois de Novembre. Le Roy ayant donné ce jour-là dans son Cabinet une audience particuliére au Marquis de Castel-dos-Rios Ambassadeur d'Espagne, le Duc d'Anjou fut introduit. Le Roy adressant la parole à ce Prince, lui dit, que le Roy d'Espagne l'avoit fait Roy; que les Grands, les Peuples, & généralement toute la Nation le demandoient, & que de sa part il y donnoit son consentement. *Aimez vos Peuples*, continua-t'il, *& attirez-vous leur amour par la modération de votre Gouvernement. Du reste, souvenez-vous toujours que vous êtes Prince de France, & n'oubliez en aucun temps l'amour que vous devez à votre Pays; mais que ce soit uniquement pour maintenir à jamais la paix, & la parfaite intelligence si nécessaires au commun bonheur de vos*

1700. *Sujets & des miens.* Après ce discours il le salua comme Roy d'Espagne, lui donna la droite, & s'adressant tout de suite à l'Ambassadeur, lui dit en présence de toute la Cour qui étoit entrée : *M. voilà le Roy que la Régence d'Espagne me demande avec tant d'instance, vous pouvez le saluer en cette qualité.* Sur cela l'Ambassadeur mit un genou à terre, prit la main de son nouveau Prince & la baisa. Le lendemain le jeune Monarque parut habillé à l'Espagnole, prit le deuil du feu Roy d'Espagne en noir, suivant l'usage de cette Cour, & reçut ce même jour les complimens de tous les Princes du Sang, du Roy d'Angleterre Jacques II. de la Reine son épouse, & du Prince de Galles. Ce fut pour lors qu'on vit à découvert quelles avoient été les vûës du Roy à Ryswik ; qu'on rendit justice à cette supériorité de sagesse, avec laquelle il avoit forcé ses ennemis à accepter la paix, & qu'on trouva qu'il avoit eu raison de la rechercher, & de la conclure, même en sacrifiant aux Alliés tous les Pays qu'il leur avoit si facilement abandonnés.

Philippe V. proclamé à Madrid & dans toutes les autres parties de la Monarchie Espagnole.

Depuis le jour de la reconnoissance de Philippe V. jusques au jour qu'il partit, ce ne fut plus que fêtes & que réjouissances à la Cour, & dans tout le reste du Royaume. Les Espagnols ne témoi-

1700.

gnérent pas moins de joye de l'acceptation du Teſtament. Après qu'ils en eurent reçû la nouvelle, ils quittérent le deuil pour trois jours, qui furent employés en réjouiſſances & en fêtes publiques. Elles commencérent par la Proclamation de Philippe V. qui fut déclaré à Madrid le quatorziémè de Décembre, Roy des Eſpagnes, des Indes & de toute la Monarchie Eſpagnole. La Régence envoya en même-temps des ordres pour faire de pareilles Proclamations dans les autres parties de la Monarchie, c'eſt-à-dire, dans les Pays-Bas, dans le Milanez, en Sicile & à Naples. Malgré les intelligences ſecrettes que l'Empereur avoit depuis long-temps dans cette Ville, intelligences qui étoient cultivées avec ſoin, par le Comte Lamberg ſon Ambaſſadeur, & par le Cardinal Grimani, ces proclamations ſe firent par tout avec un conſentement ſi unanime, qu'on ne rencontra nulle part aucune ombre de difficulté.

Le Comte de Harrach proteſte à Madrid contre le Teſtament de Charles II.

Les choſes ne ſe paſſérent pas ſi tranquillement de la part de l'Empereur, ſa ſurpriſe fut extrême. Le Teſtament de Charles II. & l'acceptation que le Roy de France en avoit faite, étoient des événemens ſi peu attendus, que ſa politique en fut entiérement déconcertée. Peu de jours après la mort de Charles, le Comte de Harrach continuant ſes fonctions d'Ambaſſadeur

1700. de l'Empereur à Madrid, fit une protestation de nullité contre la disposition du feu Roy, portant que son intention n'avois jamais été, que le Duc d'Anjou lui succédât, & qu'il n'étoit pas même en son pouvoir de faire une pareille disposition, la succession entiére de la Monarchie d'Espagne, qui venoit d'être ouverte par sa mort, tombant nécessairement sur la personne de l'Empereur, & ne regardant que lui, & cela en vertu des renonciations de l'Infante Marie-Therese Reine de France ausquelles Charles n'avoit pas pû déroger.

Sentimens du Roy Guillaume sur le Testament & sur l'acceptation que le Roy en avoit faite.

Cette protestation ne surprit & ne devoit surprendre personne, tant les prétentions de l'Empereur étoient publiques. Le Roy Guillaume aussi fâché que lui & du Testament & de l'acceptation, outre la forte persuasion où il étoit, qu'on ne devoit jamais souffrir l'agrandissement de la France, avoit des raisons tirées de son intérêt particulier, qui ne lui permettoient pas de voir tranquillement la Couronne d'Espagne passer sur la tête d'un Prince François. Le Roy Jacques quoique dépouillé de ses Royaumes, non-seulement n'avoit pas renoncé à ses droits, mais avoit déclaré publiquement la résolution où il étoit de les maintenir, & de les faire valoir, lorsqu'il se trouveroit dans des circonstances assez favorables, pour pouvoir l'entreprendre avec espérance d'y réüssir;

ainſi bien que le Roy de France eût reconnu Guillaume pour Roy d'Angleterre, & qu'en conſéquence il eût promis dans un Traité ſolemnel, de ne rien entreprendre de contraire à cette reconnoiſſance, le nouveau Roy des Anglois croyoit toujours avoir à craindre de ſa part, & c'étoit en partie pour ſe délivrer de cette crainte, qu'il ſouhâitoit avec tant de paſſion que la Monarchie d'Eſpagne demeurât toute entiére dans la Maiſon d'Autriche, trop ennemie de la Maiſon Stuart pour vouloir jamais le rétabliſſement d'un Prince qu'elle avoit perſécuté ſi ouvertement juſques alors; au lieu que le Duc d'Anjou devenant Roy d'Eſpagne, & ſon avénement à la Couronne raprochant les deux Monarchies, il avoit à craindre que la correſpondance entre l'une & l'autre, qui alloit produire une union de forces, ne tournât enfin quelque jour à ſon préjudice. 1700.

Le Roy de France n'ignoroit pas les diſpoſitions de Guillaume, il ne doutoit pas non plus que ce Prince ne ſe prévalût de l'acceptation du Teſtament, faite au préjudice du Traité de Partage, qu'il ne s'en ſervît pour lui ſuſciter des Ennemis, & qu'il ne fît les derniers efforts pour ralumer la guerre à cette occaſion; cependant le Roy ne déſeſpéra pas de rendre tous ſes efforts inutiles, & il alla mê-

1700. me jusques à se flater, qu'il pourroit faire goûter aux Hollandois les raisons pour lesquelles il avoit accepté le Testament. C'étoit eux qu'il falloit persuader, & s'il avoit pû y parvenir, sûrement il n'y auroit point eu de guerre, n'y ayant pas à douter que s'ils eussent voulu maintenir la paix, l'Empereur & le Roy Guillaume n'eussent été hors d'état de la troubler.

Le Roy de France fait part aux Hollandois des raisons pour lesquelles il avoit préféré le Testament au Traité de partage.

Mémoire de l'Ambassadeur de France aux Etats-Généraux des Provinces-Unies présenté le 4 Décembre 1700.

L'Ambassadeur d'Espagne, c'étoit toujours Dom Bernard de Quiros, leur avoit notifié, par ordre de la Régence, la mort de Charles II. son Maître, & la maniére dont il avoit disposé de ses Etats. Peu de jours après le Comte de Briord Ambassadeur de France, leur présenta les Lettres du Roy, avec un ample Mémoire, dans lequel étoient déduites les raisons qui l'avoient déterminé à accepter le Testament. Ces raisons se réduisoient à ce que nous en avons déja dit; mais nonobstant tout ce qu'on put leur alléguer, & sur la modération de ce Prince, qui en abandonnant le Traité de partage renonçoit à tous les avantages personnels qui pouvoient lui en revenir, & sur l'impossibilité qu'il y avoit d'exécuter ce Traité, sans renouveller une guerre encore plus sanglante que toutes celles qui avoient précédé, il fut aisé de reconnoître avec combien de chagrin ils voyoient le Duc d'Anjou parvenir à la Couronne d'Espagne. Ils pu-

blioient, pour justifier leur mécontentement, que l'Espagne allant être désormais gouvernée par le Conseil de France, bientôt les deux Royaumes ne feroient plus qu'une même Monarchie, & qu'en ce cas c'étoit fait de leur liberté, puisque la Flandre passant dans la Maison de France, ils ne pouvoient plus la regarder comme une barriere, qui pût les mettre à couvert des entreprises que cette Couronne pourroit former contre eux.

1700.

Ils ne sont pas satisfaits de ces raisons.

Mémoires du Marquis de Feuquieres.

Il n'y avoit rien de plus frivole que cette crainte, car quelque union qu'on voulût supposer entre les deux Monarchies, il n'étoit pas possible qu'elles n'eussent chacune leur intérêt séparé, & par conséquent que les Espagnols interessés à la conservation des Hollandois, ne continuassent à les secourir dans le besoin; ainsi ce prétexte étoit mal imaginé, mais ils ne laissoient pas de le faire valoir, & de s'en servir pour cacher des vûës ambitieuses, sur lesquelles ils ne s'expliquoient pas pour lors, mais qui éclatérent dans la suite d'une maniére à ne laisser aucun sujet d'en douter. Leur politique, qui avoit été jusques alors de conserver la Flandre à la Maison d'Autriche, & de se conserver par ce moyen à eux-mêmes une barriere qui pourvût à leur sûreté, étoit changée : ils avoient pris d'autres idées, & se trouvant trop resserrés dans

1700. leurs Provinces, ils ſouhaitoient de s'étendre dans les Pays Bas; ainſi ils ne faiſoient ſonner ſi haut la crainte de perdre leur liberté, que pour avoir un prétexte de ſe liguer avec l'Empereur, lui faire obtenir une portion conſidérable de la Succeſſion d'Eſpagne, & en particulier les Pays-Bas, & retirer de lui en récompenſe de leurs ſervices, aſſez de Places en Flandre pour leur donner l'agrandiſſement qu'ils ſouhaitoient.

Le Roy Guillaume & les Etats différent de répondre aux Lettres du Roy de France ſur l'avénement de Philippe V. à la Couronne.

Le Roy Guillaume agiſſoit dans les mêmes vûës, & quoique d'un côté il fût fâché de l'acceptation du Teſtament, qui mettoit Philippe V. en poſſeſſion de toute la Monarchie d'Eſpagne, d'un autre côté il étoit bien aiſe de voir qu'elle alloit donner lieu à la guerre, & qu'outre les avantages qu'il ſe propoſoit d'en retirer, par rapport à l'intérieur de ſon Royaume, il forceroit l'Empereur, ſi elle ſe faiſoit avec ſuccès, à abandonner aux Anglois quelque Port conſidérable dans la Méditerranée. Ces diſpoſitions où il étoit, firent qu'il reçut avec beaucoup de froideur les Lettres que le Roy de France lui écrivit, pour juſtifier l'acceptation du Teſtament, & qu'il n'y répondit que long-temps après. Les Hollandois, qu'il tenoit entiérement dans la dépendance, car il étoit auſſi maître chez eux qu'il l'étoit peu en Angleterre, ſe con-

formérent à ses intentions, & ne répondirent aussi que fort tard aux Lettres que le Roy leur avoit écrites.

1700.

Philippe part de Versailles pour passer dans ses Etats.

Cependant le jour fixé pour le départ de Philippe V. c'est-à-dire, le quatriéme du mois de Décembre étant arrivé, ce Prince partit de Versailles, accompagné du Roy, du Dauphin, & de toute la Cour. Il occupoit la premiére place dans le carrosse. Le Roy avoit la gauche dans le même fond. Au milieu de ces deux Princes étoit la Duchesse de Bourgogne. Le Dauphin étoit sur le devant, ayant à ses côtés le Duc de Bourgogne & le Duc de Berri; le Duc & la Duchesse d'Orleans étoient aux portieres. Les autres Princes suivoient, & après eux venoit tout le reste de la Cour, ce qui faisoit un cortége de près de quatre cens carrosses, remplis de tout ce qu'il y avoit de principaux Seigneurs dans le Royaume. Ils arrivérent dans cet ordre à Sceaux, & s'y arrêtérent pour dîner. Après le repas le Roy eut un entretien de plus de deux heures avec le Roy d'Espagne, après quoi ces deux Princes se dirent le dernier adieu, & se séparérent. Le Roy, suivi de toute sa Cour, reprit la route de Versailles, tandis que le Roy d'Espagne, accompagné des Ducs de Bourgogne & de Berri, qui devoient ne le quitter que sur les frontieres du Royau-

1700.

Il fait part aux Hollandois de son avénement à la Couronne.

me, prenoit la sienne du côté de Chartres, qu'il continua par Orléans, & par Poitiers. Ce fut de cette Ville qu'il écrivit aux Etats Généraux le dix-huitiéme de Décembre, pour leur faire part de son avénement à la Couronne, leur témoignant le désir sincére où il étoit de vivre avec eux dans la même intelligence que le Roy son prédécesseur avoit fait; mais cette Lettre, aussi bien que celle du Roy de France, demeura long-temps sans réponse, ce qui faisoit connoître de plus en plus combien les Hollandois étoient éloignés de vouloir conserver la paix, que la France & l'Espagne leur offroient.

Il se sépare d'avec les Princes ses freres, qui l'avoient accompagné jusques à l'Isle des Faisans.

Philippe continua sa route par la Xaintonge & par la Guyenne, se rendit à Bayonne, & arriva à Saint Jean de Luz le dix-neuviéme de Janvier de l'année mil sept cens un: il y séjourna avec les Princes ses freres jusques au vingt-deuxiéme, qu'ils se rendirent dans l'Isle des Faisans, Isle fameuse, où le Mariage de la Reine leur Grand-Mere, par les droits de laquelle Philippe montoit sur le Trône d'Espagne, avoit été conclu avec le Roy de France quarante ans auparavant. Ce fut là que les Princes se séparérent. Comme ils s'aimoient tendrement, cette séparation leur fut sensible, & leurs derniers adieux touchérent tous ceux qui en furent témoins. Philippe, ne retenant

avec lui que ſon Confeſſeur, & un très-petit nombre d'Officiers, partit accompagné d'une grande multitude de Seigneurs Eſpagnols qui étoient venus le recevoir, ayant à leur tête le Cardinal Porto-Carrero; & les Princes ſes freres, ſuivis de tous les François qui les avoient accompagnés dans leur voyage, reprirent leur route par le Languedoc & par la Provence, qu'ils parcoururent à petites journées, recevant par-tout des marques éclatantes de ce zèle que les François ont pour leurs Rois, & pour les Princes de leur Sang. A la fin du mois de Mars ils ſe rendirent à Avignon, où le Pape les avoit invités de paſſer. Ce n'étoit plus Innocent XII. qui rempliſſoit le Trône Pontifical, il étoit mort depuis le vingt-huitiéme de Septembre de l'année mil ſept cens. Comme les diſpoſitions de l'Empereur à l'égard de la Succeſſion d'Eſpagne n'étoient ignorées de perſonne, les Cardinaux voyant que la guerre alloit s'allumer en Italie, & que ſelon toutes les apparences elle ſeroit longue & violente, s'étoient preſſés de faire le Pape, & après un Conclave fort court, avoient mis ſur la Chaire de Saint Pierre le Cardinal Jean-François Albano, âgé ſeulement de cinquante-deux ans, & jouiſſant d'une ſanté forte & vigoureuſe, ce qui le mettoit en état de ſoûtenir le poids

1701.

1701. des affaires, dans les temps difficiles dont l'Italie étoit menacée. Albano prit le nom de Clément XI. Dès qu'il fut assûré que les Princes passeroient par Avignon, il donna ordre à Antoine-François Sanvitali, pour lors Vice-Légat, de les recevoir en son nom, & de leur rendre tous les honneurs qu'on auroit rendus au Roy lui-même, lui donnant, pour les recevoir avec plus de dignité, la qualité de Légat, qu'il prit d'abord qu'ils entrérent dans l'Etat du Pape, & qu'il retint pendant tout le temps qu'ils y séjournérent. Ils arrivérent le Mercredi Saint, & y passérent jusques à la troisiéme fête de Pâques. Ils prirent la route de Lyon par le Dauphiné, & après quelques jours de repos dans cette Ville, ils se rendirent à Versailles à grandes journées.

L'Empereur tente inutilement de gagner le Prince de Vaudemont Gouverneur du Milanez.

Mem. du Comte d'Harrach.

Pendant que tout ceci se passoit, l'Empereur se préparoit ouvertement à la guerre, & d'un autre côté agissoit sous-main dans le Milanez, dans le Royaume de Naples, & dans les Pays-Bas, pour porter les Peuples à se déclarer en sa faveur. Il s'étoit principalement attaché à gagner le Prince de Vaudemont Gouverneur du Milanez, le pressant de le reconnoître, & de déclarer retenir cet Etat en son nom, comme Fief mouvant de l'Empire. Il lui rappelloit, pour l'engager plus plus efficacement, les grandes obliga-

tions que la Maiſon de Lorraine lui avoit, à quoi il ajoûtoit de grandes promeſſes pour l'avenir. Leopold ſe flatoit avec d'autant plus de confiance d'obtenir de lui ce qu'il ſouhaitoit, que le Prince lui-même n'avoit obtenu ſon Gouvernemeut qu'à la ſollicitation de l'Empereur, qui le regardoit comme un homme entiérement dévoué à ſes intérêts; mais le mérite de ce ſervice avoit été effacé, au moins en partie, par les procedés que l'Empereur avoit tenus depuis à ſon égard. Le Prince de Vaudemont n'ignoroit pas que Leopold n'avoit rien oublié pour le déplacer, & qu'il avoit fait fortement ſolliciter le feu Roy d'Eſpagne par le Comte d'Harrach, de donner le Gouvernement du Milanez à l'Archiduc, afin que ce Prince eût, du vivant du Roy, un pied dans les Etats de la Monarchie d'Eſpagne. Ainſi bien loin que le Prince de Vaudemont déférât aux ſollicitations qu'on lui faiſoit, il fit répondre à l'Empereur, qu'il avoit toujours devant les yeux le reſpect qu'il lui devoit; qu'il n'oublieroit l'honneur que S. M. I. avoit fait à ſa Maiſon, & qu'il tâcheroit toute ſa vie de s'en rendre digne par toute ſorte de ſervices; mais qu'il ne croyoit pas pouvoir lui donner une plus grande marque du déſir ſincere qu'il avoit de mériter ſon eſtime, qu'en ſe conformant à l'obligation où il étoit de

1701.

1701. servir Philippe V. avec la même fidélité qu'il avoit marquée pour le feu Roy son Seigneur, à qui il avoit promis de reconnoître Philippe pour successeur légitime de la Couronne d'Espagne. Les tentatives qui furent faites dans le Royaume de Naples, n'eurent pas plus de succès que celle-ci; les Peuples n'étoient aucunement disposés à la rebellion, & il ne falloit pas se flater qu'ils voulussent, au moins pour le présent, aucun autre Prince que celui qu'ils venoient de reconnoître pour leur Souverain.

Liaisons du Duc de Baviére avec la France & l'Espagne.

Il avoit encore moins à attendre des Pays-Bas. Le Duc de Baviere, qui depuis la paix continuoit à faire sa résidence à Bruxelles, étoit aussi oposé à la Maison d'Autriche, qu'il lui avoit été attaché pendant la derniére guerre. La facilité avec laquelle le Roy avoit donné les mains au premier Traité de partage, qui portoit le Prince Electoral sur le Trône d'Espagne, avoit gagné entierement l'Electeur à la France, & le refus que l'Empereur avoit fait, de consentir à ce Traité, joint à la mort du jeune Prince, que le Duc imputoit toujours à la Cour de Vienne, lui en avoit donné tout l'éloignement possible; ainsi mécontent de Leopold, & voulant d'ailleurs conserver son Gouvernement des Pays-Bas, il n'y avoit pas apparence qu'il se déclarât en

1701.

ſa faveur, contre Philippe V. ſon neveu, & contre la France, de laquelle il n'avoit jamais reçû que de bons traitemens. Outre toutes ces raiſons, il étoit encore attaché aux deux Rois par des liens encore plus puiſſans, & tels qu'il n'y avoit pas à craindre qu'il leur manquât. Nous avons vû que pendant le cours des négociations de Ryſwick, le Roy de France voulant calmer les craintes des Hollandois, & leur faire voir qu'il n'avoit, ni pour le préſent ni pour l'avenir, aucune vûe d'agrandiſſement dans les Pays-Bas, avoit offert de céder cet Etat au Duc de Baviere, au cas que le Roy d'Eſpagne vînt à mourir ſans enfans, & que ces offres auroient eu lieu, ſi l'Empereur avoit voulu faire de ſon côté une ſemblable ceſſion. Depuis, le Duc d'Anjou étant parvenu à la Couronne d'Eſpagne, & le Roy de France voulant ôter aux Etats Généraux toute occaſion de recommencer la guerre, ſous prétexte de leur ſûreté, cette ceſſion paroiſſoit encore plus néceſſaire, & il y avoit grande apparence que le Roy ſe réſoudroit à ce ſacrifice, & qu'il y réſoudroit le Roy d'Eſpagne ſon Petit-Fils. La vûe d'un intérêt ſi puiſſant ne pouvoit que faire de très-grandes impreſſions ſur l'eſprit de l'Electeur, & il n'étoit pas poſſible qu'il ſe ſéparât de ces deux Princes : ainſi l'Em-

Journal de Verdun, Tom. 18. page 37.

1701.

pereur avoit encore moins à espérer des Pays-Bas que du Royaume de Naples & du Milanez. De cette sorte, il ne devoit pas s'attendre à se voir maître d'aucune partie de la Monarchie d'Espagne, à moins qu'il n'en fît la conquête. C'est à quoi il se préparoit avec toute l'ardeur possible, en cherchant à se faire des Alliés, qui fussent en état de le soûtenir. Il étoit assûré du Roy Guillaume & des Hollandois; & quoique le Parlement d'Angleterre persistât dans ses anciennes vûës, & déclarât ne vouloir plus prendre aucune part aux affaires étrangéres, Leopold ne doutoit pas que Guillaume ne vînt à bout de l'y obliger.

La plûpart des Princes de l'Empire paroissent ne vouloir prendre aucune part à la guerre.

Il étoit beaucoup moins assûré de la plûpart des Princes de l'Empire, qui ne souhaitoient que de se maintenir en paix; soit que le peu de succès des guerres qui avoient précédé, leur eût donné du dégoût pour celle qu'on projettoit; soit que regardant l'agrandissement de l'Empereur comme contraire aux intérêts du Corps Germanique, ils ne fussent pas fâchés de voir la Couronne d'Espagne sortir de la Maison d'Autriche, & passer sur la tête d'un Prince François. La principale Maison d'Allemagne sur laquelle il pouvoit compter, étoit celle de Brunswik. Outre l'alliance qu'il venoit de contracter avec tout les Princes qui la compo-

ſoient, en mariant le Roy des Romains avec la Princeſſe d'Hannover, il n'y avoit pas apparence que le Duc, à qui on conteſtoit la dignité Electorale, & qui ne pouvoit s'y maintenir que par l'autorité de l'Empereur, lui manquât dans une occaſion ſi importante. 1701.

L'Empereur érige la Pruſſe Ducale en Royaume.

Cet éloignement que les autres Princes de l'Empire avoient pour la guerre, mettoit l'Empereur dans l'embarras; il ne pouvoit rien ſans leur ſecours, & il falloit qu'il les mît dans ſes intérêts, où qu'il renonçât à ſes prétentions ſur la Couronne d'Eſpagne. Il gagna d'abord l'Electeur de Brandebourg, en érigeant la Pruſſe Ducale en Royaume, & en déférant à l'Electeur le titre de Roy, honneur auquel il aſpiroit depuis long-temps. L'Acte d'Erection portoit que l'Empereur faiſant uſage de ſa *Toute-Puiſſance Impériale*, érigeoit en faveur du Séréniſſime Prince Frederic Marquis de Brandebourg, tant pour lui que pour ſes deſcendans, la Pruſſe Ducale en Royaume, & que l'Empereur & le nouveau Roy, ſe donneroient mutuellement un ſecours de dix mille hommes de bonnes Troupes, en cas que l'un ou l'autre vînt à être attaqué en quelque temps que ce fût.

Le Duc de Baviere & les Etats voiſins du Rhin ſe déclarent pour la neutralité.

Outre ces deux Maiſons de Brunſwik & de Brandebourg, il avoit encore pour lui l'Electeur Palatin ſon Beau-Pere, &

1701.

quelques autres Princes moins considérables, mais c'étoit tout. L'Electeur de Saxe engagé dans la guerre contre la Suéde, guerre de laquelle nous parlerons en son lieu, ne pouvoit que lui donner de foibles secours. Il ne falloit pas compter que le Duc de Baviere, qui, comme Gouverneur des Pays-Bas, avoit refusé d'entrer dans ses vûës, le servît comme Prince de l'Empire, dans une guerre qui n'interessoit en rien le Corps Germanique. L'Electeur de Cologne Frere de l'Electeur de Baviere étoit dans les mêmes dispositions; les autres Princes du Rhin, les Etats des environs, & en particulier les Cercles de Souabe & de Franconie, se déclaroient pour la neutralité, laissant à l'Empereur à faire valoir, comme il jugeroit à propos, des droits qui ne regardoient que lui, puisqu'il étoit indifférent à l'Empire, de voir assis sur le Trône d'Espagne un Prince de la Maison de France, ou un Prince de la Maison d'Autriche.

L'Empereur se dispose à la gu[illegible], & fait passer des troupes dans le Milanez.

Les choses étant ainsi disposées, il y avoit peu de proportion entre les forces de Leopold, & celles que la France & l'Espagne réünies étoient en état de lui opposer; cependant malgré cette grande inégalité, il ne laissa pas de se disposer à la guerre. Il en étoit sollicité plus fortement que jamais par le Roy Guillau-

me; & comme de tous les Etats qui pouvoient être attaqués, il n'y en avoit pas qui fussent plus à portée que le Milanez, il donna ses ordres pour faire avancer en Italie une Armée de trente mille hommes, qu'il mit sous le commandement du Prince Eugene.

1701.

Le Roy de France y envoye des troupes comme auxiliaires d'Espagne.

Le Roy d'Espagne qui ne faisoit que de monter sur le Trône, n'ayant pas, à beaucoup près, assez de Troupes pour se défendre, le Roy fit armer incessamment à Toulon un grand nombre de Bâtimens de Transport, au moyen desquels il fit passer en Italie, avant l'arrivée des Impériaux, autant de Troupes qu'il en falloit pour n'avoir rien à craindre de ce côté; & comme l'Empereur, pour justifier tous ses préparatifs de guerre, avançoit que l'Etat de Milan étant Fief de l'Empire, Charles II. n'avoit pas pû en disposer, & Philippe n'avoit pas pû en prendre possession sans la participation de l'Empereur, le nouveau Roy qui ne vouloit pas que sur ce défaut de formalité, on pût lui reprocher d'avoir donné lieu à l'infraction de la paix, ordonna au Duc de Moles son Ambassadeur à la Cour de Vienne, de demander à l'Empereur l'Investiture du Duché de Milan, & à ses Ministres résidens à Ratisbonne, de faire la même demande à la Diette. Cette démarche, à laquelle on ne s'atten-

Philippe V. demande l'Investiture du Duché de Milan.

1701. doit pas, déconcerta l'Empereur : il demeura quelque temps sans répondre ; après quoi ses Ministres déclarérent verbalement en son nom, que ce Prince étant le seul qui devoit succéder à la Monarchie d'Espagne, & le Duché de Milan faisant partie de cette Succession, il n'y avoit aucune Investiture ni à donner ni à prendre.

Elle lui est refusée.

Le Duc de Moles protesta de ce refus. Peu après la Cour d'Espagne ayant recherché les anciens Titres concernant le Milanez, on trouva un Acte de l'année mil cinq cens quarante-neuf, par lequel l'Empereur Charles V. du consentement de l'Empire, déchargeoit à perpétuité les Rois d'Espagne, de l'obligation où ils pouvoient être de prendre Investiture pour le Duché de Milan. Cet Acte, qui faisoit cesser absolument le prétexte sur lequel l'Empereur prétendoit commencer la guerre, fut signifié au Comte d'Harrach résident encore à Madrid, à quoi il ne répondit autre chose, sinon que lorsque Charles V. avoit donné la Déclaration dont il s'agissoit, il avoit sans doute espéré que la Couronne d'Espagne se perpétueroit dans sa Maison, dont il ne croyoit pas que la Branche aînée dût s'éteindre si-tôt.

Le Pape travaille à prévenir la guerre.

Pendant que tout ceci se passoit, le Pape prévoyant les malheurs dont la

Chrêtienté en général, & l'Italie en particulier étoient menacées, cherchoit, autant qu'il pouvoit, les moyens de les prévenir. Il écrivit des Brefs à l'Empereur, au Roy de France, & au Roy d'Eſpagne, leur offrant ſa médiation : il s'adreſſa principalement à l'Empereur, à qui il repréſenta fortement les ſuites fâcheuſes de la guerre qu'il alloit commencer ; mais il ne trouva dans lui aucune diſpoſition à la paix. Cependant comme Leopold ne vouloit pas paroître rejetter entiérement toute ouverture à un accommodement, il répondit qu'il accepteroit volontiers la médiation du St. Siége, & qu'il s'abſtiendroit même de faire paſſer des Troupes en Italie, pourvû que le Prince François qui avoit pris poſſeſſion de la Monarchie d'Eſpagne, commençât par renoncer à la qualité d'Héritier de Charles II. qu'en conſéquence il rappellât tout ce qu'il avoit fait paſſer de Troupes dans les Etats d'Italie appartenant à cette Monarchie ; qu'il retournât à Verſailles, & que le Roy de France rappellât pareillement tout ce qu'il lui avoit donné de Troupes Auxiliaires.

1701. *De vita & rebus geſtis, Clementis XI. Lib. 2.*

L'Empereur en faiſant ces propoſitions, ſçavoit bien qu'elles ne feroient point écoutées. Philippe V. avoit été reçû en Eſpagne avec des témoignages de joye inconcevables ; & après avoir paſſé l'Hyver & une partie du Printems à Buen-Retiro,

1705.

Entrée solemnelle de Philippe V. à Madrid.

Maison Royale à quelque distance de Madrid, car il avoit fallu tout ce tems pour achever les préparatifs de son Entrée, la plus solemnelle qu'on eût vû depuis la Fondation de la Monarchie; il avoit été reçû dans sa Capitale, le quatorziéme du mois d'Avril, au milieu des acclamations de tout son Peuple, qui ne pouvoit modérer ses transports à la vûe de son Souverain. D'ailleurs il avoit été reconnu par la plûpart des Souverains d'Italie, par tout ce qu'il y avoit de Princes & d'Etats dans l'Empire, qui n'étoient pas entiérement dévoués à la Maison d'Autriche, par le Roy de Portugal, avec qui il avoit renouvellé les anciens Traités entre le Portugal & l'Espagne, par les Princes du Nord, & par divers autres Etats souverains; ainsi il n'y avoit guéres d'apparence qu'il abandonnât des Sujets qui lui étoient si sincérement attachés, & qu'il renonçât à des droits que tant de Puissances avoient reconnus.

La France offre au Pape & aux autres Princes d'Italie une ligue défensive.

De vita & rebus gestis Clementis XI. Lib. 11.

Les réponses de l'Empereur rendant inutiles les offres que le Pape faisoit de sa médiation, & l'Italie continuant à être menacée de devenir bientôt le théâtre de la guerre, les Rois de France & d'Espagne se servirent de cette circonstance, pour offrir au Pape, & aux autres Souverains d'en-delà les Monts, une ligue défensive, dont le but seroit d'empêcher les

Impériaux

Impériaux de pénétrer dans leur pays. Il est sûr que si cette ligue avoit pû avoir lieu, elle auroit garanti leurs Etats des malheurs dont ils furent accablés peu après. Les deux Rois la sollicitérent fortement. Le Cardinal d'Estrées agissoit auprès des Vénitiens, à qui il tâchoit de faire sentir combien il leur importoit d'empêcher que les Allemands, dont les Etats de la République étoient presque entourés, n'achevassent de les envelopper, en devenant maîtres du Royaume de Naples : le Comte de Tessé parcouroit les principales Cours de la Lombardie, & le Cardinal de Janson agissoit auprès du Pape; mais tous leurs soins furent inutiles; les Vénitiens persuadés qu'ils ne pouvoient rien gagner à la guerre, quoique portés d'inclination pour les Allemands, déclarérent qu'ils ne vouloient entrer aucunement dans les démêlés qui s'élevoient entre la Maison d'Autriche & la Maison de Bourbon, promettant du reste de se tenir dans une parfaite neutralité. Le Pape trouvant que sa qualité de pere commun des fidéles, ne pouvoit pas lui permettre de prendre part aux différends qui pouvoient survenir entre les Princes Chrétiens, à moins que ce ne fût dans la vûë de rétablir la paix, résista aux sollicitations du Cardinal de Janson; & pour les autres Princes

1701.

1701. d'Italie ; ils pensoient si différemment les uns des autres, qu'il ne fut jamais possible de les faire convenir ; en sorte qu'il n'y eut que le Duc de Savoye, qui parût disposé à entrer dans la ligue qu'on lui proposoit.

Dispositions du Duc de Savoye à l'égard de la guerre. *Mémoires du Marquis de Feuquiéres.*

Ce Prince qui avoit gagné dans la derniére guerre, vouloit, s'il étoit possible, gagner encore plus considérablement dans celle-ci. Son penchant le portoit, comme par le passé, à favoriser la Maison d'Autriche, & il haïssoit la Maison de France ; mais emporté par son ambition, il étoit prêt de sacrifier son inclination ou sa haine, en faveur de la France, ou de l'Empereur, selon que l'un ou l'autre lui feroit un parti plus ou moins avantageux ; cependant, à tout prendre, il auroit mieux aimé pouvoir suivre son inclination ; il trouvoit qu'il ne pouvoit jamais être de son intérêt, de souffrir qu'un Prince François en s'établissant dans le Milanez, l'envelopât du côté de l'Italie, & le privât de l'avantage qu'il retiroit, de pouvoir se tourner suivant que son intérêt le demanderoit, tantôt du côté de la Maison d'Autriche, & tantôt du côté de la Maison de Bourbon, comme il avoit fait pendant la guerre précédente. De cette sorte, il ne falloit pas compter qu'il s'attachât sincérement aux deux Couronnes, ainsi qu'on les ap-

1701.

pelloit dans ce temps-là ; cependant comme il ne lui convenoit pas encore de se déclarer, & que malgré son inclination pour l'Empereur, il vouloit se faire acheter chérement, il cachoit ses dispositions sous une dissimulation si profonde, que les deux Rois y furent trompés. Ils entrérent en négociation avec lui, & conclurent un Traité de ligue offensive & défensive. Le Mariage de Louise-Gabrielle de Savoye, seconde fille de ce Prince, avec le Roy d'Espagne, devoit mettre le sceau à cette alliance, & faisoit le principal article du Traité, par lequel le Duc s'engageoit à donner passage dans ses Etats aux Troupes Auxiliaires de France, destinées à la défense du Milanez. Il s'obligeoit outre cela, à fournir huit mille hommes de pied, & deux mille cinq cens chevaux, pour la défense des Etats appartenans à la Monarchie d'Espagne en Italie, moyennant quoi les deux Couronnes s'engageoient à lui payer un subside de cinquante mille écus par mois ; & comme peu après il fut convenu qu'il auroit le commandement des Troupes de France & d'Espagne, en qualité de Généralissime, on ajoûta à ce subside de cent cinquante mille livres par mois, un nouveau subside de vingt mille livres.

Il se ligue avec la France & l'Espagne.

Si ce Prince en s'alliant ainsi avec la

1701. France & avec l'Espagne avoit agi de bonne foi, l'Empereur auroit été bientôt obligé de consentir à la neutralité de l'Italie, & peut-être à abandonner entiérement ses prétentions sur le reste de la Monarchie d'Espagne; mais bien loin d'être allarmé de ce Traité, il continua sans s'émouvoir ses préparatifs de guerre, n'ignorant pas les véritables dispositions du Duc, qui tandis qu'il concluoit avec les deux Rois, traitoit secrettement avec lui.

Etat des affaires d'Angleterre.

Ce qui se passoit en Angleterre allarmoit la Cour de Vienne d'une toute autre maniére; & quoique Leopold comptât beaucoup sur l'habileté du Roy Guillaume, il commençoit à craindre qu'il ne fût difficile d'engager le Parlement à prendre part à la guerre. Depuis que le Roy de France avoit accepté le Testament préférablement au Traité de partage, Guillaume n'avoit parlé de cette acceptation, que comme d'une action pleine de duplicité & de mauvaise foi; il s'en étoit plaint hautement dans toutes les Cours de l'Europe, ne cessant de répandre des terreurs, sur l'accroissement énorme de Puissance, que la France retireroit bientôt de son union avec l'Espagne, & publioit que le Roy de France alloit gouverner les Espagnols, avec une autorité aussi despotique, que celle

dont il usoit envers ses Sujets, ce qui mettroit cette Couronne, toujours prête à tout envahir, en état d'asservir tous ses Voisins, à moins qu'on ne prît à bonne heure des précautions pour lui résister. 1701.

Le Roy Guillaume convoque un nouveau Parlement.

Tandis qu'il répandoit tous ces bruits au-dedans & au dehors de son Royaume, il assembla un nouveau Parlement, qu'il croyoit devoir lui être plus favorable que celui qu'il avoit cassé quelque temps auparavant. Ses Emissaires dans les Provinces avoient fortement travaillé à faire en sorte que le choix des Députés, ne tombât que sur des Sujets sur lesquels on pût compter; mais soit que malgré tous les mouvemens qu'il s'étoit donnés, il n'osât pas s'assûrer de ceux qui avoient été nommés, soit qu'il crût ne pouvoir pas prendre trop de précautions pour parvenir à ses fins, il jugea à propos avant que de leur parler de ce qui pouvoit avoir raport à la guerre, de commencer par des propositions qui pussent leur faire plaisir, & lui concilier la bienveillance de la Nation.

Il cherche à se concilier la bienveillance des Chambres.

Lettres Politiques d'un Suisse à un François.

La mort du Duc de Glocester arrivée peu auparavant, lui en fournit l'occasion. Ce jeune Prince fils d'Anne Stuart, Belle-Sœur de Guillaume, étoit regardé par les Anglois, comme devant monter sur le Trône après la mort de sa mere. Toute la Nation avoit conçû de grandes es-

1701. pérances sur son sujet, & sa perte lui fut d'autant plus sensible, que la Succession sembloit ne pouvoir plus regarder, après la Princesse Anne, qui n'avoit point d'autre enfant, que le Roy Jacques, & à son défaut le Prince de Galles. Comme les Anglois ne vouloient ni de l'un ni de l'autre, Guillaume chercha à profiter des dispositions où ils étoient, pour tâcher de les gagner, & exposa aux deux Chambres que la mort prématurée de ce Prince, mettant en danger le repos de la Nation, & la Religion Anglicane, il lui sembloit nécessaire de pourvoir à l'un & à l'autre, en prenant des mesures convenables pour assûrer la Succession dans la Ligne Protestante. Cette proposition fut reçûë avec grand plaisir; Guillaume s'en apperçut; & croyant avoir trouvé le moment favorable pour aller plus loin, il ajoûta que la mort du Roy d'Espagne, & l'acceptation que le Roy de France avoit faite du Testament de ce Prince, produisoit un si grand changement dans les affaires étrangéres, qu'il prioit le Parlement d'y faire attention, & de considérer mûrement le danger où se trouvoient à ce sujet, l'Angleterre, la Religion, & le repos de toute l'Europe.

La fin de ce discours ne fut pas, à beaucoup près, aussi bien reçûë que le

commencement, & le Parlement ne se laissa pas éblouir. Par raport à l'article qui regardoit la Succession, les Chambres assurérent le Prince de leur attachement pour sa Personne & pour son Gouvernement, promettant de prendre les mesures les plus efficaces pour la sûreté du Royaume, & pour la conservation de la Religion Protestante. Elles y pourvûrent en effet, en déclarant que la Succession à la Couronne regardoit, après la Princesse Anne de Dannemark, la Princesse Sophie Duchesse Douairiere d'Hannower & ses descendans; mais pour l'article qui regardoit les affaires du dehors, après avoir déclaré qu'elles travailleroient de tout leur pouvoir à maintenir la tranquillité de l'Europe, elles priérent le Roy de leur communiquer les Traités qu'il avoit faits avec les Puissances Etrangéres, pour être examinés, ajoûtant qu'il pouvoit faire de nouvelles alliances avec celles de ces Puissances qui voudroient concourir à la conservation de la paix. 1701.

Nouvelles mortifications qu'il reçoit du Parlement. *Supplément au Journal de Verdun.*

Cette maniére haute, qui réduisoit Guillaume à rendre compte de sa conduite, & selon laquelle le Parlement, en lui déterminant les alliances qu'il pouvoit faire & celles qu'il devoit éviter, témoignoit un si grand éloignement pour la guerre, lui fit comprendre qu'il auroit encore bien de la peine à faire

1701. entrer les Anglois dans ses sentimens. Il le reconnut encore mieux, lorsque nonobstant tous les mouvemens qu'il s'étoit donnés pour soulever ses peuples au sujet de l'inobservation du Traité de partage, il vit le Parlement s'élever avec beaucoup plus de hauteur contre ce dernier Traité, qu'il n'avoit fait contre le premier. Les Chambres en parlérent comme d'un projet, qui en ajoûtant un si grand nombre d'Etats à l'ancien Domaine de la France, & en augmentant si fort la puissance de cette Couronne, ne pouvoit qu'être infiniment préjudiciable à la tranquillité générale de l'Europe, & aux intérêts de l'Angleterre en particulier; & comme elles étoient résoluës de pousser le Roy, elles l'attaquérent du côté de ses Ministres, c'est-à-dire, par l'endroit qu'il craignoit le plus; en sorte que quoiqu'il eût dissous le précédent Parlement, presque uniquement pour parer ce coup, & pour éviter de s'entendre demander leur éloignement, & en particulier celui de Milord Portland, dont la faveur excitoit de plus en plus la jalousie de la Nation, il eut le désagrement de voir les Chambres déclarer dans leurs Adresses, que le Traité dont il s'agissoit, ne pouvoit avoir été conseillé que par des Ministres mal affectionnés : elles n'en demeurérent pas là, &

anchant le mot, elles priérent de n'admettre à l'avenir dans ses Conseils, que les naturels Anglois, portés de bonne volonté envers la Nation, & éclairés sur ses intérêts; elles ajoûtérent à cette demande une espéce de repréhension, en disant à ce Prince que s'il avoit été conseillé comme il convenoit, & s'il avoit consulté le Parlement, les Chambres ne seroient pas réduites à se plaindre : enfin le vingt-huitiéme du mois d'Avril, les Communes envoyérent des Députés à la Barre des Seigneurs, pour intenter dans toutes les formes des accusations de malversation, contre Milord Portland, pour avoir, par ordre du Roy, négocié & signé en son nom le second Traité de partage, contre Milord Somers pour l'avoir scelé en qualité de Chancelier, contre Milord Alifax & le Comte d'Oxfort pour avoir conseillé de le négocier & de le conclure, & peu de jours après elle pria le Roy de disgracier ces quatre Seigneurs. 1701.

Toutes ces démarches, qui justifioient si bien la conduite que le Roy de France avoit tenuë en rejettant le partage, & qui faisoient voir clairement à toute la terre, à quoi il auroit dû s'attendre s'il avoit voulu s'y tenir, embarrassoient extrêmement le Roy Guillaume, qui outre tous ces sujets de chagrin, étoit encore fort inquiet de tout ce qui se passoit en Hollande dans ce même temps.

1701.
Le Roy de France fait entrer des troupes dans les Places de la Flandre qui étoient sous la garde des Hollandois.

La conduite que les Etats Généraux tenoient depuis l'avénement de Philippe V. à la Couronne d'Espagne, ne pouvoit qu'être infiniment suspecte à la Cour de France, & à celle de Madrid. Outre le refus qu'ils faisoient de répondre aux Lettres du Roy, & à celles de Philippe V, & par conséquent de le reconnoître pour Roy d'Espagne; malgré les avances réïtérées de ces deux Princes, & la recherche qu'ils faisoient publiquement de leur amitié, on n'ignoroit pas les mesures qu'ils prenoient pour former, s'il étoit possible, des ligues, plus fortes encore que les précédentes. Ils se conduisoient même avec si peu de circonspection, que quoiqu'il y eût entre les deux Couronnes & eux, une négociation sur pied, pour aviser aux moyens de maintenir la paix, & qu'ils parussent donner au Comte de Briord Ambassadeur de France, quelque lieu de croire qu'ils avoient envie de la continuer, on ne parloit chez eux que de se préparer à la guerre, d'armer des flotes, d'augmenter les troupes, & de tenir prêtes de grosses sommes d'argent pour s'en servir dans le besoin. Tous ces préparatifs étoient d'autant plus dignes d'attention, que depuis le Traité de Ryswik, ils avoient sous leur garde les Places les plus importantes de la Flandre Espagnole, où il n'y

avoit que des Garnisons Hollandoises. 1701.
Philippe V. ne jugeant pas qu'il convînt de les y laisser plus long-temps, ou du moins de confier aux Etats la garde de toutes ces Places, dont ils ne vouloient pas le reconnoître Souverain, songea à s'en rendre maître. La Flandre Espagnole étoit pleine de troupes Françoises, que le Roy y avoit fait passer; le Duc de Baviere en fit entrer une partie la nuit du six au sept de Fevrier, dans les Villes de Nieuport, d'Oudenardes, d'Ath, de Mons, de Charleroy, de Namur & de Luxembourg, pour les garder conjointement avec les Hollandois, en sorte néanmoins que les François y fussent en beaucoup plus grand nombre.

Il permet aux troupes Hollandoises qui étoient dans ces Places de se retirer.

Mem. Chronol. pour servir à l'Histoire Universelle de l'Europe depuis 1600. jusques en 1716.

Après cette introduction, qui se fit sans la moindre opposition, les troupes Hollandoises, ne se trouvant pas en sûreté, demandérent à se retirer, ce qu'on leur permit, en quoi l'on peut dire que les deux Couronnes donnérent une preuve bien sensible de leur modération, & de leur amour pour la paix, puisque, n'ignorant pas ce qui se passoit en Hollande, il semble qu'il auroit été de la bonne politique, non-seulement de retenir ces troupes, jusqu'à ce qu'on eût vû quel parti prendroient les Etats Généraux; mais encore de commencer la guerre, de la même maniére dont on en avoit usé en-

1701. vers l'Empereur en l'année mil six cens quatre-vingt-huit, pour prévenir les efforts de la ligue d'Ausbourg, ce qu'on pouvoit faire avec d'autant plus de facilité, que les Hollandois dont toutes les frontiéres étoient ouvertes, & qui n'avoient guéres d'autres troupes, que celles qu'on leur renvoyoit, auroient vû la meilleure partie de leur Pays tomber sous une domination étrangere, avant qu'ils eussent été en état de s'y opposer. Ce coup étoit d'une si grande conséquence, que plusieurs ont blâmé les deux Rois de l'avoir négligé, & ont prétendu qu'ils avoient fait en cela une faute capitale. Quoiqu'il en soit, comme ils se flatoient encore de pouvoir conserver la paix avec les Etats, & de la maintenir par ce moyen dans toute l'Europe, bien loin de songer à des hostilités, ils voulurent bien leur faire part des raisons, sur lesquelles ils avoient crû devoir introduire les François dans toutes ces Places. C'est ce que fit Dom Bernard de Quiros, dans un Mémoire qu'il leur présenta, où après s'être plaint, avec tous les ménagemens possibles, du refus qu'ils faisoient de reconnoître Philippe V. il concluoit qu'ils ne devoient pas trouver étrange, que ce Prince eût voulu s'assurer de ces mêmes Places, dont ils paroissoient lui disputer la Souveraineté.

Mémoire de Dom Bernard de Quiros Ambassadeur d'Espagne présenté aux Etats-Généraux le 7 Février 1701.

1701.

Il rend raiſon aux Etats des motifs pour leſquels il a introduit des troupes dans ces Places.

Mémoire du Comte d'Avaux Ambaſſadeur de France, aux Etats-Généraux, préſenté le 16 Février, 1701.

Le Comte d'Avaux Ambaſſadeur de France, leur parla à peu près dans le même ſens, dans un autre Mémoire qu'il leur préſenta peu de jours après. Ce Miniſtre, qui étoit allé remplacer le Comte de Briord, à qui ſes infirmités ne permettoient plus de continuer ſes fonctions, leur rapelloit toutes les avances que le Roy avoit faites pour prévenir leurs plaintes, & pour diſſiper les ſoupçons qu'on leur avoit inſpirés ; avances qui avoient été pouſſées juſques à faire dire, & à laiſſer croire, que les forces de la France ne lui permettoient pas de commencer une nouvelle guerre. Il diſoit encore que le Roy ayant jugé à propos de préférer le Teſtament du Roy d'Eſpagne au Traité de partage, il les avoit informés, comme ſes Alliés, des juſtes raiſons qui l'y avoient engagé, & qu'il leur avoit en même temps fait donner les plus fortes aſſurances de ſon affection, ſans que rien de tout cela eût pû vaincre leur ſilence, ni les engager à répondre à la Lettre qu'il leur avoit écrite au ſujet de l'avénement de Philippe V. à la Couronne d'Eſpagne ; que nonobſtant ces marques de leur méfiance, ce Prince qui n'avoit en vûë que de maintenir la paix, avoit reçû avec plaiſir les deux Mémoires qu'ils lui avoient fait remettre ; & que comme ils lui donnoient lieu de croire, qu'ils

1701. vouloient effectivement convenir des moyens d'assurer leur propre repos, il avoit fait partir le nouvel Ambassadeur pour écouter leurs propositions. Le Comte employoit ensuite, pour justifier l'introduction des troupes de France dans les Places des Pays-Bas, les mêmes raisons dont l'Ambassadeur d'Espagne s'étoit servi, & ajoûtoit par raport au Roy de France, que ce Prince n'avoit pas pû refuser à son Petit-fils, les secours qu'il venoit de lui donner; mais qu'après avoir ainsi pris les mesures nécessaires pour établir l'autorité légitime du Roy d'Espagne, il étoit entiérement disposé à convenir avec eux des moyens d'assurer la paix; que de cette sorte la tranquillité publique étoit entre leurs mains, & qu'elle seroit bientôt affermie s'ils le souhaitoient sincérement; que si le Traité de Ryswik litteralement observé, ne leur paroissoit pas suffisant pour dissiper leurs allarmes, le Roy vouloit bien écouter leurs nouvelles propositions, & y avoir égard, pourvû qu'elles fussent équitables; mais qu'il falloit se hâter, que le temps étoit précieux, & que s'ils vouloient la paix aussi sincérement qu'ils le disoient, ils devoient sur toutes choses éviter de laisser croire, que sous une feinte apparence de négociation, leur véritable intention n'étoit que d'obtenir les délais dont ils

avoient besoin pour se préparer à la guerre.

1701.

Les Etats Généraux reconnoissent Philippe V. en qualité de Roy d'Espagne.

Ces remontrances, mais plus que tout cela les troupes Françoises sur les frontieres de la Hollande, firent comprendre aux Etats, combien il leur importoit de se ménager un peu plus qu'ils n'avoient fait jusques alors. Ils se voyoient hors d'état d'empêcher par eux-mêmes une irruption dans leurs Provinces, si on avoit voulu la faire : les divisions qu'il y avoit entre le Roy Guillaume & son Parlement, ne leur permettoient pas de compter sur les Anglois, qui seuls auroient été à portée de leur donner du secours ; ainsi après avoir bien consulté avec ce Prince, ils résolurent de se mettre en repos de ce côté, & prirent le parti de reconnoître Philippe V. pour Roy d'Espagne. Ils lui écrivirent le vingt-deuxiéme du mois de Février une Lettre de félicitation sur son avénement à la Couronne, l'assurant du désir sincere où ils disoient être, d'entretenir avec lui la même intelligence & l'amitié étroite qu'il y avoit eu entr'eux & le Roy son Prédécesseur ; & le même jour ils écrivirent au Roy de France, qui leur répondit en leur donnant de nouvelles assurances de son affection, & du désir véritable où il étoit de maintenir la tranquillité publique. Comme ces démarches des Etats Généraux n'étoient rien moins que sincéres, & qu'ils ne s'y étoient portés que pour ga-

1701. gner du temps, ils continuérent ſous-main leur négociation avec l'Empereur, & travaillérent comme auparavant à ſe préparer à la guerre, en cachant néanmoins leur deſſein autant qu'il leur étoit poſſible.

Ils feignent de vouloir entrer conjointement avec le Roy Guillaume en négociation avec la France.

Ce fut pour le mieux dérober à la France, qu'ils feignirent de vouloir entamer une négociation avec elle, & qu'ils délivrérent un nouveau Mémoire au Comte d'Avaux, dans lequel ils diſoient, qu'ayant fait le pas de reconnoître Philippe V. Roy d'Eſpagne, pour faire plaiſir au Roy de France, & trouvant dans les Lettres de ce Prince de nouveaux témoignages des diſpoſitions où il étoit, de maintenir la paix & la ſûreté particuliere de leur République, il ne reſtoit plus qu'à déterminer les moyens propres à affermir l'une & l'autre, offrant d'entrer pour ce ſujet en conférence, en y admettant le Roy de la Grande Bretagne.

Ce deſſein de traiter conjointement avec Guillaume, fit d'abord mal augurer de la négociation. Il n'avoit que trop fait connoître qu'il ne ſouhaitoit pas la paix; ainſi vouloir l'admettre dans les Conférences, & ne rien conclure que de ſon conſentement, comme ils le déclarérent dans un Mémoire qu'ils lui firent préſenter à Londres, c'étoit viſiblement vouloir éloigner la concluſion, ou pour mieux dire, ne vouloir point conclure du tout.

On

On ne douta pas que ce ne fût là en effet leur intention, lorsque le Roy Guillaume & eux eurent remis au Comte d'Avaux leurs Mémoires, contenant leurs demandes, sans l'acceptation desquelles ils prétendoient que l'Angleterre & la Hollande n'étoient pas en sûreté. 1701.

Guillaume, après avoir demandé pour l'Empereur une satisfaction juste & raisonnable, sans pourtant entrer dans aucun détail, demandoit que le Roy de France retirât dans un temps limité, & le plus court qu'il seroit possible, toutes les troupes qu'il avoit dans les Pays-Bas Espagnols, sans pouvoir jamais les y renvoyer : il demandoit que les Places de Flandre appartenantes à la Couronne d'Espagne, ne pussent être gardées que par des troupes Espagnoles, à moins que le Roy d'Espagne ne voulût y employer des troupes Angloises ou Hollandoises, sans qu'il lui fût permis de se servir des troupes de France; que pour la sûreté particuliere de la Grande Bretagne, on confiât à la garde des Anglois les Places d'Ostende & de Nieuport, dans lesquelles ils entretiendroient telles Garnisons qu'ils jugeroient à propos, ayant à ce sujet une autorité pleine & entiere dans ces Villes, sans prétendre par là préjudicier aux autres droits appartenans à la Couronne d'Espagne; qu'aucune partie des Etats appartenans à

Demandes du Roy Guillaume.

1701. cette Couronne ne pût jamais, par quelque cauſe que ce fût, être réünie à la Couronne de France;que les Anglois jouiſſent à l'avenir, dans toute l'étenduë des Pays dépendans de la Monarchie Eſpagnole,des droits dont jouiroient les François; enfin, il ſe réſervoit de pouvoir étendre & amplifier ces demandes pendant le cours de la négociation, autant qu'il jugeroit convenable pour l'établiſſement de leur véritable ſens.

Demandes des Hollandois.

Quelque étendues qu'elles fuſſent, celles des Hollandois alloient encore bien au-delà. Après avoir demandé que l'Empereur fût ſatisfait d'une maniere convenable, ils vouloient qu'on leur abandonnât pour leur ſûreté particuliere, Venlo, Ruremonde, Stevenſwaërt, Luxembourg, Namur, Charleroy, Mons, Dendermonde, Damme & Saint Donas, c'eſt-à-dire, tout ce que l'Eſpagne avoit de Places fortes dans les Pays-Bas; ajoûtant à tout cela qu'on leur accordât, de même qu'aux Anglois, dans toutes les terres dépendantes de la Monarchie Eſpagnole, les mêmes priviléges dont jouiroient les François.

Vûes ambitieuſes des Hollandois.

Ces propoſitions ſi exorbitantes produiſirent deux effets; le premier fut de faire connoître que les Hollandois, quoiqu'ils ne parlaſſent que de leur liberté, n'agiſſoient dans le fond que dans des vûës d'ambition. Le ſecond fut de faire voir bien clairement que la négociation

avoit été commencée de leur part, & de la part du Roy Guillaume, avec peu de bonne foi, uniquement dans la vûe de gagner du temps, & nullement dans le dessein de travailler à la conservation de la paix. Le Roy de France & le Roy d'Espagne ne pouvoient pas avec honneur donner les mains aux demandes qu'on leur faisoit. Le Roy Guillaume l'avoit bien prévû, aussi ne fut-il pas surpris de voir qu'on les rejettât; cependant comme il étoit de son intérêt qu'on crût & principalement en Angleterre, qu'il agissoit de bonne foi, il se détermina à reconnoître Philippe V. à qui il écrivit vers la fin du mois d'Avril, lui offrant de maintenir les alliances faites sous les Régnes précédens, entre la Couronne Britannique & celle d'Espagne; mais dans le même temps il continuoit à agir auprès de l'Empereur, & dans plusieurs autres Cours de l'Europe, & il travailloit de tout son pouvoir en Angleterre à se rendre le Parlement favorable. 1701.

Le Roy Guillaume continue à rechercher la faveur de son Parlement.

Il avoit imaginé pour cela un moyen qu'il regardoit comme infaillible. Ses Emissaires dans les Provinces avoient gagné la Noblesse, les Juges de paix, les Jurés, & tout ce qu'il y avoit de plus apparent parmi la Bourgeoisie de la petite Ville de Maidstone de la Province

1701. de Kent, & les avoient engagés à présenter une Requête à la Chambre des Communes, par laquelle ils lui demandoient qu'on fît la guerre à la France & à l'Espagne. Cette Requête, qui fut présentée en effet, devoit être suivie de plusieurs autres tendant à la même fin, car on avoit gagné un nombre considérable d'autres petites Villes; mais bien-loin qu'elle produisît un bon effet, elle ne servit au contraire qu'à exciter l'indignation de la Chambre, qui voyant d'où le coup partoit, & démêlant sans peine tout ce mystére, la déclara scandaleuse, insolente & séditieuse; & trouvant qu'il convenoit d'empêcher que de simples Communautés ne formassent à l'avenir de pareilles entreprises, fit arrêter cinq Gentilshommes de la Province de Kent, qui avoient été députés pour la présenter.

Stratagêmes dont il use pour y parvenir.

Guillaume voyant le mauvais succès de cette entreprise, ne jugea pas à propos de la pousser plus avant, & renvoyant en un temps plus favorable toutes les autres Requêtes qui devoient appuyer celle-ci, envoya le lendemain du jour qu'elle avoit été présentée, un Message à la Chambre des Communes, à qui il crut pouvoir faire illusion, en lui exagérant le danger dont il prétendoit que la Hollande étoit menacée, & le besoin qu'elle avoit d'être promptement secourue.

Il y avoit déja quelques mois qu'il s'étoit ménagé cette derniere ressource, en se faisant présenter vers la fin du mois de Fevrier un Mémoire par l'Ambassadeur de Hollande, dans lequel les Etats Généraux lui représentoient le peril extrême où ils étoient, par l'approche des François sur leurs frontiéres, & par le refus que les deux Couronnes faisoient de leur donner des Places de sûreté, le priant de leur envoyer incessamment les secours stipulés par les Traités conclus entre l'Angleterre & les Etats. Guillaume communiqua pour lors cette Requête aux Communes, & comme la Chambre n'avoit point fait pour lors de réponse, il revint à la charge, en envoyant le Message dont nous parlons, & exagéra encore plus fortement le prétendu danger qui menaçoit la Hollande. Il fit les mêmes demandes à la Chambre des Seigneurs, & les appuya sur les mêmes raisons. Les Communes se moquérent du danger imaginaire dont on vouloit les allarmer, & tinrent ferme à ne vouloir point de guerre; mais les Seigneurs, plus disposés à entrer dans les vûes du Roy, lui présentérent une Adresse dans laquelle reconnoissant que la Hollande étoit véritablement en danger, ils le prioient d'entrer avec les Etats Généraux, dans une Ligue offensive & défensive, dont

1701.

Il gagne la Chambre des Seigneurs.

1701. le but seroit de maintenir la paix de l'Europe & la sûreté de l'Angleterre, avec pouvoir d'admettre dans cette Ligue tous les Princes qui voudroient y entrer, & de conclure en particulier avec l'Empereur telle alliance qu'il jugeroit à propos, conformément au Traité de l'année mil six cens quatre-vingt-neuf, par lequel l'Empereur s'étoit obligé, comme nous avons vû dans le second Tome de cette Histoire, de maintenir Guillaume sur le Trône de la Grande Bretagne, & Guillaume s'engageoit à défendre l'Empereur, suposé que Charles II. Roy d'Espagne venant à mourir sans enfans, on voulût lui disputer sa Succession.

Il envoye des subsides à l'Empereur.

Cette permission, quoique donnée par la seule Chambre des Seigneurs, ne laissa pas de mettre Guillaume en état de faire tout ce qu'il avoit en vûe. Le premier usage qu'il en fit fut de solliciter l'Empereur plus fortement qu'il n'avoit encore fait, de faire passer promptement ses troupes en Italie, & de commencer la guerre. Il souhaitoit avec passion de voir la partie engagée, persuadé que lorsque la guerre seroit une fois commencée, il seroit difficile que les Communes persistassent à ne vouloir pas y prendre part; cependant comme il pouvoit se faire que l'Empereur, qui manquoit d'argent, ne fût pas en état de mettre si-tôt ses

troupes en campagne, Guillaume s'engagea à lui payer tous les mois un subside de vingt mille livres sterling, & commença à le lui faire compter à Livourne. 1701.

Dès-lors l'Empereur n'hésita plus à se déclarer. Ses Troupes étoient déja dans le Trentin, lorsque le Prince de Vaudemont eut avis que quelques Emissaires de la Cour de Vienne travailloient auprès du Duc de Mantoue, pour l'engager à livrer sa Ville au Prince Eugene, à mesure qu'il paroîtroit. Ce coup étoit d'une trop grande importance aux deux Couronnes, pour qu'elles négligeassent de le prévenir. Le Comte de Tessé qui commandoit en Italie, en attendant l'arrivée du Maréchal de Catinat, que le Roy de France opposoit au Prince Eugene, fit avancer les troupes jusques aux environs de Peschiera, puis elles tournérent tout-à-coup vers Mantoue, dont elles occupérent tous les environs; après quoi le Comte écrivit au Duc, que les Rois de France & d'Espagne se trouvant obligés de mettre Garnison Françoise dans sa Capitale, pour empêcher que les Impériaux ne s'en emparassent, il espéroit qu'il aimeroit mieux entrer dans les vûes de ces deux Princes, que d'exposer ses Etats à la ruine dont ils étoient menacés. Le Prince de Vaudemont lui écrivit dans

Les François s'emparent de Mantoue.

Journal Historique du Régne de Louis XIV.

Mem. Chronologiques servant à l'Histoire générale de l'Europe depuis l'année 1600 jusques en 1716.

Supplément au Journal de Verdun.

1701. le même sens. Le Duc qui avoit prévû que cette demande lui seroit faite, avoit envoyé à Rome le Comte Barretti son Ministre, pour y solliciter un secours de troupes & d'argent, assez considérable pour garantir sa Ville de surprise, & se maintenir dans la neutralité. L'Ambassadeur de Venise appuyoit fortement cette demande ; mais la négociation ayant traîné en longueur, le Duc, pressé par les circonstances, assembla son Conseil, & après une délibération qui fut fort courte, ne trouvant pas d'autre ressource que de céder au temps, il fit ouvrir ses portes aux François, qui s'emparérent de la Ville au commencement du mois d'Avril.

Le Prince Eugene arrive sur les bords de l'Adige. *Mémoires du Marquis de Feuquiéres.*

L'Empereur fut très-fâché de cet événement, qui livroit aux deux Couronnes une des plus importantes Places de la Lombardie, & fermoit en même temps aux Impériaux l'entrée du Milanez. Il auroit été également facile de leur empêcher l'entrée du reste de l'Italie. Les deux Couronnes n'avoient besoin pour cela, que de porter leurs troupes dans les gorges du Trentin, & de s'en rendre maîtres, au moyen de quoi elles auroient pû, avec fort peu de monde, arrêter des Armées encore plus nombreuses que celles de l'Empereur, & les empêcher d'entrer dans la plaine de Veronne;

1701.

ronne; mais comme leur Armée ne pouvoit pénétrer si avant dans le Pays, qu'en entrant dans le Veronnois, & en violant le Territoire des Venitiens, qui, attendu la neutralité, auroient refusé de leur donner passage sur leurs Terres, les deux Rois, qui ne vouloient pas qu'on pût former le moindre reproche contre eux, aimérent mieux, par un excès de circonspection, qui fut blâmé de plusieurs, & dont ils eurent à se repentir dans la suite, se borner à la défense du Milanez; ainsi le Prince Eugene continua sa marche sans qu'on y apportât le moindre obstacle. Il entra dans cette partie de l'Etat de Venise, que les deux Rois avoient respectée, sans que la République formât la moindre plainte sur son sujet, & vint camper sur le bord de l'Adige, Riviere qui coule dans l'Etat de Trente, sépare le Veronnois du Milanez & du Mantouan, & va se dégorger dans le Golphe Adriatique, au Midi de la Côte de Venise, & au Nord de l'embouchure du Pô.

Il force le passage de cette riviere. *Ibid.*

Les troupes des deux Couronnes étoient en-deçà de cette riviere, & il étoit question de disputer le passage. On a prétendu que le Maréchal de Catinat avoit fait une faute dans cette occasion, & que si au lieu de distribuer, comme il fit, ses troupes dans différens postes, il les avoit laissées en un seul corps, se réglant sur

1701. les mouvemens des Impériaux, & opposant toujours son Armée entiére à la leur, il auroit défendu les bords de cette riviere, quoiqu'ils eussent plus de trente lieues de longueur, n'y ayant pas apparence que le Prince Eugene eût osé tenter le passage en présence d'une Armée aussi forte que la sienne. Quoiqu'il en soit, le Maréchal ne prit pas ce parti : il dispersa ses troupes, & les posta dans les différens endroits par où les Impériaux pouvoient passer. Le Corps le plus considérable étoit à Rivalte; il avoit placé un Camp volant entre Sanpietro & Legnago, dont il avoit laissé le commandement au Comte de Tessé; outre cela il détacha quelques Régimens de Dragons, qu'il posta à Carpi près du Canal Blanc, & les mit sous les ordres du Colonel Saint Fremont; le reste des troupes étoit distribué dans différens autres postes. Le Prince Eugene, informé que Carpi n'étoit défendu que par sept Régimens tant de Cavalerie que de Dragons, & par trois cens hommes de pied, fit passer le Canal Blanc à la moitié de son Armée avec quelques piéces de canon, & attaqua le Village de Castanago où étoient les trois cens Fantassins. Ce poste fut emporté par les Impériaux, & repris quelques momens après par les François, ils y firent des prodiges de valeur; mais S. Fremont accablé par le nombre, fut obli-

gé de céder pour la seconde fois, & prit la route de Carpi. 1701.

Le Comte de Tessé, dont le Camp n'étoit qu'à quelques milles de là, ayant entendu le bruit du canon, arriva avec un renfort de Cavalerie, dans le temps que la retraite se faisoit. Ces nouvelles troupes, & celles qui avoient déja combattu, marchérent aux Impériaux & recommencérent la charge; elle fut vive, & le Prince Eugene y fut blessé; mais l'Armée ennemie grossissant à tout moment, le Comte de Tessé rassembla ses troupes, & se retira dans son Camp de Sanpietro, d'où il alla joindre le gros de l'Armée qui étoit sur le Mincio. Le Prince Eugene passa encore cette riviere, & entra dans le Bressan.

Cette action, dans laquelle les François & les Impériaux perdirent chacun environ trois cens hommes, fut le commencement de la guerre en Italie, & fut suivie de quelques autres moins importantes, mais qui donnérent de grands soupçons contre le Duc de Savoye, dont l'infidélité commença à se déveloper.

Infidélités du Duc de Savoye.

Il étoit venu vers la fin du mois de Juillet, se mettre en possession du Généralat de l'Armée des deux Couronnes, & il se conduisit avec si peu de précaution, qu'on ne tarda pas à reconnoître ses intelligences avec le Prince Eugene. La correspon-

1701.

Lettre du Roy de France au Pape, contenant les motifs qui ont engagé S. M. a faire désarmer les troupes de M. le Duc de Savoye.

dance étoit si visible, qu'il n'étoit pas possible de s'y méprendre. Il avoit différé, autant qu'il lui avoit été possible, de mettre ses troupes en campagne, il n'en avoit pas fourni la quantité à laquelle il étoit obligé, & il étoit venu lui-même fort tard à l'Armée. Il n'y fut pas plûtôt, que les Partis François, commencérent à ne pouvoir plus paroître en campagne, sans rencontrer des Partis Impériaux plus forts qu'eux, & qui souvent les tailloient en piéces; les Convois étoient presque toujours enlevés, & l'Armée entiere ne pouvoit pas faire un seul mouvement, sans trouver le Prince Eugene sur ses pas. Le Maréchal de Catinat connut bientôt la source du mal. Les déliberations se prenoient entre le Duc de Savoye, le Prince de Vaudemont & lui: le Maréchal se répondoit de lui-même, & il sçavoit bien que le Prince de Vaudemont, qui venoit de résister si publiquement aux sollicitations de l'Empereur, n'étoit pas capable d'une infidélité, ainsi tout le soupçon tomboit à plein sur le Duc. Le Maréchal s'en plaignit à la Cour, où il dépêcha plusieurs courriers; mais, soit qu'on n'ajoûtât pas foi d'abord à ce qu'il écrivoit, soit qu'on fît semblant de n'en rien croire, de peur que l'éclat qu'il auroit fallu faire contre le Duc ne décourageât les autres Princes qui auroient pû être en état de prendre parti en faveur

des deux Couronnes, la Cour parut d'abord négliger tous ces avis; elle affecta même, peu après, de paroître mécontente du Maréchal de Catinat, qui fut sacrifié aux plaintes du Duc, & le Maréchal de Villeroy fut nommé pour aller commander à sa place.

1701.

Nouvelles infidélités de ce Prince.

Lettre du Roy de France au Pape contenant les motifs qui ont engagé S. M. à faire désarmer les troupes de M. le Duc de Savoye.

Un combat considérable qui se donna le premier de Septembre ne contribua pas peu à augmenter les premiers soupçons. Le Prince Eugene continuoit à se tenir dans le Bressan, renfermé dans son Camp aux environs de Chiari, où il attendoit un renfort de sept à huit mille hommes, & sa grosse artillerie, sans laquelle il ne pouvoit rien entreprendre de considérable. Le poste qu'il occupoit étoit impénétrable, & il y avoit de la témérité à entreprendre de le forcer. Il avoit à dos l'Oglio, riviere qui sépare le Cremonois de l'Etat de Venise, & va se jetter dans le Pô en passant par le Mantouan; sa droite appuyoit sur le Naviglio, autre riviere qui se jette dans l'Oglio, & il avoit sa gauche sur une troisiéme riviere qui se jette pareillement dans l'Oglio. De cette sorte ayant ses derrieres & ses flancs à couvert, on ne pouvoit l'attaquer que par le front; or il n'étoit pas moins inaccessible de ce côté. Outre la petite Ville de Chiari qu'il avoit devant lui, & qui étoit garnie de troupes, il falloit, pour parvenir aux en-

1701. nemis, forcer trois retranchemens faits l'un sur l'autre au-devant de cette Place, & forcer encore le retranchement du Camp qui étoit au-delà. Il étoit visible qu'on ne pouvoit entreprendre de surmonter tous ces obstacles, sans vouloir que l'Armée pérît; cependant le Duc de Savoye persuada au Maréchal de Villeroy, qui étoit arrivé depuis quelques jours, de marcher aux Impériaux, sous prétexte qu'il seroit plus difficile de les vaincre, si l'on renvoyoit à les attaquer après l'arrivée des secours qu'ils attendoient. Le Maréchal de Catinat, qui n'étoit pas encore parti, ne vouloit pas qu'on allât à eux; il démêloit parfaitement les desseins du Duc, & n'ignoroit pas que la défaite de l'Armée, à laquelle ce Prince alloit visiblement l'exposer, entraîneroit nécessairement la perte du Mantouan & du Milanez; mais il eut beau dire, & représenter le danger de cette attaque, ses remontrances furent inutiles, & il fut résolu de marcher.

Combat de Chiari.
Mem. Chronol. pour servir à l'Histoire générale de l'Europe depuis l'année 1600 jusqu'en 1716.

Le Prince Eugene informé par le Duc de Savoye lui-même qu'on devoit aller à lui, avoit disposé toutes choses pour n'être pas pris au dépourvû. L'attaque se fit d'abord avec peu de succès. Les premieres troupes qui donnérent furent repoussées; on en envoya d'autres, & celles-ci attaquérent avec tant de vigueur,

qu'elles forcérent les retranchemens, s'emparérent d'une partie de la Ville, & pousférent les ennemis jusques à l'Eglise, qu'ils trouvérent pleine de troupes aussi bien que le Cimetiere. Il se donna en cet endroit un combat fort vif, & les Allemands le soûtinrent avec beaucoup de fermeté; mais enfin ils furent chassés de ces deux postes, & les François poussérent jusques au dernier retranchement qui étoit au-delà. Il étoit question de le forcer: outre le feu de la mousqueterie, qui étoit affreux, les Impériaux avoient dressé plusieurs batteries de canon chargés à cartouche qui se croisoient. Nonobstant le danger qu'il y avoit d'aller à eux, les François attaquérent, & le firent avec beaucoup de résolution; mais peu après ils commencérent à se rebuter, & il fallut faire avancer de nouvelles troupes pour soûtenir les premieres. Le Duc de Savoye, & les deux Maréchaux de France, combattoient au milieu du plus grand feu, & y demeurérent pendant tout le temps que l'action dura. Le Duc eut un cheval tué sous lui, & reçut plusieurs coups de feu dans ses habits, le Maréchal de Catinat fut blessé; mais ils eurent beau animer les troupes, & en faire avancer de nouvelles, les Allemands se défendirent avec une opiniâtreté insurmontable. Les Maréchaux voyant qu'on ne devoit pas se fla-

1701. *Journal Historique du Régne de Louis XIV.*

1701. ter d'aller plus avant, repréſentérent fortement au Duc le danger qu'il y avoit de voir périr l'Armée, ſi l'on continuoit cette attaque. Ce Prince qui n'avoit pas encore achevé ſon Traité avec l'Empereur, & qui ne vouloit pas le mettre en état de ſe paſſer de ſes ſervices, fit ſonner la retraite; il ſe chargea avec le Maréchal de Villeroy de conduire le gros de l'Armée, & le Maréchal de Catinat, bien que bleſſé, eut ſoin de l'arriere-garde, qui ſe retira en bon ordre.

Les Cours de France & d'Eſpagne diſſimulent avec le Duc de Savoye.

Quelque ſoupçons que cette affaire répandît ſur les intentions du Duc de Savoye, les Cours de France & d'Eſpagne crurent qu'il convenoit encore de diſſimuler, & dans la penſée que ce Prince pourroit ſe conduire d'une maniere moins équivoque, après le mariage de ſa fille avec le Roy d'Eſpagne, ils ſe hâtérent de le finir au plutôt, d'autant mieux que les Eſpagnols le ſouhaitoient ardemment, pour avoir enfin la ſatisfaction de voir leur Trône affermi par la naiſſance de quelque Prince. Dès le milieu du mois de Juillet le Marquis de Caſtel Rodrigue s'étoit rendu à Turin en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire, pour demander la Princeſſe. Les articles furent bientôt arrêtés, & immédiatement après la campagne le Duc étant retourné dans ſa Capitale, le Prince de Carignan chargé de la Procu-

ration de Philippe V. épousa au nom de ce Prince le onziéme du mois de Septembre dans la Chapelle du Palais Ducal, Marie-Louise-Gabrielle de Savoye, qui partit le lendemain pour aller joindre son Epoux. On dit qu'étant arrivée à Nice, elle songea la veille de son embarquement, qu'elle étoit en Espagne assise sur son Trône, & qu'une Armée de Piémontois faisoit les derniers efforts pour l'en arracher. Quoiqu'il en soit de ce songe, vrai ou inventé, la suite de cette Histoire fera voir si le nouveau lien qui sembloit devoir resserrer si étroitement le Duc avec le Roy d'Espagne, dont il devint le Beau-Pere, fut capable de le retenir dans les engagemens qu'il avoit pris, & s'il n'auroit pas été plus avantageux aux deux Couronnes de l'avoir ouvertement pour ennemi. 1701.

Conjuration formée à Naples contre le Roy d'Espagne.

Suplément au Journal de Verdun.

Mem. Chronol. pour servir à l'Histoire Universelle de l'Europe depuis l'année 1600 jusques en 1716.

Le peu de succès que leurs armes venoient d'avoir dans la Lombardie, fut amplement réparé par le bonheur avec lequel la Conjuration formée à Naples en faveur de l'Archiduc, fut presque aussitôt dissipée que découverte. Les esprits d'un nombre considérable de Napolitains étoient changés depuis quelque temps, & peu s'en fallut que ce Royaume ne passât sous la domination Allemande. César-Michel-Ange d'Avalos Marquis del Vasto & de Peschera, homme capable

1701. des plus grands excès, étoit à la tête de l'entrepriſe. Il écrivoit depuis quelque temps à la Cour de Vienne de faire paſſer inceſſamment des troupes en Italie, aſſurant les Miniſtres de l'Empereur que d'abord qu'elles paroîtroient, les Peuples ſe déclareroient en faveur de l'Archiduc. François Caëtano, Prince de Caſerte, leur écrivoit dans le même ſens. L'un & l'autre diſoient que leur entrepriſe étoit parvenue au point de ſa maturité, & que les Napolitains étant amolis par une longue paix, & ſe trouvant d'ailleurs ſans défenſe, il n'y avoit pas à douter, vû leur inclination pour la Maiſon d'Autriche, qu'ils ne ſe déclaraſſent en ſa faveur, d'abord qu'ils verroient les Troupes Impériales venir à eux.

Ces deux Seigneurs, dont la Cour de Vienne nourriſſoit les diſpoſitions par de grandes promeſſes, s'en étoient aſſociés pluſieurs autres. Dom Jean Carraffe & Dom Charles Sangro, alliés aux principales Maiſons de Naples, étoient entrés dans leur complot. Ces deux derniers, qui étoient attachés au ſervice de l'Empereur avant que Philippe V. parvînt à la Couronne d'Eſpagne, avoient quitté leurs Emplois pour mieux couvrir leur jeu, & s'étoient rendus à Rome auprès du Duc d'Uceda Ambaſſadeur d'Eſpagne, à qui ils avoient fait toutes les pro-

testations imaginables de zéle & de fidélité; mais après avoir joué ce personnage pendant le jour, ils alloient toutes les nuits conférer avec le Comte Lamberg Ambassadeur de l'Empereur, & le Cardinal Grimani, qui ménageoient toute cette intrigue.

1701.

Quoiqu'elle fût fort secrette, on en eut quelque connoissance, par l'indiscrétion de quelqu'un des Conjurés, qui dès le mois d'Avril, alla afficher dans la nuit un Placard dans lequel on lisoit ces mots: *Nous n'avons point d'autre Roy que César.* Quelque temps après on en eut encore des nouvelles plus positives. Jean Carraffe qui étoit venu à Naples, souhaitoit d'attirer dans son parti le Comte de Policastro son frere, & jetta les yeux, pour l'engager, sur Antoine Carraffe leur frere naturel. Il écrivit à ce dernier, & lui parla fort ouvertement; mais Antoine, bien-loin d'entrer dans ses vûes, porta sa Lettre au Viceroy, qui étoit pour lors Louis de Lacerda Duc de Medina Cœli, & lui découvrit tout ce qu'il sçavoit de la Conjuration. Il semble qu'il n'en falloit pas davantage pour la faire avorter; cependant le Viceroy, qui plusieurs années après devint assez suspect pour qu'on crût devoir s'assurer de lui, négligea cet avis, & les Conjurés continuérent leur entreprise

Le Viceroy en a connoissance & la néglige. *Ibid.*

1701. sans qu'on y apportât aucun obstacle.

Progrès de la Conjuration. *Ibid.*

Sangro se comporta avec plus de sagesse que Carraffe. Tandis qu'il continuoit à feindre à Rome auprès du Duc d'Uceda, il engagea dans son Parti le Marquis de Rofrano, que le jeu avoit ruiné, & Dom Joseph Capece frere du Marquis, banni de Naples pour divers crimes capitaux. Capece homme séditieux, violent & vindicatif, devint bientôt un des principaux Chefs de la Conjuration; il se rendit secrettement à Naples, & s'associa Barthelemi Grimaldi Duc de Teleze, Dom François Spinelli Duc de Castellucie son cousin, & Malitia Carraffe tous compagnons de débauche. Il joignit à ces derniers le Prince de Clusano neveu de Malitia, Jérôme & Bernardin Aquaviva, Xavier Rocca, & le Prince de la Riccia. Caëtan Gamba Curta Prince de Maccia quoiqu'absent, entroit pareillement dans le Parti, & ne tarda pas à venir à Naples remplir sa place.

La partie étant ainsi liée, Capece voulut avant que d'engager tout-à-fait l'affaire, aller à Vienne pour y traiter avec l'Empereur, de la récompense qu'auroient les Chefs de la Conjuration; car quoiqu'il en fût convenu avec le Comte Lamberg & le Cardinal Grimani, il ne vouloit s'engager entiérement qu'après avoir

eu des assurances plus positives. L'Empereur qui ne risquoit rien à promettre, confirma tout ce que ses Ministres avoient avancé ; ainsi après avoir accordé que l'Archiduc devenu Roy feroit sa résidence à Naples, ce qui étoit l'article principal, & qu'il ne donneroit aucun emploi public aux étrangers, il fut arrêté que le Prince de Caserte auroit la Principauté de Fondi ; qu'on donneroit au Marquis del Vasto le Monferrat, au Duc de Castellucie la Principauté de Tarente, à Joseph Capece le Duché de Nole, au Marquis de Rofrano Salerne, à Sangro le Marquisat de Cozence, à Malitia Carraffe conjointement avec le Prince de Clusano, & le Comte de Policastro, la Principauté de Stiglione. Le Prince de Maccia Gamba Curta devoit avoir la Principauté de Pomblia & la charge de Grand Maréchal de camp, & le Duc de Teleze la charge de Grand Ecuyer, c'est-à-dire, que selon ce partage, il ne restoit guères à l'Archiduc que le titre de Roy. 1701.

Sur ces engagemens les Conjurés commencérent à travailler, en répandant tous les jours à Naples des bruits injurieux au Gouvernement, & pour le faire avec plus de succès, ils se firent appuyer par quantité de Prêtres & de Religieux, qui se livrant à leur inquiétude, n'hésitérent pas à se mêler de cette affaire, à laquelle

1701. leur profession ne leur permettoit pas de prendre part.

Les choses en étoient là lorsque Gamba Curta arriva à Naples. Le Prince de Darmstad Viceroy de Catalogne avant la mort de Charles II. lui avoit promis de lui envoyer quelques troupes ; avec lesquelles il pourroit se rendre maître de la Ville. Ces troupes devoient arriver par petites bandes, & entrer par différentes portes. Tous les Conjurés avoient pris à leur service un nombre considérable de Bandits, qu'ils retenoient dispersés dans leurs Châteaux aux environs de Naples. Un grand nombre d'autres Bandits que le Comte Lamberg & le Cardinal Grimani retenoient à Rome dans leurs Palais, eurent ordre de partir & de se rendre pareillement à Naples au jour marqué ; ils y arrivérent par différentes routes, à différentes heures, & furent cachés dans des caves au Fauxbourg S. Janvier. Les Soldats du Prince de Darmstad arrivérent aussi, on les cacha comme on avoit fait les Bandits ; enfin les principaux Conjurés se rendirent dans l'une de ces caves, & achevérent d'y dresser le plan de leur entreprise.

Plan de l'entreprise. *Ibid.*

Ils arrêtérent qu'il falloit commencer par égorger le Viceroy, & se rendre maître du Château de l'Oeuf. Le Cocher du Viceroy nommé Athanase, se chargea de le

poignarder dans ſon carroſſe, lorſqu'il le meneroit à la promenade près de la fontaine de Medina, où il alloit ordinairement ſans ſuite. Nicolas Riſpolo devoit ſe trouver dans cet endroit, où il ſe tiendroit caché avec quelques-uns des ſiens, & il fut convenu qu'Athanaſe feroit ſon coup lorſque Riſpolo, après être ſorti de ſon poſte, ſe ſeroit ſaiſi des rênes des chevaux, ce qui devoit être le ſignal de l'exécution. Il fut convenu encore que quelques heures avant la promenade, Athanaſe avertiroit les Conjurés de l'heure où ſon Maître devoit ſortir; que ſur l'avis qu'il auroit donné, on feroit entrer dans la Citadelle un certain nombre de gens armés de bayonnettes & de piſtolets, qui feroient boire les Soldats de la garde juſques à les enivrer; que d'autres Conjurés armés comme les premiers, ſe rendroient dans le même endroit, & que pour empêcher qu'on ne ſe doutât de rien, en les voyant arriver en ſi grand nombre, ils iroient déguiſés en Bouchers, & ſous prétexte d'acheter des Bœufs; car il eſt à remarquer que le principal commerce des bêtes à corne ſe faiſoit dans cet endroit, ce qui y attiroit un grand nombre de perſonnes; qu'à la premiere nouvelle qu'ils auroient de la mort du Viceroy, ils feroient main-baſſe ſur le Gouverneur de la Citadelle, & ſur le peu de troupes qu'il

1701.

1701. avoit; qu'ils ſe ſaiſiroient des armes; & qu'après cela ils tireroient un coup de canon pour avertir le reſte des Conjurés, diſperſés en différens quartiers de la Ville, de prendre les armes; & de ſe rendre aux poſtes qui leur auroient été marqués; enfin on convint que tout ceci s'exécuteroit le cinquiéme du mois d'Octobre.

Le Viceroy de Naples reçoit de nouveaux avis au ſujet de la Conjuration, & ſonge à la prévenir. *Ibid.*

Quoiqu'un grand nombre de perſonnes entrât dans cette affaire, elle étoit néanmoins conduite ſi ſecrettement, que rien ne tranſpiroit à Naples, lorſque le Viceroy reçut des Lettres du Duc d'Uceda, qui l'informoient qu'on ne parloit à Rome que d'une grande Conjuration qui devoit éclater à Naples au premier jour. Sur cet avis il donna ordre d'ouvrir toutes les Lettres qui venoient de Rome. On en trouva quelques-unes qui étoient écrites en chiffres, & qui donnoient quelques petits éclairciſſemens; mais une autre Lettre qui s'adreſſoit à un Religieux nommé Jean de Villena, parloit plus clairement, & faiſoit juger que ce Moine avoit une connoiſſance entiere de tout le complot. Quelques-uns ont écrit qu'il fut arrêté ſecrettement, qu'on l'appliqua à la queſtion, & qu'il dit tout ce qu'il ſçavoit; d'autres aſſurent qu'il ſe ſauva ſans qu'on pût ſçavoir ce qu'il étoit devenu: quoiqu'il en ſoit, le bruit qui ſe fit à ſon occaſion, & d'autre part quelques précautions

cautions que le Viceroy crut devoir prendre pour la sûreté de la Ville, firent comprendre aux Conjurés que leur secret étoit éventé, & que pour assurer leur entreprise, il falloit en accélérer l'exécution. Ils la devancérent en effet de quelques jours, & la fixérent au vingt-deuxieme de Septembre. Ce jour étoit arrivé : ceux qui devoient se rendre à la fontaine de Medina y étoient déja ; un grand nombre des Conjurés étoit entré dans la Citadelle, & la révolution étoit immanquable, si la fidélité d'un Prêtre homme de bien ne l'avoit fait échouer. 1701.

Joseph Massa l'un des Conjurés, Garde de l'Arsenal, en tira le vingt-deux au matin une grande quantité d'armes, qui devoient être données à ceux de ses camarades qui en manquoient; & afin qu'on ne se doutât pas de son dessein, il les envoya, sous prétexte de les faire nétoyer, chez un Armurier nommé Nicodéme. Celui-ci surpris de voir qu'on remplissoit sa Boutique d'armes qui étoient en fort bon état, en demanda la raison à Massa, qui eut l'indiscrétion de lui dire qu'il en seroit bientôt délivré, & tout de suite lui confia tout le secret, en l'assurant d'une grande récompense. L'Armurier effrayé de la noirceur du complot, eut assez de fermeté pour n'en faire pas semblant; mais d'abord après le départ de Massa,

La Conjuration est découverte. *Ibid.*

1701. il en alla parler à son frere qui étoit Prêtre. Celui-ci partit sur le champ, & se rendit chez le Viceroy, de qui il eut assez de peine d'avoir audience. Il l'eut enfin à force d'importunités. Le Viceroy après l'avoir entendu fit d'abord arrêter Massa, qui sur la promesse qu'on lui fit de lui faire grace, déclara tout le projet, & nomma tous les complices. L'affaire ne souffroit pas le moindre retardement. Le Duc de Popoli Grand Maître de l'Artillerie, prit sur le champ la Garde Espagnole qui étoit dans le Palais du Viceroy, & l'ayant fait passer sur le Pont qui communique avec le Château, se rendit tellement maître de la Place, qu'il ne fut plus possible à aucun de ceux qui y étoient entrés déguisés, d'en sortir.

Les Conjurés persistent dans leur projet, & se répandent dans les rues de Naples. *Ibid.*

Tout ceci ne put pas se faire sans que le bruit ne s'en répandît. Il n'en fallut pas davantage pour faire connoître aux Conjurés qu'ils avoient manqué leur coup. La plûpart étoient d'avis d'abandonner le projet, & de le mettre à une autre fois; mais Carraffe, & Joseph Capece, jugeant l'affaire trop avancée, pour pouvoir reculer avec sûreté, sortirent dans les rues à l'entrée de la nuit, accompagnés de quelques autres, en criant, *Vive l'Empereur, vive l'Archiduc Roy de Naples*, & en publiant l'abolition des taxes

1701.

& des impôts. Leur nombre grossissoit à mesure qu'ils avançoient dans les rues. L'un d'eux marchoit à la tête de la troupe, portant au haut d'une pique le Portrait de l'Empereur; il étoit précédé, & suivi de plusieurs flambeaux. D'autres commandés par le Prince de Maccia, allérent aux Prisons, dont ils enfoncérent les portes, & grossirent leur troupe de tout ce qu'il y avoit de Scélérats qui y étoient enfermés : de là ils passérent au Palais de la Vicairie, où l'on administre la Justice, & y mirent le feu. La nuit se passa ainsi dans le tumulte & dans les allarmes, jusques au lendemain au point du jour, que les Conjurés se rendirent maîtres de la Tour de Marbre de Sainte Claire, & de celle de Saint Laurent.

Fidélité de la Noblesse Napolitaine. *Ibid.*

Quoique les Conjurés eussent été prévenus, la Révolution auroit encore eu lieu, si le gros de la Noblesse & le Peuple avoient été moins fidéles à Philippe V. Tandis que les Révoltés s'assuroient de tous ces postes, plus de cent Seigneurs Napolitains, Princes, Ducs, Marquis, & un grand nombre d'autre Noblesse, suivis de tout ce qu'il y avoit de plus distingué parmi la Bourgeoisie, se rendirent chez le Viceroy, à qui ils demandérent la permission de fondre sur les Rebelles. Il ne jugea pas à propos de leur permettre d'abord, & il voulut auparavant s'inf-

1701. truire de l'état & des forces des Conjurés. André d'Avalos Prince de Monteſarchio, monta à cheval, ſe mit à la tête de deux Compagnies de Cavalerie, & reconnut bientôt en parcourant une partie de la Ville, que le mal n'étoit pas auſſi conſidérable qu'on l'avoit crû; que le nombre des factieux n'étoit pas fort grand; qu'on n'avoit affaire qu'à une troupe de bandits; que le peuple continuoit à être fidéle; & que les Rebelles, bien-loin d'être en état d'attaquer, étoient réduits à ſe barricader dans les ruës qui conduiſent à Saint Laurent.

Les Rebelles ſont diſſipés. *Ibid.*

Après cette découverte, il auroit été dans l'ordre de ne différer pas à les attaquer, d'autant mieux qu'ils attendoient des ſecours qui devoient leur être amenés dans la nuit par le Prince de la Cazerte, par le Marquis del Vaſto, & par le Prince de la Riccia; mais comme le jour étoit bien avancé le Viceroy ne voulut pas engager une action, qu'il auroit fallu continuer dans la nuit, & prit le parti de la renvoyer au lendemain. Tous ces ſecours, que les Conjurés attendoient ſe réduiſirent à cinquante hommes, foible reſſource pour les mettre en état de réſiſter. Le Prince de la Riccia en amenoit un plus grand nombre; mais ayant appris en chemin que la Conjuration étoit découverte, il n'avança pas; ainſi le Duc

de Popoli, qui se mit à la tête des troupes, n'eut à combattre d'autres ennemis que ceux qui avoient été reconnus le jour d'auparavant. Il sortit dès le grand matin, accompagné d'une foule de Gentilshommes, & de tout ce qu'on avoit pû ramasser de Soldats. Les Conjurés ne firent presque point de défense. Malitia & Tibere Carraffe, chassés de leur poste, se retirérent au Couvent de Saint Laurent, où ils auroient pû résister, & où ils se laissérent forcer en très peu de temps. Comme on manquoit de troupes pour garder les passages, la plûpart des Rebelles se sauvérent, quelques-uns pourtant furent arrêtés; Sangro, qui fut de ce nombre, eut la tête tranchée, Joseph Capece se tua lui-même de désespoir, le Prince de la Riccia, arrêté sur les frontieres du Royaume, fut envoyé prisonnier en France, & le Pape fit arrêter les deux Carraffes dans le Territoire de Benevent. Ainsi finit cette Conjuration, sur le succès de laquelle l'Empereur avoit formé de très-grandes espérances, & qui auroit fait passer infailliblement sous sa domination l'une des plus florissantes parties de la Monarchie d'Espagne, si le projet n'avoit été découvert quelques heures plûtôt qu'il ne falloit. 1701.

Leopold fut d'autant plus sensible à ce malheur, qu'il n'avoit pas lieu d'être sa- Les Princes du Rhin persistent à ne

1701.

tisfait de la situation de ses affaires en Allemagne. La plûpart des Princes du Rhin, & les Etats situés à leur voisinage, continuant à regarder comme étrangére à l'Empire la guerre qui commençoit à s'allumer, avoient conclu un Traité à Hailbron, par lequel ils s'engageoient à ne prendre aucune part à ce différend. Les principaux d'entre ceux qui avoient signé cet Acte étoient les Electeurs de Mayence, de Cologne, de Baviere, & les Cercles de Souabe & de Franconie. Dans la circonstance où se trouvoient les affaires, il ne pouvoit rien arriver de plus fâcheux à l'Empereur que cette association, qui lui enlevoit des forces si considérables, & dont il avoit un si grand besoin. Il ne perdit pourtant pas courage : il se persuada qu'il trouveroit les moyens de rompre cette espéce de Ligue, & chercha à se consoler du mauvais succès de la Conjuration de Naples, par ceux qu'avoient eu les pratiques du Roy Guillaume en Angleterre & en Hollande, où il étoit enfin venu à bout de tout ce qu'il s'étoit proposé.

vouloir prendre aucune part à la guerre.

Le Roy Guillaume passe en Hollande.

Ce Prince voyant enfin la guerre commencée en Italie, comme il l'avoit souhaité, & se trouvant autorisé par la Chambre des Seigneurs, à conclure des alliances avec les Puissances étrangéres, & en particulier avec l'Empereur, prorogea son

Parlement, passa en Hollande, & arriva à la Haye au milieu du mois du Juillet. 1701.
Les Négociations entre la France & les Etats-Généraux étoient encore sur pied, quoiqu'avec peu d'apparence de succès. Malgré tout ce qu'on avoit pû alléguer aux Hollandois, ils tenoient ferme dans les demandes qu'ils avoient faites pour eux-mêmes, & ils insistoient pour celles de l'Angleterre & pour la satisfaction de l'Empereur, dont ils déclaroient ne pouvoir pas se séparer. Ils étoient allés plus loin, & fiers des ménagemens dont on usoit à leur égard, ils avoient armé conjointement avec le Roy Guillaume, une Flotte de quarante Vaisseaux de guerre, qui en plus d'une occasion avoit insulté le Pavillon de France, soit en venant sonder dans divers Ports du Royaume, soit en tirant sur des Vaisseaux du Roy, soit en enlevant ceux de ses Sujets. Tous ces excès qu'on avoit jugé à propos de dissimuler, ne donnoient pas lieu d'attendre que les Négociations dussent avoir une bonne issue; mais après l'arrivée de Guillaume à la Haye, il n'y eut plus moyen de douter qu'elles ne fussent bientôt rompues.

Son discours dans l'Assemblée des Etats.

Le lendemain du jour qu'il fut arrivé, c'étoit le quinziéme du mois de Juillet, il se rendit dans l'Assemblée des Etats, & leur déclara, que quoiqu'il eût senti

1701.

une joye parfaite, toutes les fois qu'il étoit passé en Hollande, il n'en avoit jamais tant eu qu'en cette occasion, parce qu'il ne lui avoit jamais paru, que sa présence fût si nécessaire au service & au besoin de l'Etat; que depuis la derniere paix il n'avoit songé qu'à rendre la République florissante; qu'il étoit survenu depuis ce temps-là de grands changemens aux affaires, mais que de quelque maniere qu'elles tournassent, il ne se lasseroit pas de contribuer en tout ce qui dépendroit de lui, au bien de l'Etat, & à la conservation de la liberté & de la Religion; qu'il les félicitoit de la prompte résolution qu'ils avoient prise de se mettre en état de défense; il ajoûta que tout ce qu'ils avoient d'Alliés s'employeroient avec chaleur à les garantir du danger dont ils étoient menacés, & que toute la Nation Angloise étoit prête à les assister, & à contribuer à la sûreté commune..

Le Roy de France rappelle le Ministre qu'il avoit à la Haye.

Mémoire du Comte d'Avaux Ambassadeur de France, présenté aux Etats Généraux le 26 Juillet 1701.

Après ces premieres ouvertures, il ne songea plus qu'à des préparatifs de guerre, & à conclure son Traité avec l'Empereur. Le Roy de France le voyant dans ces dispositions, & ne trouvant pas qu'il lui convînt de continuer des Conférences, qui évidemment devoient n'aboutir à rien, rappella le Comte d'Avaux. Ce Ministre prit congé des Etats vers la fin du mois de Juillet, leur déclarant qu'après toutes les

les avances qu'on leur avoit faites, & après tous les ménagemens dont on avoit usé à leur égard, sans qu'ils y eussent correspondu en aucune sorte, il abuseroit de la confiance que le Roy prenoit en lui, s'il lui laissoit croire qu'on pût attendre quelque succès des Négociations qui avoient été commencées. 1701.

Les Etats s'excusérent en disant, qu'ils étoient fâchés qu'on leur imputât la mauvaise réussite des Conférences, mais que bien loin que leurs demandes fussent excessives, leurs amis ne trouvoient pas même qu'elles fussent suffisantes; qu'outre leur sureté particuliére, & celle de l'Angleterre, ils ne pouvoient pas s'empêcher de demander une satisfaction raisonnable pour l'Empereur; que quoiqu'on leur eût reproché des vûes d'agrandissement, ils n'en avoient pas même eu la pensée; que du reste ils sçavoient à quel point l'amitié du Roy de France méritoit d'être estimée, & qu'ils tâcheroient de se la conserver, pourvû qu'ils y trouvassent la paix générale, & leur sureté particuliére.

Ligue entre l'Empereur, le Roy Guillaume & les Etats-Généraux.

Après cette réponse, qui ne laissoit plus aucun moyen de traiter, le Comte d'Avaux retourna en France. Son départ fit grand plaisir au Roy Guillaume, qui ne songea plus qu'à finir enfin son Traité avec l'Empereur, & avec les Etats-Gé-

1701.

Voyez le Traité de la grande Alliance.

néraux. Les articles en avoient été arrêtés depuis le commencement de cette année mil sept cens un. Ces trois Puissances s'obligeoient, par cet Acte qui fut signé le septiéme du mois de Septembre, & qui devint depuis si célébre sous le nom de grande Alliance, à faire tous leurs efforts pour obtenir à l'Empereur une *satisfaction convenable* sur la Succession du feu Roy d'Espagne, & aux Anglois & aux Hollandois une sureté particuliére pour leurs Royaumes, Provinces, Terres & Pays de leur obéïssance. C'étoit là le but qu'ils disoient se proposer dans leur Traité. Ils convinrent à cet effet qu'ils attaqueroient les Pays-Bas Espagnols, pour en faire une barriére aux Provinces-Unies; le Milanez pour la sureté des Provinces Héréditaires de l'Empereur, le Royaume de Naples, les Isles de la Méditerranée, & les Places situées sur les Côtes de la Toscane, pour assurer la navigation des deux Puissances Maritimes. Il étoit encore accordé que les Anglois & les Hollandois pourroient attaquer dans les Indes les Pays appartenans à la Couronne d'Espagne, & que ces Pays demeureroient à ceux qui en auroient fait la conquête; enfin il fut convenu qu'ils ne traiteroient de la paix que conjointement, & qu'ils ne l'accepteroient qu'à la satisfaction commune des

Alliés, & après avoir pris de justes mesures pour empêcher que les Couronnes de France & d'Espagne ne fussent jamais réünies sur une même tête; & comme tous ces projets ne pouvoient s'exécuter qu'en mettant de grandes Armées sur pied, l'Empereur promettoit de fournir quatre-vingt mille hommes, les Hollandois cent deux mille, tant en campagne que dans les Garnisons, & les Anglois quarante mille. 1701.

Guillaume fut infiniment satisfait d'être venu à bout de ce Traité: il lui restoit néanmoins à le faire agréer au Parlement; & peut-être auroit-il eu de la peine à y réussir, si la mort du Roy Jacques son Beau-pere, & les suites de cet événement n'étoient venu lui en donner les moyens.

Mort de Jacques II. Roy d'Angleterre.

Jacques, que ses longues adversités donnoient depuis tant d'années en spectacle à toute l'Europe, étoit tombé depuis quelque temps dans une maladie de langueur qui le consumoit peu à peu. Ce Prince sentant sa fin approcher, & croyant qu'il étoit de l'édification publique de faire paroître les dispositions où il étoit à l'égard de ceux qui avoient le plus contribué à sa ruine, déclara en présence de toute sa Cour, qu'il pardonnoit du meilleur de son cœur au Prince d'Orange son Gendre, à ses deux

1701. filles, à l'Empereur, aux Hollandois, & généralement à tous ceux qui avoient été les auteurs, ou les complices des injustices qu'on lui avoit faites; ajoûtant qu'il prioit le Seigneur de leur pardonner ce péché, de la même maniére qu'il le prioit de lui pardonner les siens propres. Il déclara, outre cela, qu'étant prêt à aller comparoître devant le Tribunal du Souverain Juge, qui pénétre les secrets des consciences, & aux lumiéres de qui rien n'est caché, il pouvoit dire avec vérité, que tout ce que ses ennemis avoient publié pour lui aliéner les cœurs de ses Peuples étoit faux, & uniquement inventé pour exciter des troubles dans ses Etats; que lorsqu'il avoit voulu établir parmi ses Sujets la liberté de conscience dont on lui avoit fait un crime, sa vûe principale avoit été d'affermir le repos de ses Royaumes, & de les rendre florissans, en se conformant à la politique reçûe dans plusieurs autres Etats, où la diversité des Religions est permise par les Loix, qu'il avoit crû que comme ses sujets, n'avoient pas gêné sa conscience lorsqu'il étoit monté sur le Trône, il avoit dû en user de même à leur égard; il ajoûta, qu'il pardonnoit sans exception à tous ceux d'entr'eux dont la fidélité avoit été séduite; qu'il prioit Dieu de regarder d'un œil de compassion ses

Royaumes, de les prendre ſous ſa divine protection, de combler de bénédictions les Peuples qui les habitoient; & s'adreſſant enſuite au Prince de Galles qui étoit préſent, il l'exhorta à pardonner toutes les injuſtices qu'on lui avoit faites, & à n'en conſerver jamais le ſouvenir, ſupoſé que Dieu le rétablît un jour ſur le Trône; que pour lui, bien-loin de s'eſtimer malheureux de tout ce qu'il avoit eu à ſouffrir depuis douze ans, il remercioit le Seigneur de lui avoir donné moyen de lui ſacrifier les grandeurs & les vanités mondaines, preſque toujours inſéparables de la Royauté; enfin, il déclara qu'il dépoſoit tout ce qu'il avoit ſouffert aux pieds de la Croix de J. C. ſon Sauveur, à qui il demandoit très-humblement pardon, ſi la fragilité humaine avoit arraché de ſon cœur quelque mouvement d'impatience & de murmure. 1701.

Après qu'il ſe fut ainſi expliqué, le Roy de France qui étoit venu le viſiter, étant entré dans ſa chambre, Jacques le pria de continuer à ſa famille, la même protection qu'il lui avoit ſi généreuſement accordée juſques alors, & de reconnoître, après ſa mort, le Prince de Galles pour Roy de la Grande Bretagne. Louis, infiniment attendri de l'état où il le voyoit réduit, lui promit tout ce qu'il

1701.

ſouhaitoit. Peu de jours après, c'eſt-à-dire, le ſeiziéme du mois de Septembre, Jacques, âgé de ſoixante-huit ans, termina ſa courſe à Saint Germain en Laye, dans une grande odeur de ſainteté, infiniment plus heureux, & plus glorieux même dans ſes diſgraces, que ceux qui en étoient les Auteurs.

Le Prince de Galles proclamé à Saint Germain-en-Laye Roy d'Angleterre. Le Roy de France le reconnoît en cette qualité.

Immédiatement après ſa mort, tout ce qu'il y avoit à Saint Germain de Seigneurs Anglois, Ecoſſois & Irlandois, proclamérent le Prince de Galles Roy de la Grande Bretagne, & le ſaluérent en cette qualité. Ce même jour le Roy de France étant allé lui rendre viſite, après l'avoir exhorté avec un zéle apoſtolique, & véritablement digne d'un Roy Très-Chrétien, à tenir ferme dans ſa Religion, & à lui ſacrifier juſques à la fin, s'il le falloit, toutes les Couronnes qu'on lui avoit enlevées, lui propoſant l'exemple du feu Roy ſon pere, le reconnut pour Roy de la Grande Bretagne, ſous le nom de Jacques III. & en conſéquence lui rendit publiquement tous les honneurs dus à cette dignité.

Il juſtifie cette démarche.
Mem. contenant les raiſons qui ont portés le Roy Très-Chrétien à donner

Le Roy Guillaume, qui ne cherchoit que des prétextes pour ſe plaindre du Roy de France, ne manqua pas de ſaiſir celui-ci; il en fit grand bruit dans toutes les Cours, & parla de la reconnoiſſance de Jacques III. comme d'une infraction

manifeste au Traité de Ryswik. Le Roy, qui ne vouloit lui donner aucune occasion de ralumer la guerre, envoya à ses Ministres dans toutes les Cours un Mémoire, dans lequel il exposoit les raisons qu'il avoit euës de reconnoître ce Prince. Ces raisons étoient qu'immédiatement après la mort de Jacques II. le Prince son fils ayant pris la qualité de Roy d'Angleterre, le Roy de France, qui l'avoit toujours reconnu comme Prince de Galles, n'auroit pas pu la lui refuser sans injustice, y ayant entre l'une & l'autre une liaison nécessaire & inévitable; que l'Article IV. du Traité de Ryswik, dont on faisoit tant de bruit, n'étoit aucunement violé par cette reconnoissance; que cet article portoit seulement, que le Roy de France ne troubleroit point le Roy Guillaume dans la paisible possession de ses Etats, & qu'il n'assisteroit, ni de ses Vaisseaux, ni de ses Troupes, ni d'aucun secours ceux qui voudroient l'inquiéter; que l'intention du Roy de France étoit d'observer littéralement cet article; que le titre de Roy d'Angleterre, donné au Prince de Galles, ne lui procureroit jamais d'autre secours de la part du Roy de France, que ceux que le Roy son pere en avoit retirés depuis le Traité de Ryswik; que le Roy de France ne voulant pas se constituer Juge, entre Guillaume

1701.

au Prince de Galles la qualité de Roy d'Angleterre.

1701. & Jacques III. il n'avoit pas pu refuser à ce dernier un titre que sa naissance lui donnoit, & que c'étoit bien assez qu'il s'en tînt là, dans un temps où la conduite du Roy de la Grande Bretagne, & des Etats-Généraux, la sortie de leur Flotte, les assistances secrette qu'ils donnoient à l'Empereur, & les Troupes qu'ils levoient de tout côté, pouvoient être regardés, avec beaucoup plus de raison, comme de véritables contraventions aux Traités; qu'enfin, il n'étoit pas nouveau qu'on donnât aux Enfans des Rois, les titres des Royaumes que leurs Peres avoient perdus; que personne ne l'avoit jamais trouvé mauvais; que l'Histoire en fournissoit une infinité d'exemples, dans les Royaumes de Naples, de Navarre & de Suéde; qu'on ne pouvoit pas contester que la conduite que le Roy avoit tenue ne fût très-juste, & digne de sa générosité; qu'elle n'avoit rien de contraire aux Traités, & qu'elle répondoit parfaitement à tout ce qu'il avoit fait pour le feu Roy d'Angleterre, depuis qu'il étoit venu chercher un asyle en France.

Comme le Roy ignoroit pour lors le Traité que Guillaume venoit de conclure avec l'Empereur, il lui écrivit pour lui faire part de tous ces motifs, sur lesquels il s'étoit déterminé; mais Guil-

laume, qui avoit ses raisons pour ne pas se laisser persuader, continua à se plaindre, & à se servir de la reconnoissance de Jacques III. pour parvenir à son but. 1701.

Nouveaux stratagêmes du Roy Guillaume pour soulever les Anglois.

Lettre Politique d'un Suisse à un François.

Avant que de partir d'Angleterre, pour se rendre en Hollande, il avoit donné ses ordres à ses Emissaires, c'est-à-dire, aux principaux Chefs de la faction des Wighs, ou Presbiteriens, autrement Calvinistes, faction turbulente, totalement dévouée au Roy, & qui commençoit à se fortifier contre les Toris ou Anglicans. Ils continuérent à se servir des artifices qu'ils avoient employés contre la France, depuis que Philippe V. étoit monté sur le Trône, c'est-à-dire, que comme la plûpart des Anglois étoient toujours opposés à la guerre, les uns parce qu'il leur paroissoit dangereux de la faire contre la France & l'Espagne réünies, & les autres parce qu'ils regardoient comme indifférent à leur Nation, que le Trône d'Espagne fût rempli par un Prince de la Maison de Bourbon, ou par un Prince de la Maison d'Autriche, ils diminuoient autant qu'il leur étoit possible, l'idée que les premiers avoient de la puissance du Roy de France, & leur représentoient ce Prince, comme n'étant pas en état de soutenir une longue guerre, attribuant à la foiblesse de ses ressources, toutes les démarches qu'on lui avoit vû faire pour la

1701. prévenir, tandis qu'ils s'efforçoient en parlant aux autres, de leur faire regarder la France comme une Puissance extrêmement redoutable, & par elle même, & par le concert qu'il y alloit avoir désormais, entre ses forces, & celles de l'Espagne.

Plaintes de ses Partisans au sujet de la reconnoissance de Jacques III. Ils soulévent toute l'Angleterre. *Ibid.*

Ils continuérent cette manœuvre jusques à la reconnoissance de Jacques III. Alors profitant de cette circonstance, qui leur parut infiniment avantageuse, ils s'en servirent si à propos, & contre la France, & contre les Communes qui continuoient à vouloir maintenir la paix, qu'il se fit dans peu un changement total dans les esprits. Ils se servirent de cette disposition, & revinrent aux pratiques qui leur avoient si mal réussi l'année d'auparavant; mais qui dans cette derniére tentative eurent un succès qui surpassa tout ce qu'ils auroient pu s'en promettre. Ils engagérent un grand nombre de Communautés à présenter des Adresses aux Régens du Royaume, dans lesquelles on prioit le Roy de faire des Alliances, de commencer la guerre, de casser le Parlement qu'il avoit prorogé, & d'en convoquer un autre qui eût plus à cœur les intérêts de la Nation, promettant en ce cas d'envoyer des Députés qui seroient agréables au Prince, & qui seconderoient ses intentions.

Ces offres prématurées, & dont on n'avoit point d'exemple en Angleterre, furent reçues avec de grandes acclamations, ceux qui avoient paru les plus opposés à la guerre, la souhaitoient avec ardeur, les Adresses se multipliérent à l'infini, & elles étoient conçuës en des termes si peu mesurés, qu'on y trouvoit par tout les traces d'une passion violente, & qui sembloit tenir de la rage. 1701.

Guillaume voyant les choses ainsi disposées, cassa le Parlement, & en convoqua un nouveau, qui devoit s'assembler au commencement de l'année suivante mil sept cens deux. Le choix des Députés fut tel qu'il le pouvoit souhaiter, & il eut bientôt lieu de reconnoître qu'il n'y avoit rien qu'il ne dût obtenir de leur complaisance. Il se rendit dans leur Assemblée le lendemain du jour qu'ils eurent ouvert leur séance, & leur dit, qu'il ne doutoit pas qu'ils ne fussent prévenus d'une juste apréhension, en voyant le danger commun auquel toutes les Puissances de l'Europe étoient exposées, & que les derniéres démarches du Roy de France n'excitassent leurs ressentimens; que la reconnoissance du prétendu Prince de Galles pour Roy d'Angleterre, n'étoit pas seulement la plus grande indignité qu'on pût commettre contre sa personne & contre la Nation,

Guillaume casse le Parlement & en convoque un nouveau.

Supplément au Journal de Verdun.

1701. mais qu'elle devoit encore toucher tout homme à qui il resteroit quelque sensibilité pour la Religion Protestante, & pour la tranquillité de la Grande Bretagne ; que le Roy de France en plaçant son Petit-fils sur le Trône d'Espagne, étoit devenu le Maître de la Monarchie Espagnole ; que l'Angleterre devoit y faire attention, par raport à la sureté de son commerce ; que dans le dessein de prévenir les calamités générales dont la Chrétienté étoit menacée, par le pouvoir exorbitant que donnoit à la France la réünion des deux Couronnes, il avoit conclu plusieurs alliances ; qu'il avoit d'autres Traités commencés, & dont il leur feroit part lorsqu'ils seroient achevés. Il leur représenta ensuite que toute l'Europe avoit les yeux attachés sur leur Assemblée ; qu'ils étoient encore en état d'assurer leur Religion & leur liberté ; mais que s'ils laissoient échaper l'occasion, ils pourroient bien ne la plus retrouver ; qu'il leur falloit mettre de grandes forces en Mer ; qu'il leur en falloit sur terre à proportion de celles de leurs Alliés ; qu'il avoit besoin de subsides considérables ; que c'étoit toujours avec regret qu'il en demandoit à ses Peuples, mais qu'il les prioit de faire attention qu'il ne demandoit rien pour sa personne, n'ayant jamais en vûe que l'intérêt

1702.

de la Nation; qu'il falloit qu'ils se hâtassent de délibérer, puisque tout le succès des grandes affaires dépendoit de la prompte expédition; enfin, il les exhorta à la concorde, & à éviter toute sorte de disputes, qui, en les affoiblissant, ne pouvoient que leur devenir funestes.

Les Chambres lui accordent au-delà de ce qu'il demande. *Lettres Politiques d'un Suisse à un François.*

Les Chambres applaudirent à ce discours, & hâtérent leur délibération. Peu de jours après les Communes surpassant tout ce que le Roy attendoit d'elles, déterminérent que la Nation fourniroit quarante mille hommes pour le service des Flotes, & que son contingent pour le service de Terre seroit aussi de quarante mille hommes; sçavoir trente-deux mille hommes de pied, sept mille chevaux & mille Dragons. Ce fut de cette sorte que la guerre fut résolue en Angleterre, & que Guillaume, après avoir surmonté tous les obstacles qu'on lui avoit opposés, sçut enfin réduire ses Peuples à entrer dans ses vûes, au préjudice de leurs propres intérêts, paroissant comme forcé par le soulevement de la Nation, qu'il avoit excité lui-même, à prendre part à une guerre qu'il souhaitoit avec ardeur, & qu'il préparoit depuis plus de quatre ans avec tant de soin.

Il fait entrer le Roy de Dannemark dans la grande alliance.

Pendant qu'il agissoit ainsi dans ses Etats, il s'assuroit des Princes du Nord, & prenoit des mesures pour empêcher

1702. que la France & l'Espagne ne tirassent d'eux aucuns secours. Il avoit déja engagé le Roy de Dannemark, qui avoit promis de fournir une certaine quantité de Troupes, pour agir offensivement par-tout où ses Alliés trouveroient bon. Il travailla ensuite auprès du Roy de Suéde, & il n'eut pas beaucoup de peine à le persuader. Charles XII. étoit engagé dans une guerre à laquelle il avoit été forcé par l'ambition du Roy de Dannemark, du Roy de Pologne, & du Czar, qui cherchant à se prévaloir de sa jeunesse, avoient conspiré à l'opprimer. Frédéric IV. Roy de Dannemarck, après avoir dépouillé le Duc de Holstein Gottorp son parent, & Beau-frere du Roy de Suéde, d'une partie de ses Etats, & cela au préjudice du Traité d'Altena, appréhendant que la Suéde, par la médiation de laquelle ce Traité avoit été conclu, ne se déclarât en faveur du Duc, s'étoit ligué contre cette Couronne avec le Roy de Pologne. Ce dernier en vouloit à la Livonie, sur laquelle il prétendoit avoir des droits; & trouvant que la jeunesse de Charles lui présentoit une occasion favorable d'envahir cette Province, y avoit fait passer des Troupes, & s'en étoit emparé. D'autre part, Pierre Alexiowitz Czar de Russie, formoit des

Affaires du Nord.

Histoire de Charles XII. Roy de Suéde. Tome I.

prétentions sur l'Ingrie, située au Nord de la Livonie. Auguste & lui avoient uni leurs armes, & le but de leur confédération étoit d'enlever à la Suéde tout ce qu'elle possédoit dans ces Pays, situés entre le Golfe de Finlande, la Mer Baltique, la Pologne & la Moscovie. 1702.

Charles XII. Roy de Suéde force le Roy de Dannemark à faire la paix. *Histoire de Charles XII.*

Le Roy de Dannemark paya le premier la peine dûe à son infidélité. Charles, âgé seulement de dix-sept ans, fit passer huit mille Suédois en Poméranie, entra dans le Dannemark, alla avec ces seules Troupes se présenter devant Copenhague, & força le Roy à accepter la paix aux conditions du Traité d'Altena. Dans ce même temps le Roy de Pologne faisoit en personne le siége de Riga, & le Czar à la tête d'une Armée de cent mille hommes, s'avançoit pour attaquer Nerva. Charles qui avoit reçû des renforts; mais dont pourtant l'Armée n'alloit tout au plus qu'à vingt mille hommes, marcha à lui, l'attaqua dans son camp, & le défit avec cette supériorité qu'on ne devoit attendre ni de sa jeunesse, ni du peu de Troupes qu'il avoit. Après cette défaite il tourna ses armes contre le Roy de Pologne. Ce Prince, poussé à bout par la résistance du Comte d'Aberg qui commandoit dans Riga, avoit abandonné son entreprise. Il étoit pourtant encore aux environs de

Il défait le Roy de Pologne. *Ibid.*

1702. cette Place. Charles passa la Duna dans des bateaux en présence des Saxons campés sur le bord opposé, les attaqua l'épée à la main, les mit en fuite, & sans s'arrêter soumit la Curlande & la Lithuanie.

Il forme le dessein de le détrôner, & de détrôner le Czar. *Ibid.*

Ce Prince, irrité d'avoir été provoqué à faire la guerre par des Princes voisins ausquels il n'avoit jamais donné aucun sujet de plainte, ne respiroit que la vengeance. La défaite des Saxons lui enfla le courage. Dès-lors il forma le dessein de pousser le Roy de Pologne, de le détrôner, d'obliger les Polonois à élire un autre Roy, de passer ensuite en Moscovie, & de détrôner le Czar. Quoique ce projet eût sans doute quelque chose de chimérique, ou qu'il fût tout au moins d'une exécution très-difficile, Charles étoit si fortement résolu à en voir le bout, qu'il ne fut jamais possible de le lui faire abandonner. Il étoit dans ces dispositions lorsque Guillaume s'adressa à lui. Occupé de tous ces vastes desseins, il n'y avoit pas à craindre qu'il pût prendre part aux querelles qui s'élevoient entre la Maison de France & la Maison d'Autriche; cependant comme depuis Gustave-Adolphe les Suédois avoient toujours été Alliés de la France, Guillaume crut devoir s'assurer de lui, & l'engagea à signer un Traité, en vertu duquel l'Angleterre, la

Guillaume l'engage à ne prendre aucune part à la guerre.

Suéde

Suéde & les Etats-Généraux, s'obligeoient mutuellement à ne favoriser en aucune sorte ceux qui seroient actuellement, ou qui dans la suite pourroient devenir ennemis de l'une des trois Puissances. 1702.

Violences de l'Empereur envers ceux des Princes de l'Empire qui ne vouloient pas entrer dans la grandeAlliance.

Mem. Chronologiques servans à l'Histoire générale de l'Europe depuis l'année 1600 jusques en 1716. Suplément au Journal de Verdun.

Pendant qu'il écartoit ainsi tout ce qui auroit pû arrêter les progrès de la grande Alliance, l'Empereur songeoit aux moyens d'engager dans son parti ceux des Princes de l'Empire qui persistoient dans la résolution de ne prendre aucune part à la guerre. Après y avoir travaillé sans succès pendant quelque temps, voyant que la voye de la persuasion ne lui réussissoit pas, il songea à employer la force ouverte; & commençant par les plus foibles; il s'en prit d'abord au Duc de Brunswik Wolfembuttel. Ce Prince, qui avoit déclaré ne vouloir pas s'écarter de la neutralité, avoit levé quelques Troupes, au moyen desquelles il comptoit de pouvoir s'y maintenir; mais Léopold ayant gagné les Princes de Brunswik Zell, & Hannower, ils entrérent, à sa sollicitation, dans les Etats de Wolfembuttel, & forcérent le Duc à signer un Traité, par lequel il consentoit à leur remettre toutes ses Troupes. On usa d'une semblable violence envers l'Evêque de Vitsbourg, & les Margraves d'Anspach, & de Bareit, qui dès l'année

1702. précédente avoient été obligés de vendre les leurs aux Hollandois.

Il refuse la neutralité à l'Electeur de Cologne.

Ces premiéres démarches ne permettoient pas de douter qu'après avoir ainsi accablé des Princes moins considérables, on en vînt bientôt aux autres. L'Electeur de Cologne appréhenda pour lui-même. Il souhaitoit la neutralité par une infinité de bonnes raisons: outre celles qui lui étoient communes avec l'Electeur de Baviere, il en avoit de particuliéres, & qui lui étoient propres. Ses Etats étoient frontiéres de la France, & il ne pouvoit se déclarer pour l'Empereur sans voir son Pays désolé dès le commencement de la guerre; d'ailleurs cette guerre ne se faisoit pas de l'autorité du Corps Germanique; l'Empereur ne l'avoit commencée que comme Archiduc d'Autriche, & en ce cas les Princes de l'Empire n'étoient pas obligés de l'assister. L'Electeur fit valoir toutes ces raisons à Vienne & à la Haye, & s'en servit pour résister aux sollicitations du Comte de Koningsek, du Baron de Kinski, & de Mylord Gallowai, qui étoient venus successivement le presser d'entrer dans la grande Alliance de la part de l'Empereur, de la part des Anglois, & de la part des Hollandois; mais il eut beau dire, l'Empereur avoit besoin de secours, & il en vouloit à quelque prix que ce pût être. Il lui re-

fusa nettement la neutralité, & comme l'Electeur la sollicitoit également auprès des Etats-Généraux, & auprès des Anglois, ils répondirent à ses Ministres, que la paix duroit encore, & qu'il étoit inutile d'entrer en négociation. 1702.

Sur cette réponse, qu'on devoit regarder comme un refus, l'Electeur qui vouloit prévenir les violences qu'il appréhendoit, assembla à Bonn les Etats de Cologne, & leur demanda quelques subsides pour lever des Troupes, au moyen desquelles il pût mettre ses Places à couvert de surprise, & se maintenir en paix. Il ne comptoit pas que cette demande dût souffrir la moindre difficulté. Mais l'Electeur Palatin, secondé du Prince de Saxe Zeits, Evêque de Rahab, Grand Prévôt & Trésorier de l'Eglise de Cologne, agit si vivement, que plusieurs d'entre les Chanoines s'opposérent aux levées, à quoi ils prétendoient avoir droit en vertu des conventions, qu'il y avoit entre l'Electeur & le Chapitre, ce qui fut cause que les Etats se séparérent sans avoir rien conclu. Comme l'Electeur ne demeuroit pas d'accord de ces conventions, il voulut passer outre nonobstant les oppositions, sur quoi les Chanoines firent publier des défenses de payer, & s'adresférent à l'Empereur, qui saisissant l'occasion, envoya une com-

L'Electeur assemble les Etats de Cologne & leur demande des subsides.

1702. miſſion à l'Electeur de Tréves & au Palatin, portant en ſubſtance qu'ils euſſent à appuyer le Chapitre, & à empêcher l'Electeur de faire aucune levée de Troupes.

L'Empereur fait avancer des Troupes Angloiſes & Hollandoiſes vers les Etats de Cologne.

Dans le temps que cette conteſtation étoit le plus animée, les Etats-Généraux & le Roy Guillaume, firent avancer, à la priere du Palatin, ou pour mieux dire de l'Empereur, pluſieurs Régimens Anglois & Hollandois vers les Etats de Liége & de Cologne. L'Electeur demanda avec inſtance que ces Troupes ſuſpendiſſent leur marche, & qu'elles différaſſent à paſſer le Rhin, juſques au dernier jour du mois de Novembre; car tout ceci ſe paſſoit en l'année mil ſept cens un. Il ſe flatoit en demandant ce délai, qu'il pourroit encore obtenir la neutralité, par la médiation de l'Electeur de Tréves; mais ce Prélat étant venu à mourir, le Prince de Saxe Zeits déclara à l'Electeur, par un billet écrit de ſa main, qu'il n'y avoit plus de neutralité à attendre; qu'elle n'étoit pas de ſaiſon; que les beſoins de la Maiſon Impériale demandoient de prompts ſecours, & qu'ils ne pouvoient ſouffrir aucun délai. Sur cela les Troupes paſſérent le Rhin, & furent reçûes ſous le nom de Troupes Auxiliaires du Cercle de Weſtphalie dans les Etats de Bergues & de

Juliets, appartenans à l'Electeur Palatin. Six mille hommes entrérent dans la Ville de Juliers, cinq mille à Duren, & on en mit dans les autres Places à proportion. 1702.

L'Electeur se voyant pour lors menacé d'une invasion éminente, appella les François qui étoient dans la Flandre Espagnole, sous les ordres de l'Electeur de Baviere son frere, & les reçut sous le nom de troupes Auxiliaires du Cercle de Bourgogne, dans la Citadelle de Liége, & ensuite dans Bonn, Limbourg, Dinant, Hui, & Keysérwert; cependant comme il vouloit ménager les droits de l'Empire, il exigea d'eux par serment, qu'ils n'obéïroient qu'à lui seul; qu'ils ne commettroient aucun acte d'hostilité contre l'Empereur & contre l'Empire; & qu'ils sortiroient de ses Etats d'abord qu'il le leur ordonneroit. Il fit déclarer ensuite à la Diette de Ratisbonne, que les troupes qu'il avoit introduites dans les Places de son Electorat, n'y avoient été reçûes que pour la garde de ces mêmes Places; qu'elles n'étoient aucunement destinées pour agir offensivement, & qu'il les renverroit dans les Pays-Bas, d'abord que l'Electeur Palatin auroit congédié celles qu'il avoit reçûes dans ses Etats de Bergues & de Juliers; mais il eut beau protester de la droiture de

L'Electeur appelle dans ses Etats les troupes Françoises qui étoient dans les Pays-Bas.

1702. ses intentions, l'Empereur, qui regardoit comme ennemis tous ceux qui ne se déclaroient pas pour lui, n'hésita pas à le pousser, & lui donna bientôt toutes les marques possibles de son indignation.

L'Empereur s'empare de la Ville de Cologne.

Il commença par s'emparer de la Ville de Cologne, où il eut moyen d'introduire des troupes Hollandoises vers le commencement du mois de Décembre. Il ne réussit pas si bien à Liége, où, nonobstant la Garnison Françoise, le Roy Guillaume & les Hollandois entretenoient des intelligences secrettes avec le Baron de Mean Grand Doyen du Chapitre de Saint Lambert. Leurs menées furent découvertes, & le Baron fut arrêté par ordre du Roy d'Espagne, & conduit dans la Citadelle de Namur. Cet emprisonnement fit beaucoup de bruit dans la suite; comme le Prisonnier étoit Ecclésiastique le Pape le réclama, & le Roy d'Espagne consentit à le lui abandonner.

Il cite l'Electeur & son Ministre à comparoître & à se justifier.

Après ce coup l'Empereur, résolu à ne garder plus de mesures, publia un Mandement, par lequel il ordonnoit à tous les Officiers, commandant les troupes de l'Electeur de Cologne, de quitter incessamment le service de ce Prince, sous peine d'être mis au ban de l'Empire, de la vie, & de la confiscation de

tous leurs biens, les déchargeant pour cet effet du ſerment de fidélité qu'ils lui avoient prêté. Ce Décret fut ſuivi de trois autres, qui furent affichés à Liége & à Cologne, au commencement de Février de la nouvelle année mil ſept cens deux. L'un des trois étoit adreſſé au Comte de Saint Maurice Général des troupes de l'Electeur, & lui enjoignoit de congédier tous les Soldats qu'il avoit enrôlés ſans la participation du Chapitre. Les deux autres adreſſés à l'Electeur lui-même, & comme Electeur, & comme Prince de Liége, lui furent ſignifiés dans le même temps. 1702.

Par ces deux Décrets, il étoit cité à comparoitre à Vienne, dans l'eſpace de deux mois, avec le Baron de Karig ſon Chancelier, pour ſe juſtifier ſur ſix chefs d'accuſation, le tout ſous peine d'être bannis l'un & l'autre, & privés de leurs Dignités. Les ſix chefs d'accuſation étoient : 1°. D'avoir violé le ſerment prêté à l'Empereur & à l'Empire. 2°. D'avoir fait un Traité avec les ennemis de l'Empereur. 3°. D'avoir reçû dans les Etats de Cologne les Troupes de France & d'Eſpagne, ſous le nom de Troupes du cercle de Bourgogne. 4°. D'avoir agi contre les Loix fondamentales de l'Empire. 5°. D'avoir fait conduire le Sieur Baron de Mean dans une Ci-

1702. tadelle appartenante à la France. 6°. De s'être opposé à l'exécution des Mandemens de l'Empereur.

Plaintes de l'Electeur de Cologne.

Manifeste de l'Electeur de Cologne.

L'Electeur indigné écrivit à l'Empereur, pour se plaindre de la conduite qu'il tenoit à son égard, l'assûrant néanmoins que s'il vouloit consentir à la neutralité qu'il lui avoit si souvent demandée, & qui n'étoit en rien contraire aux intérêts de l'Empire, il congédieroit incessamment les Troupes qu'il avoit introduites dans ses Etats. Il fit faire les mêmes protestations à la Diette de Ratisbonne; mais comme il ne reçut aucune réponse, ni de l'Empereur, ni de la Diette, il publia un Manifeste dans lequel il se justifioit de tous les chefs d'accusation qu'on formoit contre lui.

Il déclaroit d'abord que c'étoit à l'Empire qu'il avoit prêté serment, & à l'Empereur, comme Empereur, & non comme Archiduc d'Autriche, distinction fondée sur la Bulle d'Or reconnue par Charles V. & par l'Empereur lui-même dans l'Article X. de sa capitulation. Il disoit ensuite que la guerre qui s'élevoit entre l'Empereur & le Roy de France, n'intéressoit que la Maison Archiducale, & nullement le corps Germanique, d'où il résultoit que le Roy de France ne pouvoit pas être regardé à ce sujet comme ennemi de l'Empire, &

& qu'ainsi l'Electeur avoit pu contracter avec lui telles Alliances qu'il lui avoit plû, de même que l'Archiduc avoit pû contracter avec d'autres Princes toutes celles qu'il avoit jugé convenables au bien de ses affaires; que si en levant des troupes dans ses Etats, il avoit agi contre la convention perpétuelle, passée avec son Chapitre, on ne pouvoit pas lui en faire un crime, puisque personne n'ignoroit que cette convention avoit été extorquée, dans des temps de trouble, avant la paix de Westphalie, & que le Pape Innocent XII. en ayant connu l'abus avoit, par une dérogation générale, rélevé les Princes Ecclésiastiques de tous les sermens qu'ils avoient été obligés de faire sans la participation du Saint Siége; que le Baron de Mean avoit été enlevé sans que l'Electeur y eût part; que cet enlévement étoit juste, le Baron cabalant contre le Roy d'Espagne, ouvertement, & sans garder aucune mesure; que du reste le Pape s'étant saisi de cette affaire, c'étoit à lui qu'il falloit s'adresser; que l'Empereur n'avoit pas droit de mettre de son autorité particuliére un Electeur au ban de l'Empire, ni d'ordonner des exécutions militaires contre lui, & moins encore de dispenser ses Sujets du serment de fidélité; enfin, il ajoûtoit que son cri- 1702.

1702. me ne consistoit pas dans les six chefs d'accusation formés contre lui avec tant d'éclat, mais en ce qu'il ne vouloit pas prendre part à la guerre, & sacrifier ses intérêts & les droits de l'Empire, aux intérêts particuliers de la Maison d'Autriche.

Quelque solide que fût cette réponse, l'Empereur n'en fit aucun cas, & continua à agir contre l'Electeur. L'Electeur de Baviere ne fut pas ménagé plus que lui. Nous parlerons de la conduite que la Cour de Vienne tint à l'égard de l'un & de l'autre, lorsque nous aurons vû ce qui se passa pendant l'hiver en Italie & en Angleterre.

Les Impériaux reçûs à Bercello & dans la Mirandole. *Journal Historique du Regne de Louis XIV.*

Dès le commencement du mois de Janvier le Duc de Modéne avoit fait entrer les Impériaux dans sa Forteresse de Bercello sur le Pô, & peu de jours auparavant la Princesse de la Mirandole les avoit reçûs dans sa Place, d'où elle avoit fait sortir les François; outre cela le Prince Eugene s'étoit rendu maître de tout le Mantouan, à la réserve de Goïto & de Mantoue. Cette derniere Place, l'une des plus fortes de l'Italie, est située au milieu d'un Lac formé par les eaux du Mincio, qui trouvant aux environs de la Ville un terrein bas, y forment une étendue d'eau d'environ sept lieues de circuit, & après avoir inondé tout

ce terrein, vont se jetter dans le Pô. La Ville, élévée au milieu, ne peut être abordée que par quatre Ponts ou Chaussées, sur lesquelles il faut nécessairement passer, ce qui la rend presque imprenable, & la met en état de résister à une Armée de cent mille hommes. Le Prince Eugène sentant la difficulté qu'il y avoit d'en faire le siége, s'étoit contenté de la bloquer, espérant qu'il pourroit la réduire par famine; en attendant, il avoit formé un projet sur Crémone, qu'il comptoit de surprendre, & d'enlever aux François. 1702.

Ces derniers en avoient fait leur Place d'Armes; le Maréchal de Villeroy y avoit établi son quartier général, & y tenoit un fort gros Corps d'Infanterie & de Cavalerie; outre cela le Marquis de Créqui commandoit un Corps considérable entre l'Oglio & le Pô, & au moyen d'un Pont que les François avoient sur ce fleuve un peu au-dessous de Cremone, étoit en état de protéger la Place en cas de besoin. Nonobstant tout cela le Prince Eugene forma le projet que nous venons de dire, & se flata d'y réussir.

Projet formé sur Cremone par le Prince Eugene.

Supplément au Journal de Verdun.

Mém. Chronol. pour servir à l'Histoire générale de l'Europe depuis l'année 1600. jusques en 1716.

Il avoit mis dans ses intérêts un Prêtre nommé Cassoli, Curé d'une des principales Paroisses de la Ville. Après avoir pris avec lui tous les arrangemens qu'il jugeoit convenables à l'exécution de son

1702. dessein, Cassoli pria les Magistrats & le Gouverneur d'ordonner qu'on nétoyât un Aqueduc qui passoit sous sa Maison joignant sa cave, & qui servoit à recevoir les immondices de la Ville, & à les conduire hors du rempart. Le caractére de Cassoli fit qu'on ne se défia pas de lui; on lui accorda ce qu'il demandoit, & ce travail fut commencé. Pendant qu'on le continuoit le Prince Eugene fit glisser dans la Place en différens temps & par différentes portes quatre ou cinq cens hommes déguisés, qui se cachérent chez divers Particuliers attachés au Parti de l'Empereur.

Il est reçû dans la Ville. *Ibid.*

L'Aqueduc étant nétoyé jusques à l'endroit qui répondoit à la cave du Curé, le Prince Eugene partit de ses quartiers entre l'Adda, l'Oglio & le Mincio; & ayant passé le Pô sur le Pont qu'il avoit à Ustiano avec sept mille hommes choisis sur toute l'Armée Impériale, se rendit devant la Place pendant la nuit du dernier de Janvier au premier de Février. Il commença par faire entrer dans l'Aqueduc trois cens Grénadiers, qui furent reçûs dans la cave du Curé, & alla ensuite se présenter devant une des portes de la Ville; elle lui fut ouverte par ces mêmes Grénadiers, qui pendant que tout dormoit, se saisirent du Corps de Garde, & reçûrent le Prince avec une partie de

ſes Troupes. Dans le même temps les cinq cens hommes qui étoient entrés auparavant s'aſſurérent d'un autre Corps de Garde qui n'étoit que de dix hommes poſtés ſur une des portes de la Ville qu'on avoit murée. La maçonnerie qui fermoit cette porte fut démolie en fort peu de temps, & le reſte des Troupes Impériales fut introduit dans la Place par cet endroit. Ces deux corps de Troupes s'avancérent dans les rues à petit bruit, s'emparérent des principaux poſtes, & poſérent des Corps de Garde dans les rues où logeoient les Officiers Généraux, dans le deſſein de les arrêter à meſure qu'ils ſortiroient de leurs maiſons pour accourir au bruit. 1702.

Il ne manquoit plus pour aſſurer la réuſſite entiére de l'entrepriſe, que de donner moyen au Prince Thomas de Vaudemont d'entrer dans la Ville. Ce Prince, fils du Prince de Vaudemont Gouverneur du Milanez, étoit au ſervice de l'Empereur; il hivernoit au-delà du Pô dans le Modénois, & devoit avec un Corps de douze mille hommes, lorſqu'on lui en donneroit le ſignal, inſulter une redoute qui étoit à la tête du Pont de Crémone & s'en rendre maître, tandis que le Prince Eugene s'aſſûreroit au dedans de la Ville de la porte qui répondoit à ce Pont, appellée la por-

1702. te du Pô, ce qui donneroit moyen au Prince d'entrer dans la Place. On ne pouvoit pas prendre des mesures qui fussent plus justes. Les Impériaux étoient déja maîtres de Crémone, & il ne paroissoit pas possible d'empêcher que tous les François qui étoient dans la Place ne fussent faits prisonniers de guerre, lorsqu'un incident auquel on ne s'attendoit pas renversa tout ce projet.

Les Impériaux chargent les François, & sont chargés à leur tour. *Ibid.*

Le Marquis de Crenan Directeur Général d'Infanterie, étoit arrivé la veille, & en arrivant avoit ordonné pour le lendemain grand matin une revûe de quelques Régimens qui étoient logés auprès de la porte du Pô. Ces troupes avoient prévenu l'heure, & étoient déja sous les armes, lorsqu'elles virent arriver les Impériaux qui s'étoient coulés le long des remparts pour venir attaquer cette porte. Ceux-ci voyant les François en bataille crurent leur entreprise découverte, & les chargérent; les François les chargérent à leur tour, & les obligérent à se retirer. Le Maréchal de Villeroy entendant qu'il y avoit du bruit dans la Ville, se leva à la hâte, & sortit accompagné d'un Aide de Camp & d'un seul Page; le jour paroissoit à peine; il fut arrêté sur le champ.

On combat dans tous les quartiers de la Ville. *Ibid.*

Cependant le reste de la Garnison dispersée en différens quartiers de la Ville,

s'éveilla au bruit, & comme elle ne pouvoit pas se rassembler en un seul corps, la communication étant ôtée, les Soldats se mirent d'eux-mêmes à combattre dans les quartiers où ils se trouvoient, & à charger les ennemis. Officiers, Soldats, Dragons, Cavaliers, la plûpart demi-nuds & en chemise, combattoient par pelotons, sans ordre & sans distinction de rang, la valeur leur tenoit lieu de tout, & ils avoient déja chassé l'ennemi de plusieurs postes, lorsque le Prince de Vaudemont commença à attaquer la tête du pont. Comme on ne faisoit pas le signal dont on étoit convenu avec lui, & qu'il voyoit d'ailleurs toute la Ville en mouvement, il insulta la redoute; le Marquis de Prâlin qui y commandoit, ne se trouvant pas assez fort pour la défendre, & voyant qu'il alloit être emporté, mit le feu au Pont, & se retira du côté de la Place, ce qui fit cesser l'attaque. 1702.

Pendant que ceci se passoit, les François ne cessoient pas de combattre & de gagner du terrein sur les Impériaux, qui, chassés de poste en poste, se virent enfin obligés d'abandonner la Ville. Leur retraite fut si précipitée, qu'ils y laissérent plus de trois cens cinquante des leurs, tant Soldats qu'Officiers. Cette journée leur coûta environ deux mille hommes, en y comprenant les blessés, & aux Fran-

Les Impériaux sont forcés à abandonner la Place.

1702. çois six cens hommes tués ou mis hors de combat, & quatre cens prisonniers qui furent faits aux premiéres attaques. Le Maréchal de Villeroy qui étoit du nombre, fut d'abord conduit à Inspruc Capital du Tirol, & ensuite à Gratz, d'où il revint en France après dix mois de prison.

Derniere maladie du Roy Guillaume.

Cet événement, si honorable aux François, mortifia le Prince Eugene, qui eut le chagrin de se voir enlever une Place très-importante, qu'il croyoit tenir, & dont il avoit été le maître pendant plus de dix heures. Un événement d'une autre espéce, & d'une plus grande conséquence, par rapport aux affaires générales, ne tarda pas à attirer l'attention de toute l'Europe. La santé du Roy Guillaume ordinairement assez foible, paroissoit notablement diminuer depuis la paix de Ryswik. Il ne laissoit pourtant pas d'aller à son ordinaire, & il auroit pu vivre encore quelque temps, si une chûte de cheval qu'il fit à la chasse le quatriéme du mois de Mars, & qui lui cassa la clavicule, n'avoit occasionné sa mort, qui arriva peu de jours après.

Dispositions de ce Prince. Son discours à la Princesse de Dannemarck.

Ce Prince, qu'on pouvoit appeller à si juste titre le boute-feu de l'Europe, n'eut pas le plaisir de voir le succès de la guerre qu'il avoit allumée. Il mourut comme il avoit vêcu, c'est-à-dire, sans

témoigner jamais aucun regret de la dureté avec laquelle il avoit sacrifié son Beau-pere, & son Beau-frere à son ambition, portant jusques dans le tombeau l'amertume de cœur qu'il avoit nourrie contre l'un & l'autre pendant un si grand nombre d'années ; disposition affreuse pour un Chrétien en qui il resteroit encore quelque principe de Religion, & bien différente de celle dans lesquelles nous avons vû mourir le Roy Jacques. Guillaume sentant sa fin approcher, fit appeller la Princesse de Dannemarck qui devoit lui succéder, & l'informa à fond des mesures qu'il avoit prises avec l'Empereur & avec les Hollandois, pour faire la guerre à la France & à l'Espagne ; il lui recommanda l'exécution des Traités, lui fit connoître ceux de son Conseil, en qui elle pouvoit prendre une entiére confiance, & lui nomma Milord Portland, Milord Godolphin, & le Comte de Marlboroug ; il lui recommanda principalement ce dernier, & lui en parla comme d'un homme *qui avoit la tête froide & le cœur chaud*, ce sont ses termes. Il lui fit part ensuite de ses projets pour la campagne prochaine, & l'informa en particulier du dessein pour lequel lui & les Hollandois avoient armé une Flotte si nombreuse. Ce dessein étoit de s'emparer de Cadix, dont il comptoit 1702.

1702. que les Anglois demeureroient en possession, en conséquence d'un Traité particulier & secret qu'il avoit avec l'Empereur, par lequel Léopold consentoit de leur abandonner en dédommagement des dépenses que la guerre leur coûteroit deux Places sur les côtes d'Espagne. En faisant part à la Princesse des desseins qu'il avoit sur celle-ci, il lui fit voir les facilités qu'on auroit à s'en emparer, & les avantages que les Alliés en recevroient. Le principal de ces avantages étoit de porter la guerre dans le cœur de l'Espagne, & de se mettre à portée d'engager le Roy de Portugal à prendre parti avec les Confédérés, malgré les engagemens qu'il avoit pris avec les deux Couronnes. Il lui rapella ensuite les maximes générales, desquelles les Rois d'Angleterre ne doivent jamais s'écarter; il lui répéta à ce sujet ce qu'il croyoit ne pouvoir pas trop lui faire comprendre; sçavoir, que pour régner tranquillement en Angleterre, il falloit donner de l'occupation aux Anglois; que les guerres étrangéres, & principalement contre la France, étoient un des meilleurs moyens de se maintenir paisiblement sur le Trône, & d'être maitresse dans ses Etats, parce qu'elles lui assureroient l'apui de tous les Princes Protestans de l'Europe, & le secours de la Maison d'Autriche; qu'il y avoit des

occasions où la politique devoit l'emporter sur les sentimens de la nature ; que la Religion Romaine que son frere professoit, étant un obstacle qui l'éloignoit du Trône, non-seulement elle ne devoit jamais songer à l'y rétablir ; mais elle devoit éviter avec grand soin, d'avoir la moindre correspondance avec lui, pour ne se rendre pas suspecte à ce sujet ; que le choix que la Nation avoit fait de la Princesse Sophie d'Hannower pour succéder à la Couronne d'Angleterre, étoit un grand coup d'Etat qui lui attacheroit les Princes de la Maison de Brunswik. Il lui recommanda sur toutes choses de soûtenir le parti des Wigts, comme plus favorable à la situation présente des affaires ; il lui conseilla fortement d'unir, s'il étoit possible, l'Ecosse avec l'Angleterre, pour n'en faire qu'un seul Royaume, sous un même Parlement, & lui remit ensuite un Mémoire qu'il avoit dressé lui-même pour le feu Duc de Glocester, contenant un précis des régles & des maximes qui composent l'art de régner en général, & en particulier la conduite que doit tenir un Roy d'Angleterre envers ses Sujets, & la maniére dont il doit s'y prendre pour banir les divisions qui s'élévent dans les Parlemens.

1702.

Après que la Princesse se fut retirée, Il donne ses

1702. Guillaume fit appeller les trois Ministres qu'il lui avoit nommés, & conféra pendant quelque temps avec eux. Il leur recommanda la fidélité qu'ils devoient à leur nouvelle Souveraine, les exhortant & leur commandant même, par l'autorité qu'il avoit encore en main, de l'assister de leurs conseils, & de tous leurs services, pour exécuter les projets qu'il avoit formés, & remplir les engagemens qu'il avoit pris avec les Alliés ; après quoi il fit appeller l'Archevêque de Cantorbery, & l'Evêque de Salisbury, & reçut la communion de leurs mains, selon le Rit Anglican. Il avoit été élevé dans le Presbiterianisme, & l'avoit professé pendant tout le temps qu'il avoit vêcu en Hollande ; mais comprenant que cette Religion ne faisoit pas plaisir aux Anglois, il n'avoit pas hésité à changer de Secte, & à se faire Anglican. Il vêcut encore quelques heures après qu'il eut communié, & il expira enfin le dix-neuviéme jour du mois de Mars sur les huit heures du matin, étant dans sa cinquante-deuxiéme année.

derniers ordres à ses Ministres, & meurt.

Les premiéres nouvelles de cette mort, répandirent la consternation parmi les Alliés, qui perdirent dans la personne de Guillaume l'ame de leur Conseil, & le premier mobile de leurs démarches. Ils appréhendérent outre cela que les An-

glois, qui quelques mois auparavant étoient si opposés à la guerre, ne reprissent leurs anciennes dispositions, ce qui auroit ruiné tous leurs projets. 1702.

Le Roy de France chercha à tirer parti de cette conjoncture, & fit un dernier effort auprès des Etats-Généraux, pour les empêcher de prendre part à la querelle qu'il avoit avec l'Empereur. Le Sieur Barré que le Comte d'Avaux avoit laissé à la Haye pour veiller aux intérêts de la Couronne, leur fit de nouvelles ouvertures; mais comme sous prétexte de leur liberté les Etats ne cherchoient qu'à profiter des dépouilles de l'Espagne, qu'ils vouloient des Villes & des Provinces, & qu'on ne leur offroit rien de tel, ils rejettérent les nouvelles propositions qu'on leur faisoit, & cela d'autant mieux que la mort du Roy Guillaume, dont ils avoient d'abord été allarmés, avoit paru ne produire aucun changement en Angleterre. Quelques heures après qu'il eut expiré, la Princesse Anne Stuard avoit été proclamée Reine de la Grande Bretagne, elle avoit été unanimement reconnue en cette qualité, & avoit déclaré qu'elle vouloit persister dans tous les engagemens que le feu Roy avoit pris.

Le Roy de France fait une derniere tentative auprès des Etats Généraux pour les engager à la paix. *Suplément au Journal de Verdun.*

Il s'en falloit pourtant bien qu'elle ne fût dans les dispositions où ce Prince avoit

Dispositions de la Reine Anne à l'é-

1702.

[Re]gard des affaires de l'Europe.

été, & où il avoit souhaité de la mettre; elle pensoit au sujet de la guerre, comme tout le reste de la Nation Angloise avoit fait d'abord, & trouvoit qu'il devoit être indifférent à l'Angleterre qu'un Prince Autrichien régnât en Espagne, ou que ce fût un Prince François. Les sentimens où elle étoit à l'égard du Prince son frere lui faisoient souhaiter en particulier que Philippe V. fût maintenu sur le Trône. Elle n'étoit pas capable d'entrer dans les vûes dénaturées que Guillaume avoit voulu lui inspirer, cette inclination bienfaisante qui domina toujours dans les Princes de la Maison Stuard, faisoit le fond de son caractére; ainsi bien-loin de penser comme son prédécesseur, elle ne souhaitoit rien tant que de conserver la Couronne dans sa Maison, à qui elle appartenoit, & ne vouloit aucunement qu'elle passât aux Princes de la Maison d'Hannower. De cette sorte, autant qu'il importoit au Roy Guillaume de voir sur le Trône d'Espagne un Prince Autrichien, dans la personne duquel il auroit été assûré de trouver un Allié, & contre les Princes de la Maison Stuard, s'ils avoient voulu tenter leur rétablissement, & contre la France, si elle avoit continué à les protéger comme elle avoit fait par le passé, autant importoit-il à la nouvelle Reine de

voir régner en Espagne un Prince François, qui bien-loin de s'opposer aux desseins qu'elle pourroit avoir en faveur de sa Maison, les auroit secondés, autant par un principe de générosité, que par l'intérêt qu'il auroit eu de voir sur le Trône d'Angleterre un Prince de tous temps ami & allié de la France. De cette sorte Anne n'étoit aucunement opposée à l'établissement de Philippe V. mais il n'étoit pas temps encore de laisser éclater ces sentimens; ainsi un moment après avoir été proclamée, elle déclara à son Parlement, comme nous venons de voir, qu'elle vouloit continuer dans tous les engagemens que le Roy son Prédécesseur avoit pris, & hâter les préparatifs de la guerre pour s'opposer au pouvoir exhorbitant de la France. Les Etats Généraux informés de cette déclaration, déclarérent eux-mêmes à tous les Ministres des Princes confédérés résidans à la Haye, qu'ils étoient résolus de se tenir au dernier Traité qu'ils avoient conclu avec les Puissances étrangéres pour le maintien de leur Religion & de leur Liberté, & qu'ils étoient prêts de convenir avec eux des mesures qu'il y avoit à prendre pour parvenir à ce but. 1702.

Elle informe les Hollandois de ses dispositions.

Ils furent confirmés dans ces dispositions par l'arrivée du Comte de Marl-

1702. boroug que la Reine leur envoya, avec le caractére d'Ambassadeur Plénipotentiaire, pour leur annoncer son avénement à la Couronne, & les assurer du désir sincére où elle étoit de maintenir les alliances que le feu Roy avoit conclues avec les Etats. Cette déclaration acheva de les calmer; dès-lors ils ne firent plus aucun cas des derniéres avances que la France leur faisoit, & la guerre fut entiérement résolue.

Le Roy continue ses préparatifs de guerre & rétablit la Capitation.

Le Roy s'y étoit préparé, & avoit pris depuis la fin de la Campagne précédente de nouvelles mesures pour la faire avec succès. Il avoit fait des levées considérables, dont il avoit augmenté ses troupes; & comme il lui falloit fournir à des dépenses prodigieuses, il avoit remis sur pied divers impôts, & en particulier la Capitation. Il s'étoit fait quelque temps auparavant des changemens considérables dans le Ministére: le Chancelier Boucherat étant mort en l'année mil six cens quatre-vingt-dix-neuf: le Roy lui avoit donné pour successeur le Marquis de Pontchartrain, qui par son élévation à cette premiére dignité de la Robe, laissa vacante la Charge de Contrôleur Général des Finances, qu'il avoit exercée pendant plusieurs années avec succès. Madame de Maintenon fit donner cette Charge au Marquis de Chamillart.

millart. Le Marquis de Barbesieux, Ministre de la guerre, étant venu à mourir en l'année dont nous écrivons les événemens, c'est-à-dire, en l'année mil sept cens deux, le Marquis de Chamillart fut encore pourvû de cet Emploi, en sorte qu'il se trouva chargé en même temps & de la guerre & des Finances. Quoiqu'on criât beaucoup sur ce choix, qu'on disoit être l'effet d'une protection aveugle, ce Ministre ne manquoit dans le fond ni de talens ni d'application; & malgré le soulévement général du Royaume, qui le chargea dans la suite, comme il arrive à tous ceux qui remplissent les premiéres places, des revers fâcheux que la France essuya pendant le cours de cette guerre, bien des personnes demeurérent persuadées que le mal venoit d'ailleurs, & qu'il y avoit de l'injustice à vouloir l'en rendre responsable. 1702.

Etat des forces de la France.

Le Roy, malgré toutes les intrigues des Alliés, se trouvoit encore avec des forces supérieures aux leurs, & étoit en état de faire la guerre avec avantage en quelque temps qu'ils voulussent l'attaquer. Ils ne tardérent pas à lui déclarer, alléguant chacun en particulier les sujets de plainte qu'ils prétendoient avoir contre lui. La Déclaration des Hollandois disoit, que le Roy de France ayant formé le dessein d'occuper ou de ruiner

Motifs qui engagent les Hollandois à déclarer la

1702. leurs Provinces, & les ayant attaquées en l'année mil six cens soixante & douze, & en l'année mil six cens quatre-vingt-huit, dans la vûe de se frayer le chemin à la Monarchie Universelle, le Ciel avoit tellement répandu ses bénédictions sur leurs armes, qu'ils en avoient obtenu aux années mil six cens soixante & dix-huit & mil six cens quatre-vingt-dix-sept, des Traités de paix générale, par lesquels ce Prince avoit été obligé de rendre à l'Empereur & à l'Empire les Places qu'il leur avoit enlevées; que le Roy de France en faisant le Traité de Ryswik, n'avoit pas eu intention de l'observer, mais seulement d'obliger les Alliés à poser les armes; qu'ayant acquiescé au Traité de partage, il avoit mis, contre ce qui étoit porté par ce Traité, son Petit-fils sur le Trône d'Espagne, gouvernant sous le nom de ce Prince cette Monarchie, dans laquelle il régnoit avec une autorité despotique; qu'étant parvenu par-là à ce haut dégré de puissance, qui faisoit depuis long-temps la crainte de la Chrétienté, & ayant enfin jetté les fondemens dont il avoit besoin pour parvenir à la Monarchie Universelle, il avoit inondé de ses armes l'Italie & les Pays-Bas; que les Troupes de France, dans le dessein de les resserrer dans leurs Provinces, avoient

guerre à la France.

Voyez leur Manifeste.

occupé la Citadelle de Liége, & les forteresses de Bonn, de Keyservert, de Rimberg, & tout l'Electorat de Cologne; qu'il étoit notoire que le Roy d'Espagne conspiroit contre la liberté de leur Etat, puisqu'il autorisoit tout ce que le Roy son Grand-pere avoit entrepris, & principalement l'occupation des Pays-Bas Espagnols, ce qui détruisoit leur barriere, & mettoit en danger leur Religion & leur liberté, qu'ils n'avoient acquises que par une guerre sanglante, soutenue pendant près de quatre-vingts ans. 1702.

La Reine d'Angleterre déclare la guerre à la France.

Manifeste de la Reine Anne.

La Reine d'Angleterre ne parloit pas de l'inobservation du Traité de partage, dont elle sçavoit bien que les Anglois n'auroient pas le plaisir qu'on leur rapellât le souvenir. Elle se contentoit de dire, qu'étant montée sur le Trône, dans le temps que son prédécesseur venoit de contracter plusieurs Alliances avec divers Potentats, pour réduire dans des bornes convenables le pouvoir exorbitant du Roy de France, qui avoit pris possession d'une grande partie des Etats dépendans de l'Espagne, qui s'étoit emparé de Cadix, & par ce moyen de l'entrée de la Méditerranée, qui occupoit tout ce qui appartenoit à l'Espagne dans les Indes Orientales, & qui avoit reconnu le Prince de Galles Roy de la Grande Bretagne, elle lui déclaroit la guerre, & qu'elle la

1702. déclaroit également au Roy d'Espagne; qui avoit pareillement reconnu le Prince de Galles Roy d'Angleterre.

Déclaration de guerre de l'Empereur. *Voyez le Manifeste de ce Prince.*

Les griefs de l'Empereur se réduisoient à dire d'abord, que le Roy de France ayant différé un assez long-temps à évacuer la place de Brisac, qui par le Traité de Ryswik devoit être restituée à l'Empereur & à l'Empire, il avoit donné à entendre qu'il ne vouloit pas observer ce Traité. Et ensuite passant à des griefs qui eussent quelque chose de plus spécieux, car Brisac avoit été rendu depuis environ quatre ans, & aussi-tôt que les fortifications en avoient pu être démolies, il se plaignoit de ce que le Roy de France, immédiatement après la mort de Charles II. s'étoit emparé de tous les Etats de la Monarchie d'Espagne, parmi lesquels il y en avoit qui appartenoient à la Maison d'Autriche avant qu'ils fussent réunis à cette Couronne, outre ceux qui relevoient de l'Empire; qu'il avoit intrus dans tous ces Etats le Duc d'Anjou, sous prétexte d'un Testament, que les renonciations & les Contrats de mariage des deux Reines de France Anne & Marie-Therese rendoient nul; qu'outre cela ce Prince avoit pris par force le Duché de Mantoue; qu'il avoit fait entrer ses troupes dans le Diocése de Liége & dans l'Electorat de Colo-

logne; & qu'il avoit ſoutenu à main armée l'Electeur de ce nom dans ſa déſobéïſſance aux ordres de l'Empereur. C'étoient-là les plaintes de Léopold, ſur leſquelles il n'héſita pas à commencer une guerre, la plus horrible qu'on eût vûe juſques alors; guerre qui dura pendant dix ans, qui fit répandre des torrens de ſang en Italie, en Flandre, en Allemagne & en Eſpagne, & qui ne finit qu'après avoir ébranlé la Couronne Impériale ſur ſa tête, & avoir réduit le Roy de France dans les plus grandes extrémités où il pût ſe trouver. 1702.

Louis XIV. de ſon côté déclara la guerre à ces trois Puiſſances. Les hoſtilités ne commencérent pourtant pas ſi-tôt, ni dans les Pays-Bas, ni en Allemagne; les premiers coups ſe donnérent dans la Lombardie. Immédiatement après l'affaire de Cremone le Duc de Vendôme y étoit allé pour remplacer le Maréchal de Villeroy, & attendre l'arrivée du Roy d'Eſpagne, que la ſituation de ſes affaires oligeoient de paſſer en Italie.

Le Roy déclare la guerre à ces trois Puiſſances.

Son Ordonnance étoit du 3 Juillet 1702.

L'infidélité du Duc de Savoye n'étoit plus un myſtére qui fût inconnu aux Cours de Verſailles & de Madrid. Ce Prince, tout diſſimulé qu'il étoit, n'avoit pas pu ſe contenir ſur l'éloignement qu'il avoit pour la France, & il avoit tenu à ce ſujet des diſcours qui méritoient

Nouvelles preuves de l'infidélité du Duc de Savoye.

Lettre du Roy Louis XIV. au Pape Clément XI.

1702. qu'on y fît attention. Outre cela on avoit intercepté plusieurs de ses Lettres, qui ne permettoient pas qu'on doutât de ses sentimens. Dans quelques-unes il cherchoit à s'excuser auprès de l'Empereur, d'avoir donné passage aux troupes de France, ce qu'il attribuoit à la malheureuse situation de ses Etats, qui l'y avoit forcé contre son inclination : il lui représentoit ensuite que la conduite qu'il avoit tenue l'année précédente, & en particulier sa présence à l'Armée, n'avoit pas été inutile aux troupes Impériales ; enfin il ajoûtoit qu'il mettroit tout en usage pour n'être pas obligé de commander la campagne prochaine ; mais que s'il y étoit forcé, il prioit l'Empereur de ne l'attribuer qu'aux malheureuses circonspections qu'il étoit obligé de garder, pour éviter de donner le moindre ombrage à la France. On avoit pénétré plus avant dans ses négociations avec l'Empereur, & l'on sçavoit à quoi il tenoit qu'il ne se déclarât ouvertement pour lui. L'Empereur lui avoit fait offrir le Montferrat en récompense de ses services ; mais le Duc ne trouvoit pas que ce fût assez, & il vouloit de plus que le Roy Guillaume, qui vivoit dans le temps que ces Lettres furent écrites, lui garantît les promesses de la Cour de Vienne.

1702.

Philippe V. va à Naples. Joye des Napolitains à ſon arrivée.

Suplément au Journal de Verdun.

Les Rois de France & d'Eſpagne le ſçachant dans ces diſpoſitions, il n'y avoit pas apparence qu'ils lui continuaſſent le commandement de leurs Armées; cependant comme il convenoit de diſſimuler encore avec lui, il fut arrêté que Philippe V. paſſeroit en Italie; qu'il iroit d'abord à Naples, où ſa préſence pouvoit être néceſſaire, pour achever de diſſiper les reſtes de la Conjuration de l'année précédente; & qu'il iroit de là en Lombardie pour ſe mettre à la tête de ſes troupes. Selon ce projet, Philippe après avoir établi en Eſpagne un Conſeil de Régence, à la tête duquel il mit la Reine ſon Epouſe, partit de Barcelonne le huitiéme du mois d'Avril ſur une Eſcadre que le Roy de France lui avoit envoyée, & arriva à Naples le quinziéme du même mois. Le lendemain il fit ſon entrée ſolemnelle aux acclamations de tout le peuple, qui témoigna d'autant plus de joye à le voir, qu'il y avoit près de deux cens ans que les Napolitains n'avoient pas eu la ſatisfaction de voir leur Souverain dans leur Ville.

Gratification qu'il fait aux Napolitains.

Ibid.

Philippe récompenſa ces démonſtrations de fidélité, en aboliſſant pluſieurs impôts, & en diminuant notablement celui de l'entrée des grains. Outre cela il déchargea le Royaume du payement de deux millions d'arrérages qui étoient

1702. dûs sur les revenus du Roy, gratifia plusieurs Seigneurs de divers Emplois considérables, donna la Viceroyauté de Naples au Duc d'Escalone, qui fut mis en la place du Duc de Medina Cœli, fit mettre en liberté soixante & dix prisonniers, quelques-uns desquels avoient eu part à la derniere conjuration, & confirma tous les priviléges, tant du Clergé que de la Noblesse, & des autres Ordres de l'Etat. Les témoignages de bonté avec lesquels il leur accorda toutes ces graces, parurent faire une si vive impression dans tous les cœurs, que les Napolitains voulant lui marquer leur reconnoissance, lui firent un don gratuit de trois cens mille Ducats, & lui érigérent une Statue Equestre en bronze, qu'ils élevérent dans la principale Place de leur Ville.

Le Pape lui envoye Charles Barberin en qualité de Légat.

De vita & rebus gestis Clementis XI. Lib. 2.

Pendant le séjour que Philippe fit à Naples, le Pape lui envoya le Cardinal Charles Barberin en qualité de Légat *à latere*, pour régler diverses affaires. Philippe alla le recevoir à quelques pas de la porte de la Ville, dans laquelle lui & le Légat entrérent, marchant sous un même Dais, il le conduisit à l'Archevêché où son logement avoit été préparé. Le Légat monta en carrosse deux heures après, & alla au Palais rendre ses respects

au

au Roy. Il l'aſſura dans cette premiére audience des ſentimens de tendreſſe paternelle que le Pape avoit pour ſa perſonne; ajoûtant que Sa Sainteté étoit bien mortifiée de ne pouvoir pas lui donner l'Inveſtiture du Royaume de Naples, comme il l'auroit ſouhaité; que ce n'étoit pas dans la vûe de lui diſputer aucun de ſes droits qu'il lui faiſoit ce refus; mais qu'il le prioit de faire attention au danger qu'il y auroit à décider contre les prétentions de la Maiſon d'Autriche, dans un temps où l'Empereur avoit de ſi puiſſantes Armées en Italie. C'étoit là en effet ce qui retenoit le Pape, qui pour ne rien faire de contraire à la neutralité, avoit refuſé dix-huit mois auparavant de recevoir la redevance que les Rois de Naples lui font toutes les années le jour de la fête de Saint Pierre, & qui lui avoit été offerte, & par Philippe V. & par l'Archiduc, déclarant qu'il la leur remettoit juſques à ce qu'il y eût autrement pourvû. 1702.

Le Légat traita enſuite avec Philippe de divers points qui regardoient la Juriſdiction Eccléſiaſtique, & ſur leſquels le Roy lui donna ſatisfaction. Ils réglérent en particulier la maniere dont on ſe conduiroit pendant la guerre, par raport à la collection des Evêchés & des autres Bénéfices de la nomination Royale, & il

Ce Prince & le Légat réglent divers points concernant la Juriſdiction Eccléſiaſtique. *Ibid.*

1702. fut déterminé par maniére de provision ; que ce Prince nommeroit, & que le Pape conféreroit sans difficulté à ceux qui auroient été nommés de sa part; mais que comme il n'avoit pas été reconnu par le Saint Siége, on expédieroit les Bulles sans parler de sa Nomination.

Le Légat lui fait des propositions de paix. *Ibid.*

Cette affaire étant ainsi terminée, le Légat lui parla de la paix avec l'Empereur. Le Pape, dont les sollicitations n'avoient pas pu empêcher que la guerre ne commençât, souhaitoit avec ardeur de la voir cesser, & y travailloit de tout son pouvoir. Dès l'entrée de l'Hyver il avoit envoyé des Nonces extraordinaires dans les principales Cours de l'Europe. Horace Philippe Spada Archevêque de Thebes avoit été envoyé à Vienne. Laurens Fiesqui Archevêque d'Avignon étoit allé à Paris, & Antoine-Felix Zodadari en Espagne. Ces dernieres démarches n'avoient produit aucun effet, l'Empereur toujours plus déterminé à la guerre, n'avoit pas même voulu recevoir le Ministre du Saint Siége. Ce refus n'empêcha pas que le Légat n'eût ordre de sonder Philippe sur les dispositions où il étoit: ce Prince ne lui parut pas éloigné d'entrer dans des vûes d'accommodement ; mais d'une part le Roy de France, qui avoit accepté dans tous ses points le Tes-

tament de Charles II. s'étant engagé en quelque ſorte avec les Eſpagnols, à ne permettre pas des démembremens dans leur Monarchie, du moins auſſi conſidérables que ceux qu'il auroit fallu faire pour ſatisfaire l'ambition de l'Empereur, & d'autre part Léopold ne voulant renoncer à aucune de ſes prétentions ſur la Monarchie d'Eſpagne, cette affaire ne fut pas pouſſée plus loin. 1702.

Philippe part de Naples, & paſſe dans la Lombardie.

Philippe ayant achevé tout ce qu'il s'étoit propoſé dans ſon voyage de Naples, s'embarqua pour paſſer dans la Lombardie où les Armées étoient déja en mouvement. Il viſita en chemin faiſant, la plûpart des Places Eſpagnoles qui étoient ſur les côtes de la Toſcane, & arriva à Livourne le huitiéme du mois de Juin. Le dixiéme du même mois il arriva à Savonne, & le lendemain à Final où le Duc de Savoye vint le trouver. Outre les anciens ſujets de mécontentement, Philippe pouvoit former contre lui de nouvelles plaintes. Le Duc qui avoit demandé qu'on lui augmentât ſes ſubſides, diſant que ceux qu'on lui avoit donnés juſques alors ne ſuffiſoient pas pour le dédommager des dépenſes qu'il étoit obligé de faire, après avoir obtenu cette augmentation, avoit diminué de la moitié les troupes qu'il devoit fournir pour être employées au ſervice des deux Cou-

1702.

Il y trouve le Duc de Savoye, & lui fait beaucoup d'accueil.

ronnes ; cependant nonobstant ce nouveau grief, il ne tint pas au Roy d'Espagne que le Duc ne fût content de cette entrevûe. Philippe lui fit beaucoup d'accueil ; mais Victor, qui ne cherchoit que des prétextes pour se retirer de l'Armée, selon les engagemens qu'il avoit pris avec l'Empereur, affecta de se plaindre du peu d'égard que son Gendre avoit pour lui, & en particulier de ce qu'il avoit refusé de lui donner la main & le fauteuil, en quoi certes on peut dire qu'il sembloit, ainsi que le Roy de France le lui reprocha dans la suite, avoir oublié le rang qu'il tenoit en Italie, & la différence qu'il y avoit entre un Duc de Savoye & un Roy d'Espagne.

Philippe V. arrive à Milan. Défaite du Général Visconti.

Suplément au Journal de Verdun.

Ibid.

Enfin Philippe arriva à Milan où il séjourna quelques jours, pendant lesquels il régla diverses affaires qui regardoient la Souveraineté de cet Etat, & partit ensuite pour l'Armée où il se rendit le troisiéme du mois de Juillet. Il partagea ses troupes en deux corps ; l'un des deux, à la tête duquel il se mit, ayant sous lui le Duc de Vendôme, passa le Pô à Cremone, & l'autre resta en-deçà de cette riviere, sous les ordres du Prince de Vaudemont. Philippe marcha vers Cazal-Maggiore. A son approche le Prince Eugene recula au-delà de Crostolo, fit rompre un Pont de bateaux qu'il avoit

ſur la Lenza, & laiſſa à San Vittoria le Général Annibal Viſconti avec quatre Régimens de Cuiraſſiers, un Régiment de Dragons, quelque peu d'Infanterie, & trois Compagnies de Huſſards. Viſconti étoit campé entre Bercello & Croſtolo, il avoit à dos la riviere de Taſſone, ce qui fut à lui une très-grande imprudence, étant bien viſible que ſi l'Armée Françoiſe venoit l'attaquer, il ne pourroit jamais faire ſa retraite, n'ayant qu'un ſeul Pont ſur cette riviere. Le Duc de Vendôme informé de cette poſition, marcha à lui avec un détachement, l'attaqua, & après une foible réſiſtance le défit entiérement. Viſconti eut ſix cens hommes tués, ſans compter un très-grand nombre des ſiens, qui ſe noyérent dans le Taſſone, en ſe preſſant de paſſer, & quatre cens furent faits priſonniers, il perdit tentes & bagages, douze Etendarts, trois paires de Timbales, & environ douze cens chevaux. Comme le combat ne dura pas long-temps, le Roy d'Eſpagne qui ſuivoit d'abord avec toute l'Armée, ne put arriver que lorſqu'il finiſſoit, quoique pour faire plus de diligence, il eût pris les devans, avec un détachement de douze cens chevaux. 1702.

Les ſuites de cette défaite, furent la priſe de Reggio, qui ſe rendit à la premiére ſommation, & celle de Modene, Les Troupes des deux Couronnes s'emparent de

1702.

Reggio, de Modene, de Corregio, & de Carpi, & font lever le blocus de Mantoue.

qui ouvrit ses portes sur la menace que le Roy d'Espagne fit au Duc, d'abandonner tout son pays au pillage s'il ne se rendoit au plutôt. Les troupes des deux Couronnes s'emparérent encore de Corregio & de Carpi, & le Prince Eugene se vit obligé de lever le blocus de Mantoue, après s'être morfondu inutilement pendant huit mois devant cette grande Ville.

Le Duc de Vendôme attaque la Ville de Luzara.

Mémoires du Marquis de Feuquieres.

Mem. Chronologiques servans à l'Histoire générale de l'Europe depuis l'année 1600 jusques en 1716.

Suplément au Journal de Verdun.

Journal Historique du Régne de Loüis XIV.

Tous ces succès furent suivis peu de jours après du gain de la bataille de Luzara, qui se donna le quinziéme d'Août. Le Duc de Vendôme vouloit jetter des ponts sur le Pô un peu au-dessous de cette Ville, & établir par ce moyen une communication entre l'Armée du Roy d'Espagne, & celle du Prince de Vaudemont. Il falloit pour cela s'emparer de Luzara ; or comme les Impériaux y avoient des Magasins considérables, il n'y avoit pas à douter qu'ils ne fissent tous leurs efforts pour défendre cette Place, ce qui n'empêcha pas que l'Armée du Roy d'Espagne ne partît sur les deux heures du matin du Camp de Tosta où elle étoit, & qu'après avoir traversé les rivieres de Permagiana, & de Tagliata, elle ne continuât sa marche vers Luzara.

Bataille de Luzara.

Le Duc de Vendôme, qui avoit gagné les devans avec un corps de Grena-

diers, & quelques Régimens de Dragons, ne fut pas plûtôt arrivé, qu'il envoya sommer le Gouverneur de se rendre; celui-ci dont la Garnison venoit d'être renforcée, & qui avoit parole du Prince Eugene d'être bientôt secouru, suposé que les ennemis marchassent à lui, répondit en faisant tirer sur les troupes des deux Couronnes; alors le Duc de Vendôme le voyant déterminé à se défendre, alla en avant pour reconnoître le terrein, où l'Armée pouvoit s'établir, & poussa le front du Camp jusques vers le Zero, canal qui va du Pô, où il commence un peu au-dessous du Seraglio, au Pô dans lequel il se dégorge du côté de Revere, & dont les eaux sont renfermées pendant tout son cours entre deux digues qui s'élévent sur le terrein, au-delà de la hauteur d'un homme. Le Prince Eugene, qu'on croyoit encore dans le Seraglio en étoit parti, & jugeant que l'Armée des deux Couronnes ne pouvoit pas prendre d'autre terrein pour camper, que celui qu'elle occupa en effet, il étoit venu se poster en-delà du Zero, se tenant couvert sous la digue de ce canal. Il comptoit que les François en arrivant, commenceroient par poser leurs armes & se camper; qu'après cela une partie de leur cavalerie iroit au fourrage, tandis qu'une partie de l'Infanterie iroit à la paille & à

1702.

Mémoires du Marquis de Feuquieres.

Relation de la Bataille de Luzara.

1702. l'eau; son dessein étoit de profiter de cet instant pour attaquer, persuadé qu'en surprenant ainsi ces troupes, il battroit sans peine tout ce qui se présenteroit, qu'il enléveroit les armes aux Faisseaux, les chevaux aux Piquets, & qu'il déferoit ainsi l'Armée, sans qu'il lui en coûtât beaucoup. Il attendoit en silence le moment de l'exécution, lorsqu'un accident auquel il auroit dû s'attendre, déconcerta tout son projet. Le canal du Zero qui n'est pas tiré en droite ligne, faisoit un coude vers l'une des extrémités du Camp, & dans cet endroit en étoit si proche, qu'un des Aides-Major, ne crut pas pouvoir mieux placer sa Garde, que de la poster sur la digue; il s'avança pour la reconnoître, & vit lorsqu'il fut monté dessus toute l'Infanterie ennemie couchée sur le ventre contre le revers de la digue en-delà du canal, & la cavalerie en bataille derriere l'Infanterie. Il n'en fallut pas davantage pour donner l'alarme. Si le Prince Eugene avoit pû attaquer dans ce moment, l'Armée des deux Couronnes auroit couru quelque risque; mais sans compter qu'il lui falloit passer le canal pour aller aux ennemis, le terrein sur lequel il devoit se former étoit coupé de tant de hayes & de buissons, qu'il lui fallut un temps considérable pour ranger ses troupes.

Le Duc de Vendôme profita de ce délai ; comme il se voyoit sous le feu des ennemis, il se hâta de mettre en bataille le peu qu'il avoit de troupes, & envoya dire au Roy d'Espagne de presser sa marche ; il rangeoit les différens corps à mesure qu'ils arrivoient ; mais son terrein étoit si inégal, qu'il ne fut jamais en son pouvoir de former deux lignes. Le Prince Eugene qui avoit passé le canal, voulant profiter de cet avantage, fit ébranler sa droite commandée par le Prince de Commercy, & tomba sur la gauche des François, commandés par le Comte de Tessé. Les Impériaux vinrent trois fois à la charge, & furent repoussés pendant trois fois, ils revinrent à une quatriéme attaque, ayant avec eux quelques troupes qui n'avoient pas encore combattu, & gagnérent du terrein ; mais le Comte de Bezons étant venu au secours avec quelques Régimens frais, il les arrêta d'abord, & les poussant ensuite, les François regagnérent le terrein qu'ils avoient perdu. Cette derniere attaque fut fort vive, & le Prince de Commercy y fut tué. La droite de l'Armée des deux Couronnes combattoit dans ce même temps, & le faisoit avec avantage. Tant que l'action dura, le Roy d'Espagne à la tête d'une compagnie de Gendarmes, se trouva dans le 1702.

1702. plus grand feu; le Marquis de Crequi qui étoit à ses côtés reçut une blessure dont il mourut le lendemain. Les deux Armées se battirent jusques à la nuit. Les François demeurérent maîtres du champ de bataille, & le Prince Eugene alla camper à demi-lieue de là. Il eut dans cette action cinq à six mille hommes tués ou blessés, les deux Couronnes n'en eurent pas au-delà de trois mille, & le lendemain leurs troupes victorieuses s'emparérent de Luzara, où elles trouvérent toutes les munitions que les Impériaux avoient voulu conserver. Le Duc de Vendôme jetta ensuite des Ponts sur le Pô, & détacha le Marquis de Vaubecourt, qui alla se rendre maître de Guastalla. Enfin le Comte de Tessé termina la campagne, en s'emparant de Borgo-Forte, où quatre cens cinquante Impériaux furent faits prisonniers de guerre.

Les Vénitiens favorisent les Impériaux au préjudice de la neutralité. *Mémoires du Comte de Forbin. Tome 2.*

Quelque fâcheuse que fût la situation de l'Armée Impériale en Italie, elle l'auroit été incomparablement davantage, si l'infidélité des Vénitiens ne leur avoit donné le moyen de subsister. Au préjudice de la neutralité qu'ils avoient promis d'observer, ils ne se lassoient pas de faire passer par la Mer des vivres dans le Camp des Impériaux, & ces secours réïtérés qui avoient commencé l'année d'auparavant, & qui continuérent pen-

dant celle-ci, les empêchérent plus d'une fois de périr de misére. Le Roy qui vouloit empêcher ces infractions, avoit envoyé le Comte de Forbin, l'un des plus vaillans hommes de Mer de son siécle, pour croiser dans le Golphe Adriatique, & il s'acquitta si bien de sa commission, qu'en moins de deux ans, il brûla plus de six cens Bâtimens Vénitiens de toute espéce. Il eut même le courage d'aller pendant la nuit, n'ayant avec lui que cinquante hommes portés dans deux chaloupes, & dans un canot, brûler au milieu du Port de Malamoco, c'est-à-dire, dans Venise même, un Vaisseau Anglois qui avoit servi d'escorte à un de leurs convois; mais avec tout cela, il ne put pas empêcher que le Prince Eugene ne reçût de temps en temps des secours considérables, & sans lesquels il auroit eu grand peine à tenir dans le pays. 1702.

Philippe V. retourne en Espagne.

Immédiatement après la prise de Borgo-Forte, Philippe V. se mit en Mer, & reprit la route d'Espagne, où ses affaires demandoient qu'il retournât incessamment. La Reine Anne se trouvant forcée de prendre part à la guerre, & de suivre les projets commencés par le Roy son prédécesseur, avoit achevé les préparatifs nécessaires pour l'expédition de Cadix. Les Alliés fondoient l'espérance du succès, moins sur leurs propres

1702. forces, que sur la foiblesse des Espagnols. Philippe V. ne régnoit pas depuis assez long-temps, pour avoir pu réparer tout ce qui avoit été négligé sous le régne précédent. L'Espagne n'avoit ni flotte ni armée, & celles que la France auroit pu lui fournir, étoient occupées en Flandre, sur le bord du Rhin, ou en Italie; outre cela les Alliés comptoient sur les correspondances qu'ils avoient dans le pays. L'Amirante de Castille, & quelques autres Seigneurs toujours attachés à la Maison d'Autriche, leur faisoient entendre que le gros de la Nation, ne suportoit qu'avec peine la domination d'un Prince François, & qu'ils verroient à leur arrivée un soulevement général dans toutes les parties de l'Espagne. Sur ces espérances, les Anglois & les Hollandois se mirent en Mer; leurs flottes réünies étoient de soixante & dix Vaisseaux de ligne, vingt frégates légéres, & cinquante-sept bâtimens de transport, sur lesquels on avoit mis quinze mille hommes de débarquement, qui devoient être commandés par Jacques Buthler Duc d'Ormond. Outre tous ces bâtimens, ils avoient encore plusieurs flûtes, qui étoient chargées de tout ce qu'il falloit pour dresser des palissades, de chevaux de frise, & de toute sorte d'instrumens propres à remuer la terre. Enfin ils avoient

embarqué trente piéces de canon de campagne, dix-huit mortiers, dix-huit mille bombes, un nombre infini de grenades, à quoi ils avoient ajoûté des sabres, des bottes, des pistolets, & des fusils, pour armer de trente à quarante mille hommes.

1702.

Cette flotte commandée par le Chevalier Georges Rook arriva dans la Baye des Taureaux, entre le Port Saint Martin & Rotta petite Ville qui n'est séparée de Cadix que par le trajet de Mer que forme la Baye. La descente se fit sans qu'on trouvât le moindre obstacle. La Ville de Rotta ouverte de toute part, fut enlevée sans difficulté. Il en fut de même du Port Sainte Marie & du Fort Sainte Catherine. La licence effrénée des Soldats Anglois, les rendit d'abord infiniment odieux aux Espagnols. On eût dit qu'ils n'avoient jamais connu de discipline; & comme si tout leur avoit été permis, ils commirent dans ces deux ou trois postes dont ils venoient de s'emparer des excès si crians, soit en pillant les Eglises, soit en prophanant les choses saintes, sans que les défenses de ceux qui les commandoient pussent les en empêcher, que la Reine d'Angleterre indignée crut devoir les désavouer en plein Parlement, & ordonna qu'on en fît des recherches très-sévéres; & pour les Es-

Les Anglois font une descente à Cadix.

Mém. Chronologiques pour servir à l'Histoire générale de l'Europe depuis l'année 1600. jusqu'en 1716. Suplément au Journal de Verdun.

1702.

pagnols ils en furent si outrés, qu'au lieu d'une révolution en faveur des Alliés, à laquelle ils n'avoient jamais eu aucune disposition, tout le pays se souleva contr'eux encore plus fortement qu'il n'auroit fait; tout prit les armes, & l'on vit arriver des Milices de toute part.

Ils attaquent le Fort Mettagarda, & abandonnent leur entreprise. *Ibid.*

Les Alliés ne pouvoient s'ouvrir l'entrée du Port de Cadix pour former le siége de cette Ville, qu'après s'être rendu maîtres du Fort Mettagarda bâti sur l'un des Pontals du côté de Sainte Marie, & ce fut l'impossibilité de prendre ce Fort qui fit échouer leur entreprise. Le feu terrible des remparts, soutenu par celui de quelques Vaisseaux qui étoient dans le Port, leur tua près de deux mille hommes, sans qu'ils pussent jamais mettre en batterie au-delà de deux piéces de canon & deux mortiers, ce qui venoit du terrein qui n'a nulle consistence. Le Duc d'Ormond ne s'opiniâtra pas plus longtemps à une entreprise à laquelle il voyoit qu'il n'étoit pas possible de réussir, ainsi il commença à faire rembarquer les troupes le douziéme de Septembre; les Milices du pays les inquiétérent pendant l'embarquement, les Grenadiers Anglois qui faisoient l'arriére-garde eurent beaucoup à souffrir, & ils furent harcelés jusques à Rota où ils furent forcés de se barricader.

Le mauvais ſuccès de cette entrepriſe auroit furieuſement déconcerté les Alliés, s'il n'avoit été réparé par ce qui ſe paſſa à Vigo peu de jours après. Le Comte de Châteaurenaud avoit été envoyé avec une Eſcadre de vingt-trois Vaiſſeaux de guerre ou frégates, pour eſcorter les Galions d'Eſpagne qui venoient du Mexique très-richement chargés, & les conduire à Cadix. Sur la nouvelle qu'il eut que la flotte des Alliés étoit devant cette Place, il voulut les conduire dans un Port de France, & propoſa ſon deſſein aux Officiers Eſpagnols; ceux-ci par une jalouſie dont ils n'auroient pas dû ſe piquer dans cette occaſion, ne voulurent jamais y conſentir, en ſorte qu'il fut obligé de débarquer à Vigo dans la Galice. Ce poſte n'étoit nullement avantageux, le Comte le ſentit, mais c'étoit une néceſſité à lui d'aborder. Il fit dreſſer des batteries pour défendre le Port, dont il fit fermer l'entrée par une eſtacade, & travailla enſuite ſans relâche à décharger les Vaiſſeaux. Tout l'or & l'argent, à peu de choſe près, fut tranſporté à Lago, c'eſt-à-dire, à plus de vingt lieuës dans les terres; cependant malgré toute la diligence dont on avoit uſé, il reſtoit encore une quantité conſidérable de marchandiſes lorſque la flotte des Alliés parut.

1702.

Ils partent pour aller attaquer la flotte Eſpagnole à Vigo. *Ibid.*

1702. Ils brûlent cette Flotte. *Ibid.*

L'Amiral Rook & le Duc d'Ormond étant encore devant Cadix avoient été avertis de l'arrivée des Galions, & avoient mis incessamment à la voile, résolus d'enlever cette flotte ou de la détruire. En arrivant ils mirent à terre deux mille hommes, qui attaquérent le Fort & les batteries. Le Fort fut emporté après quelque résistance, & ils s'emparérent pareillement d'une des batteries. Dans le même temps les Vaisseaux attaquérent l'estacade, & la brisérent; alors le Comte de Châteaurenaud voyant qu'il ne pouvoit plus sauver ni les Vaisseaux ni les Galions, & ne voulant pas que les ennemis en profitassent, envoya ordre de les brûler d'abord qu'on en auroit retiré les équipages, & cependant mit dans le Château & dans la Ville un nombre de troupes suffisant pour les défendre. Quelque diligence qu'on fît, on ne put brûler que sept Vaisseaux & en faire échouer quatre, on brûla encore quinze Galions, & quatre frégates furent échouées; les ennemis s'emparérent de cinq Vaisseaux de guerre, & d'autant de Galions qu'ils enlevérent.

L'Amirante de Castille soupçonné & convaincu de trahison.

Cette expédition, & la tentative qu'ils venoient de faire sur Cadix, augmentérent les soupçons qu'on formoit depuis quelque temps contre l'Amirante, & furent regardées par les Cours de France &

& de Madrid comme des ſuites de ſes liaiſons avec la Cour de Vienne. On ſçavoit ſon inclination pour la Maiſon d'Autriche, & l'on ne doutoit pas qu'il ne vît avec regret Philippe V. ſur le Trône. Sur ces indices, on crut devoir prendre des meſures pour l'empêcher de nuire en l'éloignant de la Cour; cependant pour lui donner à ce ſujet le moins de déſagrément qu'il ſeroit poſſible, le Roy le nomma pour aller réſider en France en qualité de ſon Ambaſſadeur ordinaire. L'Amirante comprit parfaitement à quelle fin on lui donnoit cet Emploi; il diſſimula pourtant, & feignit de l'accepter avec plaiſir; il diſpoſa toute choſe pour ſon départ, reçut ſes Lettres de Créance & ſes Inſtructions, & partit; mais au lieu d'aller en France, il paſſa en Portugal, & arriva à Liſbonne vers le milieu du mois d'Octobre. Ce coup d'éclat fit paſſer en certitude les ſoupçons qu'on avoit eus juſques alors. Au moment que ſa déſertion fut devenue publique, la Régence d'Eſpagne s'aſſembla, car le Roy étoit encore en Italie, ordonna que tous les biens de l'Amirante ſeroient ſéqueſtrés, & rendit en même temps un Arrêt portant qu'on lui feroit ſon procès. Ce fut à l'occaſion de ce procès qu'on découvrit le fond de ſes intrigues avec l'Empereur, qui pour récompenſe de ſes ſer- 1702.

1702. vices, lui promettoit le Gouvernement du Milanez.

Le Roy de Portugal suspect aux Rois de France & d'Espagne.

Sa retraite, & la maniére dont il fut reçû à Lisbonne, ne pouvoient que rendre suspect le Roy de Portugal; aussi firent-elles ouvrir les yeux au Roy de France, & au Roy d'Espagne, qui commencérent à se défier de lui, & qui ne tardérent pas à pénétrer ses liaisons avec l'Empereur, dans lesquelles il étoit entretenu par des espérances d'agrandissement dont on le flatoit. Léopold, qui sentoit de plus en plus le besoin qu'il avoit d'être fortement secouru, cherchoit autant qu'il pouvoit, à se faire de nouveaux Alliés, tandis que ses troupes, jointes à celles des Anglois & des Hollandois, agissoient de toute leur force sur le Rhin, & dans les Pays-Bas.

Les Impériaux font le siége de Keyservert.

Elles commencérent leurs expéditions dans l'Electorat de Cologne. Dès le mois de Mars, le Prince de Nassau Sarbruk, commandant un corps de troupes Angloises & Hollandoises, avoit bloqué la petite Ville de Keyservert, & en avoit commencé le siége vers le milieu du mois d'Avril, ce qui fut le signal de la guerre en Flandre, & en Allemagne. Le Comte de Tallard, qui commandoit aussi dans ces quartiers un corps de troupes assez considérable, mais qui n'étoit pas assez fort pour obliger les ennemis à se retirer, cher-

cha à leur faire acheter cette Place chérement, & alla se camper aux environs endeçà du Rhin, où elle n'avoit pas pu être investie. De ce poste il canonoit le camp ennemi, & ravitailloit la Ville toutes les fois qu'elle en avoit besoin, ce qui rendit le siége très-long & très-meurtrier. 1702.

Le Roy avoit une Armée sur le Rhin, & une autre dans les Pays-Bas; le Maréchal de Catinat, que la conduite du Duc de Savoye n'avoit que trop justifié, commandoit les troupes du Rhin, & le Duc de Bourgogne qui se disposoit à faire sa premiére campagne, devoit commander l'Armée des Pays-Bas, sous la direction du Maréchal de Boufflers. Du côté des Alliés, leurs troupes qui n'alloient pas au-delà de vingt-cinq mille hommes, étoient partagées en deux corps. Le Comte d'Athlone commandoit le plus considérable, en attendant l'arrivée du Comte de Marlboroug, que la Reine d'Angleterre avoit fait Général de ses troupes, & à qui les Hollandois avoient pareillement confié le commandement général des leurs. Le Comte de Tilly, commandoit l'autre corps, & étoit campé auprès de Zanten.

Le Maréchal de Boufflers, qui s'étoit déja rendu à l'Armée, où il attendoit l'arrivée du Duc de Bourgogne, fut aver-

Le Maréchal de Boufflers manque l'occasion de les battre.

1702. ti que le Comte d'Athlone, devoit aller dans deux jours joindre Tilly; il se proposa d'empêcher cette jonction, & d'enlever ce dernier, ce que la supériorité de ses troupes lui rendoit facile. L'exécution de ce projet auroit extrêmement déconcerté les Alliés; car outre qu'elle les auroit forcés à lever le siége de Keyservert, la Ville de Nimegue qui n'avoit point de Garnison, auroit été obligée d'ouvrir ses Portes aux François. Le Maréchal se mit en marche la nuit du vingt-cinq au vingt-six du mois d'Avril, & après avoir fait toute la diligence imaginable, arriva le vingt-sept à midi à la vûe des ennemis. S'il avoit donné en arrivant ils auroient été perdus sans ressource, mais ayant voulu laisser reposer son Armée, qui ne pouvoit qu'être fatiguée, il renvoya l'attaque au lendemain. Tilly profita de ce délai, & décampa dans la nuit, laissant bagages & munitions, & fut joint aux environs de Cleves par le Comte d'Athlone, à qui il avoit donné avis de sa marche.

Le Duc de Bourgogne pousse les Alliés jusques sous les remparts de Nimegue.

Peu après le Duc de Bourgogne arriva à l'Armée, qu'il trouva dans ce même camp de Zanten, que le Comte de Tilly avoit abandonné. Outre les troupes qu'il avoit amenées avec lui, le Maréchal de Boufflers avoit rapellé plusieurs détachemens, ce qui rendoit l'Armée de

France fort supérieure à celle des Alliés. Elle marcha à eux, les attaqua, & les mena battant jusques sous les remparts de Nimegue. Ces troupes se jettérent pêle & mêle dans les fortifications de la Place, où les François continuérent à les attaquer. Malgré l'avantage du poste, elles alloient être défaites si les Bourgeois, faute de Garnison, n'avoient eux-mêmes conduit à force de bras leurs canons sur le rempart, & n'avoient commencé à tirer sur les François. Les Alliés perdirent dans cette occasion au-delà de douze cens hommes. Les François, qui n'eurent que cent cinquante morts, leur enlevérent presque tous leurs bagages, firent aux environs de Nimegue un butin de cent cinquante mille écus, & enlevérent plus de vingt mille bêtes à corne. 1702.

Il fait des Détachemens pour fortifier les Garnisons des principales Villes de Flandre, & retourne à Versailles.

Après cette affaire, qui se passa le dixiéme du mois de Juin, le Duc de Bourgogne alla prendre son quartier à Cleves, où il séjourna jusques au commencement de Juillet qu'il alla camper près de Genep entre Niers & la Meuse. Il s'y tint pendant quelque temps, après quoi il fit divers détachemens pour fortifier les Garnisons des principales Villes de la Gueldre Espagnole que les ennemis menaçoient, & prit ensuite la route de Versailles.

1702.

Le Comte de Marlboroug se met à la tête de l'Armée des Alliés.

Mem. Historiques de la vie du Prince & Duc de Marlboroug.

Pendant que tout ceci se passoit, les Alliés avoient considérablement augmenté leur Armée, par la jonction de diverses troupes qui leur étoient venuës de différens endroits ; le Prince de Nassau s'étoit enfin rendu maître de Keyservert, dont le siége l'avoit retenu pendant cinquante-neuf jours, & lui avoit coûté près de huit mille hommes, c'est-à-dire, beaucoup plus que la Place ne valoit : il avoit fait ensuite le siége de Venlo, & avoit ajoûté à la prise de cette Place, celle de Ruremonde. Les choses en étoient là, lorsque le Comte de Marlboroug vint se mettre à la tête des troupes confédérées. Il s'y rendit tard, parce qu'après avoir porté à la Haye les paroles dont la Reine l'avoit chargé, il avoit été obligé de passer en Angleterre pour lui rendre compte de sa commission.

Cet homme, peu connu jusques alors, mais qui devint depuis si célébre, & dont nous aurons tant à parler dans la suite, après avoir abandonné le Roy Jacques, comme nous avons vû, en parlant de la révolution qui précipita ce Prince de son Trône, s'étoit donné entiérement au Roy Guillaume, qui l'avoit récompensé de sa perfidie, en le faisant Lieutenant Général, Capitaine de la troisiéme compagnie de ses Gardes, & Pair d'Angle-

terre, ſous le titre de Comte de Marlboroug. Depuis le nouveau Comte avoit ſervi en Irlande, juſques à l'entiére réduction de ce Royaume, après laquelle il accompagna Guillaume en Hollande, qui le chargea dans la ſuite de l'éducation du Duc de Gloceſter, & ſe ſervit de lui après la mort de ce jeune Prince, pour négocier le Traité de la grande Alliance, qu'il ſigna au nom de ſon Maître. Peu après la Princeſſe de Dannemarck étant parvenuë au Trône, la faveur de Marlboroug fut portée au point d'exciter la jalouſie de toute l'Agleterre. Il fut redevable de ce crédit à l'aſcendant que la Comteſſe ſon Epouſe avoit ſur l'eſprit de la Reine; elle avoit été placée auprès de cette Princeſſe avant qu'elle fût mariée avec le Prince Georges, & s'étoit ſi bien emparée de ſon eſprit, qu'elle fut la dépoſitaire de tous ſes ſecrets. Anne en devenant Reine la fit ſa premiére Dame d'honneur; elle la fit enſuite Tréſoriére de ſes menus plaiſirs, & bientôt la diſpenſatrice de toutes les graces. Dans ce haut dégré d'élévation & de fortune, la favorite n'oublia pas ſon époux, qui fut d'abord Généraliſſime de toutes les troupes d'Angleterre, & Grand Maître de l'Artillerie, car quoique ces deux titres d'honneur euſſent été déférés au Prince Georges de Danne- 1702.

1702. marck, le Comte fit toujours les fonctions de ces deux charges, & s'en apropria le revenu.

Il prend la Ville & la Citadelle de Liége. *Ibid.*

Tel étoit la situation où il se trouvoit, lorsqu'il passa en Hollande pour prendre le commandement en chef de toutes les troupes des Alliés. La Reine d'Angleterre en l'élevant à ce haut dégré de faveur, cherchoit moins à se conformer aux instructions du Roy Guillaume, qu'à mettre dans cette premiére place un homme de confiance, & qu'elle croyoit tout à elle. Dès que le Comte eut joint l'Armée, il marcha au Maréchal de Bouflers, dans le dessein d'en venir à une action générale; mais le Maréchal, dont les troupes étoient beaucoup moins nombreuses que celles des Alliés, n'avoit garde de l'accepter. Marlboroug le trouva aux environs de Tongres posté si avantageusément, que désespérant de l'engager à combattre, & ne jugeant pas à propos de l'insulter, il prit le parti d'aller attaquer Liége. Cette grande Ville n'étoit pas en état de se défendre, les Magistrats se rendirent sans difficulté; ainsi les Alliés n'eurent de siége à faire que celui de la Citadelle & celui du Fort. Ils commencérent par le premier. Cinq jours après l'ouverture de la tranchée ils attaquérent la Contrescarpe, & le firent si vivement, qu'après

avoir chaſſé les Aſſiégés de ce poſte, ils pouſſérent leur pointe, parvinrent juſqu'au corps de la Place, & s'en rendirent maîtres en moins de deux heures. Le Commandant fut pris ſur la brêche l'épée à la main, & la Garniſon, qui étoit de près de neuf cens hommes, fut priſonniére. Il reſtoit à prendre le Fort appellé la Chartreuſe. Le ſieur Milon qui y commandoit, voyant ce qui venoit de ſe paſſer, ne voulut pas riſquer une pareille aventure, & ſe rendit ſous une capitulation honorable. 1702.

L'Empereur ſomme le Duc de Baviere d'entrer dans la grande Alliance.

Suplément au Journal de Verdun.

Les choſes ſe paſſérent en Allemagne un peu moins favorablement pour les Alliés. Comme l'Electeur de Baviere perſiſtoit à ne vouloir prendre aucune part à la guerre, l'Empereur, qui avoit trouvé le ſecret de détacher les cercles de Souabe & de Franconie du Traité d'aſſociation qu'ils avoient fait pour ſe maintenir dans la neutralité, ſe diſpoſoit à faire une irruption en Baviere, dans le deſſein de forcer l'Electeur à ſe déclarer en ſa faveur. Cependant pour garder au moins quelque ombre de ménagement, il commença avant que d'en venir aux hoſtilités, par lui faire demander qu'il entrât dans la grande Alliance, & conſéquemment qu'il n'eût plus de commerce avec les Cours de France & d'Eſpagne; qu'il donnât à ſon Miniſtre à Ra-

tisbonne des ordres précis de s'unir au Ministre de l'Empereur, & de le seconder; & enfin qu'il accordât un passage libre dans ses Etats aux troupes que l'Empereur destinoit contre la France.

1702.

Le Duc de Baviere refuse d'entrer dans la Ligue. *Ibid.*

Léopold en faisant ces demandes, sçavoit bien qu'elles ne lui seroient pas accordées; l'Electeur répondit, qu'étant en paix avec toutes les Puissances de l'Europe, & ne souhaitant que de s'y maintenir, il avoit lieu d'être surpris qu'on voulût le forcer, au préjudice de sa Souveraineté, à rompre sans aucun sujet des Alliances faites à Ryswik, & à en contracter de nouvelles; que son Ministre à Ratisbonne avoit des ordres précis de concourir avec les autres Ministres des Princes de l'Empire, à tout ce qui seroit nécessaire pour procurer le bien général du corps Germanique; mais que pour ce qui concernoit le passage des troupes par la Baviere, il ne pouvoit se résoudre à l'accorder, à cause des désordres qu'elles avoient accoûtumé de commettre impunément dans tous les Pays par où elles passoient. Après cette réponse, comprenant que l'Empereur ne le ménageroit pas beaucoup, & qu'ayant de grandes forces sur pied, il ne tarderoit pas à les employer contre lui, il travailla à mettre son Pays en sureté, & à se conserver une libre communication avec la Fran-

ce, au moyen de laquelle il pût recevoir les ſecours que le Roy ſe diſpoſoit à lui envoyer. Pour parvenir à ces deux fins, il s'empara d'abord de la Ville d'Ulm, il s'empara encore de Memingen, de Bibrac, & de quelques autres poſtes; & comme ces démarches pouvoient être interprétées d'une maniére peu favorable, il donna ordre à ſon Miniſtre à la Diette, de rendre compte des motifs qui l'y avoient obligé, déclarant qu'il n'avoit prétendu occuper ces Places, que pour pourvoir à ſa ſûreté. 1702.

Il n'y avoit pas apparence que ces raiſons fuſſent agréées à la Cour de Vienne, & par conſéquent il ne falloit pas ſe flater qu'on y eût égard à Ratiſbonne. L'Empereur qui peu auparavant appréhendoit que la plûpart des Membres de l'Empire ne l'abandonnaſſent, les avoit tous mis dans ſes intérêts, & la Diette ne lui avoit jamais été ſi ſoumiſe. La conduite qu'il tint ne tarda pas à faire voir à quel point il en étoit maître. Il ſe prévalut des circonſtances, & continuant à regarder comme ennemis tous ceux qui ne prenoient pas parti en ſa faveur, il fulmina contre l'Electeur des Mandemens ſemblables à ceux qui avoient été portés contre l'Electeur de Cologne. Il ne s'en tint pas là. Comme ces deux Princes juſtifioient les refus qu'ils faiſoient

L'Empereur fulmine contre lui des Mandemens Impériaux & fait déclarer la guerre, guerre de l'Empire.

1702. de prendre part à la guerre, sur ce que l'Empereur l'avoit commencée en son nom, sans la participation du corps Germanique, Léopold voulant leur ôter ce moyen de défense, agit avec tant d'autorité, qu'il engagea la Diette à déclarer la guerre à la France, à l'Espagne, & à tous leurs adhérans; de sorte que cette guerre, particuliére jusques alors entre l'Archiduc d'Autriche & les Rois de France & d'Espagne, fut déclarée guerre de l'Empire, & publiée comme telle par le résultat des trois Colléges.

Griefs de la Diette Impériale contre la France & l'Espagne.

Déclaration de guerre sur le résultat de la Diette de Ratisbonne du 28 Septembre 1702.

Les griefs qu'ils mettoient en avant pour autoriser cette Déclaration, étoient que le Roy de France avoit enfreint le Traité de Ryswik, par le retardement qu'il avoit apporté à évacuer Brisac à la fin de la derniére guerre; & quoique Philisbourg dût être restitué avec toute son artillerie, il y manquoit quelques affûts de canon. La Diette se plaignoit ensuite du payement injuste que la France avoit exigé de l'Electeur Palatin, pour les droits de la Duchesse d'Orléans. Ce point, qui regardoit les anciennes prétentions de la Duchesse, n'ayant pas pu être terminé par les Commissaires Impériaux & François, avoit été décidé par le Pape comme *Surarbitre*, ainsi qu'il avoit été réglé par le Traité de Ryswik.

Cette Sen-

La Sentence Arbitrale déchargeoit le Pa-

ſatin des demandes qu'on avoit faites contre lui par raport aux Domaines & biens féaudaux, mais en même temps elle le condamnoit au payement de trois cens mille écus Romains, à quoi les autres prétentions de la Ducheſſe avoient été évaluées. C'étoit du payement de cette ſomme que la Diette entendoit parler. Elle ajoûtoit à ces premiers ſujets de plainte, que le Roy de France avoit pris poſſeſſion à force ouverte de toute la Monarchie d'Eſpagne, où ſon Petit-fils s'étoit intrus pour Roy, ſous prétexte d'un Teſtament nul & ſuggéré; qu'une partie de cette Monarchie appartenoit à l'Empire & à la Maiſon d'Autriche, & en particulier le cercle de Bourgogne, & les Duchés de Milan & de Mantoue; que ce Prince avoit fait paſſer une Armée formidable dans l'Electorat de Cologne, & dans l'Evêché de Liége; qu'il avoit fait enlever le Seigneur de Mean, exigé des contributions, & troublé le commerce du Rhin; qu'il avoit envahi une partie des Etats du cercle de Weſtphalie, excité à la révolte contre l'Empereur divers Etats de l'Empire, & aſſujetti un grand nombre d'autres Pays & Fiefs de l'Empire, pour parvenir enfin à la Monarchie Univerſelle, qu'il ambitionnoit depuis ſi long-temps; que ces contraventions étoient de hautes infrac-

1702.

tence fut rendue le 18. Février 1702.

1702. tions de la paix, en conséquence desquelles la Diette déclaroit la guerre au Roy de France, à son Petit-fils, & à leurs adhérans; ordonnant en outre à l'Electeur de Baviere d'évacuer la Ville d'Ulm, & de joindre ses troupes à celles des Alliés, pour détrôner le Duc d'Anjou.

Réflexions sur cette Déclaration.

Cette Déclaration, qui ne pouvoit être regardée que comme un effet de la dépendance servile dans laquelle l'Empereur retenoit la Diette, donna lieu à bien des raisonnemens. La plûpart trouvoient fort indigne de la Majesté de l'Empire, qu'il osât justifier la guerre qu'il alloit commencer, en alléguant des faits notoirement faux. En effet, on ne pouvoit pas dire, sans un mensonge connu de toute la Terre, que le Roy de France se fût mis à main armée en possession de la Monarchie d'Espagne, ni qu'il eût usé de violence à ce sujet, puisque tout le monde sçavoit que Philippe V. en passant dans les Etats qu'il occupoit, n'avoit fait que se rendre aux empressemens de toute la Nation Espagnole; qu'après ce consentement si marqué de la part des Espagnols, il étoit étrange, que l'Empereur & l'Empire refusassent de reconnoître ce Prince, eux qui n'avoient pas hésité, douze ans auparavant, à reconnoître pour Roy d'Angleterre le Prince

d'Orange, dont l'usurpation étoit manifeste, & qui n'avoit d'autre titre pour être maintenu sur le Trône, que le consentement des Anglois; que ce titre tout seul leur avoit paru si efficace, & principalement à l'Empereur, qu'il n'avoit pas balancé un seul instant à reconnoître Guillaume, quoique Jacques II. eût été auparavant reconnu Roy de la Grande Bretagne, par tous les Potentats de l'Europe, & par l'Empereur lui-même; que le fantôme de la Monarchie Universelle, qu'on faisoit valoir depuis si long-temps contre la France, n'étoit plus propre qu'à faire illusion à ceux qui vouloient bien être trompés; que c'étoit se moquer, que d'alléguer le retardement que cette Couronne avoit apporté à évacuer Brisac, puisque, outre que cette Place avoit été rendue à l'Empereur depuis plusieurs années, personne n'ignoroit que le retardement, qui n'avoit été que de quelques mois, étoit venu de la difficulté qu'on avoit trouvé à détruire le Pont, qui, selon le Traité de Ryswik, devoit être démoli avant la restitution de la Place; qu'il étoit inoui que quelques affûts de canon de moins, & dont on n'avoit pas même demandé la restitution, eussent occasionné une rupture quatre ans après que la restitution de tout le reste avoit été faite; & que pour ce 1702.

1702.

qui concernoit l'introduction des troupes Françoises dans le Milanez, dans le Mantouan, dans le Pays de Liége, & dans l'Electorat de Cologne, on sçavoit assez qu'elles n'auroient jamais mis le pied dans aucun de ces Etats, si elles n'y avoient été attirées par les troupes de l'Empereur.

Le Duc de Baviere prétend que cette guerre ne peuvoit pas être déclarée guerre d'Empire.

Manifeste de ce Prince publié en 1704.

Outre toutes ces raisons que le Duc de Baviere faisoit valoir en sa faveur, il prétendoit encore que la guerre dont il s'agissoit, étant purement offensive, elle ne pouvoit jamais être appellée guerre de l'Empire, l'union des Membres qui composent le corps Germanique, n'ayant été établie que pour leur défense, & nullement pour leur donner moyen de satisfaire leur ambition en se procurant des agrandissemens; ainsi malgré le résultat de la Diette, l'Electeur ne changea rien aux engagemens qu'il avoit pris avec les deux Couronnes, & il y persista même avec d'autant plus d'attachement, qu'il lui étoit survenu de nouveaux motifs de ne s'en séparer jamais. Ce qu'il avoit prévû au sujet de la Flandre Espagnole étoit arrivé. Les Rois de France & d'Espagne, voyant toutes les forces de l'Europe réünies contr'eux, & voulant encore prévenir, s'il étoit possible, les suites d'une guerre qu'ils ne commençoient qu'avec regret, avoient fait un dernier effort au-

près des Hollandois; & comme ceux-ci continuoient à prétexter leur sureté particuliére, & à l'opposer à tout ce que l'on pouvoit leur dire, pour les porter à se détacher de la Ligue, les deux Rois avoient consenti enfin à pousser la complaisance aussi loin qu'elle pouvoit aller; & pour les calmer une fois pour toutes sur ce point, & leur faire voir bien clairement que le Roy de France n'avoit aucune vûe sur la Flandre, ce Prince venoit de transporter au Duc de Baviere, en vertu du pouvoir qu'il en avoit reçû du Roy d'Espagne, la Souveraineté des Pays-Bas, pour en jouir de la même maniére dont les Rois d'Espagne en avoient joui jusques alors. Ce transport produisoit trois avantages; car premiérement il assuroit aux Hollandois la Barriére qu'ils souhaitoient de se conserver, & en leur ôtant tout prétexte de faire la guerre, faisoit voir au moins à toute l'Europe, que s'ils la continuoient, ce n'étoit qu'en vûe de leur agrandissement particulier: en second lieu, il éloignoit de la Flandre les Princes de la Maison d'Autriche, article que la France ne perdoit pas de vûe; & enfin il attachoit invariablement aux deux Couronnes, l'unique Allié qui leur restoit; car comme on ne comptoit plus sur le Duc de Savoye, & qu'on commençoit à regarder la neutralité du

1702.

Le Roy de France transporte à ce Prince la Souveraineté des Pays-Bas au nom du Roy d'Espagne.

Journal de Verdun. Tome XVIII. page 37.

1702. Portugal comme suspecte, il étoit de la derniére conséquence de s'assurer de l'Electeur, en lui accordant des avantages capables de le retenir, malgré les menaces de l'Empereur, qu'on voyoit déterminé à le pousser sans ménagement, d'abord que son Armée ne seroit plus occupée en Alsace.

Les Impériaux font le siége de Landau & prennent cette Place.

Journal Historique du Régne de Louis XIV.

Il y avoit commencé la guerre plusieurs mois avant la délibération des trois Colléges. Dès le sixiéme du mois de Juin, ses troupes renforcées de celles de divers Princes de l'Empire, avoient passé le Rhin sous les ordres du Prince Louis de Bade, & étoit allé faire le siége de Landau, par où il comptoit de s'ouvrir l'entrée de la Champagne, en passant par la Lorraine. La prise de cette Place leur coûta cher, & ils ne s'en rendirent maîtres qu'après plus de quatre mois de siége, quoique le Roy des Romains se fût rendu au camp pour animer les troupes par sa présence.

Le Marquis de Villars passe le Rhin à Neubourg.

Le Maréchal de Catinat, qui commandoit l'Armée de France, n'étant pas assez fort pour aller les attaquer, s'étoit borné à mettre à couvert les autres Places de l'Alsace, & il y avoit si bien pourvû, que les Impériaux ne voyant plus aucun jour à de nouvelles entreprises, & ayant peine à subsister dans le Pays, furent obligés de repasser le Rhin, résolus

de côtoyer l'Alſace en-delà du fleuve, d'aller jetter un Pont de communication à Neubourg entre Briſac & Huningue, d'y repaſſer le Rhin, & d'aller prendre des quartiers d'Hyver dans la haute Alſace. 1702.

Le Roy informé de ce projet, ſouhaita que le Maréchal prévînt les Impériaux, en jettant un Pont ſur le Rhin, & en s'emparant de Neubourg. Les vûes de la Cour étoient non-ſeulement d'empêcher leur établiſſement en-deçà du fleuve, mais encore de tout tenter pour s'ouvrir une route en Baviere, & conduire à l'Electeur les ſecours dont il avoit beſoin. Le Maréchal trouvant des difficultés à l'exécution de ce projet, qui étoit en effet fort hazardeux, vû la ſupériorité des ennemis, le Marquis de Villars qui étoit revenu depuis long-temps de ſon Ambaſſade de Vienne, & qui ſervoit ſous lui, s'en chargea; il prit un gros détachement de l'Armée, traverſa toute l'Alſace, & ſe rendit à Huningue où il conſtruiſit un Pont, s'empara de Neubourg avec une partie de ſes troupes, & fit enſuite paſſer le reſte à la vûe des Impériaux. Le Prince Louis de Bade fut généralement blâmé de ne s'être pas oppoſé à ce paſſage, comme il le pouvoit fort aiſément; mais au lieu de ſonger à réparer cette première faute, il en fit une ſeconde,

1702. Son armée occupoit la plaine qu'il y a entre le Rhin & les hauteurs qui sont vis-à-vis d'Huningue en delà du fleuve, ayant la gauche vers le territoire de Bâle, & la droite tirant vers le Village de Fridlingen. Comme il ne lui restoit plus d'espérance de pénétrer en Alsace, il voulut quitter son camp où il ne pouvoit plus subsister, & conduire ses troupes en quartier d'Hyver. Il crut qu'étant supérieur en nombre, il pouvoit faire ce mouvement sans que les François songeassent à le troubler, d'autant mieux qu'une partie de leurs troupes avoit passé un bras du Rhin, & étoit campée dans l'Isle que ce fleuve forme au-devant d'Huningue; ainsi il sépara son Infanterie de la Cavalerie, & fit aller la premiére sur les hauteurs qu'il avoit à dos, par lesquelles il vouloit prendre sa marche, & la cavalerie marcha entre l'Infanterie & Fridlingen, en-delà duquel s'offroit un défilé assez grand par lequel elle devoit passer.

Bataille de Fridlingen.

Le Marquis de Villars ne le vit pas plutôt en mouvement, qu'il fit repasser le Rhin à tout ce qu'il y avoit de troupes dans l'Isle, partagea son Armée comme avoit fait l'ennemi, en séparant la cavalerie de l'Infanterie, & marcha à lui. Cette action étoit de la derniére hardiesse, & s'il eût été battu, n'ayant qu'un



LOUIS HECTOR
DUC DE VILLARS
Marechal de France.

ſeul pont pour faire ſa retraite, il falloit que toute l'Armée pérît ſans reſſource. 1702.
L'Infanterie Françoiſe alloit avec tant de vivacité, que lorſqu'elle fut à portée des Impériaux, elle fut obligée de s'arrêter pour reprendre haleine; ce fut l'affaire d'un moment, après quoi elle tomba ſur cette Infanterie, & lui fit perdre beaucoup de terrein. La cavalerie Allemande, qui fut attaquée dans le même temps, ſe défendit encore plus mal. Une partie étoit déja engagée dans le défilé, lorſque les François ſe trouvérent à portée de donner ſur l'arriére-garde, en ſorte que l'ennemi fut obligé de faire reſſortir ſa tête, & de ſe mettre en bataille pour les recevoir. Le terrein ſur lequel les Impériaux ſe campérent étoit ſi avantageux, que s'ils avoient eu à délibérer ſur le choix d'un poſte, ils n'en auroient pas pu trouver de plus favorable. Leur gauche étoit couverte par un pays ſerré & impraticable à la cavalerie; ils avoient entre leur droite & la gauche des François une redoute dont il falloit que ceux-ci eſſuyaſſent le feu avant que de pouvoir les charger; enfin le pays étoit reſſerré, en ſorte qu'au lieu de deux lignes ſur leſquelles ils auroient combattu s'ils avoient été plus au large, ils en avoient quatre. Il étoit dangereux de les attaquer dans cette poſition, mais ils ne ſçûrent

1702. pas en profiter. Magnac qui commandoit la cavalerie Françoise, s'étant approché pour charger, s'arrêta tout-à-coup, & feignant de craindre de les attaquer, il fit passer sa premiére ligne dans les intervalles de la seconde, comme s'il avoit voulu se retirer sans combattre.

La victoire demeure aux François.

Lettre du Roy de France au sujet de cette Bataille.

Les Impériaux donnérent dans ce piége; & comme ils étoient supérieurs en nombre presque de la moitié, car leur cavalerie étoit de cinquante-quatre Escadrons, au lieu que les François n'en avoient que trente-trois, ils ne doutérent pas que ceux-ci n'eussent véritablement dessein de se retirer. Dans cette persuasion ils marchérent à eux : à mesure qu'ils avançoient dans la plaine, ils trouvérent un terrein moins resserré, ce qui les força à s'ouvrir, pour faire entrer dans leur premiére & seconde ligne les deux autres qu'ils avoient été obligés de former dans le poste qu'ils venoient de quitter. Ce mouvement ne pouvoit pas se faire sans qu'ils se dérangeassent : Magnac les attaqua dans cet instant, & profitant du désordre où ils étoient, enfonça sans peine leur premiére ligne, qui se renversa sur la seconde d'une maniére à ne pouvoir plus être rétablie : alors toute cette cavalerie ne songea plus qu'à fuir, & les François les poursuivirent l'épée dans les reins pendant plus d'une grande

lieue en remontant la petite riviére de Candorne. L'Infanterie se voyant abandonnée, songea pareillement à la retraite. Elle la fit en assez bon ordre par des défilés qui aboutissoient du côté de Fribourg, abandonnant ainsi le champ de Bataille aux François. Cette action coûta aux Impériaux trois mille hommes qui furent tués; on leur prit onze piéces de canon, trente-cinq étendarts ou drapeaux, quatre paires de timbales, cinq cens chariots chargés de munitions de guerre, & les François ne perdirent que douze cens hommes. Le gain de cette Bataille, & les autres services que le Marquis de Villars avoit rendus jusques alors, lui valurent le Bâton de Maréchal de France. 1702.

Prise du Fort de Fridlingen, de Tréves, & de Traerbac.

Le lendemain le fort de Fridlingen, où les Impériaux avoient laissé six cens hommes, se rendit aux François. D'un autre côté le Comte de Tallard s'empara de Tréves, & peu après du Château de Traerbac sur la Mozelle, dont il se rendit maître en deux jours. Enfin le Prince Albert Frideric de Brandebourg, frere de l'Electeur, qui avoit commencé le siége de Rimberg, désespérant d'emporter cette Place, au moins si-tôt, fut réduit à changer son siége en blocus; ainsi quoique les deux Couronnes eussent perdu quelques Places en Flandre & en Allemagne, néanmoins, à tout prendre, la

1702. campagne leur avoit été favorable; cependant comme depuis la prise de Landau, les Impériaux songeoient à pénétrer en Lorraine, & à s'emparer de Nancy, d'où ils auroient pu entrer en France, le Roy les prévint, en introduisant au commencement du mois de Décembre des troupes dans cette Place, ce qui fit que le Duc de Lorraine, qui vouloit garder la neutralité, ce que le Roy de France lui permit, agissant en cela d'une maniére bien différente de l'Empereur, se retira à Luneville, où il continua à faire son séjour sans prendre aucune part à la guerre.

1703.

Le Roy fait une nombreuse promotion de Maréchaux de France.

Mem. de l'Abbé de Choisi.

Après la fin de cette campagne le Roy fit une Promotion de dix Maréchaux de France. Il avoit voulu en faire une deux ans auparavant qui n'auroit été que de quatre, mais il en fut empêché par une rencontre assez singuliére. Il écrivoit lui-même la liste des Maréchaux dans la chambre de Madame de Maintenon, pendant que la Duchesse de Bourgogne, jeune & vive, folâtroit autour de lui. Comme elle le vit occupé à écrire elle s'approcha sans bruit, & regardant par-dessus l'épaule de ce Prince, elle vit que le Comte de Tessé n'étoit pas compris dans la Promotion; sur cela elle se mit à pleurer. Le Roy la voyant dans cet état voulut en sçavoir la raison, & la pressa de

de s'expliquer. *Comment ne voulez-vous pas que je pleure*, lui répartit la Princesse, *lorsque je vois que Votre Majesté va faire une Promotion de Maréchaux de France qui me couvrira de honte, en excluant de cet honneur le Comte de Tessé, malgré les obligations que je lui ai.* Le Roy fâché de voir que son secret étoit découvert, déchira son papier, & il ne fut plus question de Promotion. Ceux qui eurent part à celle-ci, furent, François de Bouton Comte de Chamilly, Victor-Marie Comte d'Estrées Vice-Amiral de France, François-Louis de Rousselet Comte de Châteaurenaut Vice-Amiral de France, Sébastien le Prêtre Marquis de Vauban, Conrard Comte de Rosen, Nicolas Châlon Dublé Marquis d'Uzelles, René de Troulay Comte de Tessé, Nicolas de la Baume Marquis de Montrevel, Camille de la Baume Comte de Tallard, Henry de Beuvron Duc d'Harcourt.

1703.

Cette Promotion se fit au milieu du mois de Janvier. Tout cet Hyver se passa en préparatifs de guerre de la part de la France & de la part des Alliés, & en des expéditions militaires, que nous raconterons après avoir parlé de quelques autres événemens dont le recit doit nécessairement précéder. Le Pape n'espérant plus que les Puissances ennemies

Le Pape travaille à obtenir la neutralité pour l'Italie.

1703. donnâssent les mains à une paix généra-le, se flatoit que quelque animés que fussent les deux Partis, ils pourroient consentir à une neutralité pour l'Italie, où les armes de l'Empereur étoient en mauvaise situation depuis que le Duc de Vendôme avoit pris le commandement des troupes. Les deux Couronnes, à qui la neutralité ne pouvoit qu'être avantageuse, n'en étoient aucunement éloignées; mais l'Empereur & ses Alliés, étoient dans des dispositions tout-à-fait contraires. Quoique la derniére campagne ne leur eût pas été favorable, ils ne trouvoient pas que leurs affaires fussent en un si mauvais état qu'elles sembloient l'être. Outre qu'ils regardoient la guerre d'Italie comme plus onéreuse à la France que toutes les autres, dix mille hommes en-delà des Monts lui coûtant plus à entretenir que trente mille sur le Rhin & dans les Pays-Bas, & que d'ailleurs elle empêchoit que les deux Couronnes ne fissent de si grands efforts sur les frontiéres de la Hollande & de l'Empire, ils se flatoient de voir bientôt les Armes Impériales prospérer dans la Lombardie, par la défection du Duc de Savoye qu'ils avoient enfin engagé dans leur Parti.

Le Duc de Savoye entre dans la grande Alliance.

Victor entraîné par le penchant qu'il avoit pour la Maison d'Autriche, & encore plus par son intérêt particulier, ve-

noit de signer secrettement son Traité avec l'Empereur, & consentoit d'unir ses armes à celles des Alliés, en récompense de quoi, les Puissances Maritimes s'obligeoient à lui payer de grands subsides, & Léopold lui cédoit cette partie du Montferrat qui étoit possédée par le Duc de Mantoue, & dans laquelle étoit située la Ville de Cazal, objet éternel des convoitises du Duc; il lui cédoit encore dans le Milanez, les Provinces d'Alexandrie & de Valence, avec toutes les Terres situées entre le Pô & le Tenare; la Province de Lumeline, la Vallée de Sesia, le droit ou l'exercice de droit sur les fiefs de Langhes, & le Vigeranasco.

1703.

Conditions de son Traité avec l'Empereur.

Ce Traité que les Alliés tenoient fort secret, ne l'étoit pas autant qu'ils le croyoient; le Roy de France en avoit appris toutes les particularités, il étoit instruit des conférences secrettes que les Ministres de l'Empereur avoient eues avec le Duc lui-même; il sçavoit que ces Ministres logeoient tantôt à Turin, & tantôt à la campagne, aujourd'hui dans une Maison, & demain dans une autre. Il en parla à l'Ambassadeur de Savoye, qui nia hardiment tous ces faits, assurant que son Maitre étoit incapable de perfidie. Le Duc confirma par ses Lettres tout ce que son Ministre avoit

Le Roy de France est informé de ce Traité.

Lettre du Roy Louis XIV. au Pape.

1703. dit de vive voix en son nom, protestant qu'il vouloit observer ses Traités; mais selon sa maniére ordinaire, il demanda de nouveaux avantages. Ce n'étoit pas une augmentation de subsides qu'il souhaitoit, il ne prétendoit rien moins que le Milanez tout entier, & à vrai dire, l'Empereur lui en cédant déja une partie si considérable, les deux Couronnes ne devoient pas s'attendre à le retenir dans leur Alliance, à moins qu'elles ne lui abandonnassent ce qui restoit; cependant lorsqu'il leur faisoit ces demandes, son Traité étoit déja signé, & il ne le tenoit secret, que parce qu'il n'avoit pas encore pris toutes les mesures qu'il lui falloit pour le déclarer avec sûreté. Il auroit été dans l'ordre qu'on le prévînt, & que le Roy de France en s'assurant de sa personne, l'eût mis hors d'état d'entreprendre contre les deux Couronnes. Il n'auroit pas été difficile d'en venir à bout; ce Prince qui croyoit toutes ses pratiques absolument ignorées, n'avoit pris aucune précaution pour sa sûreté. Du reste, de quelque éclat qu'eût été ce coup, il n'auroit pas été sans exemple, l'on se ressouvenoit encore que l'Empereur Ferdinand III. pere de Léopold, & le Roy d'Espagne Philippe IV. avoient fait arrêter en l'année mil six cens cinquante-quatre le Duc de Lorraine pour

des sujets d'une moindre conséquence, & que Philippe l'avoit retenu prisonnier dans le Château de Tolède jusqu'au Traité des Pyrenées. Louis XIV. ne voulut pas imiter cet exemple, se flatant toujours qu'on pourroit ramener le Duc & le fixer dans le parti de ses deux Gendres. La supériorité des armes de France en Italie le retenoit dans cette opinion, & il y étoit encore entretenu par les nouvelles mesures qu'il avoit prises avec le Duc de Baviere, & dont nous parlerons bientôt. 1703.

Les Alliés s'emparent de Rimberg, ils lévent le siége de Traerbach.

Journal Historique du Régne de Louis XIV. Mem. Chronol. servans à l'Histoire générale de l'Europe depuis l'année 1600. jusques en 1716. Suplément au Journal de Verdun.

Quoique la saison ne fût pas encore propre à faire la guerre, les troupes ne laissoient pas d'agir comme si elle avoit été plus avancée. Le Comte de Grammont, qui continuoit à tenir ferme dans la Ville de Rimberg, fut obligé faute de vivres, de rendre la Place aux Impériaux dans les premiers jours du mois de Février. D'autre part le Prince de Hesse Cassel étoit allé faire le siége de Traerbach vers le milieu du mois de Janvier. Quoique la Garnison ne fût que de six compagnies d'Infanterie, elle se défendit pendant trente-quatre jours, & n'étoit aucunement disposée à se rendre, lorsque le Maréchal de Tallard arriva pour la secourir. Il s'étoit fait une petite Armée des troupes qu'il avoit prises dans les Garnisons des Places de la Sar, & de

1703. la Mozelle, à son approche le Prince de Hesse Cassel se retira avec assez de précipitation, & la Place fut dégagée sans qu'il lui en coûtât un seul homme.

Le Maréchal de Villars se rend maître du Fort de Kell.

La levée de ce siége fut suivie d'une entreprise d'une bien plus grande conséquence. La Cour avoit abandonné le projet d'aller joindre le Duc de Baviere par la haute Alsace, & trouvant qu'il lui seroit beaucoup plus commode de passer le Rhin à Strasbourg, le Maréchal de Villars, qui avoit succédé dans le commandement de l'Armée au Maréchal de Catinat, à qui ses infirmités ne permettoient plus de se mettre à la tête des troupes, s'étoit chargé d'assiéger le Fort de Kell, de s'en rendre maître, & d'ouvrir par ce moyen l'entrée de l'Allemagne aux troupes de France. Il passa le Rhin vers le milieu du mois de Février, sur les Ponts de Neubourg & d'Huningue, traversa tout le Brisgaw, & tomba sur les quartiers des Impériaux, qui a son arrivée abandonnérent Offembourg, Gemgembac, Zel, Wilstet, & generalement tout ce qu'ils avoient de Forts sur la droite du Rhin, où ils laissérent tout leur canon, beaucoup d'autres armes, une grande quantité de fourage & de munitions de toute espéce; il s'empara ensuite de plusieurs postes qu'ils avoient sur la Quinche, & fit prisonnié-

res les troupes qui les défendoient, après quoi il passa cette riviére, alla mettre le siége devant le Fort de Kell, & l'emporta dans douze jours, quoiqu'il fût défendu par une nombreuse Garnison. 1703.

Projet des Alliés contre le Duc de Baviere.

A peine la Cour étoit-elle informée de la prise de cette Place, qu'elle reçut la nouvelle de la victoire que le Duc de Baviere venoit de remporter sur les Autrichiens, & sur les troupes d'Hannower, aux environs de Passaw. L'Electeur ne jugeant pas qu'il suffît à sa sûreté d'occuper Ulm, Memingen, & les autres Places dont nous avons parlé, étoit allé dans les derniers jours du mois de Janvier, s'emparer de la Ville de Neubourg, située sur le Danube. Cette derniére démarche avoit infiniment choqué la Cour de Vienne, qui voyant avec tout le chagrin possible, que malgré les délibérations de la Diette, l'Electeur persistoit dans les liaisons avec les deux Couronnes, avoit mis tout l'Empire en mouvement pour l'accabler. La résolution en avoit été formée à la Haye, dès le mois de Décembre, & pour exécuter ce projet plus sûrement, il avoit été arrêté qu'on attaqueroit tout-à-la-fois la Baviere par cinq endroits différens. Le Margrave d'Anspach devoit y entrer par la Franconie, le Général d'Herbe-Ville par la Boheme, le Comte de Schlick par la

1703. Basse Autriche, le Comte Solary par l'Evêché de Salsbourg, & le Général Schwind par le Tirol. Ces cinq Corps d'Armées devoient être en état d'agir dans le mois de Mars; c'est-à-dire, avant que l'Electeur eût pu recevoir les secours que la France lui préparoit; & comme l'Empereur n'étoit pas à beaucoup près en état de fournir aux frais qu'il falloit faire pour mettre tant d'Armées sur pied, les Anglois & les Hollandois avoient fait à Francfort, & à Ausbourg, toutes les remises nécessaires pour un armement si considérable.

Il bat les Troupes Autrichiennes & Hannowriennes aux environs de Passaw.

La prise du Fort de Kell suspendit pendant quelque temps l'exécution de ce projet. Les Alliés voyant les François maîtres de cette Place, appréhendoient qu'ils ne voulussent passer outre en s'avançant dans l'Empire de ce côté; mais ayant reconnu que ce n'étoit pas là leur dessein, ils reprirent leurs premiéres vûes. L'Electeur de son côté avoit renforcé ses troupes, & se disposoit à se défendre: peu après ayant été averti que le Comte de Schlick étoit arrivé sur l'Inn, il assembla un corps de troupes aux environs de Braunau, & fit mine d'en vouloir à Passaw. Schlick ne doutant pas qu'il ne songeât véritablement à attaquer cette Place, y courut avec la meilleure partie de son infanterie, & tout ce qu'il avoit

de

de cavalerie. L'Electeur, qui étoit venu à bout de l'attirer comme il se l'étoit proposé, lui tomba dessus, tailla en piéces les Cuirassiers d'Hannower & les Dragons de Schlick, & abîma la cavalerie Saxonne & Autrichienne. L'Infanterie fut moins maltraitée, parce que tandis que la cavalerie faisoit ferme, elle se sauvoit à toute jambe dans des bois qui n'étoient qu'à deux portées de fusil. Les Impériaux eurent dans cette occasion près de trois mille morts, on leur fit mille prisonniers, ils perdirent seize étendarts, mille chevaux & trois piéces de canon. La perte des Bavarois n'alla pas au-delà de cinq cens hommes.

1703.

Il bat le Margrave d'Anspach, & marche à Ratisbonne.

Quelques jours après l'Electeur remporta un nouvel avantage sur le Margrave d'Anspach. Il l'attaqua, & lui tua six cens hommes; le Margrave lui-même fut blessé, & mourut peu de jours après de ses blessures. Cette action se passa sur les frontiéres de la Baviére. L'Electeur voulant profiter de ces avantages, songea à s'emparer de Ratisbonne. Le respect qu'il avoit pour cette Ville, séjour ordinaire de la Diette Impériale, l'avoit engagé dès l'année précédente à lui proposer la neutralité. Son Ministre en avoit fait l'ouverture aux Députés, demandant que l'Empereur & l'Empire s'expliquassent & promissent par écrit, qu'aucunes

1703. troupes étrangéres ne ſeroient introduites dans la Ville, dont la garde continueroit à être confiée aux Bourgeois. La Diette accepta ces propoſitions, & en écrivit à l'Empereur ; mais Léopold, à qui toute neutralité devenoit tous les jours plus odieuſe, refuſa ſon conſentement, diſant qu'il ſeroit honteux à la dignité Impériale d'accepter de pareilles offres ; que néanmoins, comme il pourroit ſe faire que les Députés de la Diette fuſſent forcés de prendre des délibérations contraires à leur devoir & aux ordres qu'ils avoient, il déclaroit nul tout ce qui pourroit être déterminé en faveur de l'Electeur de Baviére ; ajoûtant que dans peu il feroit notifier ſa volonté Impériale, pour transférer la Diette dans une autre Ville.

Il ſe rend maître de cette Place.

Sur cette réponſe, le Duc de Baviére ne doutant plus que l'Empereur n'eût en vûe de ſe rendre maître de Ratiſbonne, & d'y faire entrer des troupes, fit avancer les ſiennes, qui s'emparérent de la Place & du Pont qu'elle a ſur le Danube ; après quoi il fit ſçavoir à la Diette qu'elle pouvoit continuer ſes délibérations, & qu'il n'y mettroit aucun obſtacle, pourvû que ſon Député fût admis ; ajoûtant que ſes troupes ſortiroient de la Ville & en abandonneroient les environs, d'abord qu'elle auroit obtenu de la Cour de Vienne l'acceptation de la neutralité qu'il propoſoit.

1703.

Le Maréchal de Villars pénétre dans l'Empire, & va joindre le Duc de Baviére.

Tandis qu'il pouſſoit ainſi l'Empereur avec ſes ſeules forces, le Maréchal de Villars s'avançoit pour lui amener les ſecours que la France lui avoit préparés. Après la priſe du Fort de Kell, il étoit allé ſe préſenter devant les lignes qui avoient été conſtruites par le Prince de Bade à Stolophen au-deſſous de Straſbourg. Il avoit envie de les attaquer; mais l'entrepriſe lui ayant paru trop hazardeuſe, il paſſa dans la Souabe, & prit ſa route par la forêt noire, pour pénétrer en Baviére. Le Marquis de Blainville, qui avoit pris les devans avec vingt Bataillons & trente Eſcadrons, entra dans la Vallée de Kintzig, il y força cinq à ſix retranchemens formés par de grands abbatis d'arbres; & qui étoient gardés par quelques troupes réglées & par les Milices du Pays. Le Maréchal ſuivit avec tout le reſte de l'Armée, & joignit vers le milieu du mois de May l'Electeur, qu'il trouva à Duthlingen vers les ſources du Danube.

Le Duc entre dans le Tirol, & s'avance juſques à Inſpruch.

Ce Prince en ſe faiſant joindre par les troupes de France, comptoit de laiſſer le Maréchal dans la Souabe pour couvrir la Baviére, en obſervant le Prince Louis de Bade, qui s'étoit avancé avec une nouvelle Armée, d'entrer enſuite lui-même dans le Tirol, & de s'en rendre maître, tandis que le Duc de Vendôme entreroit

dans le Trentin, & viendroit se joindre
1703. à lui. Par ce moyen ils ôtoient à l'Armée Impériale qui étoit en Italie, toute communication avec l'Allemagne, & la réduisoient à périr de misére; ils rendoient inutile le Traité du Duc de Savoye avec l'Empereur, & ils terminoient la guerre d'Italie, après quoi il n'auroit pas été difficile de rétablir la tranquillité dans l'Empire, n'étant pas possible que l'Empereur ne consentît à la neutralité de la Baviére. Selon ce projet l'Electeur laissa le Maréchal à Duthlingen sur le Danube, se mit en marche, & força d'abord la Ville & le Château de Kuftein, Place forte sur l'Inn, qu'il emporta en deux jours de temps, & dont la Garnison fut partie passée au fil de l'épée, & partie prisonniére; de là il passa à Inspruch capitale du Tirol, qui lui apporta ses clefs, il s'empara encore de divers autres postes, ensorte que dans dix à douze jours de temps il se trouva maître de presque tout le Tirol, & à dix-huit lieues de la Ville de Trente.

Le Duc de Vendôme entre dans le Trentin pour donner la main au Duc de Baviére.

Dans le même temps le Duc de Vendôme après s'être emparé de Bercello, qu'il avoit fait investir au commencement du mois de Janvier, s'étoit avancé dans le Trentin. Le Prince Eugéne mortifié des mauvais succès de la Campagne précédente, n'avoit pas voulu comman-

der l'Armée cette année, & étoit resté à Vienne, où l'Empereur l'avoit élevé à la dignité de Président du Conseil Aulique. Le Comte de Staremberg qui commandoit à sa place, avoit fait prendre les devans au Général Vaubonne, qu'il avoit détaché avec trois mille cinq cens hommes pour occuper les Gorges & les Châteaux qui sont sur la route de Trente; mais cet obstacle n'empêcha pas la marche du Duc, il força les Gorges, & s'empara du Château de Nagno qui se rendit à discrétion; il prit encore en s'avançant dans le Pays la Ville d'Arco, & alla se présenter devant la Ville de Trente au commencement du mois de Septembre. En arrivant il fit sommer les Magistrats de payer les contributions ausquelles ils avoient été taxés, & sur le refus qu'ils en firent, il fit bombarder la Ville. D'autre part le Duc de Baviére avoit achevé de se rendre maître du Tirol, en prenant les Château d'Erneberg & de Rente, où il avoit trouvé quarante piéces de canon, quatorze mortiers, & seize mille sacs de farine. La jonction alloit se faire, & les deux Armées n'étoient pas à dix lieuës l'une de l'autre, lorsque le Duc de Savoye, mettant le comble à son infidélité, vint arrêter une entreprise si bien concertée, & exécutée jusques alors avec tant de succès. 1703.

1703.

Le Roy fait désarmer les Troupes du Duc de Savoye.

Lettre du Roy de France au Pape, au sujet du désarmement des Troupes Piémontoises.

L'Empereur voyant ses affaires désespérées, le pressoit de se déclarer : le Duc différoit toujours, parce qu'il ne trouvoit pas de sureté à le faire, & cependant prenoit des mesures pour lui donner satisfaction le plutôt qu'il seroit possible. Il avoit réparé ses Places le mieux qu'il avoit pu ; il avoit levé de nouvelles troupes dans ses Etats, celles qu'il avoit dans l'Armée des deux Couronnes, bien qu'au dessous de la moitié, du nombre qu'il en devoit fournir, se retiroient insensiblement sous de vains prétextes de maladies ; on sçavoit qu'il avoit concerté avec la Cour de Vienne de faire une irruption en Dauphiné, d'y donner la main aux Religionnaires, dont il prétendoit grossir son Armée, de passer ensuite le Rhône, & de venir se joindre à une troupe de Rebelles qui avoient pris les armes dans les Cévennes, & qui, sous le nom de Camisars, faisoient de grands désordres dans tout le bas Languedoc, comme nous dirons bientôt. Enfin n'étant plus possible de dissimuler avec ce Prince, le Roy avoit envoyé ordre au Duc de Vendôme de retourner en Lombardie, & de désarmer incessamment tout ce qui restoit de troupes Piémontoises dans l'Armée des deux Couronnes. Le Duc, qui reçut cet ordre dans le temps que la jonction alloit se faire, re-

1703.

vint ſur ſes pas, fit ſauter en chemin faiſant les fortifications de toutes les Places dont il s'étoit emparé, & ſe rendit en diligence au camp de San Benedetto dans le Mantouan, où étoit le reſte de l'Armée avec les troupes Piémontoiſes. En arrivant il fit mettre toutes ces troupes ſous les armes, & ayant fait appeller dans ſa tente tous les Officiers Savoyards, il leur communiqua l'ordre qu'il avoit reçû, & leur fit part des raiſons ſur leſquelles cet ordre avoit été donné; il leur déclara enſuite qu'ils étoient priſonniers, mais qu'il ne leur demandoit que leur parole d'honneur, leur laiſſant leurs épées, & leur donnant la liberté de choiſir pour leur ſéjour telle Ville du Milanez qu'il leur plairoit. Les Soldats furent enſuite déſarmés, & l'on trouva qu'ils n'étoient en tout que trois mille quatre cens hommes.

Le Duc de Savoye fait arrêter l'Ambaſſadeur de France à Turin & tous les François qui étoient dans ſes Etats.

Le Duc de Savoye ne fut pas plûtôt informé de ce qui venoit de ſe paſſer, qu'il fit arrêter par répréſailles tous les François qui étoient dans ſes Etats. Le Comte de Phelypeaux Ambaſſadeur de France à Turin fut de ce nombre, & celui avec lequel on garda le moins de ménagement. Il avoit pénétré depuis le commencement tout le manége du Duc, qui ne lui pardonna pas d'avoir été ſi clairvoyant. Deux heures après qu'il eut

1703. été arrêté, le Comte d'Aversberg Ambassadeur de l'Empereur, & Salvay membre du Conseil Aulique, qui avoient ménagé toute cette intrigue, & qui s'étoient tenu cachés tant que les intérêts du Duc l'avoient demandé, parurent dans les rues de Turin dans un équipage convenable à leur caractére, & affectérent de passer plusieurs fois sous les fenêtres de l'Ambassadeur de France, démarche imprudente de leur part, & de la part du Duc qui la permettoit, & qui par-là faisoit voir bien clairement à toute la Terre, que ce n'étoit pas sans sujet qu'on lui avoit enlevé ses troupes.

Lettre du Roy de France au Duc de Savoye,

Immédiatement après qu'elles eurent été désarmées, le Duc de Vendôme s'avança vers les frontiéres du Piémont, & envoya au Duc une Lettre du Roy, dans laquelle ce Prince lui témoignoit en peu de mots toute son indignation. *Puisque la Religion*, disoit la Lettre, *l'honneur, l'intérêt, les Alliances, & votre propre signature, ne sont rien entre nous, j'envoye mon Cousin le Duc de Vendôme à la tête de mes Armées pour vous expliquer mes intentions. Il ne vous donnera que vingt-quatre heures pour vous déterminer.* LOUIS.

Les intentions du Roy que le Duc de Vendôme avoit ordre de lui expliquer, étoient qu'il désarmeroit, & que ses Pla-

ces seroient mises en séquestre sous la Garde des Suisses. Victor avoit déja pris son parti, & quoiqu'il risquât, vû la situation des affaires en Italie, de se voir enlever tout son Pays, sans sçavoir s'il lui seroit rendu un jour, il aima mieux hazarder ce coup; ainsi il répondit qu'il n'avoit aucune proposition à écouter, ni aucune réponse à faire, que sa détermination étoit prise, & qu'il ne craignoit pas les menaces. 1703.

Le Duc de Vendôme bat le Général Visconti qui alloit au secours du Duc de Savoye.

Il avoit besoin pour soûtenir la hauteur de cette réponse, d'être puissamment secouru par ses nouveaux Alliés; aussi ne tardérent-ils pas à se mettre en mouvement pour faire passer des troupes en Piémont. Staremberg, à qui il avoit dépêché courrier sur courrier, détacha à ce sujet le Général Visconti avec quinze cens chevaux. Le Duc de Vendôme, averti de leur marche, alla à eux & les battit à San Sébastiano dans le Plaisantin; ils perdirent cinq cens hommes, & huit cens chevaux, le reste gagna le Piémont avec beaucoup de peine, & n'y parvint qu'en faisant un long détour par l'Etat de Gênes. Comme ces secours ne suffisoient pas à beaucoup près, pour mettre le Duc en sureté, le Comte de Staremberg, se disposa à passer lui-même en Piémont, avec une Armée d'environ dix-huit mille hommes. Il partit de l'Etat de Modéne

1703. vers les derniers jours du mois de Décembre, passa la Secchia, & s'avança à grandes journées en traversant le Plaisantin, & l'Etat de Parme. Le Duc de Vendôme chercha à le troubler dans sa marche, il rassembla ses quartiers, le poursuivit avec une diligence incroyable, donna sur son arriére-garde, & lui tua dans différentes attaques au-delà de deux mille hommes; mais nonobstant tout cela Staremberg eut la gloire de passer, il gagna l'Etat de Gênes, & entra en Piémont vers le milieu du mois de Janvier de l'année suivante.

Pendant tout le temps que le Duc de Baviére avoit été dans le Tirol, le Maréchal de Villars s'étoit tenu dans son camp entre Dillingen & Lavingen, d'où il observoit le Prince Louis de Bade, empêchant d'un côté qu'il ne pénétrât dans la Baviére, & de l'autre qu'il ne formât aucune entreprise sur Ausbourg, qui s'étoit engagé à se tenir dans la neutralité, & où l'on sçavoit pourtant que ce Prince avoit des intelligences. Quel que fût son dessein, il fit vers le milieu du mois de Juillet un détachement de cinq mille hommes de cavalerie, qu'il mit sous les ordres du Duc Christien de Brunswik Lunebourg, & du Comte de la Tour, & les envoya camper auprès de Munderkinguen à cinq lieuës d'Ulm. Ce corps

1703.

de troupes aux environs de cette Place, fit de la peine au Maréchal, qui, pour se tirer d'inquiétude, détacha de son Armée douze Escadrons, commandés par le Marquis de Legal, & l'envoya camper sous Ulm, ce qui suffisoit à tout événement pour mettre la Place hors de danger. Il ne s'en tint pas là, & persuadé qu'on pourroit surprendre ce détachement des troupes Impériales & les défaire, il chargea le Sieur du Heron, qui étoit campé à Lutsingen avec trois Régimens d'Infanterie, & six compagnies de Dragons, d'aller se joindre à Legal, à quoi il ajoûta cinq cens hommes de la Garnison d'Ulm, ordonnant à ce dernier de marcher aux Impériaux & de les aller attaquer.

Le Marquis de Legal bat le Duc Christien de Brunswik Lunebourg.

Legal, qui comptoit de les surprendre, les trouva en bataille dans une plaine près de Munderkinguen. Ils étoient plus forts que lui de quinze cens hommes; à peine lui donnérent-ils le temps de se former, ils l'attaquérent & firent plier sa gauche; mais son Infanterie qu'il avoit postée dans un chemin creux, s'avançant la bayonnette au bout du fusil, les arrêta tout court, ce qui donna le temps à la cavalerie de se rallier, & de revenir à la charge; l'Infanterie donna dans le même temps, le choc fut vif, & renversa les ennemis, qui ne pouvant plus

1703. ſe rallier, prirent la fuite vers Munderkinguen, pourſuivis l'épée dans les reins. Quatre de leurs Eſcadrons ſe jettérent dans le Danube, où la plûpart ſe noyérent; le Duc Chriſtien fut tué, & quatre cens cavaliers avec lui.

Le Duc de Baviére vient rejoindre le Maréchal de Villars.

Peu après ce combat le Duc de Baviére, qui depuis le départ du Duc de Vendôme n'avoit plus rien à faire dans le Tirol, vint, chargé de butin, rejoindre le Maréchal de Villars. Il le trouva qu'il avoit abandonné ſon camp de Dillingen où ſon Armée n'étoit plus ſi néceſſaire, depuis la trahiſon que les Habitans d'Auſbourg lui avoient faite Quelques ménagemens dont on eût uſé à leur égard, les pratiques du Prince Louis de Bade avoient prévalu, & ils avoient reçû, au préjudice de la neutralité, les troupes Impériales qu'il leur avoit envoyées. Ce Prince après s'être aſſuré de cette Place, s'étoit retranché entre le Lech & Werdam.

Il vont attaquer le Comte de Stirum.

Le Maréchal en partant de Dillingen y avoit laiſſé dix-neuf Bataillons & quinze Eſcadrons, commandés par le Marquis d'Uſſon, avec ordre de veiller ſur l'Armée du Comte de Stirum. Ce dernier avoit réüni les reſtes des différens corps de troupes qui au commencement de la Campagne devoient fondre ſur la Baviére, & en avoit fait une Armée for-

te de vingt-cinq mille hommes. Le Duc & le Maréchal après leur jonction, eurent quelques démêlés au ſujet des contributions qui avoient été raportées du Tirol, & auſquelles le Maréchal vouloit que la France eût part. Ce démêlé, qui donna lieu à ſon rapel, & qui fut peut-être la premiere cauſe des revers que la France eſſuya dans la ſuite en Allemagne, n'empêcha pas que le Duc de Baviére & lui ne formaſſent le deſſein d'aller attaquer le Comte, qui n'étant pas aſſez fort pour ſe tenir à portée des François & des Bavarois, marchoit le long du Danube, & alloit joindre le Prince Louis de Bade. Les troupes de France & de Baviére le ſuivirent. L'Electeur & le Maréchal étoient convenus avec le Marquis d'Uſſon qu'il marcheroit de ſon côté, mais qu'il ne quitteroit ſon poſte que lorſqu'il auroit entendu tirer trois coups de canon, qui devoient être le ſignal ſur lequel il ſe régleroit. 1703.

Le Comte de Stirum averti que le Duc de Baviére venoit à lui, fit paſſer à ſes troupes un ruiſſeau qu'il avoit à dos, & ſe mit en bataille dans la plaine d'Hocſtet, mettant le ruiſſeau qui la traverſe entre lui & les ennemis, après quoi il fit tirer trois coups de canon pour avertir les fourageurs de revenir. Ce ſignal, qui étoit préciſément le même que celui Il ſe diſpoſe à le recevoir.

1703. dont on étoit convenu avec le Marquis d'Usson empêcha la ruine totale des Impériaux. Le Marquis ne l'eut pas plûtôt entendu, qu'il marcha à eux. Comme il avoit moins de chemin à faire que le Duc de Baviére, il arriva long-temps avant lui. Le Comte de Stirum le voyant seul tomba sur sa troupe. Quoiqu'il fût quatre fois plus fort que les François, il fut reçû avec beaucoup de fermeté ; mais toute leur valeur ne les auroit pas tirés d'affaire, & ils auroient été accablés infailliblement, si l'Electeur de Baviére & le Maréchal n'étoient arrivés dans le temps qu'ils étoient le plus pressés.

Premiére bataille d'Hocstet, gagnée par les François.

Les deux corps d'Armée qu'ils commandoient avoient passé le Danube à Donavert ; ils s'avancérent & se mirent en bataille sur le ruisseau ; ils le passérent un moment après, & commencérent la charge. La droite des ennemis par où l'action s'engagea, fut enfoncée au premier choc : les François & les Bavarois profitant de cet avantage, donnérent de tout le reste de leur front. Cette charge fut des plus rudes ; l'Infanterie Allemande plia d'abord, & se sauva par la plaine dans les bois qui la bordoient ; la cavalerie se défendit beaucoup mieux, & ne fut rompue qu'à la troisiéme attaque, après laquelle elle se retira en désordre

dans les mêmes bois qui avoient servi d'azile à l'Infanterie. Le Comte de Stirum eut quatre mille hommes tués sur la place, on lui fit quatre mille prisonniers, il perdit dix-huit Etendarts, quatre drapeaux, trente piéces de canon, tout son bagage, & ce qu'on aura de la peine à comprendre, les François ne perdirent pas dans cette journée au-delà de deux cens hommes. 1703.

Le Comte de Marsin va remplacer le Maréchal de Villars.

Cette victoire mit l'Electeur en état de châtier Ausbourg de son infidélité. La Cour de France qui ne vouloit pas donner le moindre sujet de mécontentement à ce Prince, qui la servoit d'une maniére si avantageuse, avoit rapellé le Maréchal de Villars. Le Comte de Marsin se rendit en Baviére pour le remplacer, & il fut agréablement surpris, lorsque l'Electeur lui dit que le Roy, dans la Lettre qu'il venoit d'en recevoir, le déclaroit Maréchal de France. Peu après ils marchérent tous deux, & allérent faire le siége d'Ausbourg. L'Electeur qui vouloit en voir le bout au plûtôt, menaça le Gouverneur de faire pendre dans trois jours, s'il ne se rendoit, les six ôtages que les Magistrats lui avoient remis entre les mains, lorsqu'ils avoient accepté la neutralité. Cette menace l'intimida, & il se rendit dans le temps qui lui avoit été assigné. Il étoit juste que cette

L'Electeur fait le siége d'Ausbourg, & de Passaw, & se rend maître de ces deux Places.

1703. Ville fût punie pour avoir manqué à sa parole. L'Electeur en fit démolir les fortifications, & y mit douze Bataillons & quinze Escadrons qui furent nourris pendant quelque temps aux dépens des Bourgeois. D'Ausbourg, qui avoit été pris le quatorziéme de Décembre, l'Electeur alla à Passaw, dont il se rendit maître le neuviéme de Janvier de l'année suivante, & finit par-là cette glorieuse campagne.

Le Duc de Bourgogne arrive sur les bords du Rhin, ayant sous lui le Maréchal de Tallard.

A mesure que le Maréchal de Villars s'avançoit dans l'Allemagne, après la prise du Fort de Kell, il se formoit sur les bords du Rhin une nouvelle Armée de troupes Françoises, qui devoient être commandée par le Duc de Bourgogne, ayant sous lui le Maréchal de Tallard. Ce Prince arriva en Alsace au commencement du mois de Juin, & trouva ces troupes aux environs d'Haguenau. Il en fit d'abord un détachement considérable pour soûtenir plusieurs mille Travailleurs, qui furent employés à raser les lignes que les Impériaux avoient construites depuis Lauterbourg jusques à Weisembourg; peu après il fit divers mouvemens, qui firent croire qu'il en vouloit tantôt aux lignes de Stolophen, & tantôt à Landau, ce qui attira de ces côtés toute l'attention des Impériaux. Il partagea ensuite son Armée en deux corps, il en retint un

un en Alſace, & l'autre qu'il mit ſous les ordres du Comte de Marſin, qui n'étoit pas encore allé en Baviére, paſſa le Rhin ſur le Pont de Straſbourg, traverſa tout le Briſgaw, & arriva le quatorziéme du mois d'Août à la vûe de Fribourg, faiſant mine de vouloir en faire le ſiége. Le Gouverneur y fut trompé, & ne doutant pas que ſa Place n'allât être attaquée, fit brûler les Fauxbourgs, & dépêcha pluſieurs courriers au Comte d'Arco Gouverneur de Briſac, qui comptant de le ſervir utilement, détacha de toute ſa Garniſon dix hommes par Compagnie, & les envoya au ſecours de cette Place. 1703.

C'étoit juſtement pour affoiblir cette Garniſon, qu'on avoit feint d'en vouloir à Fribourg. On ne fut pas plûtôt aſſuré que le détachement étoit entré dans la Place, qu'un corps de cavalerie s'avança aux environs de Briſac; le Comte de Marſin s'y rendit de ſon côté, & la Ville fut inveſtie preſque avant qu'on s'en fût apperçû. Le Duc de Bourgogne s'y rendit inceſſamment avec toute ſon Armée, & fit ouvrir les tranchées. Quelque forte que fût la Place, & quoiqu'il y reſtât encore une Garniſon de quatre mille hommes, le ſiége ne fut pas long; le Maréchal de Vauban, qui avoit la direction des travaux, fit occuper l'Iſle des Cadets, & y établit une batterie de douze

Il fait le ſiége de Briſac, & ſe rend maître de cette Place.

1703. piéces de canon, qui dès le premier jour battirent en brêche un Bastion qui étoit sur l'angle du haut Rhin; ils l'ouvrirent de telle sorte que le treiziéme jour du siége un Bataillon pouvoit y monter de front, ce qui engagea le Comte d'Arco à se rendre.

Siége de Landau par le Maréchal de Tallard.

Après la prise de Brisac, le Duc de Bourgogne reprit la route de Versailles, & le Maréchal de Tallard alla faire le siége de Landau. Cette Place étoit trop importante, & avoit coûté trop cher aux Impériaux la campagne précédente, pour qu'ils la laissassent prendre sans s'y opposer de tout leur pouvoir. Le Prince de Hesse Cassel, avec une Armée de cinquante-six Escadrons, & de vingt-sept Bataillons, tant des troupes Hollandoises, que de celles de plusieurs Princes de l'Empire, après avoir passé le Rhin un peu au-dessous de Spire, s'avança, résolu de faire lever le siége. Le Maréchal de Tallard, informé de sa marche, sortit de son camp, & alla à sa rencontre, il le trouva arrêté aux environs de Spire, comptant si peu d'être prévenu, que lorsque les François commencérent à paroître, lui & un grand nombre de ses Officiers étoient à table, occupé à célébrer la fête de Saint Léopold.

Bataille de Spire gagnée par les François.

Aux premiéres nouvelles qu'il eut de leur approche, il se mit en état des les

récevoir. Le Maréchal de Tallard avoit été joint par le ſieur de Pracontal, qui commandoit aux environs un corps de troupes aſſez conſidérable. Il arriva dans le temps que le Prince faiſoit quelques changemens à ſon ordre de Bataille. Cette circonſtance lui parut favorable pour attaquer, il en profita, & quoique ſon Armée fût encore en colonne, il donna dans cet état ſans faire d'autre diſpoſition. L'Ennemi ſoûtint ce premier choc avec vigueur, & même avec quelque ſorte d'avantage; mais les François étant revenus à la charge, la colonne de la gauche ouvrit l'Infanterie qui lui étoit oppoſée, & fit reculer tout le front de l'ennemi: dans ce moment l'Infanterie Françoiſe ſe forma ſur un front tel qu'elle l'auroit dû avoir d'abord ſi elle s'étoit propoſé de combattre ſur deux lignes: le grand feu qu'elle faiſoit fit perdre du terrein à la cavalerie ennemie de la gauche. Ce ſuccès donna moyen à la cavalerie Françoiſe de ſe former à la hauteur de l'Infanterie, & de préſenter un front à peu près égal à celui des Alliés. Alors les deux Armées s'ébranlérent de tous les côtés. La cavalerie des ennemis fut enfoncée dès la premiére charge à la droite & à la gauche; leur Infanterie ſe défendit beaucoup mieux. Les François eſſuyérent tout le feu des Impériaux ſans

1703.

1703. tirer un ſeul coup, après quoi ils entré-rent dans leurs Bataillons la bayonnette au bout du fuſil. Les Alliés ſoûtinrent cette attaque, toute vive qu'elle étoit, avec une intrépidité incroyable. La plû-part des Soldats furent tués dans leurs rangs, & les Grenadiers du Prince de Heſſe, quoique très-maltraités, ne reculérent pas d'un ſeul pas. Cette fermeté, qui leur fit d'abord perdre tant de monde, les abandonna quelque temps après. Ces troupes continuant à être ainſi maltraitées, ſe débandérent & ſe retiré-rent en déſordre avec le Prince de Heſſe, qui rallia ce qu'il put de ſon Armée, & gagna du côté de Dudenhofen. Il perdit au-delà de cinq mille hommes qu'il laiſſa ſur le champ de bataille, on lui fit quatre mille priſonniers, on lui enleva tout ſon canon, vingt-huit Drapeaux & trente-trois Etendarts. La perte des François ne fut rien en comparaiſon. Le Maréchal en écrivant au Roy le gain de cette Bataille, lui marquoit que ſon Armée avoit pris plus d'Etendarts & de Drapeaux qu'elle n'avoit perdu de Soldats. C'étoit diminuer la perte des François un peu au-delà de la vérité; ils eurent huit cens hommes tués & mille bleſſés, ce qui étoit en effet fort peu de choſe en comparaiſon de ce que les Alliés avoient perdu. Le Gouverneur de

Landau apprenant leur défaite demanda à capituler, & rendit la Place le lendemain ou le jour d'après. 1703.

Campagne des Pays-Bas,

Les Alliés avoient été battus en Italie, dans le Tirol, en Baviére, & sur le bord du Rhin; ils furent moins maltraités dans les Pays-Bas, où quoique battus, ils se rendirent maîtres de quelques Places. Le Comte de Marlboroug étoit passé en Angleterre immédiatement après la campagne précédente, & y avoit été reçû avec de très-grandes marques de distinction. La prise de Liége étoit une conquête trop importante aux confédérés, & trop honorable au Général Anglois pour n'en être pas récompensé. Il fut complimenté par les Députés de la Chambre des Communes, qui le remerciérent de ce qu'il avoit réparé l'honneur de la Nation Angloise; en quoi l'on peut dire qu'ils ménagérent fort peu la mémoire du feu Roy Guillaume, puisque si l'honneur de la Nation venoit d'être réparé, il falloit nécessairement qu'il eût souffert sous le Régne de ce Prince. D'autre part la Reine l'éleva à la dignité de Duc, & lui assigna une pension de cinq mille livres sterling à prendre sur le revenu des Postes; à la vérité la Chambre des Communes jugeant la récompense trop forte, refusa de donner son consentement, mais ce refus n'apporta aucun préjudice au Duc,

1703. que la Reine fit payer réglément toutes les années, en attendant une occasion favorable pour faire agréer la pension au Parlement.

Les Hollandois demandent de nouveaux secours à l'Angleterre.

Le crédit qu'il s'étoit déja acquis auprès d'elle se manifesta d'une maniére sensible, par la facilité avec laquelle il l'engagea à accorder aux Hollandois les demandes qu'ils lui firent dans les derniers jours de l'année mil sept cent deux. Les Etats, qui vouloient la guerre pour les raisons que nous avons dites, mais qui auroient bien souhaité qu'elle ne les engageât pas dans de trop grandes dépenses, firent présenter à la Reine d'Angleterre des Mémoires, dans lesquels ils exagéroient les dangers dont leur République étoit menacée par les armes de France, & la prioient d'augmenter le nombre des troupes qu'elle entretenoit dans les Pays-Bas, sans quoi ils étoient exposés tous les jours, disoient-ils, à voir leur Pays envahi. Il faut remarquer que lors même qu'ils témoignoient ces appréhensions, ils faisoient les conquêtes dont nous avons parlé en racontant les événemens de cette année; ainsi bien loin d'avoir à craindre que la France n'envahît leurs Provinces, ils envahissoient eux-mêmes les Etats de l'Electeur de Cologne Allié de la France.

Conditions

Leurs Mémoires furent communiqués

au Parlement, qui ne tarda pas à reconnoître dans quelles vûes ils avoient été écrits. La Reine ſollicitée par le Duc de Marlboroug, dès-lors attaché aux Hollandois plus qu'il ne convenoit aux intérêts de l'Angleterre, inclinoit à leur donner ſatisfaction. Les Communes ne voulant pas s'oppoſer directement à ſes volontés, mais ne voulant pas non plus acquieſcer à des demandes qui leur paroiſſoient peu raiſonnables cherchent à les éluder, en n'y conſentant que ſous des conditions extrêmement déſavantageuſes aux Hollandois, & même impoſſibles dans l'exécution. Elles déclarérent à la Reine que ſes Sujets ſe flatoient qu'elle ne leur imposeroit pas un fardeau plus peſant, que celui auquel elle ſeroit forcée par la néceſſité des affaires, la priant s'il falloit envoyer de nouveaux ſecours aux Hollandois, de convenir avec eux que ce ne ſeroit qu'aux conditions qu'ils interromproient toute ſorte de correſpondance, même par lettres, avec la France, & avec l'Eſpagne, & que l'Angleterre ne ſeroit chargée du payement de ces troupes, que du jour que l'interruption auroit été faite.

1703.

ſous leſquelles le Parlement conſent à leur accorder ce qu'ils demandent.

Ces conditions, qui tendoient à la ruine des Etats, leur donnérent de l'inquiétude; ils voyoient qu'elles n'avoient été propoſées que pour abîmer leur commer-

Les Hollandois ſe ſoûmettent à ces conditions.

1703. ce, & augmenter celui des Anglois; cependant il falloit se déterminer, & accepter le parti qu'on leur offroit, ou renoncer à recevoir de nouveaux secours. Après avoir bien tout examiné, ils se déterminérent à subir la loi, persuadés qu'elle ne leur seroit pas aussi désavantageuse qu'ils l'avoient d'abord appréhendé, & qu'ils trouveroient bien les moyens de l'éluder; en effet les Hollandois, & tout ce qu'il y avoit de commerçans François qui négocioient avec eux, se firent des correspondances à Livourne, à Genéve, en Suisse, & dans quelques autres Etats neutres, où ils trouvérent des Négocians, qui, pour quelque petit profit, leur prêtoient leurs noms, sous lesquels ils continuérent à commercer comme auparavant. Cette route, qu'on ne pouvoit pas leur fermer, à moins qu'on ne déclarât la guerre à tous ces Etats, fit évanouir le projet des Anglois, dont ils reconnurent eux-mêmes l'impossibilité. Le commerce fut rétabli, & ils ne laissérent pas de continuer à fournir les secours qu'on leur avoit demandés.

Les Alliés investissent la Ville de Bonn.

Vers la fin du mois d'Avril, leurs troupes jointes à celles des Etats, du Brandebourg, & de divers autres Princes de l'Empire, allérent sous les ordres du Général Fagel, investir la Ville de Bonn, en-

en attendant l'arrivée du Duc de Marlboroug, & du Général d'Owerkerck, qui devoient faire le siége de cette Place, & celle du Général Coëhorn, chargé de diriger les attaques. Les François de leur côté mirent leurs troupes en campagne, & le Maréchal de Villeroy; qui devoit commander sur le bas Rhin, eut ordre d'aller assiéger Liége; car on ne doutoit pas que le siége de Bonn, quoique déja commencé, ne lui donnât tout le temps qu'il faudroit pour regagner cette Place. En chemin faisant, il força la Ville de Tongres, & fit prisonniére la Garnison qui étoit de deux Régimens. Il se disposoit à éxécuter les ordres de la Cour, lorsque le Marquis d'Allegre, qui commandoit dans Bonn, lui fit sçavoir qu'il ne pouvoit pas tenir aussi long-temps qu'on l'avoit crû. Marlboroug avoit attaqué la Place avec quatre-vingt piéces de canon, quatre-vingt dix gros mortiers, & cinq cens autres petits d'une nouvelle invention. Il n'en auroit pas tant fallu pour forcer en peu de jours la plus forte Citadelle de l'Europe, ainsi il n'y avoit pas apparence que Bonn pût résister pendant long-temps; néanmoins d'Allegre ne laissa pas de se défendre pendant douze jours, & jusques à ce qu'enfin toutes les défenses étant ruinées par l'effroyable Artillerie des ennemis,

1703.

Le Maréchal de Villeroy force la Ville de Tongres, & se prépare à aller assiéger Liége.

Marlboroug se rend maître de Bonn.

1703. l'enceinte entiére de la Place, ne fût plus qu'une seule bréche.

L'Armée de France se retranche aux environs de Tongres.

Comme les grandes Armées que le Roy avoit été obligé de faire passer en Italie, en Baviére, & sur les bords du Rhin, ne lui avoient pas permis d'assembler un fort grand nombre de troupes dans les Pays-Bas, après la prompte reddition de Bonn, il ne pouvoit plus être question d'assiéger Liége : les François revinrent sur leurs pas aux environs de Tongres, résolus de se tenir sur la défensive, en observant si les Alliés feroient quelque fausse démarche, dont on pût tirer avantage. Le Duc de Marlboroug, à qui la supériorité de ses troupes faisoit souhaiter une action générale, vint se camper à leur portée; mais il les trouva postés si avantageusement, qu'il n'eut garde de les attaquer. Il fit pendant plus d'un mois divers mouvemens pour les engager à combattre, & toujours inutilement, si fort que désespérant de les y forcer, il détacha divers corps de troupes, qui, dans la vûe d'établir des contributions, & n'ayant pas d'entreprise plus importante à tenter, allérent attaquer les lignes que les François avoient construites dans le Pays de Waës, aux environs d'Anvers.

Les Alliés attaquent les lignes des

Le Général Coëhorn ayant passé l'Escaut avec un détachement de deux mil-

le cinq cens Hollandois, pénétra dans ces lignes à la pointe de Callo, & y entra presque sans résistance, tant elles furent mal défendues; mais il n'en fut pas de même d'un autre attaque que le Baron de Spar fit du côté de Stekin. Le Comte de la Mothe l'observoit avec un camp volant; Spar voulant lui donner le change, feignit de marcher vers Bruges, & fit son attaque pendant la nuit. Il eut à faire à un corps de Brabançons, qui se défendirent vaillamment, & les lignes ne furent forcées qu'après un combat qui dura près de trois heures, & où le Baron perdit bien du monde.

1703. François aux environs d'Anvers & les forcent.

Cet avantage que les Alliés venoient d'avoir, ne fut pas pour eux d'une fort grande conséquence, & les troupes des deux Couronnes ne tardérent pas à s'en dédommager. La nuit même que les lignes furent forcées à Stekim, le Baron d'Obdam alla avec un corps de troupes Hollandoises d'environ quinze mille hommes, se camper à Eckeren, à deux petites lieuës d'Anvers, pour tenir en haleine les troupes Espagnoles, commandées par le Marquis de Bedmar, Commandant Général des Pays-Bas, en l'absence du Duc de Baviére. Le Maréchal de Villeroy, qui continuoit à observer la grande Armée des ennmis, ne fut pas plutôt informé de ce mouvement, qu'il

Le Maréchal de Boufflers & le Marquis de Bedmar vont attaquer le Baron d'Obdam.

1703. convint avec le Marquis, & avec le Maréchal de Boufiers, qui servoit dans son Armée de les aller attaquer. Ces deux derniers se chargérent de l'éxécution; le Maréchal détacha de l'Armée trente Escadrons, & trente compagnies de Grenadiers, & alla joindre les Espagnols. Dans ce même temps le Maréchal de Villeroy, qui vouloit dérober son projet à Marlboroug, se mit en marche, & fit avancer son Armée du côté de Diest, ce qui lui réüssit parfaitement.

Le Maréchal de Boufiers & le Marquis de Bedmar concertérent leur attaque, & résolurent de commencer par couper la retraite aux ennemis. Ils s'emparérent de tous les postes par où ils pouvoient passer, & en particulier de Howen, de Muisbroek, de Gehug, & de Houteren, tellement que le chemin de Lilo, qui étoit l'unique Place sous laquelle ils pouvoient se retirer en cas de malheur, leur étoit fermé.

Combat d'Eckeren.

Toutes ces mesures étant ainsi prises, ils allérent aux ennemis, & s'avancérent jusqu'à Capelle sans que Obdam eût aucune connoissance de leur marche. Il n'en fut pas plutôt informé qu'il songea à la retraite, & envoya quelques troupes pour s'emparer de Howen qu'elles trouvérent occupé. Les François commencérent leur attaque vers les quatre heures aprés mi-

1703.

di. Les Hollandois qui n'avoient de ressource que dans leur valeur, se battirent en désespérés, ce qui n'empêcha pas qu'ils ne fussent enfoncés de tous les côtés. Comme ils étoient campés dans un lieu fort avantageux, c'est-à-dire, sur un terrein coupé de canaux, de digues d'oüatergans, il fallut les forcer dans tous ces postes, & c'étoient toujours de nouveaux combats. On en fit un carnage horrible. Obdam voyant que tout étoit perdu prit la fuite, & se sauva à travers l'Armée des deux Couronnes sans être reconnu. L'Armée Hollandoise étoit abîmée sans ressource, si le Comte de Tilli & le Général Slangenbourg, qui après la fuite d'Obdam prirent le commandement des troupes, n'avoient fait un dernier effort. Ils ramassérent tout ce qu'ils purent des leurs, & tombérent sur les troupes qui défendoient le poste de Houteren & la digue qui est entre Eckeren & Willemerdonck. Le Comte de Guischard qui occupoit ce passage n'avoit pas assez de monde pour leur résister, il se défendit néanmoins pendant quelque temps; mais enfin les Hollandois lui passérent sur le ventre, & se retirérent à la faveur de la nuit sous le Fort de Lilo.

Marlboroug va à Dusseldorp à la rencontre de l'Archiduc.

Il n'y avoit que le gain d'une Bataille générale qui pût dédommager les Alliés de la perte qu'ils venoient de faire; car

1703. outre qu'ils avoient perdu leur artillerie & tout leur bagage, on leur avoit tué quatre mille hommes, & on leur avoit fait plus de cinq cens prisonniers; mais Marlborough chercha inutilement à avoir sa revanche, les raisons qui avoient obligé les François à éviter une action décisive, étant toujours les mêmes, il n'eut plus d'autre parti à prendre que de se rabattre à faire des siéges. Il fit foudroyer Hui de la même maniére qu'il avoit fait Bonn, & s'en rendit maître. Il proposa ensuite aux Alliés d'aller attaquer les lignes des deux Couronnes entre la Mehagne & la Gette, mais les Hollandois trouvant l'entreprise trop périlleuse, il finit la campagne par le siége de Limbourg; après quoi il quitta l'Armée pour se rendre à Dusseldorp, où il alla saluer l'Archiduc, que l'Empereur venoit de reconnoître pour Roy d'Espagne sous le nom de Charles III.

Les Alliés exigent de l'Empereur qu'il reconnoisse l'Archiduc en qualité de Roy d'Espagne.

Quelque portés que fussent les Alliés en faveur de la Maison d'Autriche, ils ne vouloient en aucune sorte que la Couronne d'Espagne passât ni sur la tête de l'Empereur, ni sur celle du Roy des Romains. Les Anglois & les Hollandois s'en étoient expliqués nettement à l'Empereur lui-même, & depuis quelque temps le pressoient plus fortement que jamais de transporter tous ses droits &

1703.

ceux du Roy des Romains sur la tête de l'Archiduc, en le reconnoissant Roy d'Espagne. Le Roy de Portugal, qui venoit d'entrer dans la grande Alliance, n'étoit pas moins ferme sur cet article. Son changement à l'égard de Philippe V. ne surprit personne, depuis la maniére dont il avoit reçû l'Amirante de Castille. Ses dispositions avoient été dans la suite entiérement pénétrées par le Président Roüillé Ambassadeur de France à Lisbonne; néanmoins retenu par la honte qu'il trouvoit à démentir ses premiéres démarches, & peut-être plus fortement encore par celle de prendre les armes contre le Roy de France, à qui il devoit la Couronne qu'il portoit, il avoit hésité long-temps avant que de se déterminer. Enfin, soit qu'il fût intimidé par les menaces des Alliés, à quoi il n'y a pas grande apparence, soit qu'il fût gagné par des vûes d'ambition, ce qui paroît beaucoup plus certain, il signa son Traité contre la France & contre l'Espagne. Outre le mariage de l'Infante sa fille avec l'Archiduc, dont l'Empereur le flatoit, on lui promettoit de lui céder à perpétuité les Villes de Badajox, d'Alcantara, d'Albuquerque, & de Valencia en Estramadoure, Bajonne, Vigo, Tui, la Gardina en Galice, & tout le Pays qui est en-delà du Rio de la Plata en

1703. Amérique. Enfin, les Anglois s'engageoient à garder ses côtes, à fournir de convois à ses Vaisseaux venant des Indes, & à y envoyer les leurs quand i le jugeroit à propos. L'Empereur, l'Angleterre, & la Hollande promettoien encore de lui fournir douze mille hommes de bonnes troupes, de les entretenir à leurs dépens sous les ordres de Généraux Portugais, & de lui payer u million de patagons pour soudoyer hui mille Portugais qu'il leveroit dans so Royaume.

Il différe cette reconnoissance.

Ce Traité, tout avantageux qu'il étoi au Roy de Portugal, à qui il auroit ét fort important d'ajoûter toutes ces Places à ses Etats, l'étoit infiniment davantage à l'Empereur, qui outre qu'il suscitoit un nouvel ennemi aux deux Couronnes, lui ouvroit une voye pour porter la guerre dans le cœur de l'Espagne mais il n'en pouvoit retirer aucun de ce avantages qu'après qu'il auroit reconnu l'Archiduc, le Roy de Portugal ne voulant se déclarer que sous cette condition Le Conseil de Vienne paroissoit toujour plus éloigné de faire cette démarche, & Léopold en particulier ne pouvoit pa s'y déterminer, soit qu'il voulût véritablement retenir la Couronne d'Espagn pour lui & pour le Roy des Romains soit qu'il appréhendât de faire de l'Ar

1703.

chiduc un Roy sans Royaume ; enfin, vaincu par les importunités de ses Alliés, & par le besoin qu'il avoit d'eux, il consentit à leur accorder leur demande.

Il reconnoît enfin ce Prince sous le nom de Charles III.

Les promesses de l'Amirante de Castille n'avoient pas peu contribué à le déterminer. Cet homme encore plus ennemi de la Maison de France qu'il n'étoit attaché à la Maison d'Autriche, assuroit l'Empereur qu'il ne se seroit pas plutôt expliqué en faveur de l'Archiduc, que tous les Espagnols lassés de la domination tirannique des François, se souleveroient de toute part en faveur de ce Prince, & renverroient Philippe V. en-delà des Pyrénées. Ces promesses étoient confirmées par celles de quelques autres Seigneurs mécontens du Gouvernement présent. Sur tous ces motifs, l'Empereur se laissa persuader, lui & le Roy des Romains signérent le onziéme du mois de Septembre un Acte par lequel ils renonçoient en faveur de l'Archiduc à tous leurs droits sur la Monarchie d'Espagne, & Charles fut aussi-tôt proclamé. Dès le lendemain il fut complimenté par tous les Ministres des Princes ligués ; mais ceux des Princes qui ne prénoient point de part à la guerre, comme le Pape, les Vénitiens, les Suisses, & quelques autres, déclarérent qu'ils ne pouvoient pas faire des démarches de cette

1703. conséquence, sans en avoir reçû des ordres précis de leurs Maîtres.

L'Archiduc part de Vienne pour se rendre à la Haye.

Peu de jours après, c'est-à-dire le dix septiéme du même mois, Charles, que nous continuerons de nommer l'Archiduc, puisqu'on ne le nommoit pas autrement en France, & qu'il ne fut jamais en effet Roy d'Espagne, partit de Vienne pour passer en Angleterre dans un équipage peu convenable à la dignité dont on venoit de le revêtir. Quelques Gardes & quelques Gentilshommes en fort petit nombre, faisoient tout son cortége. Il parut dans cet état à Dusseldorp, de quoi l'Electeur Palatin son oncle fut si honteux, qu'il lui grossit sa petite Cour d'un plus grand nombre de Gentilshommes & de quelques Gardes, ce qui le mit en état de se montrer à la Haye avec un peu plus de dignité. L'épuisement où étoient les coffres de l'Empereur ne lui avoient pas permis de fournir à une plus grande dépense, d'autant mieux, qu'outre la guerre qu'il avoit sur les bras, il alloit en avoir une autre en Hongrie, où les Peuples commençoient à remuer au sujet des mauvais traitemens que François Ragostki avoit reçûs de Vienne. Comme cette affaire eut des suites considérables, & qu'elle a beaucoup de raport à notre Histoire, il est nécessaire que nous en parlions ici un peu au long.

1703.

Commencement des troubles de Hongrie.

Suplément au Journal de Verdun.

Mém. Chronol. pour servir à l'Histoire générale de l'Europe depuis l'année 1600. jusques en 1716.

Après la prise du Château de Mongats en l'année mil six cens quatre-vingt-huit, & tous les malheurs dont la famille Ragostki avoit été accablée, François encore enfant, avoit été conduit à Vienne, où il avoit été élevé sous les yeux même de l'Empereur. Depuis il s'étoit conduit avec tant de circonspection, que non-seulement il n'avoit donné lieu à aucune plainte, mais il s'étoit attiré l'estime de toute la Cour. L'Impératrice en particulier faisoit grand cas de lui, & l'honoroit ouvertement de sa bienveillance. Ragostki voulut profiter de la protection qu'elle lui accordoit, pour demander la restitution d'une partie de ses biens, dont les Ministres de la Cour de Vienne s'étoient emparés sous divers prétextes. Ceux-ci voyant qu'il seroit difficile d'empêcher que ce Prince n'obtînt ce qu'il demandoit, & ne voulant pas désemparer des biens immenses dont ils étoient accoûtumés de jouir, cherchérent à lui faire des crimes imaginaires, n'en ayant point de réels à lui reprocher. Ils commencérent à répandre dans le public des bruits sourds, par lesquels on disoit que Ragostki tramoit des révoltes; que pour réussir dans ses projets, il s'appuyoit du Bacha de Temeswar, avec qui il entretenoit des liaisons secrettes, & qu'il en avoit pareillement

avec le Roy de France, qui devoit lui
1703. faire toucher des ſommes conſidérables.
On circonſtancioit ce dernier fait en aſ-
ſurant qu'un Capitaine nommé Longue-
val avoit découvert le complot; que ce
Longueval étoit parfaitement inſtruit de
tout ce myſtére, ayant fait trois voya-
ges en France par l'ordre du Prince; en-
fin, on publioit que le but de la conju-
ration étoit de faire périr l'Empereur,
& tout ce qu'il y avoit de Princes de la
Maiſon d'Autriche.

L'Empereur fait arrêter le Prince Ragoſtki.

Sur ces bruits, qui n'avoient point d'autres fondemens que ceux dont nous venons de parler, Ragoſtki fut arrêté dans le mois d'Avril de l'année mil ſept cens un, & conduit dans le Château de Neuſtad; ſon épouſe, quoique enceinte, fut renfermée dans un Monaſtére, & ſes enfans furent mis ſous la conduite d'un des Officiers de l'Empereur qui en répondoit. Peu après le Comte d'Ottinguen Préſident du Conſeil Aulique, fut chargé de faire le Procès à l'Accuſé, dont on commença par confiſquer tout ce qu'il lui reſtoit de biens; mais on vit bien-tôt ce qu'on devoit penſer de la prétendue conjuration. Il ne paroiſſoit ni Accuſateur, ni Témoins, & l'on diſoit publiquement, même dans Vienne, que le Prince n'auroit jamais été arrêté, s'il n'avoit jamais demandé la reſtitution de

ſes biens. La conduire qu'on tenoit à ſon égard lui fit craindre que malgré ſon innocence, on ne l'immolât enfin à l'avarice de ſes parties ſecrettes. Il étoit détenu depuis ſix mois, ſans qu'on lui eût dit encore pour quel ſujet il avoit été arrêté ; ainſi il ſongea aux moyens de ſe tirer des mains de ſes ennemis. Il gagna à cet effet un Capitaine de Dragons nommé Deheman, qui diſpoſa toute choſe pour l'évaſion. Tout étant concerté entr'eux, Ragoſtki donna le ſeptiéme de Novembre un grand repas au Gouverneur du Château & aux Officiers de ſa Garde. Quand on eut bien bû, il ſe leva de table comme pour prendre quelque relâche, & revenir bientôt recommencer à nouveaux frais, Deheman le ſuivit, l'habilla en Dragon, le mit à cheval, & lui donna un Garde pour le conduire en Pologne. 1703.

Lettre qu'il écrit à l'Empereur en ſe ſauvant de Priſon.

On ne s'apperçut de ſa fuite que deux heures après. Il avoit laiſſé ſur la table de ſa chambre une Lettre adreſſée à l'Empereur, dans laquelle il lui expoſoit, qu'ayant été effrayé du mépris que l'on faiſoit des Loix de ſa Patrie, de la dure captivité dans laquelle on le retenoit, des récompenſes qu'on avoit promiſes à ceux qui voudroient rendre témoignage contre lui, de la liberté qu'on donnoit à ſes adverſaires de l'accuſer, ſans l'en-

1703. tendre sur les preuves de leurs parjures & de leurs calomnies, de la confiscation de tous ses biens avant même qu'on l'eût entendu, de l'érection qu'on avoit faite d'un Tribunal particulier pour prononcer dans son affaire, Tribunal si contraire à toutes les Loix de Hongrie, & si terrible par les exemples du passé, il avoit pris la résolution de s'exiler, protestant devant le Juge des vivans & des morts son Seigneur & son Dieu, qu'il ne cherchoit pas à décliner le Tribunal de sa Patrie, & qu'il étoit tout prêt d'y aller défendre sa cause d'abord que S. M. I. lui auroit donné un sauf-conduit pour le faire avec sûreté.

Il se retire en Pologne, & est condamné par défaut à perdre la tête. *Ibid.*

Ragostki gagna heureusement la Pologne, où il se tint caché pendant longtemps sans qu'on eût de ses nouvelles. Son emprisonnement & la confiscation de tous ses biens étoient trop contraires aux priviléges de la Noblesse Hongroise, qui ne peut être jugée que par les Etats du Royaume, pour n'exciter pas des troubles dans le Pays. L'innocence de l'Accusé augmenta le mécontentement du Peuple, qui commença à remuer peu après l'évasion du Prince. Malgré tous les mouvemens qu'on s'étoit donnés pour trouver des preuves contre lui, son Procès ne put être jugé qu'au commencement d'Avril de cette année mil sept cens trois.

Il fut condamné à avoir le cou coupé, la confiscation de ses biens confirmée, & l'Empereur promit dix mille florins à celui qui le livreroit vif, & six mille à celui qui apporteroit sa tête. 1703.

Cette Sentence révolte les Hongrois qui prennent les armes. *Ibid.*

La dureté & l'injustice de cette Sentence achevérent d'aliéner les Hongrois, & soûlevérent presque tout le Royaume. Les Mécontens s'assemblérent dans la haute Hongrie vers la fin du mois de May, & y commirent mille ravages. Peu après Ragostki, qu'ils avoient appellé, parut à leur tête, aux environs de Mongats, tandis que d'un autre côté le Comte Berezini, qui avoit eu le plus de part au soûlevement des Peuples, entroit dans le Royaume par la Pologne, avec un corps de trois ou quatre mille hommes. Comme les Mécontens étoient maîtres du Pays, ils s'emparérent du petit Varadin, de Carlo, du Fort de Hust sur les frontiéres de la Transilvanie, & de plusieurs autres Places, ce qui acheva de faire soûlever le Royaume presque tout entier, ensorte que les Mécontens se virent dans peu une Armée de quatre-vingt mille hommes, sous les ordres du Général Forgats, & des Comtes Caroli, Berezini, & Antoine Estherhasi, qui reconnoissoient tous le Prince Ragostki pour leur Chef.

L'Empereur

Tous ces mouvemens avoient obligé

1703. envoye des troupes contre ces Mécontens.

l'Empereur d'envoyer des troupes dans le Pays, & lui donnoient beaucoup d'inquiétude. Les Anglois & les Hollandois n'en étoient pas moins inquiets que lui, & souhaitoient de les faire cesser pour prévenir une diversion qui alloit occuper des troupes qu'ils auroient voulu employer plus utilement ailleurs. Ils offrirent leur médiation aux Hongrois, & il ne tint pas à eux que cette guerre ne fût assoupie dans sa naissance. Ils conférérent avec leurs Chefs, & agirent si efficacement auprès d'eux, qu'ils les engagérent à députer à l'Empereur pour lui représenter leurs griefs, qu'ils reduisoient dans quelques articles principaux. Ils demandoient, que conformément à la capitulation de mil six cens quatre-vingt-sept, les Emplois, tant Civils que Militaires, aussi-bien que les gros Bénéfices du Royaume, ne pûssent être donnés qu'à des naturels du Pays; que la Princesse Ragostki & ses enfans fussent mis en liberté; qu'on lui rendît ses joyaux & tous les autres effets qu'on lui avoit enlevés; qu'on la remît en possession de son Château de Mongats & de tous les autres biens de sa Maison; qu'on rendît pareillement à tous les Hongrois tous les biens qui leur avoient été enlevés sous prétexte de confiscation; que la Sentence rendue contre le Prince Ragostki

fût

fût déclarée nulle, injuste & abusive; que tous ses biens lui fussent restitués; qu'il y eût une Amenistie générale pour tous ceux qui avoient pris les armes, & que les Puissances Médiatrices se rendissent garantes du Traité. 1703.

Ces propositions furent regardées par le Conseil de Vienne comme exorbitantes; & quoique l'Empereur n'eût pas été éloigné de les accepter, ses Ministres qui persistoient à ne vouloir en aucune sorte rendre les biens confisqués, s'y opposérent si fortement, qu'elles furent rejettées, & la guerre continua. Cette diversion pouvoit être d'une trop grande utilité aux deux Couronnes, pour que la France la négligeât; le Roy la soûtint, & envoya aux Hongrois des secours considérables en argent; mais dans ce même temps il avoit lui-même des Mécontens dans son Royaume; & outre la guerre qu'il lui falloit soûtenir contre tant de Puissances Confédérées, il avoit encore dans ses Etats une guerre civile qui embrasoit une de ses principales Provinces. C'étoit celle que les Camisars faisoient dans le Languedoc.

Il refuse les conditions ausquelles les Mécontens consentent de poser les armes.

Quelques Religionnaires des Cévennes s'étoient mis en tête vers le commencement de l'année mil sept cens deux, de rétablir dans leurs montagnes l'exercice public de leur Religion, & s'assem-

Troubles des Cévennes.
Histoire des Fanatiques de Languedoc.
Lettres de M. Fléchier

1703. bloient pour ce sujet dans les lieux écar-tés à la campagne, où ils chantoient les Pseaumes à leur maniére. Ils s'en tinrent là pendant quelque temps; mais dans la suite, comme ils n'avoient pas des Ministres, quelques-uns d'entr'eux, quoique grossiers & sans lettres, se disant illuminés, se mirent à prêcher, débitant mille extravagances, ce qui leur fit donner, aussi-bien qu'à ceux qui les écoutoient, le surnom de Fanatiques.

Evêque de Nîmes.
Mem. Chronologiques servans à l'Histoire générale de l'Europe depuis l'année 1600 jusques en 1716.
Suplément au Journal de Verdun.
Journal Historique du Régne de Loüis XIV.

Dans ce même temps l'Abbé de Chailar, Catholique fort zèlé, fit enlever par ordre de la Cour, deux filles d'un Gentilhomme Religionnaire, qui, aprè avoir abjuré le Calvinisme, refusoien de faire les devoirs des Catholiques, & les fit conduire dans un Couvent. Ce enlévement fit beaucoup de bruit, & fu la premiére cause des désordres. Un in cident qui survint vers le milieu du mo de Juin, acheva de révolter les esprit Les Religionnaires se plaignoient depu long-temps, qu'en haine de leur Rel gion, & uniquement pour les inqui ter, on affectoit de faire monter pl haut qu'il ne convenoit leur taxe par r port à la Capitation, employant ce su plus qu'on les obligeoit de payer, à décharge des Catholiques, qui étoie traités avec plus de modération. Il po voit y avoir quelque chose de vrai da

Leur origine. Premiers crimes des Fanatiques. *Ibid.*

tout cela ; quoiqu'il en soit, dans le temps que ces plaintes étoient le plus animées, les Receveurs des deniers Royaux, ayant fait faire des saisies dans divers Villages des hautes Cévennes, contre quelques-uns de ceux qui faisoient le plus de bruit, & qui refusoient de payer, peut-être autant par impuissance, que par défaut de bonne volonté, les Receveurs furent enlevés pendant la nuit dans leurs maisons, & pendus à des arbres, avec leurs rôles au cou. Ceux qui commirent cette violence, ne voulant pas être reconnus, s'étoient déguisés en mettant des chemises sur leurs habits, & ce fut ce déguisement qui leur fit donner le nom de Camisars, qu'ils portérent dès-lors, & qu'ils continuérent de porter dans la suite. 1703.

Le crime qu'ils venoient de commettre étoit trop atroce pour demeurer impuni. Le Marquis de Broglio, Lieutenant de Roy de la Province, & M. de Basvile Intendant, envoyérent sur les lieux, & firent arrêter les coupables, à qui on fit subir le châtiment qu'ils méritoient; mais cette punition, bien loin de faire cesser le mal, ne fit que l'aigrir. Le nombre des Camisars augmenta, par le suplice de leurs camarades; ils se déguisoient la nuit à leur maniére, & alloient piller dans les maisons, ce qu'ils

Punition des Coupables. *Ibid.*

1703. faisoient dans le commencement sans ef fusion de sang; mais ils ne tardérent pa à joindre au larcin, le meurtre, le sa crilége, & une infinité d'autres crimes effets funestes de leur haine contre la Re ligion Catholique. Ils en vouloient prin cipalement aux Ecclésiastiques. L'Abb du Chaylar fut la premiére victime qu'il immolérent à leur fureur; ils s'attroupé rent un soir, & s'étant rendus maîtres d sa maison, dont ils avoient enfoncé le portes, ils le massacrérent avec quelque autres Ecclésiastiques qu'il avoit avec lu Dès-lors on vit renouveller dans les Cé vennes tous les excès que les Calvinifte avoient autrefois commis en France. Le Croix, & les Statues des Saints brisées les Vases sacrés rompus & pillés, le Hosties consacrées foulées au pied, le Eglises brûlées, les Ministres des Aute égorgés, furent les crimes par lesque ces misérables signalérent leur fureur. mesure que leur nombre augmentoit, l nombre des Illuminés grossissoit aussi bientôt les femmes s'en mêlérent, se di sant inspirées pour annoncer la volont de Dieu. On les écoutoit les uns & le autres comme s'ils avoient été de véri tables Prophêtes. Ils ordonnoient tou jours de la part de Dieu, d'immoler le Catholiques, & principalement les Pré tres, & leurs ordres étoient toujours exé cutés sans rémission.

On cacha ce mal au Roy, tant qu'on se flata de pouvoir y remédier par le châtiment des coupables; mais enfin tous ces excès étant parvenus au point de ne pouvoir plus être réprimés par cette voye; il fallut l'en informer, & prendre des mesures plus propres à les faire cesser. On fit passer des troupes en Languedoc, & le Maréchal de Montrevel eut ordre de les aller commander. Il ne tint pas à lui qu'il n'exterminât ces misérables; il fit divers détachemens de ses troupes, qui en firent périr un grand nombre, quatre cens qui furent surpris dans une ferme aux environs d'Alaix, furent passés au fil de l'épée, sans qu'on fît quartier à un seul; il y en eut plus de deux cens qui furent tués auprès d'Uzès, & le Marquis de Firmacon en défit une grosse troupe aux environs de Nismes; ceux qui étoient assez malheureux pour se laisser prendre étoient irrémissiblement rompus vifs: jamais on ne vit tant d'exécutions, & les bourreaux avoient peine à y suffire.

1703. Le Roy envoye des troupes contre les Camisars.

Toutes ces défaites, & tous ces supplices, auroient infailliblement fait cesser le mal, si les Rebelles n'avoient été appuyés par les Alliés. Les Anglois & les Hollandois, qui faisoient fond sur eux, comptant que si la guerre civile pouvoit s'allumer en France, elle feroit une for-

Ils sont appuyés par les Anglois & les Hollandois.

1703. te diversion en leur faveur, leur envoyoient des secours, soit en armes, soit en argent, & c'étoit ce qui les retenoit dans leur rebellion : dans la suite la défection du Duc de Savoye, les rendit encore plus insolens ; car on ne manquoit pas de leur faire entendre que ce Prince, qui étoit plus qu'aucun autre à portée de les secourir, entreroit incessamment en Dauphiné avec une Armée considérable, & qu'il feroit passer le Rhône à une partie de ses troupes pour aller leur donner la main. Il s'en falloit pourtant bien qu'il ne fût pour lors en état de pousser si loin ses entreprises, il étoit trop occupé chez lui ; & pour le reste des Alliés, quelque intéressés qu'ils fussent à les soûtenir, ils en étoient empêchés par des intérêts encore plus puissans, qui les obligeoient à tourner leurs armes ailleurs.

1704. Les progrès du Duc de Baviére dans l'Empire attiroient toute leur attention. La campagne précédente n'avoit été pour ce Prince qu'un enchaînement de victoires ; la conquête de Passaw qu'il avoit faite en dernier lieu, lui ouvroit le sein de l'Autriche, & le mettoit en état d'aller faire le siége de Vienne. Ce fut pour arrêter la rapidité de ces conquêtes, que les Alliés déterminérent à la Haye, que quelque besoin qu'il y eût de réprimer

Projet des Alliés pour la campagne de 1704.

les Mécontens de Hongrie, on n'y enverroit point de troupes; qu'on n'en enverroit pas non plus en Italie; mais qu'à la place l'Empereur assembleroit dans l'Empire la plus forte Armée qu'il pourroit mettre sur pied, & qu'il en donneroit le commandement au Prince Eugéne; que le Prince Louis de Bade commanderoit entre Mayence & Philisbourg une autre Armée composée de troupes des Cercles, & des Princes de l'Empire, réglant ses mouvemens sur ceux des François; que le Général d'Owerckerck commanderoit vers la basse Meuse une Armée Hollandoise, & que le Duc de Marlborough marcheroit en Baviére avec une Armée de quarante mille Anglois ou Hollandois, pour joindre le Prince Eugéne, & accabler l'Electeur, s'il continuoit à refuser de prendre parti dans la grande Alliance; enfin il fut arrêté qu'on feroit partir incessamment l'Archiduc pour le Portugal, dans la persuasion où étoient les Alliés, que l'arrivée de ce Prince causeroit un soûlévement général dans toute l'Espagne. Charles que les vents contraires avoient retenus en Hollande plus long-temps qu'il ne s'étoit proposé, en partit enfin pour passer en Angleterre le troisiéme jour de l'année mil sept cens quatre, & arriva à Porstmouth le sixiéme du même mois, d'où

1704.

L'Archiduc passe en Angleterre.

1704. il fut conduit par le Prince Georges de Dannemarck à Windsor, où la Reine l'attendoit.

Lettre de l'Empereur à la Reine Anne.

Il lui rendit ses Lettres de l'Empereur, dans lesquelles Léopold l'informoit d'abord du transport que lui & le Roy des Romains avoient fait à l'Archiduc de tous les droits qu'ils avoient sur la Monarchie d'Espagne, & de la proclamation de ce Prince. Il lui déclaroit ensuite, que c'étoit principalement par les avis qu'elle lui avoit fait donner, qu'il s'étoit déterminé à cette démarche; avis ausquels il s'étoit conformé avec d'autant plus de plaisir, qu'il avoit toujours reconnu dans elle une grande prudence à donner conseil, & à le prendre, une fidélité inviolable dans ses promesses, & une affection singuliére pour lui & pour la Maison d'Autriche : il poursuivoit en disant, que non-seulement elle approuveroit la Déclaration qu'il venoit de faire, mais encore qu'elle la soûtiendroit comme son ouvrage; enfin il finissoit en priant la Reine d'agréer qu'il lui remît son fils comme à une autre mere, & qu'il le lui recommandoit comme tel, l'assurant que durant toute sa vie elle en seroit honorée avec un profond respect filial; & que pour lui, il lui seroit éternellement redevable d'un si grand service. Cette Lettre

1704.

tre devint publique, & l'on trouva une grande différence entre le ſtyle radouci dans lequel elle étoit écrite, & cette maniére haute dont la Cour de Vienne avoit affecté d'uſer en différentes occaſions, même avec les plus grands Princes; mais le beſoin rend ſouple, & la Reine d'Angleterre pouvoit rendre à l'Empereur des ſervices trop importans, pour qu'il craignît de s'abaiſſer un peu en lui écrivant.

L'Archiduc part d'Angleterre & s'embarque pour le Portugal.

L'Archiduc ne fit pas un long ſéjour en Angleterre; comme on l'attendoit depuis long-temps, tous les ſecours qu'on lui deſtinoit étoient prêts. Il partit de Windſor le dixiéme, & s'embarqua pour le Portugal ſur une flotte de quarante Vaiſſeaux de guerre Anglois & Hollandois, commandés par l'Amiral Rook. Ces quarante Vaiſſeaux eſcortoient deux cens Bâtimens de tranſport, chargés de neuf mille hommes de débarquement, commandés par le Duc de Schomberg. Cette flotte eſſuya divers contretemps; après avoir mis à la voile, elle fut obligée de relâcher dans les Ports d'Angleterre, & ce ne fut qu'après pluſieurs autres traverſes, qu'elle entra enfin dans la riviére de Liſbonne, où elle arriva le ſeptiéme du mois de Mars.

Philippe V. déclare la guerre au Roy de Portugal.

Philippe V. voyant tous ces préparatifs, ſongea à gagner les devans, & déclara la guerre au Roy de Portugal & à

1704. l'Archiduc. Ce dernier avoit publié en arrivant une Déclaration, par laquelle il accordoit une Amnistie générale à tous les Espagnols qui avoient portés les armes contre lui, pourvû que dans l'espace de trente jours ils rentrassent dans l'obéissance qu'ils lui devoient; déclarant que tous ceux qui après ce terme persisteroient dans leurs premiers engagemens, seroient traités comme ennemis & traîtres à leur Souverain.

Manifeste du Roy de Portugal.

Le Roy de Portugal ne publia aucune Déclaration de guerre; mais il parut un Manifeste sous son nom, & quoiqu'il ne fût ni daté ni signé, comme il étoit imprimé à Lisbonne en Latin, en Italien & en Portugais, & qu'il fut distribué dans toutes les Cours de l'Europe, sans qu'il ait jamais été désavoué, on ne douta pas qu'il ne fût de ce Prince, ou du moins qu'il n'eût été publié par son ordre, quelque mal digéré qu'il fût d'ailleurs, & quoique les termes dans lesquels il étoit conçû ne convinssent nullement à un Souverain.

Griefs que ce Prince met en avant contre les Rois de France & d'Espagne.

Les principaux griefs dont il se plaignoit dans cette piéce étoient, que le Roy de France avoit violé le Traité de partage, par l'acceptation du Testament du feu Roy Charles II. ce qui étoit préjudiciable aux intérêts de toute l'Europe; que ce Prince n'avoit pas envoyé au

Roy de Portugal les secours qu'il lui avoit promis, pour garantir ses Etats au cas qu'ils vinssent à être attaqués; qu'on avoit imprimé à Paris quelques Tailles-douces représentant le Roy Philippe V. au bas desquelles on avoit qualifié ce Prince de Roy d'Espagne & de Portugal; que contre la foi publique, & contre le droit des Gens, on avoit enlevé à Lisbonne un Gentilhomme Espagnol pour l'amener en France, & que cette violence avoit été commise par la crainte qu'on avoit qu'il ne découvrît ce qu'il sçavoit de la supposition du Testament de Charles II. que le Roy de France écrivant à la Régence d'Espagne pour lui faire sçavoir l'acceptation du Testament, s'étoit engagé de contribuer à rendre l'Espagne florissante, ce qui ne pouvoit s'entendre que de la vûe qu'il avoit de réünir le Portugal à la Couronne de Castille; que l'intelligence qui régnoit entre le Roy de France & son Petit-fils, étoit une preuve du dessein qu'on avoit formé de réünir les Monarchies de France & d'Espagne en une seule Monarchie. Il ajoûtoit, que pour tirer satisfaction de ces injures, & prévenir les maux que tous ces sujets de plainte lui donnoient lieu d'appréhender, il avoit résolu, comme un bon Médecin, de tirer tout le mauvais sang des Espagnols, 1704.

1704. au cas que par une espéce de frénésie, ils persistassent à vouloir rester sous l'esclavage des François; qu'il ne prétendoit pas en cela nuire à l'Espagne, mais éxercer par cette effusion de sang un acte d'humanité en faveur des Espagnols; & concluoit en disant, qu'il n'y avoit rien de plus sûr, de plus juste, de plus honnête, de si bon, de si beau, de si honorable, que de chasser le Duc d'Anjou du Trône d'Espagne, pour y placer un Prince de la Maison d'Autriche, que l'Allemagne, l'Angleterre & la Hollande présentoient aux Espagnols pour être leur Roy.

Réfutation de ces griefs.

Il n'étoit gueres possible d'alléguer des griefs plus frivoles que ceux-ci, aussi furent-ils solidement réfutés. On trouva étrange que le Roy de Portugal se plaignît de l'infraction du Traité de partage qui ne le regardoit en rien, & qu'il fît ces plaintes après avoir reconnu lui-même Philippe V. & s'être engagé par son Traité avec lui à garantir le Testament, qui ne pouvoit avoir lieu qu'autant que le Traité de partage demeureroit sans éxécution. On ajoûtoit que ce Prince avoit tort de se plaindre que la France ne lui eût pas envoyé des secours, puisque depuis trois ans que la guerre étoit commencée, non-seulement ses Etats n'avoient pas été attaqués, mais

qu'ils n'avoient pas même été menacés ; que les Tailles-douces dont on 1704.
ſe plaignoit avoient été déſavouées ; que l'enlevement du Gentilhomme Eſpagnol étoit faux & controuvé ; que les paroles du Roy de France écrivant à la Régence d'Eſpagne, n'étoient aucunement ſuſceptibles du ſens qu'on vouloit leur donner, & que ce Prince en déclarant qu'il contribueroit de tout ſon pouvoir à rendre l'Eſpagne floriſſante, n'étoit pas plus ſuſpect d'avoir voulu réünir le Portugal à la Caſtille, que l'Empereur & l'Archiduc, qui dans leurs Manifeſtes avoient ſi ſouvent promis de rétablir la gloire de la Nation Eſpagnole, & de lui donner ſon ancien luſtre ; que l'intelligence qui régnoit entre les Cours de Verſailles & de Madrid n'étoit pas plus étroite que celle qui avoit duré pendant quarante ans entre celle-ci & la Cour de Vienne : on trouva peu digne d'un Souverain que ce Prince traitât de frénétiques tous ceux d'entre les Eſpagnols qui s'obſtinoient à vouloir vivre ſous la domination d'un Prince François, c'eſt-à-dire toute la Nation, & qu'à l'exemple d'un bon Médecin, il voulût verſer tout leur ſang, prétendant n'éxercer en cela qu'un acte d'humanité ; enfin il parut nouveau & ſans exemple, qu'après avoir reconnu Philippe V. Roy d'Eſpagne, il le dégra-

1704. dât tout-à-coup, en ne l'appellant plus que Duc d'Anjou, puisqu'on n'avoit jamais vû qu'un Prince qui avoit une fois été reconnu Roy, perdît cette qualité inaliénable, quand même il viendroit à être dépouillé de ses Royaumes.

Négligence des Portugais à se préparer à la guerre.

Après ces déclarations, publiées de part & d'autre, la guerre ne tarda pas à commencer. Quoique les Espagnols manquassent de bien des choses pour la faire avec succès, les Portugais y étoient encore moins préparés qu'eux; ils n'avoient ni magasin, ni provisions, & à peine étoient ils en état de faire subsister leurs troupes pendant deux mois. Outre la lenteur naturelle à leur Nation, cette négligence venoit de la fausse persuasion où l'Amirante les avoit mis de la haine des Espagnols contre Philippe V. & du prétendu débandement de ses troupes, à mesure qu'ils se montreroient. Les Portugais étoient si persuadés qu'ils verroient arriver une révolution générale, ils comptoient tellement, que d'abord qu'ils paroîtroient sur les frontiéres d'Espagne, les Peuples & l'Armée se déclareroient pour eux, qu'ils avoient crû ne devoir pas prendre d'autres précautions, comptant qu'ils trouveroient dans les magasins préparés pour l'Armée de Philippe V. de quoi pourvoir à leur subsistance. La négligence étoit allée si

loin, qu'ils n'avoient pas même des chevaux pour monter la Cavalerie Angloiſe, quoique le Roy de Portugal eût touché depuis pluſieurs mois les remiſes qu'il lui falloit pour les acheter; enſorte qu'il fut réduit à démonter ſa propre cavalerie pour leur donner des chevaux. 1704.

Ce peu d'attention à préparer ce qu'il falloit pour la campagne, ne donnoit pas lieu d'attendre de grands ſuccès. Le Duc de Schomberg voulant remédier à ce déſordre, propoſa dans un Conſeil, qui fut tenu en préſence du Roy & de l'Archiduc, de ramaſſer inceſſamment le plus de vivres qu'on pourroit, de réünir enſuite en un ſeul corps, les troupes Auxiliaires & Portugaiſes, & de marcher vers les frontiéres d'Eſpagne. Ce parti étoit ſans contredit le meilleur, ou pour mieux dire l'unique qu'il y eût à prendre; mais le Roy ne fut pas de ce ſentiment, & voulut abſolument que les troupes fuſſent diſtribuées dans ſes Places.

Philippe V. met ſes Armées en campagne.

Philippe V. profita de cette faute; il partagea les ſiennes en cinq petites Armées, prit le commandement de la plus forte, ayant ſous lui le Comte d'Aguilar, le Marquis de Thoi, le Duc de Berwik, & entra en Portugal par la Province d'Abeira, dans le commencement du mois de May. Les autres quatre Ar-

1704. mées y entrérent dans le même temps ; la premiére commandée par le Prince de Tserclas, entra du côté d'Albuquerque, la seconde sous les ordres du Marquis de Villadarias, s'avança jusques à Serpa, & Moura sur la Guadiana. Le Duc de Hilar, à la tête de la troisiéme, entra par la frontiére de Galice, & le Marquis de Joffreville, qui commandoit la quatriéme, s'avança du côté d'Almeida sur la riviére de Sabugal.

Conquêtes de Philippe V.

Journal Historique du Régne de Louis XIV.

Mém. Chronologiques pour servir à l'Histoire générale de l'Europe depuis l'année 1600. jusqu'en 1716.

Suplément au Journal de Verdun.

Celui-ci sans s'arrêter à faire des conquêtes, mit tout le Pays à contribution; après quoi il s'avança chargé de butin vers l'Armée du Roy, qui s'étoit déja rendu maître de la Ville de Salvaterra. Cette Place, quoique défendue par une Garnison de six cens hommes, se rendit à discrétion le second jour du siége. Seguerra, se rendit pareillement à discrétion le même jour. Penha-Carsea fut pris à discrétion trois jours après, quoique la Place, assez bien fortifiée & défendue par un très bon Château, eût une Garnison de trois cens hommes. Peu de jours après Idanha-Nova fut prise l'épée à la main; tandis qu'on faisoit main-basse sur une partie de la Garnison, le reste se sauvoit par une porte de la Citadelle qui communiquoit à la Montagne; la Ville fut livrée au pillage, & les Habitans ne sauvérent que ce qu'ils purent emporter

dans les Egliſes. Dans ce même temps, Roſmarinos ſe rendit à diſcrétion, après un ſiége de vingt-quatre heures, quoique la Garniſon fût composée de Portugais, d'Anglois, & de Hollandois. Ce même jour on s'empara de Santa Margarita, d'Angel, & de Provença, dont les Garniſons furent priſonniéres; après quoi Philippe V. alla attaquer Monſanto, Place qui par ſa ſituation étoit regardée comme l'une des plus fortes de l'Europe, & qu'on comparoit à la Ville de Montmeillan. Elle ne réſiſta pourtant pas plus que les autres. Elle fut emportée d'aſſaut le même jour qu'on l'attaqua, & la Garniſon paſſée au fil de l'épée. Le Château, dont on ne pouvoit ſe rendre maître qu'après avoir forcé trois retranchemens, ſe rendit le lendemain; la Garniſon conſentit à demeurer priſonniére, & la Ville fut donnée au pillage. La reddition de Monte Santo entraîna celles de Mons, Forte & d'Aveya, qui avant que d'être attaquées ſe rendirent d'elles-mêmes, & vinrent implorer la clémence du Vainqueur. Philippe fit attaquer enſuite Caſtelbranco, qui ſe rendit après deux jours de ſiége; la Garniſon fut priſonniére, & l'on trouva dans cette Place preſque tout ce que les Portugais avoient pu ramaſſer de proviſions de bouche & de munitions, de

1704.

1704. la poudre, des bombes & des grenades en fort grand nombre, une partie des armes qu'on avoit apportées d'Angleterre, & les tentes qui devoient servir au Roy de Portugal & à l'Archiduc. Toutes ces conquêtes, qui n'avoient été commencées que le septiéme du mois de May, furent achevées le vingt-cinquiéme du même mois.

Querelle en-e le Comte e Schom-erg, & l'A-nirante de astille.

Cette rapidité répandit la consternation dans tout le Pays, & la Cour de Portugal en fut allarmée. Le Duc de Schomberg, indigné de voir que tout ce torrent de prospérité, venoit principalement du peu de cas qu'on avoit fait de ses conseils, s'en plaignit vivement en présence du Roy, de l'Archiduc, des Ministres Portugais, & de l'Amirante de Castille. Il dit en particulier qu'à moins que d'être de concert avec le Roy Philippe, on ne pouvoit pas manœuvrer plus mal-à-propos qu'on avoit fait; que pour avoir voulu conserver des Places qu'il falloit abandonner, on perdoit non seulement ces Places, mais encore les troupes que les Espagnols enlévoient par peloton & en détail; qu'au lieu d'une révolution générale, dont on les avoit flatés, & d'une désertion entiére de l'Armée Espagnole, il n'y avoit pas même un seule Village qui eût branlé, & qu'à peine avoit-on pu former deux compa-

gnies de quelques Eſpagnols qui avoient déſerté l'Armée de Philippe V. ſur cela il s'échapa contre l'Amirante, qu'il traita de Viſionnaire, ce qui donna lieu à de groſſes paroles qu'ils ſe dirent l'un l'autre. 1704.

Suite des conquêtes du Roy d'Eſpagne.

Après la priſe de Caſtelbranco, les Eſpagnols jettérent un Pont ſur le Tage, entre Villavelha, & Montalvan, & allérent faire le ſiége de Portalegre. Peu de jours avant que cette Place fût aſſiégée, le Marquis de Thoi attaqua quatre Bataillons Hollandois commandés par le Général Fagel. Il s'étoit cantonné au pied des montagnes; les Eſpagnols marchérent à lui, & après un combat qui fut aſſez opiniâtre, le défirent, & lui enlevérent ſix cens priſonniers. Portalegre ne fit pas une longue réſiſtance; le lendemain de l'ouverture de la tranchée un boulet des aſſiégeans ayant mis le feu à un des magaſins à poudre le fit ſauter, ce qui obligea le Gouverneur à ſe rendre à diſcrétion. La priſe de cette Place ſoûmit tout le Pays des environs au Roy d'Eſpagne, qui alla enſuite faire le ſiége de Caſtel David. La Garniſon, compoſée d'un Bataillon Anglois & de deux Bataillons Portugais, après s'être défendue pendant trois jours, ſe rendit à diſcrétion; enfin, la ſaiſon étant avancée, & les chaleurs ne permettant plus

1704. de tenir la campagne, Philippe mit ses troupes en quartier de rafraîchissement, & retourna à Madrid, laissant l'Armée sous les ordres du Duc de Berwik.

Tentative faite par les Alliés sur la Ville de Barcelonne.

Toutes ces pertes que les Portugais venoient d'essuyer, auroient été réparées par le Prince Darmstad, si l'entreprise qu'il avoit formée sur la Ville de Barcelonne lui avoit réussi comme il s'en étoit flaté. Il entretenoit depuis longtemps des intelligences dans cette Place, où il se tramoit une conspiration, sans que le Viceroy Dom François de Velasco en eût la moindre connoissance. Les Principaux chefs de l'entreprise étoient Dom Emmanuel de Tolède, Balthazar Gelzer, & Lazaro Garces, Corrégidor ou Viguier de la Ville. Lorsqu'ils eurent poussé les affaires au point de l'éxécution, le Prince s'embarqua avec trois mille hommes, sur la flote Angloise qui avoit porté les troupes en Portugal, entra dans la Méditerranée, parut devant Barcelonne, débarqua ses trois mille hommes, & fit avancer quelques Galéres pour se mettre en état de bombarder cette Place. Avant que de commencer, il fit sommer le Viceroy de lui envoyer les clefs de la Ville dans quatre heures. Il sçavoit bien qu'on ne feroit pas beaucoup de cas de sa sommation; mais comptant sur ses intelligences, il

ne doutoit pas qu'on ne lui ouvrît pendant la nuit la porte de l'Ange, comme on le lui avoit promis. Tout ceci se passoit le trentiéme du mois de May. Il fut trompé dans ses espérances. Le Viceroy lui voyant si peu de troupes de débarquement, comprit sans peine qu'on ne prétendoit pas assiéger la Place, & que le projet des Alliés ne pouvoit être fondé que sur des intelligences. Sur cela il creusa cette affaire, en pénétra tout le secret, & les chefs de la conspiration furent arrêtés. Le Prince de Darmstad, mortifié de voir que son coup étoit manqué, fit jetter trois cens bombes dans la Ville, comme s'il n'étoit venu en effet que pour la bombarder; après quoi il se rembarqua, & fit voile vers les côtes d'Italie, où il avoit ordre d'aller rassurer les Places Maritimes du Duc de Savoye, qu'on disoit être menacées par les François. Il n'en fut pourtant pas question, les Etats de ce Prince présentant assez d'autres conquêtes à faire, sans entreprendre celles-ci.

1704.

Quelque temps après que ses troupes eurent été désarmées, le Roy voulant justifier la conduite qu'il avoit tenue à son égard, publia une Lettre fort longue en forme de Manifeste qu'il adressa au Pape, & dans laquelle il déduisoit les motifs qui l'avoient forcé à cette voye

1704. de fait. C'est de cette Lettre que nous avons tiré tout le détail concernant les infidélités de ce Prince; & comme elle demeura sans réponse, tous les faits qu'elle contient doivent être censés avoués, & ne sçauroient être révoqués en doute.

Le Duc de Savoye tâche d'engager les Cantons à entrer dans ses intérêts. *La Clef du Cabinet des Princes. T. 1.*

Dès la fin de l'année précédente, le Duc de la Feüillade s'étoit emparé de toute la Savoye, excepté la Ville de Montmeillan. Le Duc à qui il auroit fort convenu de rattraper son Pays, ne le pouvant, ni par lui-même, ni par le secours de ses Alliés, eut recours aux Suisses, à qui il entreprit de persuader, qu'il étoit pour eux de la derniére conséquence d'empêcher que la Savoye ne demeurât entre les mains du Roy de France. Son Ambassadeur auprès des Cantons, leur représenta que le Roy ayant en Allemagne, & dans le Milanez des Armées nombreuses, qui entouroient une partie considérable de leur Pays, il y avoit tout sujet de croire que son but, en s'emparant de la Savoye, étoit bien moins de se rendre maître de cet Etat, que de les enveloper de tout côté pour les tenir sous sa dépendance. Quoique ces insinuations n'eussent pas la moindre ombre de vérité, le sujet pour lequel il occupoit la Savoye, n'étant que trop visible; & n'y ayant aucune apparence que le Roy cherchât à inquiéter d'anciens

Alliés dont il n'avoit aucun sujet de se plaindre, & cela dans un temps où il avoit assez d'autres ennemis sur les bras, néanmoins elles furent faites si adroitement, qu'elles produisirent d'abord tout l'effet qu'on s'en étoit promis. Les Cantons effrayés du danger imaginaire qu'on leur faisoit envisager, s'assemblérent à Baden, vers le milieu du mois de May, & leur Diette délibéra de demander au Roy de France, la neutralité pour la Savoye, aux conditions qui furent dressées par la Diette elle-même. Ces conditions étoient, que les troupes de France évacueroient tout ce Pays, dont les Places seroient gardées par des Garnisons Suisses, à la réserve de Montmeillan qui seroit gardé, partie par les Cantons, & partie par les troupes Savoyardes, ensorte pourtant, que le nombre des Suisses fût un tiers plus fort que celui des Savoyards. 1704.

Offre de la France aux Suisses au sujet de la Savoye & du Piémont.

Quelque peu convenables que fussent ces propositions, le Duc de Savoye ne laissoit pas de se flater qu'elles pourroient être acceptées, d'autant mieux que le Roy, depuis le commencement de la guerre, n'avoit cessé de ménager les Cantons, dans la pensée de dissiper les allarmes, que les Ministres de l'Empereur avoient voulu leur inspirer sur la proximité des Armées de la

1704. France; mais quelque ménagement do il eût usé à leur égard, il s'en falloit bi que toutes ses complaisances ne lui fu sent aussi désavantageuses que l'auro été la neutralité de la Savoye; car out qu'il vouloit mortifier le Duc en le d pouillant de ses Etats, il se seroit priv lui-même des moyens de faire passer d troupes dans le Milanez; ainsi il refu sa constamment ces articles: cependar pour ne pas choquer les Suisses, il leu offrit de consentir à la neutralité de tou les Etats du Duc de Savoye, tant en delà qu'en-deçà les Monts, à conditio que le Duc désarmeroit; qu'il donneroi à la France le passage sur ses Terres pour communiquer avec l'Armée d'Ita lie, & y envoyer des troupes, en payan les vivres & les fourrages au prix com- mun, & qu'il donneroit quelques Place de sûreté qui seroient gardées par le Suisses, offrant de payer les Garnison à ses dépens.

Le Duc de Savoye rejette ces offres.

Ces conditions étoient trop contraire aux vûes du Duc, pour qu'il voulût s'e accommoder, il revint à la charge, au- près des Cantons, mais il n'y gagna rien cependant comme le Roy vouloit tou jours les ménager, il les assura de nou veau, que non-seulement il ne songeoi pas à les enveloper, mais encore qu quels que fussent les événemens de l guerre

1704.

guerre, il ne réüniroit jamais la Savoye à sa Couronne. Ces promesses, qui leur furent faites par écrit, les calmérent entiérement, & depuis ils ne prirent plus de part aux intérêts du Duc, qu'ils abandonnérent au ressentiment des deux Couronnes.

Il fait une irruption en Dauphiné.

Elles l'attaquérent en même temps & du côté du Milanez, & du côté des Alpes. Le Duc de la Feüillade, déja maître de la Savoye, s'avança dans le Piémont, prit le Château de Suze, & marcha ensuite à Pignerol; dont il s'empara, aussibien que du Fort de Sainte Brigitte; de là il entra dans les Vallées des Vaudois, dans celles de Saint Martin de la Perouse, de Saint Germain & d'Angrogne. Dans ce même temps, le Duc de Savoye, après avoir ravitaillé la Garnison de Montmeillan, s'avança sur les frontiéres du Dauphiné, & ses partis firent des courses jusques vers la Grande Chartreuse, d'où ils raportérent quelques contributions. Son principal dessein, ainsi que nous avons dit ailleurs, étoit de pénétrer en Dauphiné, & de s'avancer ensuite sur les bords du Rhône, pour donner la main aux Camisars; mais leurs affaires avoient déja pris un si mauvais tour, qu'on ne pouvoit plus guere faire de fond sur eux.

Dernieres ex-

Le Maréchal de Montrevel, que le

1704.

Séditions du Maréchal de Montrevel contre les Camisars.

Journal Historique du Régne de Loüis XIV.

Mém. Chronol. pour servir à l'Histoire Universelle de l'Europe depuis l'année 1600. jusques en 1716.

La Clef du Cabinet des Princes. T. 1.

Roy avoit nommé pour aller commander en Guyenne, vouloit avant son départ, venir à bout de les soumettre. Leurs principaux chefs étoient les nommés Rolland & Cavalier. Ce dernier, jeune homme Boulanger de son métier, d'autres disent fils d'un Cabaretier, mais vif, entreprenant, & plein de résolution, étoit celui en qui ils avoient le plus de confiance. Comme ils continuoient toujours à se tenir partagés en différentes troupes, le Maréchal en fit attaquer une dans le milieu du mois d'Avril, elle fut extrêmement mal menée, & ils laissérent huit cens hommes sur la place. Peu après Cavalier eut sa revanche; il tomba sur le corps à cinq à six cens Catholiques, & en tua le plus grand nombre; mais le sieur de la Lande Maréchal de Camp, ayant attaqué successivement deux autres troupes de Camisars, il en tua huit à neuf cens. Nonobstant toutes ces défaites, Cavalier & Rolland tenoient toujours la campagne, & leurs troupes grossissoient de jour à autre. Le Maréchal sur le point de partir, fit attaquer un autre de leurs corps, qui étoit de treize cens hommes, ils se battirent comme des furieux, néanmoins ils furent tellement défaits, qu'il n'en échapa presque point.

Le Duc de

Ils avoient essuyé toutes ces pertes,

lorsque le Duc de Savoye pénétra en Dauphiné. Il ne trouva dans cette Province aucune disposition à la révolte ; ainsi il jugea qu'il n'avoit rien de mieux à faire que de retourner sur ses pas. Il rentra en effet en Piémont, & alla camper entre Villanova, & Balzola, où il s'arrêta pendant quelques jours. Comme il se disposoit à quitter ce camp, le Duc de Vendôme alla à lui, & joignit son arriére-garde vers le Village de Trano. Il l'attaqua, la mit en déroute, les Piémontois y perdirent quatre cens hommes, & le Général Vaubonne qui les commandoit fut fait prisonnier. Après cet échec, le Duc ne se croyant pas en sureté, passa le Pô, & alla camper à Crescentin, sous le canon de Verruë. Le Duc de Vendôme le suivit, & s'arrêta à Fontaneto assez près de lui, mais le Pô entre deux ; il y resta quelques jours pour laisser reposer ses troupes, & en partit après pour aller faire le siége de Verceil.

1704.

Vendôme défait l'arriére-garde du Duc de Savoye.

Le Duc, qui depuis sa défection, ne doutoit pas que ses meilleures Places ne fussent bientôt attaquées, avoit augmenté la Garnison de celle-ci. Il ne fut pas plutôt informé qu'elle étoit assiégée, qu'il envoya ordre au Gouverneur de faire pendre quiconque parleroit de capituler, tant qu'il resteroit du terrein à

Prise de Verceil par le Duc de Vendôme.

1704. défendre; mais nonobstant ces ordres la Place ne tint pas au-delà de vingt jours de tranchée ouverte, après lesquels le Gouverneur fit sa capitulation, consentant que la Garnison demeurât prisonniére.

Naissance du Duc de Bretagne.

Environ un mois après la prise de Verceil, la Duchesse de Bourgogne accoucha d'un fils, dont la naissance combla de joye tout le Royaume. Le lendemain ce nouveau Prince, à qui le Roy avoit donné le nom de Duc de Bretagne, ayant été ondoyé par le Cardinal de Coalin Grand Aumônier de France, en présence du Nonce, & de tout ce qu'il y avoit à la Cour de Ministres des Princes étrangers, un d'entr'eux dit, que cette naissance ne pouvoit que donner bien de la joye au Duc & à la Duchesse de Savoye; sur quoi le Roy répartit, que ce Prince manquant de naturel, même pour ses propres enfans, il étoit difficile qu'il fût fort sensible à la naissance de son Petit-fils; que du reste, comme il respectoit très-peu le caractére d'Ambassadeur, ainsi, qu'il l'avoit témoigné à l'égard de l'Ambassadeur de France, & de celui du Roy d'Espagne, il n'y auroit pas lieu d'être surpris, si on ne lui envoyoit pas annoncer la naissance du nouveau Prince. Alors le Nonce, prenant la parole, offrit au Roy d'en informer la

Cour de Turin, s'il vouloit le lui permettre, à quoi ce Prince répondit, Madame de Bourgogne vous en ſera obligée.

1704.

Nouveau Traité du Duc de Savoye avec l'Empereur.

La conduite que le Duc avoit tenuë, & celle qu'il continuoit à tenir, ne juſtifioient que trop les diſpoſitions où l'on étoit à ſon égard; peu après la priſe de Verceil, non content du Traité qu'il avoit conclu avec l'Empereur, il en conclut un autre avec la Reine d'Angleterre, par lequel elle lui promettoit un ſecours de quatre mille hommes entretenus, & un ſubſide annuel de quarante mille livres ſterlings, moyennant quoi le Duc s'engageoit à ne faire aucun accommodement avec la France, que de concert avec les Alliés, & promettoit ſpécialement, & en termes propres, de faire tous ſes efforts pour chaſſer d'Eſpagne Philippe V.

Après de pareilles démarches, il ne méritoit pas qu'on le ménageât, & le Duc de Vendôme eut ordre, de pouſſer la guerre de Piémont avec vigueur. Il commença, pour donner à ce Prince des marques de l'indignation où l'on étoit contre lui, par faire raſer tous les dehors de Verceil, & alla enſuite faire le ſiége d'Yvrée, où il fit ouvrir la tranchée le ſecond jour du mois de Septembre. Avant qu'il partît pour ce ſiége, le Duc de la

1704. Feüillade qui étoit entré dans la Val d'Aouſte, avoit forcé le poſte de la Tuile, & s'étoit emparé de la Ville d'Aouſte; après quoi il avoit diſtribué ſes troupes dans de bons quartiers, & les avoit ſi bien diſpoſées, qu'elles coupoient toute communication entre le Piémont & la Suiſſe, enſorte que le Duc ne pouvoit recevoir aucun ſecours de ce côté.

La Ville d'Yvrée emportée par le Duc de Vendôme.

La Ville d'Yvrée fut emportée après huit jours de tranchée ouverte; mais la Citadelle & le Château firent plus de réſiſtance. La Citadelle ne capitula que le vingt-ſixiéme jour du ſiége; le Château ſe rendit le lendemain. Quoique la Garniſon fût de douze Bataillons, elle n'eut pas des conditions plus favorables que celle de Verceil, & l'on ne voulut la recevoir à capitulation, qu'autant qu'elle conſentit à demeurer priſonniére.

Progrès du Grand Prieur de Vendôme dans la Lombardie.

Tandis que le Duc de Vendôme, d'une part, & le Duc de la Feüillade de l'autre, travailloient ainſi à dépouiller le Duc de Savoye, le Chevalier de Vendôme Grand Prieur de France, commandant l'Armée des deux Couronnes dans la Lombardie, s'emparoit de Revere ſur la Sechia, poſte important, & dont la perte ôtoit aux Impériaux la communication, entre Oſtiglia & la Mirandole qu'ils occupoient; il y eut enſuite pluſieurs rencontres entre ſes partis & ceux des Im-

périaux, où les François eurent presque 1704.
toujours quelque avantage considérable; après quoi il fit attaquer par deux mille Grenadiers, les retranchemens que les Impériaux avoient faits vers les Ecluses de Saravalle, & les emporta l'épée à la main.

De là il passa dans le Ferrarois : les Impériaux y étoient entrés depuis quelque temps, & songeoient à s'y maintenir. Le Pape, fâché de voir les uns & les autres sur les Terres Ecclésiastiques, après avoir demandé inutilement aux Ministres de l'Empereur, & à ceux du Roy de France, d'obtenir des ordres pour les faire retirer, ordonna au Cardinal Astali Légat de Ferrare, de fulminer les Censures de l'Eglise contre ceux des Généraux des deux Partis qui refuseroient de se retirer. Sur les menaces qui leur en furent faites, le Grand Prieur fit sortir ses troupes, mais à condition que les Impériaux sortiroient également. Ceux-ci demandérent un délai pour informer l'Empereur de ce qui se passoit; & on le leur accorda; il fut même prorogé jusques au vingtiéme du mois de Juin; mais comme ils restoient encore dans le Pays, quoique le terme fût expiré depuis plusieurs jours, le Grand Prieur se disposa à aller à eux; il passa le Pô, & s'empara de Figarolo, d'où il

1704. chassa le Général Visconti, qui ne se trouvant plus en sûreté, passa le Canal avec trois cens hommes qu'il avoit avec lui. Alors les Impériaux qui étoient dans Ostiglia craignant d'être coupés, abandonnérent la Place, & se retirérent dans les Gorges du Trentin. On crut, en les voyant gagner les montagnes, qu'ils alloient repasser en Allemagne par le Tirol, mais deux mois après on les vit revenir; traverser une partie du Véronnois, & rentrer dans le Mantouan, où ils brûlérent deux Villages. Comme ils n'avoient fait cette éxécution que parce que les Vénitiens persistant dans leur infidélité, la leur avoient permise en leur donnant passage sur les Terres de la République au préjudice de la neutralité, le Grand Prieur fit brûler par représailles deux Villages dans le Territoire de Venise, il s'empara outre cela de quelques postes, & s'y maintint jusques à ce que les Vénitiens lui eurent donné parole que les Allemands ne passeroient plus sur leurs Terres.

Le Maréchal de Villars travaille efficacement à appaiser les troubles du Languedoc.

Enfin, pour comble de bonheur pour la France, les troubles du Languedoc furent heureusement terminés, & le Royaume n'eut plus à craindre d'être agité par des guerres intestines. Le Maréchal de Villars qui étoit allé remplacer le Maréchal de Montrevel, arriva dans

1704.

dans la Province dans un temps où les pertes que les Camisars avoient faites les disposoient d'autant plus efficacement à entrer en accommodement, que malgré les belles promesses qu'on leur faisoit d'Angleterre, ils n'en avoient reçû que des secours peu considérables, & qu'ils voyoient le Duc de Savoye, sur lequel ils avoient le plus compté, hors d'état de leur donner du secours.

Le Maréchal les trouvant dans ces dispositions prit une route toute différente de celle que son prédécesseur avoit tenue, & voyant qu'on n'avoit pas pu les réduire ni par la force des armes, ni par la sévérité des châtimens, il tenta la voye de la douceur. Il fit publier une Amnistie générale en faveur de tous ceux qui avoient pris les armes, offrant des Passeports & des Routes à tous ceux qui voudroient sortir du Royaume; à quoi il ajoûta la permission de vendre leurs biens, ou de laisser des procurations à leurs amis pour faire ces ventes en leur absence, & leur en faire toucher le produit.

Rolland & Cavalier offrent de mettre armes bas.

A peine cette publication fut-elle faite, que Rolland & Cavalier offrirent de mettre armes bas, & même d'entrer au Service du Roy avec la plûpart de leurs amis, ce qui fit qu'on commença dès-lors à regarder les troubles com-

1704. me sur le point d'être appaisés. En effet il y eut d'abord une suspension d'armes pour quinze jours, & les deux Partis se donnérent des ôtages pour garants de leurs paroles. Avant que cette suspension fût publiée, Rolland tomba sur un Bataillon du Régiment de Tournon & le défit. A cela près la tréve fut exactement observée de part & d'autre. C'étoit principalement avec Cavalier qu'on traitoit, comme le plus accrédité de tous les Chefs des Camisars : il s'étoit acquis une si grande considération parmi les siens, qu'ils déféroient entiérement à ses ordres, à quoi l'adresse qu'il avoit de se faire regarder comme Prophéte ne contribuoit pas peu. Il donnoit toujours ses ordres de la part de Dieu, & ils étoient exécutés sans la moindre opposition. Le Maréchal envoya le sieur de la Lande pour s'aboucher avec lui. Il le trouva près de Vesenobre avec huit cens hommes qu'il avoit rangés en bataille. La Lande qui y étoit allé bien accompagné, rangea pareillement les siens. Alors les deux Chefs s'avancérent au milieu du champ, à une distance égale de leurs troupes, & dans une conférence d'environ deux heures, achevérent presque la négociation. Cavalier voulut avoir l'honneur d'y metre la derniére main, en traitant immédiatement avec le Maréchal,

Le Maréchal de Villars & Cavalier confèrent ensem-

& lui fit demander une entrevûe. Le Maréchal eut la condescendance de la lui accorder ; on convint qu'elle se feroit dans le Fauxbourg de Nîmes, & on lui donna des ôtages pour sa sûreté. Elle se fit en effet dans le Jardin des Récollets. Cavalier s'y rendit accompagné de quelques-uns des siens, mais qui n'entrérent pas. Tout Nîmes étoit accouru pour le voir. Il n'étoit pas d'une haute taille, du reste il étoit assez-bien fait de sa personne ; il avoit le visage blanc, les cheveux blonds, & une phisionomie heureuse. Il parut dans un juste-au-corps d'écarlate, galonné, assez propre, avec un plumet blanc à son chapeau. Le Maréchal le reçut avec bonté, & ils conférérent ensemble assez long-temps. Rolland demanda à son tour une entrevûe, & on la lui accorda ; enfin Cavalier ayant eu une seconde conférence avec le Maréchal, il fut arrêté que le Roy accorderoit une Amnistie pleine & entiére ; qu'on formeroit quatre Régimens de tout ce qu'il y avoit de Camisars ; Cavalier, Rolland & les autres Chefs, en seroient les Colonels ; & comme c'étoit principalement par raport à leur Religion qu'ils disoient avoir pris les armes, & qu'ils insistoient sur cet article, il fut arrêté qu'on leur permettroit d'en faire l'exercice parmi eux.

1704.

ble dans le Fauxbourg de Nîmes.

1704.

es Députés Hollande pêchent commo- nent fait re le Ma- hal & Ca- ier.

L'accommodement alloit être fait à ces conditions, lorsque les Députés de Hollande arrivérent dans les Cévennes pour en empêcher la conclusion. Ils firent d'abord de grandes promesses à Rolland & à Cavalier, les assurant que le Duc de Savoye avoit destiné un corps de huit à neuf mille hommes qui devoient partir incessamment pour venir à leur secours; mais comme ces promesses ne parurent pas les ébranler, les Députés changérent de batterie, & s'adressérent à un nommé Ravenet Soldat déserteur, qui s'étoit mis à la tête d'une de leurs troupes, pour avoir part à leurs voleries. Ils lui dirent que puisque Cavalier & Rolland vouloient absolument faire leur paix, ils le feroient reconnoître pour Chef de tous les Camisars; que lui & les siens pouvoient compter sur de très-grands secours, non-seulement de la part du Duc de Savoye, mais encore de la part de l'Angleterre & des Hollandois, qui les reconnoissant pour leurs freres, ne les abandonneroient jamais; que du reste ce seroit à eux une très-grande imprudence de se fier aux paroles qu'on leur donnoit, puisqu'à juger de l'avenir par le passé, elles ne seroient pas plus solides que tant d'autres qu'on leur avoit données, & pour lesquelles on avoit eu si peu d'égard; qu'ainsi tout

ce qu'ils avoient de mieux à faire, étoit de continuer la guerre, jusqu'à ce qu'on eût remis l'Edit de Nantes en vigueur. 1704.

La magnificence de ces promesses, & la crainte de ne trouver pas de sûreté dans l'accommodement qu'on projettoit, firent une si forte impression sur l'esprit de Ravenet, & de la plûpart des Rebelles, que Cavalier & Rolland n'étant plus les maîtres, ils furent obligés de rompre la négociation. La révolte se ralluma, on renvoya les ôtages de part & d'autre, & les hostilités recommencérent. Cavalier, qui avoit toujours agi de bonne foi, fit tout ce qui dépendoit de lui pour calmer les esprits, & moyenner un accommodement. Il se flata même d'en venir à bout; mais enfin voyant qu'il s'étoit trompé, il fit sa paix particuliére, & entra au Service du Roy avec son frere, & cent vingt-sept des siens : ce fut là tout ce qu'il put en ramener. On lui donna un Brevet de Colonel; & comme il avoit témoigné souhaiter de ne pas servir contre le Duc de Savoye, il fut destiné pour l'Armée d'Allemagne. Son frere, qui n'étoit âgé que de quinze ou seize ans, eut une commission de Capitaine. On leur fit prendre la route de Brisac sous l'escorte de cent Dragons, que Cavalier avoit demandés lui-même, pour empêcher

Cavalier fait son accommodement particulier.

1704. qu'on ne l'insultât pendant le voyage ; mais étant à Bezançon, l'inquiétude le prit, il s'enfuit, par la Suisse, & alla de là en Piémont, au Service du Duc de Savoye.

Rolland est tué aux environs de Nîmes.

Le Maréchal voyant qu'il n'y avoit plus d'espérance de paix, car Rolland s'étoit rengagé dans la révolte plus que jamais, mit ses troupes en campagne. Il eut avis que ce dernier alloit souvent pendant la nuit dans une maison aux environs de Nîmes, pour y voir une Demoiselle des Cévennes qu'il aimoit ; le Maréchal le fit épier de si près, qu'on l'y surprit avec cinq ou six de ses principaux Officiers : ils prirent tous la fuite ; mais ayant été poursuivis, un Dragon tua Rolland à cinq ou six cens pas de la maison. On fit le procès à sa mémoire, son corps fut traîné sur une claye, & ensuite exposé sur la roue à une des Portes de Nîmes.

Fin des troubles des Cévennes.

Immédiatement après le Maréchal fit publier une seconde Amnistie, ce qui ramena un grand nombre des Rebelles. Il n'en restoit plus que trois troupes, qui ne faisoient pas en tout au-delà de six cens hommes, dont Ravenet étoit le principal Chef : le Maréchal le fit chercher, & ayant sçû qu'il étoit dans le bois de Bronzet, il y envoya deux détachemens, qui le joignirent & l'attaquérent auprès

de Massane. De trois cens hommes qu'il avoit avec lui, il en perdit deux cens. Cette défaite découragea extrêmement le reste des Camisars ; la plûpart des Chefs Subalternes vinrent les uns après les autres, se rendre avec leurs troupes, à condition qu'on leur permettroit de passer à Genêve. Enfin, Ravenet lui-même vint implorer la clémence du Roy, & par la soûmission de ce dernier Chef des Rebelles, à qui on permit pareillement de passer à Genêve, la tranquillité fut rétablie dans la Province.

1704.

Progrès des Mécontens de Hongrie.

Mem. Chronol. servans à l'Histoire générale de l'Europe depuis l'année 1600. jusques en 1716.

La Clef du Cabinet des Princes. T. 1.

Il s'en falloit de beaucoup, que l'Empereur ne fût dans une situation si favorable au sujet des Mécontens de Hongrie. Quoiqu'ils fussent assemblés, ainsi que nous avons dit, au nombre de plus de quatre-vingt mille hommes, on n'y avoit point envoyé de nouvelles troupes, selon qu'il avoit été arrêté à la Haye. Vers le milieu du mois de Mars, les Impériaux qui avoient hyverné dans le pays, & qui étoient commandés par les Généraux Palfi & Heister, défirent l'arriére-garde du Comte Caroli, au passage de Rahab ; mais les Mécontens se dédommagérent bientôt de cette perte. Un autre corps d'entr'eux étant entré dans l'Autriche, ravagea tout le pays, tuant & brûlant tout ce qui s'offroit à eux jusques aux Portes de Vienne, si

1704. fort que l'Empereur appréhendant qu'ils ne brûlassent les Fauxbourgs, fut obligé de les faire entourer par une ligne de dix pieds de profondeur, sur neuf de large, tirée depuis le Danube, jusques à la Montagne de Vienne, & défendue d'espace en espace, par des redoutes garnies de canon. Depuis, le Général Heister avoit encore défait le Comte Caroli & Fortgats, à qui il avoit tué près de deux mille hommes; mais cette perte avoit encore été réparée par le Comte Berezini, qui avoit défait quatre mille Impériaux à Saint Goder sur le Rahab.

Telle étoit la situation des affaires au commencement du mois de Juillet, lorsqu'un de ces événemens imprévûs, & qu'on ne devoit pas naturellement attendre, au moins avec toutes les circonstances dont il fut accompagné, vint changer la disposition de la guerre, & tirer l'Empereur du plus mauvais pas où il se fût trouvé depuis long-temps.

Jusques ici le régne de Louis XIV. n'avoit présenté qu'une longue suite de prospérités & de victoires, ce Prince qui depuis quarante ans avoit eu toute l'Europe sur les bras, non-seulement avoit résisté à cette multitude de Puissances, mais encore avoit avancé ses frontiéres dans leurs Etats, & après avoir constamment battu ses ennemis, les avoit

obligés deux fois à recevoir la paix aux conditions qu'il lui avoit plû de leur imposer. Depuis, Philippe V. son Petit-fils étant monté sur le Trône, il l'avoit soûtenu contre ces mêmes Puissances, & ses armes victorieuses, jointes à celles de l'Espagne, & du Duc de Baviére, avoient triomphé en Piémont, dans la Lombardie, sur les bords du Rhin, & en Portugal outre cela elles avoient répandu la terreur dans l'Empire, & fait trembler l'Empereur jusques dans Vienne même, d'où une campagne comme les précédentes pouvoit le chasser, & peut-être le précipiter du Trône Impérial, tout au moins auroit-elle terminé la guerre, que ce Prince n'auroit pas été en état de soûtenir plus long-temps. Mais la Providence en avoit autrement ordonné; & après avoir porté la France au plus haut point de grandeur où elle eût été depuis plusieurs siécles, elle voulut pour des raisons qu'il ne nous est pas permis de pénétrer, humilier cette Couronne, & lui faire éprouver des disgraces encore plus terribles que toutes celles qu'elle avoit fait essuyer à ses ennemis. C'est ce que nous verrons dans ce qui nous reste à raconter de cette Histoire, qui après nous avoir montré le Royaume à deux doigts de sa ruine, & le Roy d'Espagne deux fois au moment

1704.

1704. de perdre sa Couronne, & de repasser en France, nous fera voir Louis XIV. se relever de ses pertes, maintenir Philippe V. sur le Trône, remplir pleinement ses projets par raport à l'abaissement de la Maison d'Autriche, & terminer par une paix honorable une guerre malheureuse, & dont les suites sembloient devoir être infiniment funestes à lui & à ses Peuples.

Les Alliés travaillent inutilement à détacher le Duc de Baviére de la ligue.

Les démarches des Alliés au commencement de la campagne, avoient donné lieu de croire qu'ils en vouloient à quelque Ville de Flandre; mais on ne tarda pas à reconnoître que leur véritable dessein étoit de faire leurs plus grands efforts en Baviére, pour délivrer, s'il étoit possible, l'Empereur des inquiétudes où les prospérités de l'Electeur de Baviére l'avoient jetté. Ils avoient tenté pendant tout l'hyver de le gagner par la voye de la négociation; mais ce Prince bien éloigné de se rendre à leurs sollicitations, avoit publié un Manifeste, dans lequel distinguant entre l'Empereur & l'Archiduc d'Autriche, il faisoit voir que la guerre dont il s'agissoit, ne pouvoit en aucune sorte être appellée guerre de l'Empire, & qu'elle n'intéressoit que la seule Maison d'Aurriche; il s'étendoit ensuite sur la délibération de la Diette, & en parloit comme d'une pié-

ce qui feroit à jamais la honte du corps Germanique, & qu'on ne pouvoit regarder que comme un effet ou de la corruption, ou de la servitude des Princes qui le composoient; ainsi les Alliés voyant qu'il n'y avoit nulle espérance de le ramener, poursuivirent leur dessein. 1704.

Le Roy de France enyoye des secours à ce Prince.

Le Roy de France, à qui il ne convenoit pas de laisser accabler un Prince dont il retiroit de si grands services, n'eut pas plutôt lieu de se douter de leur projet, qu'il assembla un grand nombre de troupes en Alsace, qu'il mit sous les ordres des Maréchaux de Villeroy & de Tallard, dans le dessein de les faire passer en Baviére. Le Maréchal de Tallard qui devoit les conduire, ne paroissoit pas peu embarrassé à remplir cette commission. Les lignes de Stolophen, & tous les passages qu'on auroit pu prendre par les gorges de la Forêt Noire étoient si bien gardés, qu'on ne voyoit aucune apparence de les forcer; il est vrai que le transport de ses troupes auroit pu se faire facilement en passant par la Suisse; mais les Cantons fermes dans la neutralité, refusoient de permettre le passage, & étoient résolus de l'empêcher de tout leur pouvoir. On n'ignoroit pas leurs dispositions; sur quoi le Maréchal de Tallard qui avoit son dessein en tête, envoya à la Régence de Bâle & de Scha-

1704. ſouſe le Marquis de Courtebonne Lieutenant Général, pour les prier de permettre que les troupes du Roy paſſaſſent ſur leur Territoire, ſous la promeſſe qu'elles n'y commettroient pas le moindre déſordre, & que le trajet qu'elles avoient à faire étant fort court, elles n'y prendroient pas même un verre d'eau. Cette demande fut rejettée, & les Régens répondirent qu'ils ne pouvoient rien permettre au préjudice des engagemens qu'ils avoient pris avec l'Empereur. On leur repliqua qu'ils devoient faire attention que le Roy ne pouvoit pas ſe diſpenſer d'envoyer des troupes en Souabe; que tous les paſſages lui étant fermés, les Cantons, dans une circonſtance auſſi importante que celle dont il s'agiſſoit, devoient lui donner au moins quelque marque de diſtinction, comme au plus ancien & au plus fidéle de leurs Alliés; qu'à tout le moins ils pouvoient faire ſemblant de n'avoir pas ſçû la marche des troupes Françoiſes, ſauf à eux à faire, après qu'elles ſeroient paſſées, tout le bruit qu'ils jugeroient à propos; qu'enfin il falloit abſolument que ces troupes paſſaſſent, & que ne le pouvant que par leur Territoire, on étoit perſuadé que dans le fond ils ne le trouveroient pas mauvais.

Le Maréchal Sur cette parole, les Cantons ne dou-

tant plus que les François ne fussent résolus de passer à quelque prix que ce fût, firent selon leurs usages sonner le tocsin, pour avertir la Bourgeoisie de prendre les armes ; ils allumérent ce qu'on appelle chez eux des feux de précaution, & donnérent tous les ordres qui leur parurent nécessaires pour s'opposer efficacement à une entreprise qu'ils étoient résolus d'empêcher. Ces mouvemens, & le bruit qu'ils firent à cette occasion étoient inutiles ; toutes les démonstrations du Maréchal de Tallard n'étoient qu'une feinte pour tromper les Alliés, en trompant les Cantons eux-mêmes. Le Marquis de Courtebonne leur ayant fait la déclaration que nous venons de dire, s'embarqua à Huningue le jour même à l'entrée de la nuit, & en six heures de temps arriva à Brisac, où il trouva le Maréchal de Tallard disposé à faire partir ses troupes. Il prit sa route du côté de Fribourg, défila sous le canon de cette Place, qui comptant qu'il passeroit dans le Territoire de Bâle, n'avoit pris aucune précaution pour l'inquiéter dans sa marche, & de là il entra dans la Vallée de Saint Pierre. Le Général Tungen, qui gardoit avec trente mille hommes tout ce qu'il y avoit de postes importans, les abandonna au bruit de sa marche, & se retira sous le canon de Rot-

1704.

de Tallard est chargé de conduire ces secours.

1704. wil; ainsi les troupes passérent sans difficulté, & joignirent le dix-huitiéme du mois de May le Duc de Baviére, qui étoit venu à leur rencontre jusques a Doneschingen à la source du Danube; après quoi le Maréchal repassa en France pour aller hâter de nouveaux secours, supposé que les Alliés fissent passer des troupes en Baviére, comme il n'y avoit presque plus de lieu d'en douter. Ce premier renfort qu'il avoit conduit étoit de douze mille hommes d'Infanterie, mille Officiers, trois mille chevaux, quatre millions de livres pour le payement des troupes, à quoi l'on avoit joint tous les habits néceſſaires pour l'Armée du Maréchal de Marsin.

Les Alliés font passer de grands Corps de troupes en Souabe.

Les Alliés de leur côté ayant assemblé leurs troupes aux environs de Mastricht, & dans le Pays de Liége, firent un détachement d'environ vingt mille hommes tous Anglois & Hollandois, qui marchérent vers la Mozelle, sous les ordres du Duc de Marlboroug. Ils y furent renforcés de quelques Régimens Allemands; après quoi toutes ces troupes passérent le Rhin à Coblens & à Mayence, & marchérent du côté de la Souabe, où elles joignirent le vingt-deux du mois de Juin l'Armée du Prince Louis de Bade, qu'ils trouvérent à quatre lieuës de la Ville d'Ulm. Toutes ces troupes

campérent d'abord dans le lieu de leur jonction; & comme la jalousie du commandement auroit pu faire naître des divisions entre les deux Chefs, il fut arrêté que le Prince Louis de Bade, & le Duc de Marlboroug commanderoient toutes les troupes un jour chacun. 1704.

Les Armées des François & des Bavarois, commandées par le Duc de Baviére, & par le Maréchal de Marsin, étoient campées à Dillingen, & à Lavingen le long du Danube, entre Ulm & Donavert, & y attendoient les nouveaux secours que le Maréchal de Tallard devoit leur amener; & comme Donavert pouvoit être en quelque danger, le Duc de Baviére avoit posté sur la hauteur de Schellemberg un détachement de cinq Bataillons François, & onze Bavarois, faisant en tout sept mille hommes. Le Comte d'Arco Maréchal de Baviére, commandoit ces troupes, & s'étoit retranché sur la hauteur, ayant devant lui la riviére de Werntz.

Ils attaquent les retranchemens de Schellemberg & les forcent.

Les Alliés, après divers mouvemens, étoient allé camper le premier jour du mois de Juillet à Onderingen; ils y délibérérent sur ce qu'il y avoit à faire, & ne trouvant pas qu'ils pussent attaquer le Duc de Baviére dans le poste qu'il occupoit, ils résolurent d'aller attaquer le lendemain les retranchemens de Schel-

1704. lemberg. Le Duc de Marlboroug partit dès les quatre heures du matin avec trente Escadrons, & six mille fantassins Anglois & Hollandois, trois Régimens de Grenadiers Impériaux, & avec ce corps de troupes gagna les devans, tandis que le Prince Louis de Bade, suivoit avec le reste de l'Armée. Il arriva environ vers le midi sur la riviére de Werntz, & fit jetter des Ponts pour faire passer ses troupes, ce qui retarda sa marche, & fut cause qu'il ne parut devant les retranchemens que sur les six heures du soir. Il les attaqua en arrivant, & quoique cette attaque fût des plus vives, il fut repoussé avec perte; il y revint une seconde fois, ce choc qui dura une bonne heure, ne fut pas moins vif que le premier, & eut le même succès; le grand feu des Bavarois fit lâcher le pied aux Hollandois, qui commençoient à se rebuter, lorsque le Prince de Bade arriva. Les deux Généraux firent alors une troisiéme attaque, où ils n'employérent que des troupes qui n'avoient pas encore combattu; celle-ci fut encore plus vive que les précédentes; les François & les Bavarois la soûtinrent pendant plus de cinq quarts d'heure, avec une intrépidité inconcevable, & les Alliés auroient été infailliblement obligés de se retirer, si le Gouverneur de Donavert avoit éxécuté les ordres qu'on lui

avoit donnés. La gauche des retranchemens étoit foible, parce qu'on n'avoit pas eu le loisir de les perfectionner. Le Comte d'Arco voyant qu'il ne pouvoit être emporté que par là, avoit envoyé ordre au Gouverneur d'y faire passer quelques troupes de sa Garnison, moyennant quoi cet endroit auroit été aussi fort que les autres. Cet ordre fut négligé, tellement que les ennemis ayant fait force de ce côté, en faisant avancer de nouvelles troupes qui soûtenoient les premiéres, les retranchemens après avoir été défendus, avec toute la valeur possible, furent enfin emportés. Le Comte d'Arco voyant que les Alliés étoient les maîtres, fit sa retraite avec beaucoup de résolution & de conduite, ne cédant le terrein que peu à peu. Le Pont que les Bavarois avoient sur le Danube étoit rompu. Les troupes de la droite se retirérent dans les bois du côté de Neubourg, sans avoir pu être entamées, & celles de la gauche, à Donavert. Les Alliés laissérent au-delà de cinq mille morts sur le champ de bataille; & la plûpart de leurs Officiers Généraux furent tués ou blessés; ainsi dans le fond cette action n'auroit pas été extrêmement désavantageuse aux François & aux Bavarois, & auroit pû être regardée comme d'une assez petite conséquence, si elle

1704.

1704. n'avoit été suivie cinq semaines après de la déroute d'Hocstet.

Le Duc de Baviére voyant les retranchemens forcés, & ne se trouvant pas en état de faire tête aux Alliés, dont les troupes, beaucoup plus nombreuses que les siennes, alloient à soixante & seize mille hommes, passa le Danube, & alla se retrancher aux environs d'Ausbourg, autant pour les protéger, que pour empêcher qu'on ne lui coupât la communication qu'il vouloit se conserver avec cette Ville. Les Alliés ne tardérent pas à le suivre; ils passérent le Danube sur trois Ponts de Bateaux, & allérent se camper à Martingen & à Heisaren, où ils reçûrent un renfort de neuf Régimens de cavalerie Danoise.

Le Maréchal de Tallard passe en Baviére avec de nouveaux secours.

Cependant les Maréchaux de Villeroy & de Tallard se disposoient à faire passer en Baviére les nouveaux secours qu'on devoit y envoyer. L'action qui s'étoit passée à Schellemberg fit qu'on se hâta de les faire partir. Le Maréchal de Tallard passa le Rhin à Strasbourg avec une Armée de trente-cinq mille hommes, prit la même route qu'il avoit tenue la premiére fois, entra dans les montagnes de la Forêt Noire, & s'arrêta à Witlingen où il attendit l'Artillerie, le gros bagage, les vivres & les munitions, qui étoient portées par plus de deux mille

cinq cens chariots, après quoi il continua sa marche. Il laissa un détachement à l'issue des Gorges pour se conserver le passage, prit sa route vers la Baviére, & alla camper à Ulm, d'où étant parti avec une escorte de quelques cens chevaux, il alla s'aboucher avec le Duc de Baviére & le Maréchal de Marsin, qui étoient toujours campés sous Ausbourg. 1704.

Marlboroug tâche d'engager le Duc de Baviére à combattre. *Mémoires du Marquis de Feuquieres.*

Le Prince Louis de Bade & le Duc de Marlboroug étoient campés en leur présence depuis trois semaines. Comme ils ne pouvoient pas les attaquer dans leur Camp sans risquer évidemment d'être repoussés, ils usérent pendant tout ce temps de tous les stratagêmes possibles pour les obliger à en sortir, & les engager dans une action décisive. Ils n'avoient que cette ressource pour rétablir les affaires de l'Empereur, & pour se tirer eux-mêmes d'embarras, dans un Pays qui ne leur fournissoit rien pour leur subsistance, où les vivres commençoient à leur manquer, & dans lequel ils s'étoient engagés avec trop peu de précaution; mais autant qu'il étoit de leur intérêt d'en venir à une Bataille, autant étoit-il de l'intérêt des François & des Bavarois de l'éviter avec soin. Ils n'avoient besoin que d'un peu de patience, moyennant quoi ils auroient eu la satisfaction de voir les ennemis se con-

1704. sumer eux-mêmes, sans pouvoir rien entreprendre. Ils ne risquoient pas qu'on les attaquât dans leur camp, & les Alliés n'auroient eu garde de le tenter. Ils ne risquoient pas non plus de voir les ennemis faire une irruption en Baviére; car comme ils ne tiroient leurs vivres que de Nortlingue & de Neubourg où étoient tous leurs Magasins, ils ne pouvoient pas s'écarter de ces Places, qui avoient besoin d'être protégées; d'ailleurs la difficulté qu'il y auroit eu à transporter des vivres s'ils s'étoient éloignés, & le danger de se voir enlever leurs convois, étoient de nouveaux motifs qui les empêchoient de s'écarter tant que l'Electeur auroit été campé sous Ausbourg. Cependant la Campagne avançoit, & il falloit ou ruiner incessamment le Duc de Baviére, ou laisser l'Empereur exposé pendant l'hyver au même danger d'où ils avoient voulu le tirer, n'étant pas possible que les Anglois & les Hollandois hyvernassent sur le Danube, & laissassent pendant si long-temps la Flandre dégarnie de troupes, & exposée aux insultes de la France.

Irrésolution du Prince Louis de Bade.

Marlboroug sentoit parfaitement l'embarras de cette situation, ce qui lui faisoit souhaiter plus que jamais une action décisive. Le Prince Louis de Bade n'étoit pas tout-à-fait de ce sentiment,

& le risque d'une Bataille lui paroissoit d'une si grande conséquence, qu'il ne pouvoit pas se résoudre à le courir. Il voyoit que les Armées confédérées, ne pouvoient pas être battues sans entraîner nécessairement la ruine de l'Empereur, qui après la perte d'une Bataille, verroit non-seulement l'Autriche à la merci des Bavarois, mais encore perdroit infailliblement la Hongrie, par l'impuissance où il seroit d'arrêter les entreprises des Mécontens; cependant la nécessité de combattre l'emportoit sur toutes ces considérations; le Duc de Marlboroug qui persistoit dans le dessein d'en venir aux mains, se mit à ravager les frontiéres de la Baviére, où il brûla plus de cent cinquante Bourgs ou Villages, comptant que l'Electeur piqué de voir qu'on lui ruinoit son Pays, ne pourroit plus résister au désir de se venger.

1704.

Marlboroug l'engage à aller faire le siége d'Ingolstad.

Tout cela pourtant ne le déterminoit pas à combattre; ainsi il n'y avoit pas lieu d'attendre qu'on dût en venir à une décision, d'autant mieux que le Prince Louis de Bade continuoit à flotter dans ses incertitudes, voulant tantôt une Bataille qu'il reconnoissoit nécessaire, & tantôt n'en voulant point à cause des suites qu'elle pouvoit avoir. Le Duc de Marlboroug fit cesser ces difficultés en engageant le Prince à aller faire le siége

1704. d'Ingolstad. Ils repasserent le Danube le premier jour du mois d'Août, partie à Neubourg, & partie à Donavert, car le Duc de Baviére leur avoit abandonné cette Place quelques jours après que les retranchemens de Schellemberg eurent été forcés. Le Prince alla commencer le siége d'Ingolstad, & le Duc de Marlboroug marcha à la rencontre du Prince Eugéne, qui ayant renforcé son Armée d'un gros détachement qu'il avoit pris dans les lignes de Stolophen, s'étoit avancé aux environs de Donavert, où la jonction se fit le onziéme du même mois.

L'Electeur de Baviére prend la résolution de combattre.

Le malheur de la France voulut que le Duc de Baviére reçût dans le même temps des secours considérables, & que se trouvant assez fort pour faire tête aux Alliés, il repassa le Danube, & chercha lui-même une affaire générale, au lieu de continuer à user de patience comme il avoit fait pendant toute la campagne. Outre l'égalité des forces, il comptoit sur la valeur de ses troupes victorieuses jusques alors, car l'échec de Schellemberg ne méritoit pas qu'on y fît attention, puisque si les Alliés avoient forcé les retranchemens, ce n'étoit que parce que ceux qui les défendoient avoient été accablés par la multitude des Assaillans; ainsi, résolu de combattre, il joignit l'Armée du Maréchal de Tallard,

& alla camper avec lui le douziéme du mois d'Août environ à deux lieuës de l'Armée des Alliés dans ces mêmes plaines d'Hocſtet, où les François & les Bavarois avoient triomphé du Comte de Stirum, avec tant d'avantage l'année d'auparavant. 1704.

Marlboroug, à qui il devenoit tous les jours plus néceſſaire de combattre, par la difficulté de faire ſubſiſter ſon Armée, voyant les ennemis dans la ſituation où il les ſouhaitoit depuis ſi longtemps, & dans laquelle il déſeſpéroit de les amener, n'eut garde de laiſſer échapper l'occaſion. Dès les deux heures du treiziéme au matin, le Prince Eugéne & lui firent entrer leurs équipages dans Donavert, & à la faveur d'un brouillard marchérent aux ennemis, enſorte que vers les ſix heures les deux Armées ſe trouvérent à la portée du canon. Elles alloient chacune environ à quatre-vingt mille hommes.

Diſpoſition de l'Armée des François. *Mémoires du Marquis de Feuquieres.*

L'Armée du Maréchal de Tallard & celle du Duc de Baviére, ayant ſous lui le Maréchal de Marſin, étoient campées ſur un même front; la premiére avoit le Danube à ſa droite, celle du Duc de Baviére occupoit la gauche de l'Armée de Tallard, & s'étendoit dans la plaine juſques aux montagnes. Leur diſpoſition étoit telle, que quoiqu'elles ne duſſent

1704. former qu'un même corps pour combattre dans le même temps, elles ressembloient néanmoins à deux Armées qui auroient dû agir indépendamment l'une de l'autre, étant séparées par une espace de terrein assez considérable, & ayant chacune en particulier leur Infanterie dans le centre, & la Cavalerie sur les aîles à droite & à gauche, ensorte que le centre de tout le front, ouvert comme nous venons de dire, n'étoit formé que de la Cavalerie des deux aîles de la droite & de la gauche des deux Armées. A une assez grande distance du front étoit le Village de Plenthein, répondant à peu près au centre de l'Armée de Tallard. Le Maréchal y avoit logé la plus grande partie de son Infanterie. Le Village de Bolstad qui venoit à peu près sur la même ligne en tirant à gauche, couvroit une partie de la droite du Duc de Baviére; ce Prince y avoit mis de l'Infanterie, mais beaucoup moins qu'il n'y en avoit dans Plenthein; enfin tout le front de l'une & de l'autre Armée étoit couvert par un ruisseau large & assez profond qui se dégorgeoit dans le Danube, & dont le fond étoit très-marécageux, ensorte qu'il auroit été fort dangereux, & peut-être impossible aux Alliés d'entreprendre de le passer, si les François & les Bavarois profitant de l'avantage

vantage qu'ils pouvoient en retirer, s'étoient postés sur le bord, & n'avoient pas laissé à l'Ennemi assez de terrein pour se former entre le ruisseau & eux. 1704.

Disposition de l'Armée des Alliés.

Les Armées du Prince Eugéne & du Duc de Marlboroug, beaucoup moins éloignées du ruisseau, étoient disposées d'une maniére entiérement différente de celles des François & des Bavarois, l'Infanterie occupoit le centre, & la Cavalerie terminoit les deux aîles. La droite commandée par le Prince Eugéne étoit composée des Troupes de l'Empereur, de celles de Brandebourg, de Dannemark, de Wirtemberg & des cercles de Soüabe & de Franconie; la gauche qui n'étoit composée que d'Anglois & de Hollandois aboutissoit au Danube, elle étoit commandée par le Général Churchil, que d'autres nomment Milord Cutz. Le Duc de Marlboroug commandoit le Corps de bataille formé de toute l'Infanterie de l'Armée, & il se trouvoit par ce moyen à portée d'avoir l'œil sur les deux aîles en cas de besoin. Outre le ruisseau qui séparoit les Armées ennemies, l'aîle que le Prince Eugéne commandoit étoit en partie couverte par un bois où il avoit logé de l'Infanterie, & le reste par des hayes & par des brossailles, qui déroboient aux François une partie de ses mouvemens.

Bataille d'Hocster.

Telle étoit la disposition de ces deux

1704. Armées, qui dans ce jour mémorable alloient décider du fort de l'Empire. Elles commencérent à se canoner sur les huit heures du matin, & continuérent jusques à midi. L'Armée du Maréchal de Tallard faisoit un fort grand feu, & mit deux fois en désordre la gauche des Alliés, qui ne laissérent pourtant pas de se rétablir. Sur le midi ils s'ébranlérent, & commencérent à passer le ruisseau. Leur droite après s'être formée marcha aux Bavarois, qui non-seulement la reçûrent avec vigueur, mais renversérent toutes ces troupes, & les poursuivirent assez loin. Cette premiére charge fut bientôt suivie d'une seconde & d'une troisiéme aussi malheureuse que la premiére. Tout cela ne les rebutoit pas, ils y revinrent jusques à la cinquiéme fois, & furent toujours repoussés avec perte; on leur prit quelques piéces d'artillerie, trente-six Etendarts, quatre paires de Timbale, & on leur fit quatre cens prisonniers; mais il s'en falloit de beaucoup que l'Armée du Maréchal de Tallard ne combattît avec le même avantage.

Mem. du Marquis de Feuquiéres.
Rélation de la Bataille d'Hocstet, adressée à l'Electeur de Mayence.
Rélation de la Bataille d'Hocstet, adressée à l'Electeur de Tréves.
Lettre écrite de Francfort par un Officier François fait Prisonnier à la Bataille d'Hocstet.

Les François perdent la Bataille.

Milord Churchil s'étant présenté pour passer le ruisseau, fut repoussé jusques à trois fois par des troupes qu'on avoit fait avancer. Il passa néanmoins, enfonçant la Cavalerie & les Gendarmes qui lui faisoient tête. Le Duc de Baviére qui s'étoit

détaché de la gauche pour voir ce qui se passoit dans l'Armée du Maréchal de Tallard, arriva justement dans ce tems-là : il rallia ces troupes, les mena à la charge, & les Ennemis furent repoussés de nouveau. Toutes ces attaques furent longues, meurtriéres, & rendirent pendant long tems le succès de la bataille si incertain, que les Alliés appréhendérent plus d'une fois de la perdre. On se battoit encore sur les six heures du soir, lorsque Marlboroug voyant le désordre des siens, qui venoient d'être repoussés une derniére fois, & s'appercevant qu'ils commençoient à se rebuter, prit dix-huit Bataillons qu'il tira du centre de sa seconde ligne, & les conduisit à la gauche, en les faisant couler par derriére les Escadrons, ce qui déroba ce mouvement aux François. Il ouvrit ensuite sa cavalerie, fit sortir ces nouvelles troupes, qu'il mit sur plusieurs lignes, & qui, soutenues par d'autres lignes de cavalerie, marchérent en laissant le Village de Plenthein sur la gauche, & dirigérent leur attaque vers le centre de tout le front des François & des Bavarois. La charge fut si vive, que la cavalerie Françoise, qui selon la disposition occupoit le milieu, ne pouvant plus soutenir le feu de cette Infanterie, fut renversée sur la seconde ligne, celle-ci fut pareillement renversée, ensorte que 1704

1704. les ennemis parvinrent à occuper le terrein où ces deux lignes étoient campées, ce qui détacha l'aîle droite de l'Armée. Le Maréchal de Tallard voyant que sa cavalerie lâchoit le pied, accourut à toute bride pour la rallier; malheureusement son cheval, dont il ne fut plus le maître, au lieu d'aller aux François, le porta au milieu des Escadrons ennemis, qui le firent prisonnier. Dès-lors ce ne fut plus que confusion parmi les troupes. Le Duc de Baviére étoit retourné à son Armée; aucun des Officiers Généraux, qui à l'absence du Maréchal auroient dû prendre le commandement, ne se mit en état de donner des ordres pour rétablir les affaires, & la déroute fut complette.

Cependant tout n'étoit pas encore désespéré. Les François & les Bavarois avoient soutenu le poids de cette furieuse journée avec toute la valeur possible, les Impériaux n'avoient pas moins perdu de monde qu'eux, & ils ne pouvoient guéres se vanter que de s'être rendu maîtres du champ de bataille, qui ne leur auroit pas même donné de fort grands avantages, si les troupes renfermées dans le Village de Plenthein avoient fait ce qu'on avoit lieu d'attendre de leur valeur; mais elles se démentirent totalement, & leur foiblesse acheva de donner aux ennemis la Victoire la plus complette qui eût

été remportée depuis plusieurs siécles.

Les Alliés en séparant l'aîle droite du reste de l'Armée, avoient envelopé le Village & l'Infanterie qui y étoit renfermée. Quelque fâcheuse que fût la situation où ces troupes se trouvoient, il ne leur étoit pas impossible de s'en tirer, en se faisant jour la bayonnette au bout du fusil; mais la terreur s'étoit tellement emparée des esprits, qu'aucun de ceux qui les commandoient n'ayant assez de résolution pour se mettre à leur tête, ils crurent que l'ennemi leur faisoit grace en offrant de les recevoir à capitulation, & en les faisant prisonniers. A la vérité tous ne furent pas de ce sentiment; plusieurs Officiers s'opposérent de toutes leurs forces à l'indignité qu'on leur proposoit, préférant une mort glorieuse, à la honte de se soumettre à des conditions si humiliantes. On vit même de vieux Soldats écumans de rage, déchirer leurs Drapeaux, & les enterrer, plutôt que de consentir à les rendre; mais ils ne faisoient pas le plus grand nombre, & il leur fallut subir la loi; vingt-huit Bataillons de la meilleure Infanterie des troupes Françoises, & quatre Régimens de Dragons, ce qui faisoit une Armée entiére, se rendirent sans avoir combattu, & consommérent par leur lâcheté les malheurs de cette journée, dans laquelle les François

1704.

Les troupes renfermées dans le Village de Plenthein se rendent prisonnieres.

1704. & les Bavarois eurent huit mille hommes tués sur la place, & perdirent outre ce nombre infini de prisonniers, cent piéces de canon, vingt-quatre mortiers, trois cens Drapeaux ou Etendarts, dix-sept paires de Timbale, près de trois mille Tentes, & tout cela ne coûta pas aux ennemis au-delà de huit mille morts, environ autant de blessés, & quatre cens prisonniers.

Le Duc de Baviére & le Maréchal de Marsin font leur retraite en bon ordre.

Le Duc de Baviére, & le Maréchal de Marsin, qui avoient conservé leurs avantages jusques à la fin de l'action, voyant l'Armée du Maréchal de Tallard entiérement détruite, ne songérent plus qu'à la retraite qu'ils firent en bon ordre, en tirant du côté de Dillengen, où ils furent joints par le Maréchal de Villeroy qui venoit à eux avec un grand convoi de vivres & de munitions. Il semble que l'unique parti que l'Electeur eût à prendre dans la fâcheuse situation où il se trouvoit, étoit de s'écarter de la Baviére le moins qu'il seroit possible, de se tenir en Souabe sous quelqu'une des Places dont il étoit maître, de disputer, malgré sa défaite, le terrein aux ennemis, & de prendre des mesures pour réparer pendant l'hyver, au moins en partie, les pertes de la campagne, ce qui ne lui auroit pas été bien difficile; car l'ennemi ne pouvant pas hyverner en Allemagne, ainsi que

nous avons dit, son départ auroit laissé les Bavarois maîtres du Pays, & les auroit mis en état d'entreprendre tout ce qu'ils auroient voulu; mais il ne prit pas ce parti, & ce fut le comble du malheur pour les deux Couronnes, & pour lui. Ne se croyant pas en sureté en Allemagne, quoiqu'il lui restât une Armée de soixante-cinq mille hommes, car il avoit grossi ses troupes des Garnisons qu'il avoit tirées d'Ausbourg, de Lavingen, de Memingen, & de quelques autres Places qu'il avoit abandonnées, il repassa les Montagnes de la Forêt Noire, & alla passer le Rhin à Strasbourg, d'où il se retira dans les Pays-Bas, laissant ainsi la Baviére à la merci des Vainqueurs, qui usérent de leur victoire avec la derniére dureté.

1704.

Consternation des François après la perte de la Bataille d'Hocstett.

La nouvelle de ce qui venoit de se passer, répandit en France une consternation générale, & il n'y eut personne dans le Royaume qui n'en fût aussi affligé que s'il y avoit été intéressé personnellement. Le Roy fut peut-être le seul qui n'en fut pas ébranlé, & qui, tout accoutumé qu'il étoit à de grands succès, se fit voir par sa constance supérieur au malheur que ses armes venoient d'essuyer; ce n'est pas qu'il ne le sentît comme il convenoit, mais aussi maître de lui-même dans l'adversité, qu'il l'avoit été dans la plus haute fortune, bien-loin de se laisser abattre,

1704. il trouva en lui encore aſſez de fermeté pour écrire, au moment même qu'il apprit la défaite de ſes troupes, des Lettres de conſolation au Duc de Baviére; après quoi, prenant ſon parti, il ne ſongea plus qu'à chercher, ou dans la paix, ou dans la continuation de la guerre, des moyens capables de réparer la perte qu'il venoit de faire.

Joye des Alliés au ſujet du gain de la Bataille d'Hocſtet.

Lettr de l'Empereur au Duc de Marlboroug.

Mem. Hiſtoriques de la vie du Prince & du Duc de Marlboroug.

Il s'en falloit bien que la modération des Alliés n'allât auſſi loin que la fermeté de ce Prince. Ils portérent leur joye, à laquelle ils ne donnérent point de borne, juſques à inſulter aux vaincus. L'Empereur crut dans les premiers tranſports que cette grande Victoire lui inſpira qu'il n'y avoit point de récompenſe qui ne fût au-deſſous des ſervices du Duc de Marlboroug; il le créa Prince de l'Empire, il ajouta à ce titre d'honneur, le Fief de Mindelhein, dépendant de la Baviére; il lui écrivit une Lettre, dans laquelle il exaltoit la grandeur de ſes ſervices, lui déférant les titres de Prince, de Couſin, & celui de *Dilection*, que les Empereurs trouvent aſſez honorable pour que les Souverains & les Rois mêmes doivent s'en contenter. Enfin Léopold, voulant perpétuer la mémoire d'un événement qui rétabliſſoit les affaires de l'Empire, & qui de ſon propre aveu, les retiroit de cet *état chancelant* où les derniéres campagnes les

avoient réduites, fit ériger dans le Village d'Hocſtet une Pyramide, avec une Inſcription, qui annonçoit à la poſtérité, d'une maniére plus inſultante que judicieuſe, les ſuccès incſpérés de ſes armes. Les Anglois & les Hollandois témoignérent encore moins de modération que l'Empereur, cherchant par la maniére injurieuſe & mépriſante dont ils parloient du Roy de France, à ſe dédommager des chagrins que ſes longues proſpérités leur avoient cauſés, & du reſpect forcé où il les avoit tenus pendant ſi long-tems. Après le gain de la Bataille, les Vainqueurs reſtérent dans les pleines d'Hocſtet pendant quelques jours, tant pour diſpoſer des Priſonniers, que pour diſtribuer dans les Places des environs leurs bleſſés, dont ils avoient un ſi grand nombre. Le Prince Louis de Bade quitta le ſiége d'Ingolſtad, qu'il laiſſa bloqué avec quelques troupes, & vint avec le reſte de ſon Armée, joindre le Prince Eugéne, & le Duc de Marlboroug, pour délibérer tous enſemble ſur le parti qu'ils avoient à prendre. Le deſſein du Duc étoit de ſuivre l'Armée de France, qui étoit ramenée par les Maréchaux de Villeroy & de Marſin, & de l'attaquer quelque part qu'on pût la trouver; mais les Généraux de l'Empereur furent d'un ſentiment contraire, & jugeant que c'étoit aſſez d'une victoire, 1704.

1704. ils firent marcher leurs troupes du côté du Rhin, qu'ils allérent passer à Philisbourg.

Ils chargent le Général Tungen de soumettre la Baviére.

Ils laissérent en partant un Corps de douze mille hommes, qu'ils mirent sous les ordres du Général Tungen, qui avec ces troupes devoit reprendre les Places dont l'Electeur de Baviére s'étoit emparé en Souabe, & dans le Tirol, & soumettre ensuite les Etats de ce Prince. Il commença par la Ville d'Ulm, d'où il alla à Ingolstad, tandis que l'Armée Impériale, qui étoit passée en Alsace, se disposoit à aller faire le siége de Landau, comptant de pénétrer de-là en France. La Place fut investie le douziéme du mois de Septembre, par le Prince Louis de Bade. Cette Ville prise & reprise les deux années précédentes, fut assiégée pour la troisiéme fois, & ce fut le Roy des Romains qui voulut lui-même en personne en aller faire la conquête.

Siége de Landau.

Le Prince Eugéne forme le dessein de surprendre le vieux Brisac.

Ce siége fut fort long: pendant qu'on le continuoit le Prince Eugéne forma le dessein de surprendre le vieux Brisac, & ses mesures avoient eté si bien prises, que peu s'en fallut que l'entreprise ne réussît. Le Gouverneur de Fribourg, avec qui toute cette affaire étoit concertée, avoit envoyé quelques soldats déguisés, qui avoient été reçûs dans la Ville, sans qu'on se doutât de rien. Quelques jours après

trois chariots remplis d'armes, & de Soldats cachés sous du foin, se présentérent pour entrer dans la Place. Un Officier Irlandois nommé Brienne, qui étoit à la porte trouva que les Charetiers qui conduisoient ces Voitures ne ressembloient pas à des Paysans; il leur demanda qui ils étoient, & sur ce que l'un d'entr'eux lui répondit d'une maniére peu convenable, il lui donna quelques coups de canne. Le feu monta à la tête du prétendu Charetier, qui étoit Lieutenant Colonel, & qui ne pouvant plus se contenir, prit un fusil dans l'un des charriots, & le tira sur l'Irlandois, qu'il manqua. Il n'en fallut pas davantage pour éventer tout le mystére : le Corps-de-Garde courut aux armes; le Gouverneur de la Place arriva un moment après suivi de quelques Soldats, fit couper les jarrets des chevaux pour embarrasser le passage, & soutint pendant quelque tems l'effort des ennemis. Ce combat, quoiqu'opiniâtre, ne fut pas long; les Allemands d'abord supérieurs en nombre, furent repoussés, & peu après mis en fuite par la Garnison, qui accourut de toute part, & qui fit évanouir cette entreprise.

1704.

Mauvais succès de cette entreprise.

Fin du septiéme Volume.

